

Georges-Xavier Blary

Une figure de l'autorité

L'officier d'armes à la cour de Bourgogne (1404-1467).

Mémoire d'étude doctorante, sous la direction de M. Schnerb, professeur d'histoire médiévale à l'université de Lille 3.

Introduction

Pour reprendre les titres des ouvrages de Richard Vaughan, les règnes de Jean sans Peur¹ et de Philippe le Bon² se caractérisent par la croissance et l'apogée territorial de l'État bourguignon. Bien que l'action de Jean sans Peur en la matière ait pu sembler moins importante que celle de Philippe le Hardi, elle n'est pourtant pas nulle et a permis de poser les jalons de l'expansion du domaine ducal sous Philippe le Bon. En effet, Jean sans Peur accroît son influence sur la principauté de Liège dès 1408. Il met la main sur le comté de Tonnerre en 1411. Il annexe le comté de Boulogne en 1416. Enfin, en août 1418, il fait reconnaître les droits de son fils sur certaines villes picardes³. Quant à Philippe le Bon, il a adjoint de nombreux domaines à ses possessions. En effet en 1433, le duc devient maître du Hainaut, de la Hollande et de la Zélande à l'abdication de Jacqueline de Bavière. Il obtient le Brabant à partir de 1427, le Ponthieu et le Boulonnais en 1435 et entraîne la Lorraine dans sa sphère d'influence après la bataille de Bulgnéville en 1431.

L'expansion territoriale ne s'est pas faite uniquement au fil de l'épée, ni à la faveur d'une politique matrimoniale habile. Les ducs Jean et Philippe sont des princes des fleurs de lys et, à ce titre, ils entendent s'impliquer dans les grandes affaires de leur temps. Le rôle politique de Jean sans Peur en France dans le contexte difficile du règne de Charles VI est bien connu. Dès son avènement, il mena une politique visant à lui rendre la place de premier ordre qu'avait tenu son père au conseil royal. Celle-ci se traduisit tout d'abord par le pacte avec Isabeau de Bavière à l'occasion du mariage de Philippe le Bon et de Michelle de France

1 VAUGHAN (R.), *John the Fearless: the growth of Burgundian power*.

2 Idem, *Philip the Good: the apogee of Burgundy*.

3 Les villes de Roye, Montdidier et Péronne tiennent lieu de garantie sur la dot de Michelle de France, première épouse de Philippe le Bon.

le 13 février 1405 et par l'occupation de Paris la même année. Cette stratégie a commencé à porter ses fruits le 27 janvier 1406, date à laquelle deux ordonnances royales ont rétabli, au profit de Jean sans Peur, les prérogatives dont jouissait son père en cas de vacance du pouvoir royal. Quelques mois plus tard, le duc de Bourgogne obtint que certains de ses conseillers siègent au Grand Conseil du roi⁴. Son influence sur la politique du royaume se trouvait rétablie. Mais les rivalités pour le contrôle d'une politique que le roi ne pouvait mener seul a contraint le duc à ne pas limiter son action à la simple restauration d'une place au conseil qui pouvait facilement être remise en cause⁵. C'est pourquoi Jean sans Peur fit assassiner Louis d'Orléans le 23 novembre 1407. Cet acte, ainsi que la victoire d'Othée contre les Liégeois, permirent au duc de Bourgogne d'asseoir son pouvoir en France de la paix de Chartres à la répression de la révolte Cabochienne en août 1413. Il faudra cinq ans à Jean sans Peur pour restaurer son emprise sur le pouvoir royal qui ne prendra fin que le jour de son assassinat le 10 septembre 1419 à Montereau.

Philippe le Bon fut lui aussi impliqué dans les grandes affaires de son temps. Tout d'abord, l'assassinat de son père a contribué à le faire pencher vers l'alliance avec l'Angleterre négociée dès le 20 septembre 1419. Le traité de Troyes lui laissait un pouvoir considérable dans une France dominée par l'Angleterre. Toutefois, le duc préféra ne pas mettre en péril une éventuelle réconciliation avec le futur Charles VII, tout en essayant de ménager l'alliance anglaise. Celle-ci prit fin par le traité d'Arras de 1435. Par la suite, les succès de Philippe le Bon en matière de politique française furent essentiellement diplomatiques, avec notamment l'obtention de la libération de Charles d'Orléans et d'alliances avec certains princes, notamment Jean V, duc de Bretagne, et Jean II, duc d'Alençon. Toutefois, le duc de Bourgogne n'eut jamais la place de

4 Ordonnance royale du 28 juillet 1406, cf. SCHNERB (B.), *Jean sans Peur, le prince meurtrier*, p. 181.

5 L'ordonnance du 28 avril 1407, modifiant la composition du Grand Conseil, en évince une grande partie des conseillers proches de Jean sans Peur, cf. *ibid.* p.217.

premier plan qu'avaient occupés ses deux prédécesseurs dans le gouvernement royal. Le fait d'avoir recueilli le futur Louis XI à sa cour pouvait laisser présager d'un réchauffement des relations avec la couronne après l'avènement de ce dernier. Il n'en fut rien. Toutefois, la France n'était pas le seul espace dans lequel le duc de Bourgogne, dont une partie des fiefs mouvaient de l'empire⁶, pouvait exercer son pouvoir. Les liens tissés avec les princes allemands, notamment les familles de Clèves et de Bavière, ont fait de Philippe le Bon une puissance non négligeable dans l'espace germanique. L'empereur lui proposa d'ailleurs d'ériger la Frise ou le Brabant en royaume en 1447⁷. Les négociations n'aboutirent cependant pas. Enfin, les affaires de la Chrétienté, et notamment la croisade⁸, retinrent l'attention du fils d'un croisé de Nicopolis. Cette idée, bien qu'elle n'eut pas réellement de suites concrètes, n'a jamais vraiment quitté Philippe le Bon. En effet, le duc a envoyé Ghillebert de Lannoy en reconnaissance en Égypte en 1421 et Bertrandon de la Broquière au Moyen-Orient en 1432. Il s'ensuivit des expéditions navales en Méditerranée en 1429 et de 1441 à 1445. Enfin, suite à la chute de Constantinople en 1453, les seigneurs bourguignons jurèrent solennellement la croisade le 17 février 1454 à Lille lors du banquet du Faisan. Il est indéniable que Philippe le Bon ait eu l'intention de participer personnellement à cette dernière croisade. En effet, il prit des dispositions organisant le gouvernement de ses principautés du nord en son absence. Mais, les pressions, notamment de la part de Louis XI, ajournèrent la croisade. La mort de Pie II en 1464 mit définitivement fin au projet. Philippe le Bon, ne devait jamais prendre part à la croisade.

Batailles, joutes, ambassades, tous les grands évènements de la vie

6 Il s'agit des duchés de Brabant, Limbourg, Luxembourg, et des comtés de Bourgogne, Hainaut, Hollande, Namur et Zélande. Au sujet des relations entre Philippe le Bon et l'empire, voir notamment SCHNERB (B.), *L'État Bourguignon*, p. 412-417 et LACAZE (Y.), " Philippe le Bon et l'Empire: bilan d'un règne ".

7 Voir BONENFANT (P.) et BONENFANT-FEYTMANS (A.-M.), " Le projet d'érection des Etats bourguignons en royaume en 1447 ".

8 A ce sujet, voir notamment: SCHERB, op. cit., p. 115-121 et p. 305-314 et

politique du moyen-âge impliquaient les hérauts d'armes. Ils durent avoir fort à faire sous le règne de Jean sans Peur et de Philippe le Bon. En effet, selon Littré le héraut est: "*Dans le moyen âge, [un] officier qui faisait diverses proclamations ou messages, et dont une des fonctions était de régler les fêtes de chevalerie et de tenir registre des noms et des blasons des chevaliers. Le héraut faisait les défis publics, les trêves et les traités de paix, et annonçait les tournois*". Cette définition, bien que laconique, résume cependant l'essentiel du rôle des hérauts et de tous les officiers d'armes.

Apparue vraisemblablement au douzième siècle⁹, la hérauderie¹⁰ est intimement liée au développement de l'héraldique dont elle tire son nom. J. R. Planché estime que l'office d'armes est né entre la deuxième et la troisième croisade¹¹. Cette datation semble confirmée par M. Adam-Even qui relève une mention tirée du *Chevalier à la charrette* de Chrétien de Troyes datant de la fin du douzième siècle¹². La hérauderie serait donc une institution née au début du bas moyen-âge.

Issus des rangs des jongleurs et ménestrels, les officiers d'armes se spécialisèrent dans les tournois à partir de la fin du douzième siècle¹³. Ils les

9 Les traités sur l'office d'armes en font remonter l'origine beaucoup plus tôt. Si des institutions similaires existaient dans l'antiquité, notamment le collège des féciaux ou le caduceator à Rome, rien n'indique qu'il y ait eu une réelle continuité. L'office d'armes et les institutions similaires antérieures sont donc bien distincts. L'attribution d'origines si anciennes à leur institution semble répondre au besoin des officiers d'armes de légitimer celle-ci au quinzième siècle où elle leur semble être en déclin.

10 Pour plus de clarté, ce barbarisme dérivé sera employé comme terme générique pour désigner l'ensemble des officiers d'armes, à cause de sa proximité avec *heraulder* qui désigne (notamment dans *Le débat des hérauts d'armes de France et d'Angleterre*) l'ensemble des actions liées à l'office d'armes. L'emploi du terme héraudie semble accréditer la thèse selon laquelle le mot héraut trouverait son origine dans *hiraudie*, l'origine germanique du terme héraut étant plus vraisemblable, *hiraudie* sera écarté.

11 PLANCHE (J. R.), *The pursuivant of arms or heraldry based upon facts*, p. 30.

12 ADAM EVEN (P.), "Les fonctions militaires des hérauts d'armes. Leur influence sur le développement de l'héraldique", p. 2. cf. CHRÉTIEN DE TROYES, *Le chevalier à la charrette*, éd. ROQUES, Paris, 1958, v. 5535-5992.

13 Adrian Ailes relève la présence de hérauts dans les tournois dès les années 1170, cf. AILES (A.), "The Knight, Heraldry and Armour: The Role of Recognition and the Origins of Heraldry", p. 1.

annonçaient, y menaient les chevaliers, les commentaient et en proclamaient les résultats. A l'origine¹⁴, ils n'étaient pas liés à un seigneur en particulier et menaient une vie d'errance, contribuant ainsi au renom de divers chevaliers. Ils relataient leurs faits d'armes partout où ils se rendaient. Ce rôle semble avoir eu une influence notable sur l'office. En effet, toute l'organisation du groupe est liée aux tournois. Tout d'abord la distinction des officiers selon leurs marches d'armes correspond aux divisions territoriales des groupes de chevaliers dans les tournois. Ensuite, la hiérarchie de l'office d'armes est également assujettie, du moins sur le plan symbolique, à la chevalerie et aux tournois. En effet, comme le rappelle Olivier de La Marche¹⁵, il faut sept ans à un poursuivant d'armes pour pouvoir devenir héraut¹⁶. Cette durée correspond au temps nécessaire à un écuyer pour devenir chevalier.

Ce rôle en matière de tournois fit d'eux des experts en blasons, ce qui leur permit d'avoir des fonctions militaires officialisées au début du quatorzième siècle comme le montre l'ordonnance prise par Philippe le Bel en 1306 sur le gage de Bataille. En effet, il n'y avait pas d'uniforme dans l'ost féodal, et les combattants ne se reconnaissaient que par les armoiries figurant sur les bannières, les pennons ou les écus. La connaissance des blasons acquise en fréquentant les tournois permettait aux officiers d'armes d'organiser l'armée en fonction des préséances, de reconnaître rapidement les protagonistes et de saisir le déroulement des batailles. Après le combat, ils identifiaient les morts et les prisonniers. Ceci les rendait fort précieux, notamment au treizième siècle où les armoiries se sont individualisées. Leur expertise héraldique leur permit de composer des roles d'armes dès le milieu de ce siècle¹⁷. Ainsi, ils se fixèrent

14 Et ce jusqu'au treizième siècle, cf. PASTOUREAU (M.), *Traité d'heraldique*, p. 61.

15 LA MARCHE (O. de), *Mémoires*, vol. IV p. 67. Le héraut Sicile quant à lui réduit cette période à quatre ans, *Parties inédites de l'oeuvre de Sicile*, p. 52 et 87

16 Toutefois, il ne semble pas qu'il y ait de lien entre l'emploi du terme roi d'armes et la chevalerie. Il était habituel à cette époque d'attribuer le titre de roi au chef d'un corps de métier.

17 M. Adam-Even attribue le role d'armes Bigot, composé en 1254, à un héraut de Charles d'Anjou, op. cit., p. 3

auprès de seigneurs en conservant certaines spécificités héritées de leur ancien statut d'errant, par exemple des fonctions de messageries et d'annonces facilitées par les immunités dont ils jouissaient (en particulier le droit de circuler librement partout où ils se rendaient). Ils acquièrent aussi de nouvelles compétences, notamment dans la définition des règles en matière d'héraldique.

Selon les contemporains, le quinzième siècle est une période de crise pour l'office d'armes. On observe, à l'époque, une conjonction de facteurs le remettant en cause. Le principal est sans doute le droit reconnu à tous les chefs de guerre de s'attacher les services d'un poursuivant. En effet, cette mesure a vraisemblablement entraîné une multiplication des poursuivants d'armes, parfois recrutés parmi des gens indignes de cet office selon leurs pairs, "*de vielz menestrels qui ne poient plus corner*" comme le dit le héraut Sicile¹⁸. Un autre facteur vint remettre en cause le rôle des officiers d'armes au milieu du quinzième siècle. Il s'agit de l'abandon des armoiries individuelles au profit d'une emblématique reposant sur la devise et le mot¹⁹. Le rôle héraldique des hérauts a dû s'en trouver affecté. D'autres raisons à ce déclin ont été avancées, par exemple, le passage de l'ost médiéval à une armée permanente soldée²⁰. En effet, à partir de 1445 en France les compagnies d'ordonnances se substituent aux contingents de vassaux se ralliant à la bannière de leur seigneur. Cette mesure a certainement rendu les hérauts moins nécessaires pendant la bataille. Toutefois, il ne s'agit que d'une des missions militaires des officiers d'armes. Leurs fonctions de messagers et de diplomates sur le théâtre des opérations n'ont pas pu réellement souffrir de cette modification. Enfin la désaffection pour les tournois a été mise en avant pour expliquer le déclin de l'office d'armes²¹. Ceci porte directement atteinte à sa fonction originelle, mais il est surprenant que les manuels des hérauts n'en fassent pas mention.

18 *Parties inédites de l'oeuvre de Sicile*, p. 41.

19 Cette nouvelle emblématique apparaît au milieu du quatorzième siècle.

20 Cette hypothèse est soutenue notamment par M. Adam-Even, op. cit.

21 Notamment par MM. Wagner et Keen.

Paradoxalement, cette période de déclin décriée par les hérauts du quinzième siècle semble, à nos yeux, être l'apogée de l'office d'armes, marquée par son organisation et sa redéfinition. En effet, il n'est qu'à prendre l'exemple des requêtes présentées aux princes présents au congrès d'Arras de 1435 pour comprendre que les hérauts représentaient un corps assez important et reconnu à cette époque. De plus, c'est à cet époque que ce sont constitués les collèges héraldiques (en France le 9 janvier 1407²², entre 1417 et 1484²³ en Angleterre et le 5 mars 1496 en Bourgogne). Enfin c'est au quinzième siècle que l'office d'armes devient un conservatoire de la noblesse dont il a codifié les usages²⁴.

Si il y a déclin de l'office d'armes, celui-ci semble davantage se situer au seizième siècle. Ceci est sans doute dû à une conjonction de facteurs dont le principal semble être, comme le montre M. Paravicini²⁵, le passage du système féodal à l'État moderne qui transfère toutes les dignités au monarque et retire à la noblesse son caractère militaire. Ce mouvement s'amplifiera au dix-septième et l'office d'armes perdra ses principales prérogatives. Leur rôle héraldique disparaîtra en 1615, date de la création du juge d'armes. En 1627, le collège héraldique perdit son indépendance et fut rattaché à la grande écurie royale après la suppression de la connétablie²⁶. Quelques temps plus tard, ce sont leurs fonctions militaires qui seront remises en cause: Louis XIII sera le dernier roi de France à s'entourer de hérauts pendant la guerre de Trente Ans. Enfin, leur rôle de maîtres de cérémonies leur sera retiré au profit de l'introducteur des ambassadeurs. Par la suite, l'office d'armes, réduit, semble-t-il, à un simple

22 cf. BOURASSIN (E.), “ La hérauderie au XVe siècle. Rois et hérauts d'armes ”, p. 108.

23 On observe trois étapes dans l'institutionnalisation de la hérauderie anglaise. En 1417, une ordonnance du duc de Lancastre leur donne des fonctions officielles en organisant les visitations. En 1420, les officiers royaux obtiennent le droit d'utiliser un sceau commun. Mais c'est Richard III qui en 1484 leur accorde le statut de corporation.

24 A la fin du quinzième siècles, les hérauts ont produit de nombreux écrits protocolaires, par exemple le *Traité de l'office d'armes et de la noblesse*, du Héraut Gilles (BN fr. 1280) daté des années 1470 cité par BEAUNE (C.) , “ Mourir noblement à la fin du Moyen-Age ”, p. 127.

25 PARAVICINI (W.), *Die ritterlich-höfische Kultur des Mittelalters*, p. 85.

26 cf. ADAM-EVEN (P.), op cit., p. 6. Du Roure de Paulin date ce rattachement à 1615 cf, *Les rois, hérauts et poursuivants d'armes*, p. 8.

élément de la pompe impériale et monarchique, subsistera en France jusqu'en 1830. Ainsi, des officiers d'armes participèrent à l'ouverture des États Généraux de 1789²⁷, aux funérailles de Louis XVIII et au sacre de Charles X en 1825. On les mentionne une dernière fois à la tête du cortège du *te deum* célébrant la prise d'Alger en juillet 1830²⁸.

27 cf. PARRY (C.), “ Les hérauts d'armes dans les relations internationales ”, p. 257.

28 cf. BOURASSIN (E.), op. cit. p. 111.

Historiographie

L'historiographie d'un sujet tel que l'office d'armes à la cour de Bourgogne sous Jean sans Peur et Philippe le Bon nécessite, outre les nombreux ouvrages traitant de ces deux princes et de l'État bourguignon en général, d'étudier trois axes en particulier²⁹. Le premier a trait aux ouvrages concernant directement l'office d'armes en lui-même. Le deuxième s'attache aux diverses missions des officiers d'armes. Le troisième axe concerne le cadre dans lequel ils évoluent, c'est-à-dire le système aulique.

Officiers et office d'armes

L'intérêt pour ce sujet est déjà très ancien, surtout si on considère que les officiers d'armes eux-mêmes ont été parmi les premiers à écrire sur leur profession³⁰. Les premières études datent du dix-septième siècle et s'intéressent plus particulièrement aux officiers. A titre d'exemple, on peut citer l'ouvrage de Marc Vulson de la Colombière³¹. Jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle, les études se contentent souvent de synthétiser les textes normatifs à l'usage des officiers d'armes et les ouvrages précédents. Ainsi, ils reproduisirent certains préjugés sur l'office d'armes³², notamment quant au manque de connaissance des

29 Les principales questions relatives à l'office d'armes dans l'Empire ont été développées dans PARAVICINI (W.), *Die ritterlich-höfische Kultur des Mittelalters*, p. 77-85. Les problématiques n'étant pas fondamentalement différentes entre la France et l'Empire, et l'État bourguignon s'étendant sur ces deux espaces, celles-ci sont tout à fait valides dans le cadre de la présente étude.

30 Cet aspect ne sera pas développé ici. En effet, il semble plus judicieux de considérer les traités des hérauts comme des sources, sauf dans le cas de certains travaux récents, notamment ceux d'Anthony Richard Wagner, roi d'armes de l'ordre de la Jarretière.

31 VULSON DE LA COLOMBIERE (M. de), *De l'office des roys d'armes, des hérauds et des poursuivans. De leur antiquité, de leurs privilèges, et des principales cérémonies où ils sont employez par les roys et par les princes.*

32 Préjugés presque aussi anciens que les officiers d'armes eux-mêmes. En effet, Baudouin de Condé se montrait déjà très critique à leur égard au milieu du treizième siècle, cf. *Dits*

héralds en matière d'héraldique ou de protocole³³, renforçant de ce fait l'image d'un office d'armes en perpétuel déclin. A la fin du dix-neuvième siècle, on observe un changement de méthode. En effet, outre les chroniques et les traités sur l'office d'armes, d'autres sources, notamment la comptabilité, ont été mobilisées. C'est le cas de: *Les rois, héralds et poursuivants d'armes*³⁴. L'utilisation de sources diversifiées a permis de dresser une liste des officiers d'armes de la cour de France et de leurs gratifications de 1137 à 1830. Mais l'intérêt de l'auteur ne se limite pas à la France. Il donne, en deuxième partie, un aperçu de l'office dans la plupart des cours d'Europe.

Le deuxième mouvement de l'historiographie s'attache plus particulièrement à un personnage ou une charge en particulier qu'à l'office en général. Ainsi, René de Belleval publie un article sur Jean Lefèvre de Saint-Rémy en 1867 qui veut accréditer la thèse selon laquelle les officiers d'armes étaient de noble extraction. Caix de Saint-Aymour s'intéresse quant à lui à la charge de roi d'armes de Corbie³⁵. Dans un premier temps, l'auteur se livre à une présentation générale de l'office d'armes. Il rappelle les attributions et les privilèges des rois d'armes. Il souligne leur origine noble en citant Vulson de la Colombière: “ *il y aurait de l'incompatibilité que des gentilshommes reconnussent un roturier pour juge de leur noblesse et de tous les différens qui pourroient survenir entr'eux, pour l'ancienneté et pour les prééminences de leurs races* ”³⁶. Il affirme d'ailleurs qu'aux treizième et quatorzième siècles, tous les rois d'armes de France appartenaient à des familles de chevaliers et que la plupart de ceux des grands féodaux étaient des gentilshommes. Quant à

et contes de Baudouin de Coné et se son fils Jean, t. 1, p. 153-173.

33 Ils s'appuient notamment sur FAUCHET, *Origine des chevaliers, armoiries et héraus*, 1606.

34 DU ROURE DE PAULIN (E. du FORNEL), *Les rois, héralds et poursuivants d'armes*, Paris, 1906.

35 CAIX DE SAINT-AYMOUR (A. de), “ Le roi d'armes du comté de Corbie ”.

36 Ibid., p. 200. A la lumière des travaux postérieurs, il appert que seule une infime partie des officiers d'armes étaient nobles, et ce uniquement à partir du quinzième siècle. Le seul exemple d'officier systématiquement anobli est le roi d'armes Montjoie.

l'ancienneté de l'office d'armes, Caix de Saint-Aymour mentionne Robert Dauphin comme premier roi d'armes sous Robert le Pieux³⁷. Dans la deuxième partie de l'article, il traite du déclin de l'office d'armes dont il rend responsable: “ *Le pouvoir royal, de plus en plus centralisateur, [qui] ne pouvait s'accommoder de l'existence de ces officiers placés sous l'autorité des princes et des seigneurs* ”³⁸. Ceci aurait entraîné une désaffection pour la hérauderie dont les membres n'auraient plus été capables de remplir leurs fonctions héraldiques, ce qui justifie la création du juge d'armes. La dernière partie de l'article s'attache plus spécifiquement au roi d'armes de Corbie, dont la première mention relevée date de 1347³⁹. Sa nomination était soumise à l'approbation des nobles et pairs du comté. L'étude des comptes de l'abbaye de Corbie ont permis de déterminer les émoluments dus à cet officier (du blé, du vin, du bois, du foin et de l'avoine en 1436, puis une pension annuelle de cinquante livres dès le seizième siècle), ainsi que ses attributions (essentiellement des messageries). Le dernier roi d'armes relevé a été nommé en 1675 en la personne d'Alexandre de Lestoille. Enfin, concernant plus directement l'aire de cette étude, il convient de citer le travail de Fortuné Koller⁴⁰ qui a réalisé une biographie de tous les officiers de la Toison d'or.

Plus récemment, c'est l'évolution de l'office d'armes qui a été étudiée, notamment par Anthony Richard Wagner dans *Heralds of England*⁴¹. Une des

37 Ibid., p. 196.

38 Ibid., p. 200. Toutefois, cette assertion est faite sans véritable analyse et semble plutôt devoir se comprendre par rapport au contexte politique de la fin du dix-neuvième siècle comme le laisse entendre le dernier paragraphe de l'article.

39 Il cite un don fait par Jean, duc de Bretagne, du 15 novembre 1347 reproduit dans GRENIER, *Collection de Picardie*, t. XXXIII, fol. 129.

40 KOLLER (F.), *Au service de la Toison d'or (les officiers)*.

41 L'œuvre de M. Wagner pour l'histoire de l'office d'armes ne peut se résumer à cette seule mention. Tout son travail mériterait une étude attentive. Toutefois, la situation en Angleterre et en France n'étant pas aisément comparable du fait de la différence du statut de la noblesse dans ces deux pays (*Heralds of England*, p. XXIII-XXIV), il semble plus judicieux de se limiter, en ce qui concerne l'office d'armes en général, aux travaux spécifiques à la France.

premières études en français en la matière est celle de Paul Adam-Even⁴². Il présente l'utilité militaire des connaissances en matière de blasons des hérauts comme la cause de leur fixation auprès des nobles à la fin du douzième siècle. Après un rappel de l'organisation des armées au début du quatorzième siècle, l'auteur expose les fonctions militaires des hérauts, notamment à partir des traités du héraut Sicile. Ensuite ce sont les privilèges des hérauts qui sont examinés. La troisième partie de l'article expose l'organisation professionnelle et territoriale de l'office d'armes. Enfin, M. Adam-Even analyse les transformations de l'armée pour prouver que les officiers d'armes n'y sont plus nécessaire, et ce dès le quatorzième siècle. Il y voit la raison principale du déclin de la hérauderie. En effet, la mise à jour des armoriaux à partir des montres d'armes semble être, si on considère l'héraldique comme la principale raison d'être de l'office d'armes⁴³, la raison de la présence des hérauts sur le champ de bataille. Il en veut pour preuve que les premières visitations héraldiques datent du quinzième siècle. Cette institution devait disparaître quelques décennies plus tard, lorsque qu'en 1452 Charles VII chargea ses baillis et sénéchaux de dresser la liste des nobles. Nombre des conclusions de cet article ont été depuis remises en cause notamment par M. Melville. Dans: “ Der Brief des Wappenkönigs Calabre. Sieben Auskünfte über Amt, Aufgaben, und Selbstverständnis spätmittelalterlicher Herolde ”⁴⁴, il étudie la constitution et l'institutionnalisation de l'office d'armes à partir d'une lettre du roi d'armes d'Anjou. L'analyse de cette lettre permet d'entrevoir le déclin de l'office dans une autre perspective. En effet, elle met en lumière les structures de la noblesse au bas moyen-âge ainsi que les

42 ADAM-EVEN (P.), op. cit.

43 Cette vision de l'office d'armes en tant qu'institution essentiellement héraldique semble à nuancer, surtout pour le quinzième siècle en Europe continentale. Les connaissances des hérauts en matière de blasons seraient plutôt une conséquence de leur rôle originel dans les tournois. Leur influence sur l'héraldique est indéniable comme le montre M. Pastoureau, mais l'attribution d'un rôle héraldique primordial semble résulter de l'imposition de structures postérieures, notamment celles du college of arms anglais, à la réalité du quinzième siècle.

44 MELVILLE (G.), “ Der Brief des Wappenkönigs Calabre. Sieben Auskünfte über Amt, Aufgaben, und Selbstverständnis spätmittelalterlicher Herolde (mit Edition des Textes) ”.

mutations qui s'y opèrent. “ Le roy d'armes des François, dit Montjoye. Quelques observations critiques à propos de sources traitant du chef des hérauts de France au XV^e siècle ”⁴⁵ a permis de clore de nombreux débats sur la primauté de Montjoie sur les officiers d'armes Français, sur la date de son apparition, ainsi que sur les visitations héraldique. Tout d'abord la charge de roi d'armes Montjoie ne serait apparue que sous Charles V, vers 1380. Ce personnage n'aurait pas été de suite le chef du collège héraldique français, il s'agit en fait du héraut personnel du roi. Ce n'est qu'en 1408 que la charge de Montjoie et celle de roi d'armes des Français (c'est-à-dire de la marche d'Ile de France) ont été fusionnées. Par la suite, les difficultés de la succession de Charles VII à la couronne de France induisent, du moins sur le plan de la hérauderie, une concurrence des institutions, c'est pourquoi l'office de roi d'armes des Français et celle de Montjoie furent de nouveau dissociées entre 1428 et 1451. Quant aux visitations, certaines sources indiquent que c'est le roi d'armes de Français qui les effectue dans toutes les marches d'armes en compagnie du roi d'armes correspondant. Selon d'autres sources, le roi d'armes des Français ne fait que centraliser et enregistrer les informations recueillies par les autres rois d'armes dans leurs marches, lors de la réunion du collège héraldique de France. Ce point n'a pas été éclairci. Toutefois, Gert Melville propose de dater les premières visitations au plus tôt à 1452⁴⁶. Enfin, le couronnement solennel de Montjoie, que certaines sources dataient de Louis VII, semble plus vraisemblablement avoir été écrit dans les années 1450 pour servir aux nominations futures. Il semble donc que le quinzième siècle ne soit pas vraiment la période de déclin de l'office d'armes comme la plupart des sources et les premiers travaux sur la question le laissent penser.

45 Idem, “ Le roy d'armes des François, dit Montjoye. Quelques observations critiques à propos de sources traitant du chef des hérauts de France au XV^e siècle ”.

46 Ce point en particulier vient à l'encontre des conclusions de M. Adam-Even. Gert Melville montre que les visitations sont concomitantes de la mission donnée aux baillis et sénéchaux. Rien n'indique qu'elles soient concurrentes. En effet, il est fort possible que les renseignements attendus ne soient pas les mêmes. Tandis que les baillis ne font que recenser les nobles Français, les hérauts doivent en compiler l'emblématique.

A l'heure actuelle, l'étude de l'office d'armes en tant que groupe se fait dans un cadre plus restreint, mais tout aussi nécessaire à sa compréhension: celui des cours princières. Ce tout dernier développement de l'historiographie n'a pas encore donné lieu à beaucoup de publications. A ce jour, le seul article est celui de Michael Jones qui s'intéresse à la cour de Bretagne⁴⁷. Il faut en outre citer deux travaux universitaires qui se sont plus spécifiquement penchés sur la cour de Bourgogne. Le premier, de M. Thuret⁴⁸, étudie la structure, les fonctions et les rémunérations de l'office d'armes à la cour de Philippe le Bon. Le second, de M. Simonneau⁴⁹, traite de la hérauderie sous le principat de Philippe le Beau. Outre les questions précédemment soulevées, il s'interroge sur les modifications subies par l'office d'armes au quinzième siècle et met en lumière les aspirations des premiers hérauts de l'ère moderne quant à leur office.

Ainsi, l'office d'armes dans ses membres et sa structure est désormais bien connu que ce soit sur un plan global ou dans les cours princières. Mais cela ne saurait suffire à saisir la hérauderie dans toute sa complexité. En effet, on ne peut appréhender une structure si on n'en considère pas ses fonctions et ses relations avec son environnement.

Les missions des officiers d'armes

Les missions des officiers d'armes sont très diverses et l'intérêt qu'on leur porte en tant qu'objet historique dans le cadre de ces missions spécifiques est relativement récent. C'est pourquoi l'étude d'un tel sujet nécessite de se pencher sur les nombreux ouvrages traitant plus généralement de l'héraldique, de l'armée, ou encore de la transmission des actes.

L'intérêt pour l'héraldique est assez ancien, et les ouvrages qui en traitent

47 JONES (M.), " Servir le duc. Remarques sur le rôle des hérauts à la cour de Bretagne à la fin du Moyen Age ".

48 THURET (S.), *Les officiers d'armes du duc de Bourgogne Philippe le Bon (1419-1467)*.

49 SIMONNEAU (H.), *Les hérauts d'armes au service de Philippe le Beau*.

ne manquent pas d'intégrer ceux qu'ils présentent comme les conservateurs des armoiries. C'est d'ailleurs l'aspect de l'office d'armes le mieux étudié à ce jour. Ainsi, dès 1660, Pierre Palliot leur consacre une entrée de *La vraye et parfaite science des armoiries*⁵⁰ qui se présente comme un dictionnaire des blasons et des termes héraldiques. Toutefois, l'auteur ne se contente pas de présenter les missions en lien avec les armoiries et résume les principales fonctions des hérauts avant de décrire en détail le baptême du roi d'armes Montjoie. Ce type d'approche a également été retenu par Charles Grandmaison⁵¹, bien que ce dernier se réfère à du Cange⁵². Plus récemment, de très nombreuses études consacrées à l'héraldique, font référence aux officiers d'armes. C'est notamment le cas du *Traité d'héraldique* de M. Pastoureau qui leur consacre un chapitre entier⁵³ où il s'intéresse plus particulièrement au rôle des hérauts dans l'évolution des armoiries. C'est aux quatorzième et quinzième siècles que cette influence se fait le plus sentir. En effet, pour faciliter l'identification des combattants, ils ont mis au point un code strict de composition héraldique limitant les couleurs, codifiant les brisures et la disposition des écus, et stylisant les figures. Ce nouveau langage héraldique se serait imposé grâce à la part active prise par les officiers d'armes dans la composition des armoriaux. Ainsi les hérauts seraient en partie responsable du passage à l'émblématique nouvelle reposant sur la devise car ils ont provoqué: “ *un certain dessèchement des armoiries, dans la composition desquelles toute liberté est [...] désormais bannie* ”⁵⁴.

Les liens entre les hérauts et l'armée est un sujet qui a retenu l'attention de nombreux chercheurs. En la matière, l'article de Paul Adam-Even⁵⁵ est

50 PALLIOT (P.), *La vraye et parfaite science des armoiries*, Paris, 1660, reprint 1979, p. 375-390.

51 GRANDMAISON (C.), *Dictionnaire héraldique*, Paris, 1861, article “ Roi d'armes ” p. 627-633.

52 Article heraldus dans DU CANGE, *Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ latinitatis*, 1678.

53 PASTOUREAU (M.), *Traité d'héraldique*, 2^e éd., Paris, 1993, chapitre III, p. 59-65

54 Ibid, p. 62.

55 ADAM-EVEN (P.), op. cit.

précurseur. A partir de quatre manuels à l'usage des officiers d'armes, il en détermine les fonctions militaires. Tout d'abord, lors de la montre d'armes, ils recueillent les armoiries et les cris des chevaliers pour rédiger des roles d'armes. Lorsque l'ost se met en marche, elle est précédée par les officiers d'armes. D'abord viennent les poursuivants, puis les hérauts, puis les rois d'armes et enfin Montjoie. Ils étaient parfois chargés d'offrir la bataille. Une fois le combat engagé, leur mission est de renseigner immédiatement quant au déroulement de la bataille grâce à leur connaissance des écus. Au camp, ils doivent rester à proximité de leurs maîtres et sont chargés de faire les annonces, ou si il y a lieu de rassembler l'armée. C'est à eux qu'incombe la tâche de faire les sommations aux forteresses et villes ennemies. Pendant les sièges et les trêves ils portaient les défis. Enfin, après les combats, ils dénombraient les morts, les prisonniers, puis participaient aux cérémonies d'adoubement ou de relèvement de bannière. D'autres articles ont traité des fonctions militaires des hérauts. On peut citer à titre d'exemple l'article de Davies: "The heralds in medieval warfare"⁵⁶ pour l'Angleterre ou encore celui de Françoise Autrand, concernant plus spécifiquement les dénombremets: "Le héraut, expert comptable de la guerre féodale"⁵⁷.

Outre les fonctions liées à l'héraldique, les officiers d'armes jouent un rôle important dans la transmission de différents messages écrits ou oraux. Si leur rôle de messenger n'a été qu'évoqué dans des ouvrages généraux, notamment l'*Histoire générale des postes françaises*⁵⁸ ou encore par Takemi Kanao⁵⁹, leur rôle de crieur est désormais mieux connu grâce à MM. Lett et Offenstadt⁶⁰. Leur

56 DAVIES (T. R.), "The heralds in medieval warfare", *Coat of arms*, n° 9, 1967, p. 245-260.

57 AUTRAND (F.), "Le héraut. Expert comptable de la guerre féodale".

58 VAILLE (E.), *Histoire générale des postes françaises*, t. I, *Des origines à la fin du Moyen Age*.

59 KANAOK (T.), *Le messenger à la cour de Bourgogne à la fin du Moyen Age*, thèse de doctorat, dir. HEERS (J.).

60 LETT (D. dir.), OFFENSTADT (N. dir.), *Haro! Noël! Oyé! Pratiques du cri au Moyen Age*, p. 23-25.

analyse des cris rythmant les tournois leur permet d'en déterminer l'importance pour la hérauderie. En effet, ils prouvent que la qualité du cri est un signe distinctif au sein de la profession, et qu'il peut même servir à marquer l'identité d'un héraut particulier. De plus, ils démontrent que les officiers d'armes tentent de se poser au quinzième siècle comme une des autorités légitimes du cri, à l'instar des crieurs publics. Cet ouvrage permet en outre de comprendre plus en profondeur les rapports entre le cri et le pouvoir, problématique qu'il est nécessaire de prendre en considération pour la compréhension de l'office d'armes⁶¹. L'étude du rôle de messenger du héraut d'armes ne saurait s'affranchir des travaux concernant la diplomatie. L'origine de l'envoi d'une ambassade est bien la nécessité de transmettre un message complexe au caractère mouvant. En effet, il s'agit d'un message qui se redéfinit en permanence et dont destinataire et expéditeur sont confondus jusqu'à l'obtention d'un consensus entre les deux parties. Cet aspect de l'office d'armes a semble-t-il très peu été étudié. On ne relève que la thèse de M. Römheld⁶², une communication inédite dans le cadre du séminaire sur les hérauts bourguignons de l'Institut Historique Allemand de Paris⁶³ et un article de Christophe Parry⁶⁴ qui étudie les officiers d'armes dans les relations internationales à l'époque moderne. Les relations internationales y sont considérées de manière extrêmement large, ce qui amène l'auteur à prendre en considération autant les déclarations de guerre que les proclamations de paix ou encore les différentes cérémonies princières. Ce spectre large permet de suivre les officiers d'armes en France jusqu'à sa disparition complète. Enfin, les écrits qu'ont laissés des officiers d'armes comme Toison d'or, Berry ou Chandos, ainsi que l'utilisation des témoignages des hérauts comme dans des chroniques

61 Ce point est plus spécifiquement développé dans “ L'élaboration, la publication et la diffusion de l'information à la fin du Moyen Âge (Bourgogne ducale et France royale) ” par Thierry Dutour, p. 140-155.

62 RÖMHELD (L.), *Die diplomatischen Funktionen der Herolde im späten Mittelalter*. Il n'a malheureusement pas été possible de la consulter.

63 SPITZBARTH (A.-B.), “ Les hérauts diplomates à la cour de Bourgogne sous Philippe le Bon ” communication du 17 février 2004.

64 PARRY (C.), “ Les hérauts d'armes dans les relations internationales ”.

mettent en lumière le dernier aspect de leur rôle de messenger. Cette fonction est légitime à la fin du quatorzième siècle à en croire Jean Froissart: “ *Afin que les grans mervelles et li biau fait d'armes [...] soient notablement registrés [...] selonch la vraie information que je ay eu [...] par auquuns rois d'armes nommés hiraux et lors marescaux qui par droit son et doivent estre juste inquisiteur et rapporteur de tels besongnes* ”⁶⁵. Cet aspect a notamment été étudié par Maurice Keen⁶⁶. C'est à la charnière des douzième et treizième siècles, au moment où la prose prend le pas sur la rime, que les hérauts s'affirment en tant que témoins utiles dans l'écriture de l'histoire⁶⁷. En effet, ce changement de style d'écriture en modifiant les rythmes de la narration, aurait fait passer les faits individuels au premier plan. Les hérauts dont le rôle étant de garder la mémoire des faits d'armes des chevaliers se seraient donc révélés parfaitement en phase avec l'évolution de la littérature. Maurice Keen distingue l'influence de la hérauderie sur les chroniques par les références croissantes à la mythologie et aux vertus chevaleresques dès le début du quatorzième siècle.

Ainsi, il appert que l'ensemble des missions des officiers d'armes se rapportent à la noblesse et au système aulique. C'est pourquoi il est nécessaire de se pencher sur les ouvrages traitant de ces sujets.

La noblesse: raison d'être de l'office d'armes

C'est dans son lien avec la noblesse que l'office d'armes prend tout son sens. Les hérauts sont un: “ excellent aperçu de la mentalité et de la conscience

65 FROISSART, *Oeuvres*, éd. Kervyn de Lettenhove, t. II, p. 11.

66 KEEN (M.), “ Chivalry, heralds and history ”.

67 Ils remplacent les ménestrels dans cette tâche. Il est à cet égard significatif que les premières traces de l'animosité de ces derniers à l'égard des hérauts soient relevés à peu près à cette époque (cf. supra note 29).

de la société aristocratique du bas Moyen Age ” selon M. Melville⁶⁸. Dans cet article, le rôle du héraut en tant que promoteur et conservateur de la noblesse est parfaitement mis en lumière. La promotion des valeurs de la noblesse est le rôle originel de l'office d'armes. Par exemple, dès le début du treizième siècle, Guillaume de Dole se faisait accompagner aux tournois par de nombreux hérauts qui criaient ses qualités. Ce rôle s'est amplifié pour devenir deux siècles plus tard, du moins dans l'esprit des officiers d'armes, un quasi-sacerdoce. En effet, ils jouent, selon un héraut d'Anjou, le rôle d'apôtres, chargés de délivrer et répandre la bonne parole chevaleresque: “ *car comme les XII appoustres fut le commencement de nostre dite tres sainte foy par tout exaulcee, aussi par les XII preudommes [c'est-à-dire les hérauts] honneur et vaillance des armes estoit accrue et maintenue apres pour aultre espesse de temps* ”⁶⁹. L'analogie avec la religion ne s'arrête pas là. Maurice Keen va jusqu'à qualifier l'office d'armes de “ *priesthood* ”⁷⁰ de l'ordre militaire, dont la cote d'armes (ou le tabard) serait l'habit sacerdotal. L'analogie, contestable sur certains points⁷¹, est tout de même intéressante, car de simples prêcheurs de l'idéal nobiliaire, les hérauts en devinrent les inquisiteurs. En effet, l'institutionnalisation de l'office d'armes et l'évolution de la littérature ont fait d'eux les témoins légitimes des événements impliquant la chevalerie. Ils ont pu ainsi jouer leur rôle de promoteur de la noblesse en influençant les auteurs des chroniques⁷², et plus directement en rédigeant les leurs. Ceci s'est traduit concrètement par des éloges de certains nobles et de leurs hauts faits, dont un des exemples célèbre est la *Vie du Prince Noir*, par le héraut Chandos. Par la suite, la hérauderie obtint des pouvoirs réels grâce au contrôle des armoiries. On observe donc une légitimation croissante qui aboutit à faire des hérauts les juges des vertus nobles parmi la noblesse en se

68 MELVILLE (G.), “ Hérauts et héros ”, p. 81.

69 Bodleian Library, Rawlinson MS. C. 399, fol. 79 r°, cité par MELVILLE, op. cit., p. 84.

70 KEEN (M.), *Chivalry*, p. 184.

71 Notamment dans la mesure où les tabards sont aux armes des seigneurs. Le vêtement semble plutôt être un dispositif d'identification à l'autorité, au même titre que le nom d'office.

72 cf. supra note 65.

fondant sur les valeurs chevaleresque. En effet, M. Melville⁷³ à la lumière des statuts des ordres de chevalerie montre que la compilation des hauts faits des chevaliers s'est accompagné d'une surveillance de leurs comportements. La mise en place des visitations héraldiques en serait l'extension, les officiers d'armes ne surveillant plus seulement certains nobles, mais tous les nobles au sein d'une circonscription assez restreinte pour permettre aux hérauts de connaître facilement tous les évènements touchant la noblesse. L'ordonnance du duc de Lancastre en est un exemple particulièrement marquant. En effet, elle préconise que: “ *les faitz des nobles [...] soient veritablement et indifferemment registrez, sans faveur, aucune parcialitee ou plaisir* ”⁷⁴. Ainsi, il appert que, dès l'origine, l'office d'armes a eu un rôle de promotion des valeurs chevaleresques de la noblesse. Par la suite, cette fonction s'est renforcée jusqu'à faire, en théorie, des hérauts les juges des faits de la noblesse. Mais qu'en est-il en pratique? Quel est le rôle des hérauts au sein des cours?

“ A partir de 1300, l'apparition [...] des hérauts est un indicateur typique de la culture chevaleresque des cours ” comme le rappelle M. Paravicini⁷⁵. Ceci est particulièrement sensible dans le cadre des différentes cérémonies nobiliaires qui s'y déroulent. Cet aspect a fait l'objet d'études poussées. A titre d'exemple, on peut citer l'ouvrage de Bernard Guenée et Françoise Lehoux sur les entrées royales françaises⁷⁶, celui de Jacques Heers sur les fêtes⁷⁷, ou encore celui d'Agathe Lafortune-Martel dans une optique plus burgondo-médiane⁷⁸. Ces ouvrages ont montré la signification sous-jacente des fêtes nobles, notamment pour la justification et la propagande de la noblesse. Les officiers d'armes sont

73 MELVILLE, op cit.

74 Ordonnance de 1417, citée par MELVILLE, op. cit., p. 92.

75 PARAVICINI (W.), *Die ritterlich-höfische Kultur des Mittelalters*, p. 6.

76 GUENEE (B.) et LEHOUX (F.), *Les entrées royales françaises de 1328 à 1515*.

77 HEERS (J.), *Fêtes, jeux et joutes dans les sociétés d'Occident à la fin du Moyen Age*.

78 LAFORTUNE-MARTEL (A.), *Fête noble en Bourgogne au XVème siècle. Le banquet du Faisan (1454): aspects politiques, sociaux et culturels*.

donc des éléments de la propagande nobiliaire au sein d'un dispositif de promotion de la noblesse. Si on connaît désormais en détail les fonctions qu'y occupent les hérauts, leur rôle, c'est-à-dire les raisons spécifiques de leur participation, ne semble pas avoir été analysées en tant que tel. L'article récent de J. A. Goodall⁷⁹, semble avoir voulu répondre à ce manque. Mais la hérauderie n'y a pas été traitée de manière spécifique, c'est surtout le choix d'armoiries et plus généralement l'utilisation des dispositifs héraldiques qui a été étudiée. Toutefois, ces recherches permettent de mettre en lumière des éléments importants pour la compréhension du rôle de l'office d'armes dans le système aulique. Présenter en détails chacune des missions de la hérauderie au sein des cours entraînerait des redondances. C'est pourquoi il paraît plus judicieux de se limiter à un exemple particulièrement éclairant. Il s'agit des obsèques dont les hérauts ont laissé de nombreuses relations⁸⁰. Cet aspect du cérémonial de cours a été étudié notamment par Colette Beaune⁸¹ et par Murielle Gaude-Ferragu⁸². La hérauderie est présente tout au long des cérémonies funèbres, mais c'est au moment de l'offrande que leur rôle est le plus significatif. Avant les obsèques proprement dites, ils veillent la dépouille. Lors de la procession, ils sont placés à la fin du premier tiers du cortège, juste après les clercs. Ils précèdent ainsi les pièces d'honneur du défunt (pennons, étendards, armement de guerre et de tournois et surtout les écussons de ses ascendants), c'est-à-dire qu'ils introduisent les insignes de sa noblesse. On retrouve ensuite un héraut derrière la famille du disparu la séparant de la fin du cortège composé de la noblesse locale. Une fois à l'église les officiers d'armes interviennent surtout au moment de l'offrande. Dans le cas des obsèques nobiliaires, ce sont les pièces d'honneur qui sont distribuées. Le héraut prend ces pièces sur un râtelier, il s'incline devant les deuilants puis

79 GOODALL (J. A.), "Some aspects of heraldry and the role of heralds in relation to ceremonies of the late medieval and early Tudor court".

80 Par exemple, celles de Pierre de Luxembourg comte de Saint-Pol par le héraut Gilles.

81 BEAUNE (C.), op. cit.

82 GAUDE-FERRAGU (M.), *D'or et de cendres. La mort et les funérailles des princes dans le royaume de France au bas Moyen Âge*, sur les fonction des hérauts, p. 186-193.

devant la représentation du corps avant de donner la pièce à qui fera l'offrande. En quelque sorte, il redistribue la noblesse du défunt à qui fera largesse, c'est-à-dire à quelqu'un qui fera montre d'une vertu chevaleresque. De plus, la première pièce distribuée est l'écu qui va automatiquement à l'héritier. Ainsi, en plus de transmettre une part de la noblesse, il semble jouer un rôle symbolique dans la succession. En effet, c'est lui qui transmet le symbole de la légitimité du pouvoir incarné par les armoiries représentées sur l'écu. On peut s'interroger sur la signification de ce rituel précis à la lumière du rôle de témoin et d'inquisiteur développé plus haut. En effet, il peut s'agir d'une forme de légitimation de la succession par quelqu'un qui est le témoin et l'inquisiteur de la noblesse.

Il convient peut-être de nuancer l'importance des officiers d'armes dans l'organisation du cérémonial de cours au quinzième siècle, notamment à la cour de Bourgogne. En effet, Olivier de la Marche attribue ce rôle aux maîtres d'hôtel, dans l' *Estat de la maison du duc Charles de Bourgoingne*. D'autres personnes interviennent dans l'organisation des réjouissances à la cour tel Michault Taillevent, valet de chambre et joueur de farces⁸³. Les hérauts ne semblent pas au fait du cérémonial au quinzième siècle, comme l'atteste une lettre attribuée à Olivier de La Marche et destinée à Gilles Gobet, roi d'armes de la Toison d'or, pour l'organisation des obsèques d'Adolphe de Clèves en 1492.

83 DESCHAUX (R.), *Un poète bourguignon au XVe siècle: Michault Taillevent*, p. 22-37, cité par SOMMÉ (M.), “ Que représente un gage journalier de 3 sous? ”, p. 301.

Typologie et catalogue des sources

Une masse documentaire considérable nous est parvenue des principats de Jean sans Peur et de Philippe le Bon, que ce soient des sources comptables ou normatives. Dans la mesure où il a semblé plus pertinent de considérer la hérauderie à la cour de Bourgogne sous tous les aspects possibles, qu'il s'agisse des officiers ducaux ou extérieurs, les sources comptables ont semblé les plus appropriées. En effet, elles permettent d'avoir un aperçu objectif et complet des fonctions des officiers d'armes à la cour.

Les sources comptables:

La recette générale de toutes les finances:

La recette générale de toutes les finances, tenue par la chambre des comptes de Lille depuis sa création par Philippe le Hardi en 1386, permet une étude de l'office d'armes sur la majeure partie de la période considérée. En effet, cette institution supervise toutes les recettes générales et particulières des possessions bourguignonnes. Les comptes de la recette générale de toutes les finances sont essentiellement rédigés en monnaie de comptes, surtout en livre de Flandre, en franc ou en livres tournois. Ils se présentent sous forme de volumes comprenant tout d'abord les recettes regroupées par origine géographique. L'ordre change d'un compte à l'autre, mais on retrouve au fur et à mesure de l'expansion territoriale bourguignonne la recette des duchés et comtés de Bourgogne; la recette du comté de Flandre, qui se subdivise entre le receveur général de Flandre, d'Artois, le receveur de Lens et le prévôt de la ville de

Valenciennes; la recette des pays de Hollande et Zélande et enfin les dons faits au duc. Les dépenses, quant à elles, occupent beaucoup plus de place que les recettes. Elles se subdivisent en chapitres dont le titre se modifie sensiblement et dont l'ordre peut varier⁸⁴. En général, on retrouve les deniers payés aux officiers qui en doivent compter; les autres deniers; les gages et pensions; les ambassades, voyages et messageries (qui apparaissent parfois dans des chapitres distincts: "ambassades, voyages et grosses messageries" et "voitures et menues messageries"); les deniers payés aux secrétaires; les deniers payés en l'acquit du duc; les dons et récompenses; les achats de chevaux; les achats de draps; les offrandes et aumônes; les achats de bijoux et de vaisselle; les frais et pertes de monnaie et enfin les paiements de gendarmes.

Toutefois, on observe une évolution dans la tenue des registres de la recette générale au long de la période considérée. Sous Jean sans Peur, les chapitres sont beaucoup moins nombreux que sous Philippe le Bon, et parfois certains paiements ne correspondent pas à l'intitulé du chapitre dans lequel ils sont enregistrés. De plus, il semble que la recette générale soit moins spécialisée à cette époque. En effet, si 11% des paiements fait aux officiers d'armes sont au chapitre des "dépenses communes" sous Jean sans Peur, ceux-ci ne représentent que 0,2% pour le règne de son successeur.

La conservation des volumes diffère elle aussi suivant les périodes. En effet, les registres des années 1415 à 1419 ont disparu. Bien qu'il ne s'agisse que de quatre ans, cela représente cependant un quart du règne de Jean sans Peur. Les registres existants se trouvent en majorité aux Archives Départementales de la Côte d'or entre les cotes B 1538 et B 1603, à l'exception du quatrième compte de Jean Chousat, de deux comptes de Robert de Bailleux et d'un compte de Pierre Macé qui sont aux Archives Départementales du Nord. Quant au règne de Philippe le Bon, seuls quatre registres ont disparu, correspondant aux années

84 De nets changements sont observables à chaque fois qu'un nouveau receveur général est nommé.

1429, 1430, 1456 et à la période allant du 1^{er} octobre 1459 au 30 septembre 1460. Les registres existant se trouvent dans leur majorité aux Archives Départementales du Nord entre les cotes B 1920 et B 2061, à l'exception notable du compte tenu du 1^{er} janvier au 31 décembre 1427 conservé à la bibliothèque de Courtrai⁸⁵ et du compte tenu du 1^{er} janvier au 31 décembre 1452 conservé aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles⁸⁶.

La liste qui suit récapitule les comptes consultés, et mentionne le lieu de conservation, la cote du registre, ainsi que le nom du receveur, le nombre ordinal du compte de celui-ci et la période qu'il couvre.

<p style="text-align: center;"><u>Comptes de Jean Chousat:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ <i>ACO B 1538</i>: troisième compte, du 1^{er} octobre 1403 au 16 juin 1404. ◆ <i>ADN B 1878</i>: quatrième compte, du 5 novembre 1405 au 19 novembre 1406. 	<p>1^{er} février 1410 au 31 janvier 1411.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ <i>ACO B 1562</i>: troisième compte, du 1^{er} février au 17 avril 1411.
<p style="text-align: center;"><u>Comptes de Jean de Pressy:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ <i>ACO B 1547</i>: premier compte, du 22 novembre 1406 au 21 novembre 1407. ◆ <i>ACO B 1554</i>: deuxième compte, du 22 novembre 1407 au 21 novembre 1408. ◆ <i>ACO B 1556</i>: troisième compte, du 22 novembre 1408 au 31 janvier 1409. 	<p style="text-align: center;"><u>Comptes de Robert de Bailleux:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ <i>ADN B 1894</i>: premier compte, du 17 avril 1411 au 30 avril 1412. ◆ <i>ADN B 1897</i>: deuxième compte, du 1^{er} mai au 15 octobre 1412.
<p style="text-align: center;"><u>Comptes de Jean de Noident:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ <i>ACO B 1558</i>: premier compte, du 1^{er} février 1409 au 31 janvier 1410. ◆ <i>ACO B 1560</i>: deuxième compte, du 	<p style="text-align: center;"><u>Comptes de Joceran Frépier:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ <i>ACO B 1572</i>: du 16 octobre 1412 au 3 février 1413. ◆ <i>ACO B 1573</i>: du 16 octobre 1412 au 21 février 1413 ◆ <i>ACO B 1576</i>: quatrième compte de Jean de Noident, du 21 février 1413 au 31 décembre 1414. ◆ <i>ADN B 1903</i>: compte de Pierre Macé, du 19 mars 1414 au 18 avril

85 G. V. 322, XVI, neuvième compte de Guy Guilbaut.

86 Comptes, 1921, septième compte de Guillaume de Poupet.

1415.

Comptes de Jean de Noident:

- ◆ *ACO B 1601*: septième compte, du 1^{er} janvier au 30 juin 1419.
- ◆ *ACO B 1603*: huitième compte, du 1^{er} juillet au 10 novembre 1419.

Comptes de Guy Guilbaut:

- ◆ *ADN B 1920*: premier compte, du 3 octobre 1419 au 2 octobre 1420.
- ◆ *ADN B 1923*: deuxième compte, du 3 octobre 1420 au 2 octobre 1421.
- ◆ *ADN B 1925*: troisième compte, du 3 octobre 1421 au 2 octobre 1422.
- ◆ *ADN B 1927*: quatrième compte, du 3 octobre 1422 au 2 octobre 1423.
- ◆ *ADN B 1929*: cinquième compte, du 3 octobre 1423 au 2 octobre 1424.
- ◆ *ADN B 1931*: sixième compte, du 3 octobre 1424 au 2 octobre 1425.
- ◆ *ADN B 1933*: septième compte, du 3 octobre 1425 au 2 octobre 1426.
- ◆ *ADN B 1935*: huitième compte, du 3 octobre 1426 au 2 octobre 1427.
- ◆ *BCOG.V.322,XVI*: neuvième compte, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1427.
- ◆ *ADN B 1938*: dixième compte, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1428.

Comptes de Jean Abonnel:

- ◆ *ADN B 1942*: troisième compte, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1431.
- ◆ *ADN B 1945*: quatrième compte, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1432.
- ◆ *ADN B 1948*: cinquième compte, du

1^{er} janvier au 31 décembre 1433.

- ◆ *ADN B 1951*: sixième compte, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1434.
- ◆ *ADN B 1954*: septième compte, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1435.
- ◆ *ADN B 1957*: huitième compte, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1436.

Comptes de Jean de Visen:

- ◆ *ADN B 1961*: premier compte, du 1^{er} au 31 décembre 1437.
- ◆ *ADN B 1963*: deuxième compte, du 1^{er} au 31 décembre 1438.
- ◆ *ADN B 1966*: troisième compte, du 1^{er} au 31 décembre 1439.
- ◆ *ADN B 1969*: quatrième compte, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1440.

Comptes de Pierre Bladelin:

- ◆ *ADN B 1972*: premier compte, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1441.
- ◆ *ADN B 1975*: deuxième compte, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1442.
- ◆ *ADN B 1978*: troisième compte, du 1^{er} janvier 1443 au 31 mars 1444.

Comptes de Martin Cornille:

- ◆ *ADN B 1982*: premier compte, du 1^{er} avril 1444 au 31 mars 1445.
- ◆ *ADN B 1988*: deuxième compte, du 1^{er} avril 1445 au 31 mars 1446.
- ◆ *ADN B 1991*: troisième compte, du 1^{er} avril 1446 au 31 mars 1447.
- ◆ *ADN B 1994*: quatrième compte, du 1^{er} avril au 11 octobre 1447.

Comptes de Guillaume de Poupet:

- ◆ *ADN B 1996*: premier compte, du 12

- octobre au 31 décembre 1447.
- ◆ *ADN B 1998*: deuxième compte, du 1^{er} janvier au 30 juin 1448.
 - ◆ *ADN B 2000*: troisième compte, du 1^{er} juillet au 31 décembre 1448.
 - ◆ *ADN B 2002*: quatrième compte, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1449.
 - ◆ *ADN B 2004*: cinquième compte, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1450.
 - ◆ *ADN B 2008*: sixième compte, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1451.
 - ◆ *AGR CC 1921*: septième compte, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1452.
 - ◆ *ADN B 2012*: huitième compte, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1453.
 - ◆ *ADN B 2017*: neuvième compte, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1454.
 - ◆ *ADN B 2020*: dixième compte, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1455.
- Comptes de Guiot du Champ:
- ◆ *ADN B 2026*: premier compte, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1457.
 - ◆ *ADN B 2030*: deuxième compte, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1458.
- ◆ *ADN B 2034*: troisième compte, du 1^{er} janvier au 30 septembre 1459.
- Comptes de Robert de la Bouverie:
- ◆ *ADN B 2040*: deuxième compte, du 1^{er} octobre 1460 au 30 septembre 1461.
 - ◆ *ADN B 2045*: troisième compte, du 1^{er} octobre 1461 au 30 septembre 1462.
 - ◆ *ADN B 2048*: quatrième compte, du 1^{er} octobre 1462 au 30 septembre 1463.
 - ◆ *ADN B 2051*: cinquième compte, du 1^{er} octobre 1463 au 30 septembre 1464.
- Comptes de Guilbert de Ruple:
- ◆ *ADN B 2054*: premier compte, du 1^{er} octobre 1464 au 30 septembre 1465.
 - ◆ *ADN B 2058*: deuxième compte, du 1^{er} octobre 1465 au 30 septembre 1466.
 - ◆ *ADN B 2061*: troisième compte, du 1^{er} octobre 1466 au 15 juin 1467.

La recette générale de toutes les finances s'avère être la source comptable la plus riche en renseignements sur l'office d'armes à la cour de Bourgogne. Toutefois, si elle centralise toutes les recettes de l'État Bourguignon, elle n'a pas pour vocation d'en regrouper toutes les dépenses. C'est pourquoi il a semblé nécessaire de consulter aussi les recettes régionales.

Les recettes régionales:

Il s'agit essentiellement, pour la période considérée de la recette générale des duchés et comtés de Bourgogne, et de celles des comtés de Flandre et d'Artois. Le temps imparti à cette étude n'a pas permis un dépouillement aussi systématique de ces sources que celui de la recette générale de toutes les finances. Elles ont surtout été mobilisées pour combler les lacunes des comptes généraux. En outre, elles semblent beaucoup moins riches. En effet, si on compte en moyenne 8 mentions d'officier d'armes dans la recette générale sous Jean sans Peur, cette proportion est de 2,5 dans les comptes des recettes régionales consultées⁸⁷. L'intérêt de cette source est de présenter, semble-t-il, des missions d'un autre type que celles de la recette générale⁸⁸. En effet, on trouve beaucoup plus d'informations concernant les missions d'apparat, notamment les banquets et les joutes qui sont documentés de manière précise⁸⁹.

Les comptes de la recette générale des duchés et comtés de Bourgogne sont conservés aux Archives Départementales de la Côte d'or à Dijon entre les cotes B 1559 et B 1761⁹⁰. Si pour le règne de Philippe le Bon, la série est complète jusqu'à l'abolition de cette recette en 1468, elle est lacunaire pour le règne de Jean sans Peur. En effet, on ne relève que quatre registres couvrant les périodes 1409-1412 et 1415-1417. Cette recette permet néanmoins de connaître plus précisément l'action des officiers d'armes tout au long des principats de Jean sans Peur et Philippe le Bon dans la mesure où 84% des comptes subsistent. La liste suivante récapitule le nom du receveur général, la cote du compte et la période qu'il couvre.

♦ <i>B 1559</i> : Compte de Regnaut de Thoisy	1409-1410.	♦ <i>B 1563</i> : Compte de Jean Moreau, 1411.
--	------------	---

87 Ces comptes sont ceux dont la cote est précédée d'un astérisque dans les deux listes suivantes.

88 Il est cependant impossible d'être catégorique à ce propos dans la mesure où les recettes régionales n'ont pas été entièrement dépouillées.

89 La fiche 2326 (ADN B 4089, fol. 180 r^o) en l'exemple le plus significatif.

90 Cette série comporte plusieurs copies de comptes qui n'ont pas été mentionnées ici.

◆ <i>B 1569</i> : troisième compte de Regnaut de Thoisy, 1411-1412.	◆ <i>B 1649</i> : 1431-1432.	◆ <i>B 1725</i> : 1452-1453.
◆ <i>B 1588</i> : compte de Jean Fraignot, 1415-1417.	◆ <i>B 1651</i> : 1432-1433.	◆ <i>B 1728</i> : 1453-1454.
◆ <i>B 1603</i> : compte de Jean de Noident, 1419.	◆ <i>B 1653</i> : 1433-1434.	◆ <i>B 1729</i> : 1454-1455.
	◆ <i>B 1655</i> : 1434-1435.	◆ <i>B 1734</i> : 1455-1456.
	◆ <i>B 1659</i> : 1435-1436.	◆ <i>B 1737</i> : 1456-1457.
	◆ <i>B 1663</i> : 1436-1437.	
	◆ <i>B 1665</i> : 1437-1438.	<u>Comptes de Huguenin de Faletans:</u>
	<u>Comptes de Louis de Visen:</u>	◆ <i>B 1739</i> : 1457-1458.
<u>Comptes de Jean Fraignot:</u>	◆ <i>B 1669</i> : 1438-1439.	◆ <i>B 1742</i> : 1458-1459.
	◆ <i>B 1673</i> : 1439-1440.	◆ <i>B 1747</i> : 1460-1461.
◆ <i>B 1606</i> : 1419-1420.		◆ <i>B 1750</i> : 1461-1462.
◆ <i>B 1611</i> : 1420-1421.	<u>Comptes de Jean de Visen:</u>	◆ <i>B 1751</i> : 1462-1463.
◆ <i>B 1623</i> : 1422-1423.	◆ <i>B 1677</i> : 1440-1441.	◆ <i>B 1755</i> : 1463-1464.
◆ <i>B 1625</i> : 1423-1424.	◆ <i>B 1680</i> : 1441-1442.	◆ <i>B 1754</i> : compte de Jean le Carbonnier, 1464-1465.
◆ <i>B 1628</i> : 1424-1425.	◆ <i>B 1684</i> : 1442-1443.	◆ <i>B 1757</i> : compte de Pierre le Carbonnier, 1465-1466.
◆ <i>B 1631</i> : 1425-1426.	◆ <i>B 1689</i> : 1443-1444.	
	◆ <i>B 1693</i> : 1444-1445.	<u>Comptes de Jean Druet:</u>
<u>Comptes de Mathieu Regnault:</u>	◆ <i>B 1695</i> : 1445-1446.	◆ <i>B 1760</i> : 1466-1467.
	◆ <i>B 1699</i> : 1446-1447.	◆ <i>B 1761</i> : 1467.
◆ <i>B 1635</i> : 1426-1427.	◆ <i>B 1705</i> : 1447-1448.	
◆ <i>B 1639</i> : 1427-1428.	◆ <i>B 1712</i> : 1448-1449.	
◆ <i>B 1643</i> : 1428-1429.	◆ <i>B 1714</i> : 1449-1450.	
◆ <i>B 1645</i> : 1429-1430.	◆ <i>B 1720</i> : 1450-1451.	
◆ <i>B 1647</i> : 1430-1431.	◆ <i>B 1721</i> : 1451-1452.	

La recette générale des comtés de Flandre et d'Artois, quant à elle, est conservée aux Archives Départementales du Nord à Lille entre les cotes B 4086 et B 4111. Cette série est beaucoup moins complète que la précédente. En effet, il manque les registres couvrant les périodes de 1404 à juin 1411, de juin 1412 à juin 1415, de février 1420 à septembre 1422, de 1428 à 1431, de 1433 à 1439, 1442, de 1444 à 1450, de 1454 à 1456, d'août 1462 au début de 1464 et 1466. Cela représente environ trente-trois ans, soit la moitié de la période considérée. Suit une liste récapitulant le nom du receveur général, le numéro de compte

effectué sous sa direction, puis l'exercice couvert par ce compte.

- ◆ *B 4086*: quatrième compte de Godefroy le Sauvage, du 24 juin 1411 au 24 juin 1412.
- Comptes de Jean Utenhove:
- ◆ **B 4088*: troisième compte, du 24 juin 1415 au 24 juin 1416.
 - ◆ **B 4089*: quatrième compte, du 25 juin au 26 novembre 1416.
- Comptes de Barthélémy le Vooght:
- ◆ **B 4090*: premier compte, du 27 novembre 1416 au 24 juin 1418.
 - ◆ *B 4091*: deuxième compte du 24 juin 1418 au 6 février 1420.
- Comptes de Gautier Poulain:
- ◆ *B 4092*: premier compte, du 15 septembre au 31 décembre 1422.
 - ◆ *B 4093*: deuxième compte, 1423.
 - ◆ *B 4094*: troisième compte, 1424.
 - ◆ *B 4095*: quatrième compte, 1425-
- 1426.
 - ◆ *B 4096*: cinquième compte, 1427.
 - ◆ *B 4097*: neuvième compte, 1432.
 - ◆ *B 4098*: douzième compte, 1440-1441.
 - ◆ *B 4099*: quatorzième compte, 1443.
- Comptes de Laurent Le Maeck:
- ◆ *B 4101*: quatrième compte, 1450.
 - ◆ *B 4102*: cinquième compte, 1451.
 - ◆ *B 4103*: sixième compte, 1452-1453.
 - ◆ *B 4104*: dixième compte, 1457-1458.
 - ◆ *B 4105*: onzième compte, 1459-1460.
 - ◆ *B 4106*: douzième compte, 1461.
 - ◆ *B 4107*: treizième compte, du 1^{er} janvier au 5 août 1462.
- Comptes de Christophe Buridan:
- ◆ *B 4109*: deuxième compte, 1464.
 - ◆ *B 4110*: troisième compte, 1465.
 - ◆ *B 4111*: cinquième compte, 1467.

Les comptes du trésorier de Hollande sont une autre source financière permettant de procéder à l'étude des officiers à la cour de Bourgogne. Toutefois, les registres conservés ne couvrent qu'une période très courte du principat de Philippe le Bon (1425-1432). Ils sont conservés aux Archives Générales du Royaume à La Haye sous les côtes:

- ◆ *GR Rek. 127*: du 27 octobre 1425 au 27 octobre 1427.
- ◆ *GR Rek. 128*: du 27 octobre 1427 au 1^{er} juin 1428.
- ◆ *GR Rek. 129*: du 1^{er} juin 1428 au 9 août 1428.

- ◆ *GR Rek. 130*: du 9 août 1428 au 10 octobre 1430
- ◆ *GR Rek. 131*: du 10 octobre 1430 au 1^{er} novembre 1431.

Enfin, les états journaliers des offices de l'hôtel ducal comportent de nombreuses lacunes. En effet, seuls 5% de ces états sont conservés⁹¹. Les écrous sont dispersés dans de nombreux fonds d'archives. Toutefois, l'Institut Historique Allemand de Paris les a regroupés dans la base de données Prosopographia Burgundica mise à la disposition du public sur leur site internet⁹². La série est lacunaire mais pour des périodes courtes, bien que nombreuses, ce qui permet d'avoir une vision assez complète de la présence d'officiers d'armes auprès des ducs.

Les sources normatives:

Deux types de sources normatives sont particulièrement utiles à l'étude de l'office d'armes à la cour de Bourgogne: les ordonnances de cours et les manuels à l'usage des hérauts.

Les ordonnances de cour⁹³ permettent notamment d'appréhender les rapports entre l'office d'armes et les autres corps composant l'hôtel ducal. De plus, elles mettent en lumière une structure théorique du collège héraldique bourguignon qu'il est nécessaire de confronter à celle dépeinte par les sources comptables.

91 PARAVICINI (W.), "Structure et fonctionnement de la cour bourguignonne au XV^e siècle", *Publication du centre européen d'études bourguignonne*, n° 28, 1988, p. 63.

92 http://www.dhi-paris.fr/seiten_franzoesisch/Elektronische_Publikationen/burg_f.htm

93 Pour Philippe le Bon, v. PARAVICINI (W. éd.), *Die Hofordnungen der Herzöge von Burgund. Band 1 Herzog Philipp der Gute 1407-1467*, Stuttgart, 2005. Une partie de ces ordonnances a aussi été publiée dans *Francia*, t. 10, 1982, p. 131-166; t. 11, 1983, p. 257-301; t. 13, 1985, p. 191-211; t. 15, 1987, p. 183-231; t. 18/1, 1991, p. 111-123. Les ordonnances de l'hôtel de Jean sans Peur sont, quant à elles perdues.

Les manuels à l'usage des officiers d'armes⁹⁴ tracent pour la plupart un portrait idéalisé de la hérauderie, la faisant remonter à l'antiquité romaine et insistant sur sa haute noblesse. Il faut donc considérer ces sources avec prudence. Toutefois, elles permettent de confronter la vision idéale de l'office à sa réalité au sein d'une cour particulière. Il a semblé plus pertinent de se limiter à un seul ouvrage, celui du héraut Sicile, dans la mesure où ce dernier occupait la charge de maréchal d'armes de Hainaut sous le règne de Philippe le Bon. De plus, il semble que celui-ci ait inspirés de nombreux autres traités⁹⁵.

Ces deux types de sources normatives dépeignent l'office d'armes de manière très théorique. C'est pourquoi elles ont été utilisées uniquement en tant que complément aux sources financières. Néanmoins, leurs apports ne sont pas négligeables. En effet, elles permettent de comprendre la hérauderie à la cour de Bourgogne dans sa globalité et selon des points de vue différents: celui des ducs et celui de leurs hérauts.

Les sources littéraires:

Il s'agit essentiellement des mémoires et chroniques. Parmi eux, deux sont plus particulièrement intéressants dans le cadre de cette étude. Il s'agit de la chronique de Jean Lefèvre de Saint-Rémy⁹⁶, roi d'armes de l'ordre de la Toison d'or et celle de Gilles le Bouvier, héraut Berry⁹⁷. Bien que ces chroniques soient à prendre avec prudence du fait de l'orientation, bourguignonne de la première, française de la seconde, elles permettent de se faire une idée générale des rôles et des missions des officiers d'armes. Les autres chroniques et mémoires relatant les événements du quinzième siècle permettent, quant à eux, de saisir le rôle de

94 A ce sujet, v. particulièrement HILTMANN (T.), *Zwischen Herolds Amt und Adel*.

95 Cf. ADAM-EVEN, op. cit. p. 5.

96 LEFEVRE DE SAINT-REMY (J.), *Chronique*, éd. F. Morand, Paris, 1876-1881, 2 vol.

97 LE BOUVIER (G. dit le Héraut Berry), *Chronique*, éd. H. Courteault, Paris 1979.

ces officiers de manière plus ponctuelle, au gré des mentions qui peuvent s'y trouver. Il faut considérer ces chroniques avec tout autant de prudence. En effet, le quinzième siècle est une période de troubles et de guerre civile. Peu d'auteurs sont donc neutres. Mais combinés aux sources financières et normatives, les chroniques et mémoires se révèlent très utiles.

Méthodologie

Cette étude des officiers d'armes à la cour de Bourgogne sous Jean sans Peur et Philippe le Bon (1404-1467) s'appuie essentiellement sur un dépouillement systématique et informatisé des comptes⁹⁸ donnant lieu à la création d'une bases de données⁹⁹ regroupant tous les officiers d'armes que ce soit ceux du duc, ceux des seigneurs bourguignons ou encore ceux venant de l'étranger. Tous les articles mentionnant, directement ou non, des officiers d'armes ont été dépouillés. Cette base de données comporte à l'heure actuelle 2318 fiches reprenant chaque article de compte où il est fait mention d'un officier et indiquant: la source, l'année, la référence, le folio et le nom habituel du chapitre. Dans un deuxième temps la fiche reprend les informations concernant l'officier considéré selon les éléments disponibles: son nom, son prénom, sa date de naissance et de décès, les dates extrêmes d'apparition dans les comptes, son titre, son nom d'office, sa marche d'armes (pour ceux dont le nom d'office est un toponyme), et son employeur (quand celui-ci est mentionné). Le troisième type d'informations collectées sont celles relatives à sa mission: le libellé reprenant essentiellement les termes du compte, le lieu de départ, les étapes, le lieu d'arrivée, les dates de la mission (quand elles sont connues), le montant de la rémunération (exprimée en livres de quarante gros monnaie de Flandre afin de pouvoir établir des comparaisons), et enfin le lieu et la date du mandement. La dernière zone du masque de la base de données comporte les notes comprenant les éléments n'ayant pas trait directement à la mission, par exemple les notes marginales.

98 A ce stade, seule la recette générale de toutes les finances a été totalement dépouillée.

99 La taille de cette base interdisait de la mettre en annexe. Elle est néanmoins consultable à l'adresse suivante: <http://georgesxavier.blary.free.fr/> Les numéros de fiches complétant les références renvoient à cette base de données.

Ainsi, l'office d'armes est loin d'être un sujet vierge. Le spectre de ses attributions a fait l'objet d'études en profondeur. Toutefois, certains de ses aspects restent encore dans l'ombre, notamment leur rôle, c'est-à-dire les raisons de l'existence de cette institution. A cet égard, le cas de l'office d'armes urbain, encore très peu étudié¹⁰⁰, pose une question primordiale quant à la raison d'être de la hérauderie. En effet, les traités sur l'office mettent l'accent sur le rôle d'interface entre le prince et les nobles que jouent les hérauts d'armes¹⁰¹. Il semble donc étrange que la bourgeoisie se dote d'institutions spécifiques à la noblesse. De plus, ce rôle d'interface, si il est désormais établi grâce aux sources normatives, n'a pas encore fait l'objet d'études concrètes. Les différentes formes que peuvent revêtir cet aspect de l'office d'armes, ainsi que leurs éventuelles évolutions, n'ont, semble-t-il, pas encore été étudiées au sein de cours particulières. C'est une des questions à laquelle la présente étude aimerait répondre. Il a donc semblé judicieux d'envisager l'office d'armes à la cour de Bourgogne de manière systématique. Cette approche permet de considérer la hérauderie dans l'ensemble de ses aspects au sein de la chaîne de commandement que constitue une cour. Ainsi, il a paru nécessaire de déterminer leur rang au sein de la hiérarchie aulique et les missions qui leurs sont attribuées afin de définir leur rôle. Mais, dans la mesure où le héraut est souvent employé comme émissaire, l'étude ne doit pas se borner à celle d'un collège héraldique au sein d'une cour donnée. Il est important de considérer aussi la réception d'un officier d'armes étranger afin de pouvoir saisir toutes les spécificités de l'office d'armes. La délimitation temporelle du sujet, les principats de Jean sans Peur et de Philippe le Bon (1404-1467), permettra de saisir, si il y a lieu, l'évolution de l'office dans son rôle, ainsi que dans sa structure.

100 A ce sujet, voir VAN DEN NESTE (E.), *Tournois, joutes, pas d'armes dans les villes de Flandre à la fin du Moyen Age (1300-1486)*, p. 113-121.

101 Ceci a été mis en lumière par Gert Melville dans l'intervention: " Pourquoi des hérauts d'armes ? Les raisons d'une institution. " au colloque *Le héraut d'armes, figure européenne (XIVe-XVIe siècles)*, dont les actes sont à paraître.

Cette étude s'articulera donc autour de trois axes. Le premier concerne le collègue héraldique ducal au sein du système aulique. Il s'agira d'en déterminer précisément la composition, les carrières et les rapports qu'entretiennent les hérauts avec les autres composantes de l'hôtel ducal. Le deuxième axe consiste en une analyse des missions des hérauts bourguignons afin d'en dresser une typologie qui permettra de saisir les compétences spécifiques de chacun selon son grade et sa marche d'armes. Il permettra en outre de déterminer les fonctions spécifiques de l'office d'armes dans le cadre de la politique ducale en étudiant les raisons du choix d'un héraut pour remplir certaines missions. Enfin, la question des officiers du dehors à la cour de Bourgogne sera examinée. Outre leur réception à la cour, les missions qu'ils effectuent pour les ducs de Bourgogne seront analysées.

1 Les officiers d'armes de l'hôtel ducal.

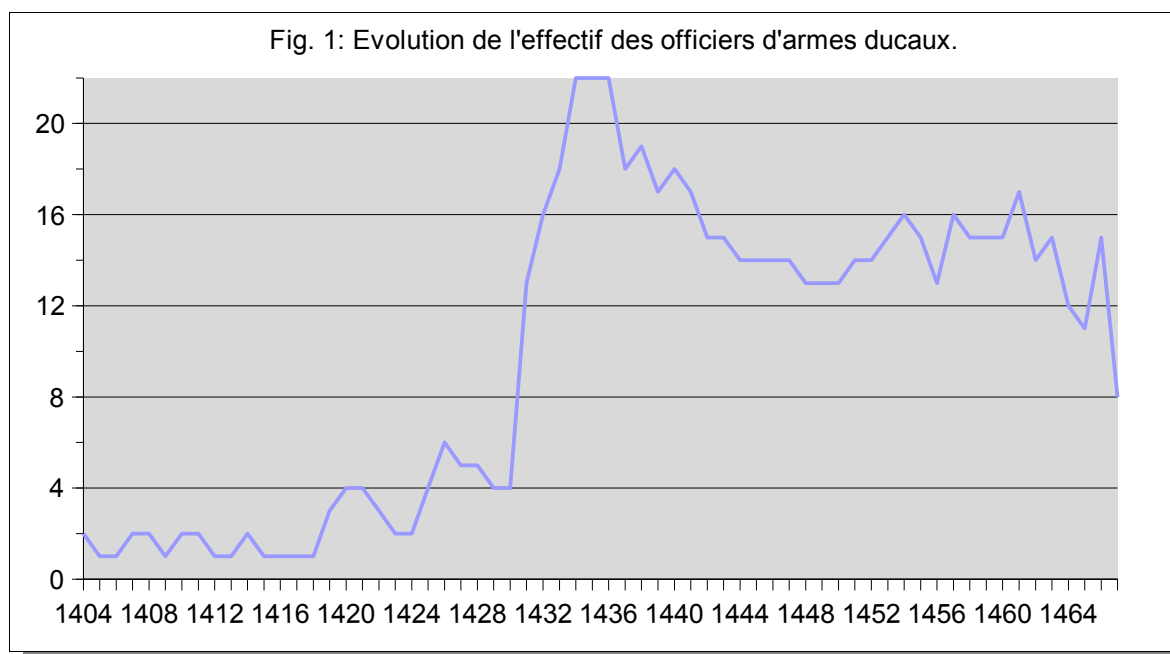
Au quinzième siècle, les officiers d'armes sont loin d'être les errants des origines. Chaque seigneur, chaque capitaine, se voyait reconnaître le droit d'avoir au moins un poursuivant d'armes. Les grandes cours de l'époque entretenaient, quant à elles, un collège héraldique¹⁰² important. Si la présence de hérauts ne fait aucun doute à la cour de Bourgogne sous Jean sans Peur et Philippe le Bon, la composition de ce groupe n'est pas encore établie avec certitude. De nombreuses autres interrogations subsistent, notamment quant à la structure de la hérauderie bourguignonne, ou au déroulement du cursus en son sein. En effet, si il existe des éléments permettant de répondre à ces questions, notamment les traités à l'usage des officiers d'armes ou *l'Estat de la maison du duc Charles de Bourgoingne* d'Olivier de la Marche, ou encore de quelques carrières bien documentées, comme celles de Jean Le Fèvre de Saint-Rémy et Philippe de Croix¹⁰³, le cursus des officiers d'armes à la cour de Bourgogne n'a pas encore fait l'objet d'une étude systématique. Enfin, l'office d'armes à la cour de Bourgogne s'inscrit nécessairement dans le cadre plus large du phénomène aulique. Il convient donc de s'interroger sur les relations qu'entretient la hérauderie avec les autres composantes de l'hôtel ducal afin d'en déterminer la place.

102 Le terme "collège héraldique" est à prendre ici et par la suite dans un sens large désignant le groupe dans son ensemble. La constitution d'un collège héraldique avec des règles et une hiérarchie précise pour l'État Bourguignon date de l'ordonnance du 5 mars 1496 prise par Philippe le Beau.

103 Je tiens à remercier M. le Professeur Schnerb de m'avoir communiqué le fruit de ses recherches concernant le roi d'armes de Flandre.

1.1 Composition du collège héraldique bourguignon¹⁰⁴.

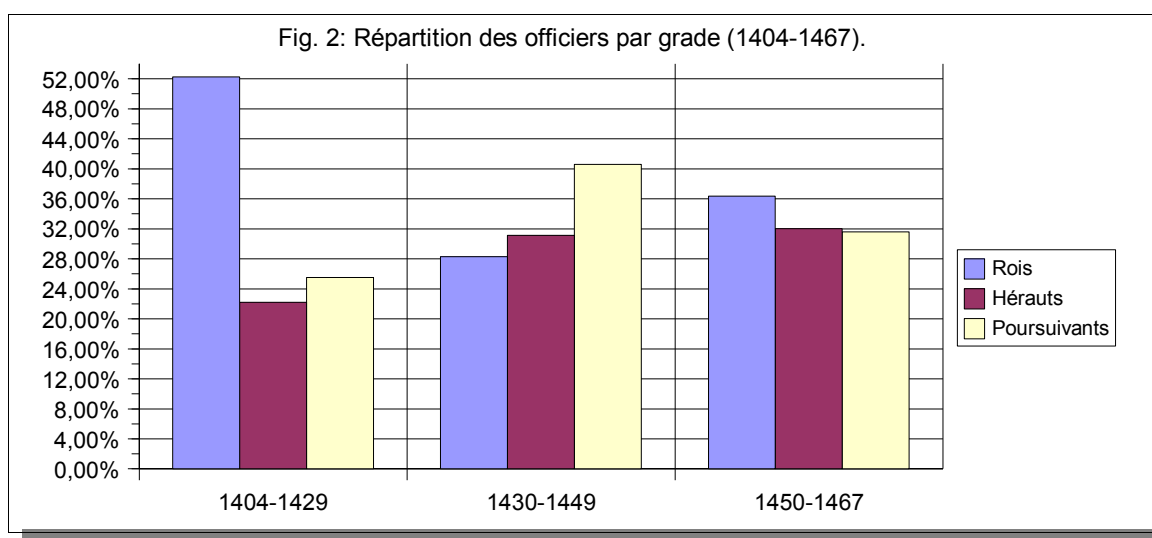
Entre 1404 et 1467, la composition du collège héraldique bourguignon a beaucoup varié, notamment sur le plan des effectifs. Trois périodes se distinguent nettement. La première, de 1404 à 1428 se caractérise par une faible présence de la hérauderie au sein de l'hôtel. Il y a à cette époque deux à trois officiers d'armes. La deuxième période, de 1431¹⁰⁵ à 1449, est marquée par l'apogée de la hérauderie ducale qui compte une vingtaine de membres. Enfin, de 1450 à la mort de Philippe le Bon, le collège héraldique bourguignon est plus stable et compte environ quatorze membres. Le graphique suivant retrace l'évolution de l'effectif de la hérauderie à la cour de Bourgogne entre 1404 et 1467.



104 Un tableau synthétique et plus exhaustif de l'évolution de cette composition est présenté en annexe 2.

105 Les comptes des recettes générales ayant été perdu pour les années 1429 et 1430, il est impossible de déterminer exactement la date de ce changement.

Ces trois temps se caractérisent aussi par une répartition différenciée des officiers. En effet, comme le montre le graphique suivant¹⁰⁶, le collège héraldique se compose majoritairement de rois d'armes dans un premier temps. Par la suite, les poursuivants seront les plus nombreux. Enfin, entre 1449 et 1467 les trois grades sont représentés de manière quasiment égale au sein de la hérauderie bourguignonne, bien que les rois d'armes soient légèrement plus nombreux.



Sous Jean sans Peur, le collège héraldique bourguignon se composait du roi d'armes d'Artois¹⁰⁷, des hérauts Nevers et Charolais¹⁰⁸ ainsi que des poursuivants Grant et Talant. Quelques mois avant sa disparition, le duc de Bourgogne retint à son service le roi d'armes de Flandre¹⁰⁹. A son avènement, Philippe le Bon n'a pas fondamentalement remanié son collège héraldique. Il semble avoir conservé les usages de son père en matière de hérauderie. En effet,

106 Pour plus de clarté, et conformément à ce que les ordonnances de l'hôtel ainsi que leurs rémunérations le laissent entendre, les maréchaux d'armes ont été comptés comme hérauts dans ce graphique

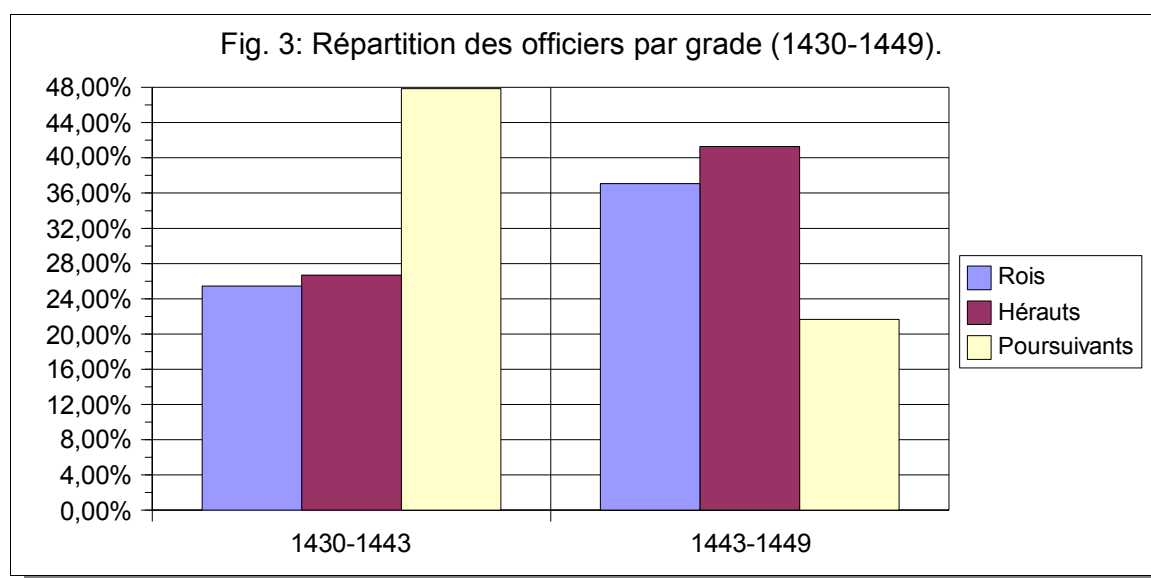
107 Le roi d'armes d'Artois était déjà au service de Philippe le Hardi, cf. ACO B 1538, fol. 259 r°, fiche n° 2252.

108 Avant qu'il ne soit mentionné comme héraut du comte de Charolais à partir de janvier 1413 cf. ACO B 1572, fol. 031 r° et ACO B 1573, fol 028 v°, fiche n° 2310.

109 Philippe de Croix reçoit un don pour une couronne dont le mandement date du 20 juillet 1419, cf. ACO B 1598, fol. 181 r°.

les seules différences avec son prédécesseur sont les noms d'office des hérauts et poursuivants. On retrouve toujours deux hérauts, Bourgogne et Charolais¹¹⁰ puis Namur ou Voorne et deux poursuivants, Franc Vouloir et Soye¹¹¹, remplacé par Fusil dès 1425.

Ce n'est qu'à partir des années 1430 que Philippe le Bon opère d'importants changements dans son collège héraldique. La période allant de 1430 à 1449 semble se caractériser par une volonté d'organiser le collège héraldique bourguignon. En effet, de nombreux changements s'y opèrent, à commencer par une forte augmentation du nombre des officiers ducaux, puis par des modifications de la répartition par grade comme l'indique le graphique suivant.



Cette volonté d'organisation du collège héraldique est peut-être significative d'un changement d'orientation de la politique ducale. En effet, cette période se caractérise par l'affirmation de l'indépendance du duc de Bourgogne vis-à-vis des autres princes. M. Vaughan date le début de cet élan aux années

110 Cette charge disparaît temporairement à partir de 1420.

111 Soye apparaît comme chevaucheur de l'écurie de Jean sans Peur (cf. notamment ADN B 1878, fol. 086 r°).

1440¹¹². Toutefois, les signes avant-coureurs sont nombreux dès 1430, notamment le mariage de Philippe le Bon avec Isabelle de Portugal qui marque une rupture dans la politique matrimoniale bourguignonne jusqu'alors plutôt tournée vers la France. Dans ce contexte, il est possible d'interpréter ce changement comme une volonté d'adapter la hérauderie ducale à un nouveau statut. En effet, M. Melville a montré que les officiers d'armes sont les promoteurs et les conservateurs de la noblesse¹¹³. Philippe le Bon a donc pu les utiliser, entre autres moyens, pour affirmer, voire légitimer ses prétentions à l'indépendance.

La période allant de 1430 à 1449 se subdivise en deux phases. La première de 1430 à 1442 se caractérise par une forte croissance du nombre d'officiers d'armes, comme le montre le premier graphique. La deuxième, de 1443 à 1449, semble plutôt être un temps d'ajustement en terme de nombre et de répartition.

La première modification importante dans le collège héraldique au cours de cette période est l'apparition du grade de maréchal d'armes en 1433. Les autres changements concernent le nombre d'officiers au sein de chaque grade. Dès 1431, Philippe le Bon retient à son service, en plus des rois d'armes d'Artois et de Flandre, celui de la Toison d'or et de Brabant. Le nombre de hérauts va lui aussi augmenter, passant de deux à cinq. Aux côtés de Bourgogne et Charolais, on compte, à partir de 1433, Franche-Comté et Namur, auxquels viendra se joindre Hollande l'année suivante. Ce dernier n'apparaît plus après 1438, mais il est remplacé par Chateaubelin en 1440. Le nombre de poursuivants d'armes augmente significativement au cours de la période 1430-1437. Alors qu'ils n'étaient que deux entre 1404 et 1428, ils sont sept en 1431 puis treize en 1434. Parmi les poursuivants de la première période seul Fusil conserve son poste. Les poursuivants Beauregard, Bon Vouloir, Caubergh, Frontière et Germolles

112 VAUGHAN (R.), *Philip the Good: the apogee of Burgundy*, p. 268.

113 MELVILLE (G.), “ Hérauts et héros ”.

apparaissent en 1431. En 1432, le poursuivant Zeelande est mentionné pour la première fois. De plus, un poursuivant Talant a été recréé à cette date. En 1433, le poursuivant Wourde rejoint le collège héraldique Bourguignon. L'année 1434 est marquée par l'apogée du nombre de poursuivants ducaux avec l'apparition de Joyeuses Nouvelles, Montréal, Réconfort et Renty.

A partir de cette date s'ouvre une période d'ajustements progressifs du nombre de poursuivants jusqu'en 1443. Les membres les plus récents du collège héraldique sont les premiers à disparaître. Le duc se défait de Beauregard et Bon Vouloir en 1434, de Joyeuses Nouvelles et Pèlerin en 1435, de Réconfort et Wourde en 1436. L'office de poursuivant Renty disparaît, quant à lui, en 1438¹¹⁴. Parallèlement, deux nouveaux poursuivants sont créés: Hondschoote en 1436 et Quesnoy en 1441, mais ils semblent quitter leur office assez rapidement, respectivement en 1442 et 1443.

La deuxième phase de cette période débute en 1443 et se caractérise par la décroissance du nombre d'officiers qui passe de plus de vingt à environ quinze. Le groupe des poursuivants d'armes est le plus touché. En effet, de treize lors de la phase précédente, ils ne sont plus que trois entre 1443 et 1449. Seules les charges existant depuis longtemps subsistent. Il s'agit de Germolles, Fusil et Talant. Georges de Poucques, poursuivant Fusil, nommé roi d'armes de Flandre est remplacé par Authume¹¹⁵ en 1448. Talant, quant à lui, est remplacé par Montréal en 1447. Lors de cette phase, le groupe des hérauts est majoritaire au sein du collège héraldique bourguignon. Ils sont sept en 1444: Bourgogne, Charolais, Chateaubelin, Franche-Comté, Beaumont, Luxembourg et Salins. En 1449, les trois derniers hérauts mentionnés disparaissent des comptes. Enfin, un cinquième roi d'armes rejoint le collège héraldique bourguignon en 1441, celui de la marche des Ruyers.

La volonté d'organisation de la hérauderie bourguignonne au cours de

114 Et ce jusque 1457.

115 Ce dernier semble cumuler la charge de poursuivant du duc et de son chancelier.

cette période se traduit aussi par l'apparente introduction d'autres distinctions que les grades. En effet, les ordonnances de cour de 1438¹¹⁶ et 1449¹¹⁷ ainsi que le projet d'ordonnance de 1445¹¹⁸ distinguent les officiers attachés à l'écurie ducale et les autres cités avec les trompettes de guerre et les ménestrels. Philippe le Bon aurait donc voulu rationaliser son collège héraldique en séparant ses deux principales missions: fêtes et messageries. Toutefois, il semble que cette distinction soit essentiellement théorique. En effet, les officiers présentés par les ordonnances avec les musiciens sont tout aussi fréquemment envoyés au dehors que ceux rattachés à l'écurie.

La dernière période, de 1449 à 1467, se caractérise par une plus grande stabilité de la hérauderie bourguignonne en terme d'effectif. Bien que celui-ci varie à la marge, la moyenne se situe alors aux alentours de quatorze officiers. L'hôtel ducal compte six rois d'armes en 1456, lorsque le héraut Chateaubelin est nommé roi d'armes de Hainaut. Cette nomination entraîne une modification du nombre de hérauts qui passe de quatre à trois. En effet, si Chateaubelin est remplacé par Limbourg, la charge de héraut Charolais semble, quant à elle, vacante à partir de la promotion de Jacques du Bray au grade de maréchal de Hainaut. Cette situation perdure jusqu'en 1466, quand Philippe le Bon promeut ses poursuivants Fusil et Ruppelmonde au grade de hérauts. Enfin, le nombre de poursuivant connaît certaines fluctuations entre 1449 et 1467, le duc de Bourgogne en retenant certains à son service de manière ponctuelle, notamment Authumes¹¹⁹. Toutefois, cinq poursuivants demeurent au sein de la hérauderie bourguignonne au cours de cette période: Fusil, Ruppelmonde, Salins, Talant et

116 PARAVICINI (W.), *Die Hofordnungen der Herzöge von Burgund*, p. 147-212. Les officiers d'armes de l'écurie sont cités p. 175, §301 et 304, les autres p. 187, § 433-440. Cette référence sera désormais remplacée par l'abréviation *HHB*.

117 *Ibid.*, 262-336, officiers de l'écurie p. 248, § 261-264, les autres p. 253, § 394, 396-398, 400-402.

118 *Ibid.*, 234-261, officiers de l'écurie p. 293, § 378-380, les autres p. 309-310, § 555-573.

119 Et ce jusqu'en 1465 date à laquelle il est régulièrement mentionné.

Pélerin¹²⁰.

Si l'effectif est relativement stable au cours de cette période, on observe tout de même un changement dans l'organisation de la hérauderie. L'ordonnance de cour de 1458¹²¹ semble avoir mis fin à la distinction entre les hérauts de l'écurie et les autres. Celle-ci introduit néanmoins une autre modification importante. En effet, elle stipule que tous les officiers d'armes, à l'exception des deux plus prestigieux: Toison d'or et le roi des Ruyers, serviront par tour de six mois.

Outre leurs grades et leur service de rattachement, il semble qu'il y ait une troisième différence entre les officiers ducaux. En effet, les ordonnances de cour de Philippe le Bon ne mentionnent qu'une partie des officiers. Ceci pourrait s'expliquer par le fait que ces ordonnances ne rendent compte que de l'état de l'hôtel au moment où elles sont prises et qu'elles sont relativement peu nombreuses par rapport à la période considérée. Toutefois, certains des officiers n'apparaissant pas dans les ordonnances sont effectivement en activité au moment où celles-ci sont prises. Par exemple l'ordonnance du 27 février 1433¹²², publiée le premier mars, ne mentionne qu'un poursuivant: Fusil¹²³. La recette générale de toutes les finances en mentionne six autres en activité à cette date: Beauregard, Bon Vouloir, Caubergh, Chateaubelin, Germolles et Talant¹²⁴. La situation est similaire pour la plupart des ordonnances de cour. Il semble peu probable que ces officiers aient été oubliés lors de la rédaction de ces textes. Une des fonctions des ordonnances étant de fixer les gages des membres de

120 Il prendra le titre de poursuivant Pontarlier en 1455, cf. ADN B 2020 fol. 357 r°, fiche n° 1810.

121 *HHB*, p. 417.

122 *HHB*, p. 107-134, concernant les officiers d'armes p. 125 § 380-381.

123 Il est mentionné ici (p. 125 §381) et dans les autres ordonnances en tant que héraut (sauf en 1458, cf. p. 645 § 410). La recette générale lui donne systématiquement le titre de poursuivant.

124 Wourde, quant à lui, est mentionné pour la première fois le 21 juillet 1433 (ADN B 1948, fol. 114 r°), cinq mois après la publication de l'ordonnance.

l'hôtel, cette absence peut signifier qu'ils n'étaient pas considérés comme des membres à part entière de la cour de Bourgogne. Il semblerait donc y avoir une période pendant laquelle un officier d'armes est effectivement au service du duc de Bourgogne sans pour autant être membre à part entière de son collège héraldique. Cette hypothèse semble confirmée par le fait que certains de ces officiers d'armes apparaissent dans les ordonnances ultérieures. Par exemple, Caubergh, Germolles et Chateaubelin sont mentionnés dans celle de 1445¹²⁵. Les raisons peuvent être multiples. Outre une volonté de sélection, on peut y voir le souci de limiter les dépenses. Néanmoins, cela induit que la structure du collège héraldique se compose de trois couches: les officiers externes (ne résidant pas à la cour), ceux de l'écurie et enfin ceux liés au groupe des musiciens.

Le collège héraldique bourguignon a donc connu de fortes évolutions au cours de la période considérée, que ce soit en terme d'effectifs ou de répartition par grade. Un des éléments marquants de l'étude de la composition de la hérauderie ducale est la multiplicité des charges. Les ducs ont eu à leur service jusqu'à une vingtaine d'officiers d'armes. Or, on relève une quarantaine de noms d'office différents dont certains n'apparaissent que très ponctuellement. Il semble donc que de très nombreuses personnes aient été employées par les ducs. Ainsi, seule une minorité d'entre eux semblerait avoir réellement pu faire carrière au sein de l'hôtel des ducs de Bourgogne.

125 Respectivement *HHB*, p. 248 § 263, p. 248 § 264 et p. 254, § 401.

1.2 La carrière des officiers ducaux.

Les traités sur l'office d'armes détaillent précisément le déroulement d'une carrière. Il faut être âgé d'une vingtaine d'année, savoir lire et écrire et avoir une réputation sans tache pour être reçu poursuivant d'armes. Au bout d'une période de cinq, selon le héraut Sicile, à sept ans, selon Olivier de la Marche, le poursuivant peut prétendre au titre de héraut, puis de maréchal avant d'accéder à celui de roi d'armes. Le cursus linéaire tel que le dépeignent les traités sur l'office d'armes est-il la règle à la cour de Bourgogne?

La carrière de certains officiers d'armes est désormais bien connue, comme celles de Jean Le Fèvre, roi d'armes de la Toison d'Or, ou encore celle de Henri de Hessel, roi d'armes des Ruyers¹²⁶. Il est néanmoins assez difficile de retracer les carrières des officiers d'armes des ducs de Bourgogne. En effet, les baptêmes ne sont régulièrement mentionnés qu'à partir de 1449 et demeurent peu nombreux¹²⁷. De plus, l'identification dans les sources se fait la plupart du temps grâce aux noms d'office. En l'absence de patronyme, il est souvent impossible de savoir si plusieurs personnes se sont succédées à une même charge d'officiers d'armes. Toutefois, quelques carrières peuvent être reconstituées au moins partiellement.

126 Seules les missions de Jean Le Fèvre en tant qu'officier d'armes seront étudiées ici. Les informations concernant Henri de Hessel sont, dans cette optique, trop parcellaires pour constituer un ensemble cohérent, c'est sa carrière n'a pas été développée.

127 On en compte que 16, dont 7 concernent les officiers ducaux.

♦ **Enguerrand Aliamart:**

La carrière d'Enguerrand Aliamart à la cour de Bourgogne dure 25 ans au cours desquels il sera successivement poursuivant, héraut puis roi d'armes.

Il apparaît pour la première fois en tant que poursuivant Chateaubelin en 1431 où il reçoit un don pour s'acheter un cheval¹²⁸. Après avoir effectué sept missions pour le duc, il reçoit un émail aux armes de Philippe le Bon en 1434¹²⁹. A partir de cette date, il est mentionné de manière moins ponctuelle. En tant que poursuivant ses missions sont essentiellement administratives et diplomatiques. De plus, 11% d'entre elles sont à l'initiative ou à destination d'Isabelle de Portugal. Enguerrand Aliamart occupe cette charge jusqu'en 1440 où il est mentionné en tant que héraut pour la première fois¹³⁰.

La recette générale le mentionne à ce poste 29 fois jusqu'au 1^{er} août 1445. L'essentiel de ses missions concernent la liaison entre les différents agents de l'État Bourguignon. Il semble toujours chargé plus particulièrement de missions pour la duchesse de Bourgogne. En effet, en tant que héraut, 20% de ses missions se font à l'initiative d'Isabelle de Portugal. En 1444, Chateaubelin se marie et reçoit à cette occasion 160 livres de 40 gros¹³¹. Après 1445, Enguerrand Aliamart semble être moins actif au dehors. Mais, il est présent à la cour. En effet, les écrous de la dépense le mentionnent régulièrement jusqu'au 20 mars 1454.

Toutefois, rien ne porte à croire qu'il ait quitté le service du duc à cette date. En effet, les ordonnances de cours font état de sa nomination au titre de roi d'armes de Hainaut lors du chapitre de la Toison d'or de La Haye le 1^{er} mai

128 ADN B 1942, fol. 142 v°, fiche n° 0265.

129 ADN B 1951, fol. 050 r°, fiche n° 0507.

130 ADN B 1969, fol. 178 r°, fiche n° 1147. Il apparaît alternativement comme héraut et poursuivant en 1440 et 1441.

131 ADN B 1982, fol. 187 v°, fiche n° 1437. Il s'agit du troisième don le plus important fait à un officier ducal.

1456¹³². En tant que roi d'armes, il effectue essentiellement des missions d'apparat. Il est notamment présent aux obsèques de Marie de Bourgogne, duchesse de Clèves, le 26 novembre 1463¹³³ et à celles de Marie d'Anjou, reine de France le 24 décembre de la même année¹³⁴. Il est mentionné par les écrous pour la dernière fois le 12 décembre 1466. Toutefois, rien n'indique qu'il ait quitté l'office d'armes. Il est donc possible qu'il ait continué à servir les ducs de Bourgogne en la personne de Charles le Téméraire.

♦ **Bertrand de Blérencourt:**

Bertrand de Blérencourt¹³⁵, avant d'être roi d'armes d'Artois de Philippe le Bon à partir de 1441¹³⁶, servait le roi de Navarre, Jean II d'Aragon en tant que roi d'armes de Navarre¹³⁷. Il est mentionné deux fois à ce titre dans la recette générale de toutes les finances les 24 et 28 février 1440¹³⁸. On ne trouve aucune trace d'un baptême ou d'une quelconque investiture. Il a donc vraisemblablement pris ses fonctions entre le 28 février 1440 et le 1^{er} janvier 1441¹³⁹.

La recette générale le mentionne 37 fois. La plupart de ses missions ont un caractère diplomatique (59,3%). Il est envoyé plusieurs fois en Angleterre¹⁴⁰, où

132 *HHB*, p. 310 § 560. Il est remplacé par Tristan Bolin, héraut Limbourg, cf. p. 310 § 561.

133 ADN B 2051, fol. 359 r°, fiche n° 2133.

134 ADN B 2051, fol. 360 r°, fiche n° 2138.

135 Son nom entier n'apparaît pour la première fois en 1444: ADN B 1982, fol. 071 v°, fiche n° 1404. Avant, le roi d'armes d'Artois est nommé uniquement Bertrand.

136 Il est mentionné une première fois le 1er janvier 1441, cf. ADN B 1972, fol. 126 v°, fiche n° 1254.

137 *HHB*, p. 309 § 558.

138 ADN B 1969, fol. 167 r° et 168 v°, fiches 1137 et 1138.

139 Il est impossible de dater plus précisément son entrée en fonction. En effet, si on peut lui imputer les mentions du roi d'armes d'Artois dans la recette générale de toutes les finances à partir d'avril 1440 (ADN B 1969, fol. 172 v°, fiche n° 1142), il est impossible de distinguer nettement la date à laquelle son prédécesseur quitte ses fonctions. C'est pourquoi il n'a pas semblé judicieux de dater sa nomination avant 1441.

140 Par exemple, la duchesse de Bourgogne lui confie la préparation d'une rencontre avec les ambassadeurs d'Angleterre en 1441: ADN B 1972, fol. 128 v°, fiche n° 1260 v. aussi fol. 133 r°, fiche n° 1265.

il est emprisonné près de quatre mois en 1445¹⁴¹. Le deuxième type de mission qui lui ont été le plus confié sont d'ordre militaire (18,5%). A partir de 1447, Bertrand de Blérencourt est moins actif au dehors, mais reste régulièrement compté par les écrous. Il est mentionné pour la dernière fois en 1455¹⁴² où il reçoit un don pour effectuer un voyage devers le prince de Viane¹⁴³. Il quitte alors son office pour devenir chevalier au service du roi d'Aragon¹⁴⁴.

♦ **Jacques du Bray:**

Le nom de Jacques du Bray apparaît pour la première fois dans l'ordonnance de cours de 1449, qui le promeut, de héraut Charolais, au titre de maréchal d'armes de Brabant le 28 mai 1453¹⁴⁵. Or, la dernière mention relevée d'un héraut Charolais date de 1441. Les écrous de la dépense restent eux aussi muets quant à la présence d'un héraut Charolais entre 1441 et 1454. Si il est possible que Jacques du Bray ait exercé ces fonctions de 1431 à 1441, rien ne permet de l'affirmer. On ne peut donc retracer sa carrière qu'entre 1453 et 1466, période au cours de laquelle il effectue 20 missions. Dès son entrée en poste, il semble chargé de parlementer avec Ladislas de Hongrie après la tentative de ce dernier de s'emparer du duché de Luxembourg. Cette mission dure près de quatre mois et demi, du 12 juillet au 29 octobre 1453¹⁴⁶. Il ne prendra toutefois pas part à la conférence de Mayence de mars 1454, ni à celle de Speyer. Mais il accompagne Philippe le Bon à la diète impériale de Regensburg. Lors de ce voyage, il est chargé, en juin, de trouver un médecin et un chirurgien pour le duc¹⁴⁷. Par la suite il sera surtout envoyé en Allemagne. Toutefois ses dernières

141 ADN B 1988, fol. 064 v°, fiche n° 1473.

142 ADN B 2020, fol. 338 r°, fiche n° 1802.

143 Charles d'Aragon (1421-1461), fils de Jean d'Aragon et de Blanche, reine de Navarre.

144 *HHB*, p. 309, § 558.

145 *HHB*, p. 310, § 568.

146 ADN B 2017, fol. 124 v°, fiche n° 1717.

147 ADN B 2017, fol. 279 r° et 279 v°, fiches 1753 et 1754.

missions, pour la période considérée, seront en relation avec le soulèvement de Liège. Il est chargé de faire une sommation au conseil du pays de Liège le 28 août 1464¹⁴⁸. Enfin, il est mentionné une dernière fois pour avoir amener le sceau ducal de Bruxelles à Liège pour l'apposer au traité de paix le 3 février 1466¹⁴⁹.

♦ **Etienne Carvin:**

La carrière d'Étienne Carvin à la cour de Bourgogne débute en 1452, date à laquelle il reçoit un don pour avoir un blason aux armes de Philippe le Bon¹⁵⁰ qui le nomme poursuivant Ruppelmonde. Il effectue à ce titre 14 missions. En septembre 1453, il reçoit un don de 100 livres pour avoir été auprès de Philippe le Bon lors de la campagne contre les Gantois¹⁵¹. Le 20 mars 1454, il escorte l'ambassade ducal devers les ambassadeurs envoyés par le roi de Hongrie et d'autres seigneurs Allemands au sujet de la croisade pour reprendre Constantinople¹⁵². Il assure la liaison entre le duc et ses ambassadeurs en Allemagne jusqu'au 15 juin 1455¹⁵³. Par la suite il est moins actif au dehors, et ce jusque 1460, date à partir de laquelle il est envoyé quatre fois devers l'empereur Frédéric III¹⁵⁴. Ses missions sont de nouveaux moins nombreuses jusque 1465, où il participe à la campagne contre les Liégeois. La dernière trace de sa présence au service de Philippe le Bon est relevée avril 1467, quand il est baptisé héraut Namur¹⁵⁵.

148 ADN B 2051, fol. 261 r°, fiche n° 2113.

149 ADN B 2058, fol. 125 r°, fiche n° 2163.

150 AGR CC 1921, fol. 354 r°, fiche n° 1777.

151 ADN B 2012, fol. 291 r°, fiche n° 1709.

152 ADN B 2017, fol. 138 v°, fiche n° 1721.

153 ADN B 2020, fol. 259 r°, fiche n° 1793.

154 ADN B 2040, fol. 140 v°, fiche n° 1968, et fol. 164 r°, fiche n° 1991 et ADN B 2045, fiche n° 2070 et fol. 173 r°, fiche n° 2035.

155 ADN B 2061, fol. 139 r°, fiche n° 2191.

♦ **Philippe de Croix:**

La présence de Philippe de Croix à la cour de Bourgogne est attestée pendant 28 ans, entre 1412 et 1440. Avant d'entrer au service de Jean sans Peur, il est héraut de Waleran de Luxembourg, comte de Saint-Pol sous le nom de Palis. Sa toute première apparition se fait d'ailleurs à ce titre, lorsqu'il porte la nouvelle d'une " détrousse " faite par son maître sur les ennemis du duc¹⁵⁶. Ce n'est qu'en 1417 que Palis entre réellement au service du duc de Bourgogne. Il semble d'ailleurs avoir conservé son nom d'office. En effet, Monstrelet indique, en septembre 1417, que le duc " *envoia ung sien hérault nommé Palis, qui depuis fut roy d'armes de Flandres, à tous ses lectres closes, devers le roy et le daulphin dedens Paris* " ¹⁵⁷.

Philippe de Croix n'occupera ce poste que très peu de temps. Dès le 4 janvier 1419, il est envoyé pour s'entretenir avec Henri V, roi d'Angleterre¹⁵⁸ au titre de roi d'armes de Flandre. Il reçoit la même année un don de 50 francs pour la façon d'une couronne, insigne de sa fonction¹⁵⁹. Philippe de Croix est très actif dans les années 1420. Le contexte politique de l'époque le mène souvent en Angleterre, par exemple en 1425, lorsqu'il est chargé de porter un message au duc de Gloucester¹⁶⁰. Ses nombreux voyages l'exposent aux ennemis du duc qui le détroussent en 1422¹⁶¹, et l'emprisonnent en 1423¹⁶². Il n'en est pas moins actif. En effet, il participe au " voyage de Hollande " de 1425¹⁶³. Il prend part à l'ambassade envoyée au roi de Portugal pour la préparation du troisième mariage de Philippe le Bon¹⁶⁴. Puis, en janvier 1431, il est envoyé à Cassel, Morbecque et

156 ACO B 1571, fol. 113 v° et ADN B 1897, fol. 113 r° , fiche n° 2206.

157 MONSTRELET (E.), *Chronique*, III, p. 218.

158 ADN B 1920, fol. 051 r°, fiche n° 1 et ADN B 1920, fol. 051 v°, fiche n° 2.

159 ACO B 1598, fol. 181 v°, fiche n° 2367.

160 ADN B 1931, fol. 102 v°, fiche n° 94.

161 ADN B 1927, fol. 091 v°, fiche n° 66.

162 ADN B 1929, fol. 090 r°, fiche n° 80.

163 ADN B 1933, fol. 090 r°, fiche n° 111.

164 ADN B 1942, fol. 054 v°, fiche n° 223.

Hazebrouck à cause de la rébellion de ces villes. Par la suite, Philippe de Croix sera beaucoup moins souvent envoyé au dehors, mais les écrous le comptent régulièrement. Certains éléments laissent à penser qu'une certaine proximité existait entre Philippe le Bon et son roi d'armes de Flandre. En effet, il rend, relativement régulièrement par rapport aux autres officiers d'armes, quelques services à son maître. Par exemple il a avancé 2 livres au duc pour le baptême d'un enfant¹⁶⁵, ou encore, on le charge de plusieurs achats de chevaux. Il semble même que le roi d'armes d'Artois ait eu une certaine prééminence au sein du collège héraldique au début du règne de Philippe le Bon. En effet, il est chargé de redistribuer certains dons aux autres officiers d'armes¹⁶⁶. Il quitte ses fonctions, en raison de son grand âge en 1440, après avoir été détrossé par les gens de Pierre Regnault alors qu'il avait été envoyé pour faire libérer des prisonniers¹⁶⁷. Philippe le Bon lui octroie alors une pension viagère de 50 francs par an.

♦ **Gilles Ferrant:**

Le nom de Gilles Ferrant n'apparaît que dans son contrat de mariage, rédigé le 11 février 1435 à Douai¹⁶⁸: “ *Gille Ferrant, dit France Conté, heraut de mon tres redoubté seigneur et prince monseigneur le duc de Bourgoingne* ”. Gilles Ferrant est donc le héraut Franche-Comté qui officie à la cour de Bourgogne depuis 1433. Il semble d'ailleurs s'agir du tout premier héraut Franche-Comté ayant officié à la cour de Bourgogne, dans la mesure où il n'en est jamais fait mention avant le 4 janvier 1433, date à laquelle Gilles Ferrant est

165 ADN B 1927, fol. 179 r°, fiche n° 78.

166 Notamment ADN B 1920, fol. 073 r°, fiche n° 4 et ADN B 1942, fol. 044 v°, fiche n° 222.

167 ADN B 1972, fol. 185 r°, fiche n° 1283.

168 AMD FF 612 n° 2018. Cette union sera fructueuse. En effet, il reçoit un don entre juin et juillet 1445 pour le baptême d'un de ses enfants dont Philippe le Bon est le parrain cf. ADN B 1988, fol. 192 v°, fiche n° 1503.

envoyé escorter les ambassadeurs du duc de Bar de retour devers leur maître¹⁶⁹. Il effectue, selon la recette générale, 59 missions, soit près de cinq par an. Entre 1433 et 1436, il semble s'être spécialisé dans les messageries militaires. De 1436 à 1440 il effectue des missions de nature diverses avant de se spécialiser dans les missions à caractère diplomatique. Il semble que les négociations préalables à la libération de Charles d'Orléans en soient la cause. En effet, 80% de ses missions en 1440 sont à rapprocher de cet événement. Mais cela ne signifie pas qu'il soit un des agents privilégiés des relations diplomatiques anglo-bourguignonnes. Ses destinations sont trop diversifiées par la suite pour en tirer quelque conclusion. En effet, il est envoyé en 1441 devers le marquis du Pont, puis devers le roi de Sicile et le roi de France en 1444¹⁷⁰. La dernière mention imputable à cette personne, dans la recette générale de toutes les finances, date du 19 septembre 1448 où il est chargé de porter des lettres closes du duc à son conseil¹⁷¹. L'ordonnance de cours de 1449 mentionne la promotion de Franche-Comté au grade de maréchal de Hainaut¹⁷². Toutefois, on ne trouve pas trace de ce maréchal d'armes par la suite.

♦ **Gilles Gobet:**

Gilles Gobet succède à Simon de Trèves au poste de poursuivant Talant à la fin de l'année 1451¹⁷³. Il effectue une dizaine de missions diverses avant d'être promu poursuivant d'armes de la Toison d'or le 16 mai 1456¹⁷⁴. Il n'effectue pourtant aucune mission spécifique à l'ordre selon les sources comptables. Il ne

169 ADN B 1948, fol. 096 v°, fiche n° 370.

170 ADN B 1972, fol. 071 r°; ADN B 1982, fol. 055 v°; ADN B 1982, fol. 099 r°; fiches n° 1217, 1933 et 1417.

171 ADN B 2000, fol. 075 v°, fiche n° 1598.

172 *HHB*, p. 310 § 567.

173 La date précise de son baptême pose problème. Selon les ordonnances de cour, c'est le 30 novembre (*HHB*, p. 310 § 570), selon la recette générale le 24 décembre (ADN B 2008, fol. 292 v°, fiche n° 1686).

174 *HHB*, p. 370 § 572.

reçoit ni collier, ni robe comme a pu en recevoir son prédécesseur Georges de Poucques. Le seul lien qui existe entre Gilles Gobet et l'ordre de chevalerie semble se limiter à assurer la liaison entre le duc et son conseiller Jean Lefèvre, roi d'armes de la Toison d'or¹⁷⁵. Ainsi, les missions de Fusil entre 1456 et 1467 ne diffèrent pas fondamentalement de celles des autres membres du collège héraldique bourguignon. Toutefois il semble chargé plus spécifiquement d'escortes d'ambassades, que ce soit en France, en Angleterre ou devers le roi Ladislas de Bohême¹⁷⁶, peut-être à cause du prestige lié à sa marche d'armes. Il semble d'ailleurs jouir d'une certaine considération. En effet, il reçoit un don de 100 livres pour son mariage en 1459¹⁷⁷, et il est promu héraut Fusil en avril 1467¹⁷⁸, avant de succéder à Jean Lefèvre au titre de roi d'armes de la Toison d'or.

♦ **Jean de La Haye:**

Le nom de Jean de La Haye apparaît pour la première fois dans le premier compte de Guilbert de Ruple où il reçoit environ 300 livres de gages pour l'année 1461-1462¹⁷⁹ en tant que roi d'armes de Brabant. Les écrous de la dépense faisant régulièrement état de la présence de ce roi d'armes à partir de 1459, il semble fort probable qu'il s'agisse déjà de Jean de La Haye. De plus l'ordonnance d'hôtel de 1449 indique que le roi d'armes de Brabant a été remplacé par son maréchal d'armes¹⁸⁰. Jean de La Haye serait donc entré en fonction aux alentours de 1449. Il semble que le roi d'armes de Brabant n'ait pas eu une grande activité hors de l'hôtel ducal. En effet, outre les paiements de

175 Par exemple ADN B 2026, fol. 282 r°, fiche 1857 ou ADN B 2034, fol. 132 v°, fiche n° 1946, ADN B 2030, fol. 312 v°, fiche n° 1915.

176 Respectivement: ADN B 2026, fol. 210 r°, fiche 1847, ADN B 2048, fol. 169 v°, fiche n° 2079,

177 ADN B 2051, fol. 284 r°, fiche n° 2115.

178 ADN B 2061, fol. 139 r°, fiche n° 2190.

179 ADN B 2054. nf°, fiche n° 2161.

180 *HNB*, p. 309, § 556.

gages, il n'est mentionné que trois fois en 1463 et 1464, pour avoir été présent avec les autres rois d'armes bourguignons aux obsèques de Michelle d'Anjou, reine de France¹⁸¹, à celles de la reine d'Écosse le 9 février 1464¹⁸², et enfin à celle du comte de Nevers le 25 mai 1464¹⁸³. Sa présence régulière à la cour est attestée jusqu'en 1467.

♦ **Jacquet de La Ruelle:**

Très peu d'informations subsistent au sujet de Jacquet de la Ruelle. Il semble avoir été reçu poursuivant Talant le 10 juin 1410¹⁸⁴, date à laquelle il obtient un don de douze francs pour la façon d'un émail aux armes de Jean sans Peur. Il ne sera mentionné qu'une seule fois par la suite le 23 janvier 1411¹⁸⁵.

♦ **Roland Le Breton:**

Roland le Breton est roi d'armes d'Artois sous Jean sans Peur et Philippe le Bon. Il est mentionné pour la toute première fois en mai 1409 pour rencontrer Jean de Cornouailles et Henri IV, roi d'Angleterre¹⁸⁶. Cette mission résume l'essentiel des attributions de Roland Le Breton qui est le principal héraut diplomate de la cour de Bourgogne entre 1409 et 1420. Il est envoyé sept fois traiter avec les Anglais. Cette connaissance lui vaut d'escorter une ambassade du roi de France en Angleterre en 1418. Il est aussi chargé de certaines missions en France. Par exemple il est envoyé par deux fois devers le duc de Bourbon en mars et avril 1414 pour sceller une alliance avec Jean sans Peur¹⁸⁷. Avant

181 ADN B 2051, fol. 360 r°, fiche n° 2137.

182 ADN B 2051, fol. 362 r°, fiche n° 2142.

183 Charles de Bourgogne, fils de Philippe de Bourgogne et Bonne d'Artois. ADN B 2051, fol. 364 r°, fiche n° 2143.

184 ACO B 1560, fol. 093 r°, fiche 2285.

185 ACO B 1562, fol. 031 v°, fiche 2289.

186 ACO B 1558, fol. 078 v°, fiche 2273.

187 ADN B 1903, fol. 160 r° et 167 v°, fiches n° 2218 et 2219.

l'avènement de Philippe le Bon, c'est Roland Le Breton qui semble exercer la prééminence sur la hérauderie ducale. En effet, il est habituellement chargé de redistribuer aux officiers d'armes les dons faits par le duc à l'occasion des fêtes liturgiques ou des étrennes¹⁸⁸. Son nom est mentionné pour la dernière fois le 19 avril 1421 quand il accompagne Hue de Lannoy en ambassade devers le roi d'Écosse¹⁸⁹.

♦ **Jean Le Fèvre:**

Jean Le Fèvre est certainement le plus célèbre des officiers d'armes bourguignon, notamment grâce à la chronique qu'il a rédigé. Sa vie étant bien connue¹⁹⁰, il semble plus judicieux de s'en tenir ici aux missions qu'il a effectué. Les sources comptables ne délivrent que peu d'informations quant à sa fonction de héraut Charolais. Après sa nomination au poste de roi d'armes de la Toison d'or, il y est mentionné 154 fois. Les missions spécifiques à l'ordre de chevalerie représentent environ le tiers de toutes les mentions relevées. Il peut s'agir d'informer les nouveaux membres de leur élection¹⁹¹, d'annoncer la tenue des chapitres¹⁹², de les préparer¹⁹³ ou encore de faire confectionner les colliers de l'ordre¹⁹⁴. Le reste de ses missions ne diffère pas de celles des autres officiers d'armes ducaux. Si Jean Le Fèvre ne semble pas exercer la prééminence sur le

188 ADN B 1903, fol. 102 v°, 117 v° et 253 v°; B 1920, fol. 087 r°; fiches 2212, 2215, 2232 et 8.

189 ADN B 1923, fol. 108 r°, fiche n° 48.

190 Pour lui et les autres officiers armes de la Toison d'or, v. notamment KOLLER (F.), *Au service de la Toison d'or (les officiers)*. Quant aux informations personnelles contenues dans les sources comptables, v. fiches n° 988-1865-2028-2068.

191 Par exemple Toison d'or est envoyé de Mons en Italie pour porter leurs colliers au roi Alphonse V d'Arragon, au comte d'Ariano et au comte de Colisano du 7 mai au 31 octobre 1451: AGR CC 1921, fol. 177 v°, fiche n° 1763.

192 Par exemple: ADN B 1951, fol. 028 r°, fiche n° 497.

193 Il peut s'agir, comme en 1433, d'acheter des clous et des chevilles pour fixer les portraits des chevaliers dans l'église où se tient le chapitre: ADN B 1948, fol. 260 v°, fiche n° 482.

194 Le 10 décembre 1447, Toison d'or reçoit un marc d'or pour faire ajouter à son collier les armes des chevaliers reçus en 1440 et 1445: ADN B 1998, fol. 131 v°, fiche n° 1594.

collège héraldique bourguignon qu'on accorde généralement au roi d'armes de la Toison d'or, il existe une nette différence de traitement entre ses collègues et lui. En effet, c'est l'officier d'armes le mieux rémunéré de la cour de Bourgogne, et ce dès avant qu'il n'entre au conseil ducal. Outre la pension annuelle de 150 francs qu'il reçoit depuis 1433¹⁹⁵ ainsi que ses gages d'hôtel, Jean Le Fèvre reçoit, tout au long de sa carrière, plus de 12000 livres de 40 gros monnaie de Flandre, ce qui représente environ un quart du total des sommes allouées aux membres du collège héraldique bourguignon¹⁹⁶.

♦ **Jean Panier:**

Jean Panier succède à Gilles Ferrant au poste de héraut Franche-Comté en 1449. Toutefois, son nom n'apparaît pour la première fois que dans le premier compte de Guilbert de Ruple où il est mentionné pour avoir reçu 68 livres pour reste de ses gages de l'année 1462¹⁹⁷. Il est bien moins actif que son prédécesseur. Il semble, à l'instar des autres officiers d'armes de la fin du règne de Philippe le Bon, qu'il agisse plus dans le cadre de la cour qu'en tant qu'émissaire du duc. En effet, il n'effectue que huit missions, dont trois en 1466 lors de la campagne contre les Liégeois.

195 ADN B 1948, fol. 045 v°, fiche 358.

196 Ce qui représente une moyenne de 76 livres par mention dans la recette générale de toutes les finances. A titre de comparaison, Georges de Poucques reçoit environ 1500 livres pour l'ensemble de sa carrière, soit une vingtaine de livres par mention. Philippe de Croix reçoit, quant à lui, environ 700 livres, avec un niveau de rémunération sensiblement égal à Georges de Poucques.

197 ADN B 2054, fol. 212 r°, fiche n° 2155.

♦ **Georges de Poucques:**

La carrière de Georges de Poucques à la cour de Bourgogne semble débiter en 1425 quand il est baptisé poursuivant Fusil¹⁹⁸, poste qu'il occupe jusque 1446¹⁹⁹ où il succède à Philippe de Croix au poste de roi d'armes de Flandre. C'est à cette occasion que le patronyme du poursuivant Fusil est révélé²⁰⁰.

En tant qu'officier de la Toison d'or, ses attributions sont différentes de celles des autres poursuivants. Outre les missions spécifiques à cet ordre de chevalerie, Fusil semble jouir du statut de héraut, bien qu'il n'en porte pas le titre. En effet, il reçoit des gages comparables, voire légèrement supérieurs à ceux-ci. De plus, les tâches qui lui sont confiées sont celles d'un héraut, non d'un poursuivant²⁰¹. Un tiers des mentions de Georges de Poucques, poursuivant Fusil, concernent l'ordre de la Toison d'or, qu'il s'agisse de faire savoir aux chevaliers le lieu de la tenue du chapitre²⁰² ou d'obtenir les attributs de sa fonction²⁰³. Il accompagne d'ailleurs l'ambassade ducale au concile de Bâle pour une raison spécifique à l'ordre du 16 février au 16 juin 1432²⁰⁴. Hors de ses fonctions dans l'ordre de la Toison d'or, près de la moitié des missions de Fusil sont à caractère diplomatique. Il est souvent chargé d'escorter les ambassades ducales et d'assurer la liaison entre le duc et ses diplomates. La recette générale permet en outre de savoir que Georges de Poucques s'est marié au début de

198 ADN B 1933, fol. 090 v°, fiche n° 112.

199 Sa première mission de roi d'armes date du 24 juin 1446 (cf. ADN B 1991, fol. 106 r°, fiche n° 1524). Il reçoit sa dernière robe de l'ordre de la Toison d'or pour le chapitre de Gand de 1445 (ADN B 1994, fol. 167 r°, fiche 1571). Sa nomination intervient donc entre décembre 1445 et le 7 septembre 1446.

200 ADN B 1998, fol. 045 v°, fiche n° 1588.

201 Quant aux attributions spécifiques aux différents grades, cf. supra p. 81.

202 Par exemple: ADN B 1966, fol. 152 r°, fiche n° 1084.

203 Par exemple: son émail: ADN B 1945 fol. 209 r°, fiche n° 355; son collier ADN B 1961, fol. 152 r°, fiche n° 736; une robe: ADN B 1969, fol. 278 r°, fiche n° 1208.

204 ADN B 1948, fol. 072 r°, fiche n° 359.

l'année 1436²⁰⁵ et qu'il a eu un fils en mai 1439²⁰⁶. Après cette date, son activité au dehors se ralentit: il n'effectue que six missions entre 1440 et 1444, dont la plupart le mène en Hollande, à l'exception d'une ambassade devers le roi de France avec Jean Joffroy et le seigneur de Humières en 1442²⁰⁷. Il est de nouveau très actif en 1445 où il effectue plusieurs missions secrètes pendant 104 jours entre le 4 février et 10 septembre²⁰⁸.

Cette activité ne faiblira pas après son accession à la dignité de roi d'armes de Flandre. En effet, il effectuera une quinzaine de missions entre 1446 et 1461. Sa nomination n'en changera pas fondamentalement la nature. Il reste surtout employé pour des missions à caractère diplomatique. Mais celle-ci sont plus fréquemment en relation avec l'Angleterre qu'auparavant. Il est envoyé à Londres du 3 juin au 16 juillet 1457 porter des lettres au roi d'Angleterre, au duc d'York, au duc de Sommerset et à la ville de Londres²⁰⁹. Il rencontre de nouveau le roi d'Angleterre, au début de l'année 1461, pour obtenir des sauf-conduits pour les ambassadeurs ducaux²¹⁰. Par la suite il ne sera mentionné que trois fois pour les obsèques de la duchesse de Clèves, de Marie d'Anjou et du comte de Nevers. Il est rayé des écrous le 31 mars 1464²¹¹.

♦ **Mathieu Roussel:**

C'est en tant que poursuivant de Jean, comte d'Étampes, que Mathieu Roussel apparaît pour la première fois à la cour de Bourgogne sous le nom de

205 ADN B 1957, fol. 371 r°, fiche n° 1043. Il reçoit six tasses d'argent d'une valeur de 57 l. 12 s.

206 ADN B 1966, fol. 218 r°, fiche n° 1120. Il reçoit six gobelets d'une valeur de 21 l. 12 s.

207 ADN B 1975, fol. 063 r°, fiche n° 1310.

208 ADN B 1991, fol. 068 v°, fiche n° 1518 et ADN B 1998, fol. 0458 v°, fiche n° 1588.

209 ADN B 2030, fol. 191 v°, fiche n° 1881.

210 ADN B 2040, fol. 155 r° et fol. 175 r°, fiche n° 1996. Cet article mentionne que Georges de Poucques réside à Bruges.

211 *HHB*, p. 417, § 636.

Dourdain²¹², lors de la campagne de Luxembourg en 1443 pendant laquelle il est logé avec les officiers d'armes ducaux²¹³. A cette occasion, Il est rétribué, dans le chapitre des dons, pour avoir assemblé les gens d'armes du duc²¹⁴ et pour avoir annoncé à Philippe le Bon la prise de Luxembourg²¹⁵. En 1445, il reçoit un émail aux armes du duc pour participer au chapitre de la Toison d'or à Gand²¹⁶. Il n'entre pas au service de Philippe le Bon pour autant. En effet, il est mentionné encore deux fois comme poursuivant, puis héraut du comte d'Étampes. Néanmoins, il semble assez proche de la cour dans la mesure où il reçoit un don de 18 salus d'or pour le baptême de son fils, Philippe, filleul du duc de Bourgogne, au début de l'année 1446²¹⁷, ce qui est exceptionnel pour un poursuivant n'appartenant pas au collège héraldique ducal. Six ans plus tard, le 29 mai 1452, c'est en tant que héraut qu'il annonce au duc la levée du siège d'Audenaerde²¹⁸.

Mathieu Roussel reparaît dans les sources bourguignonne en 1456 quand il succède à Bertrand de Blérencourt comme roi d'armes d'Artois. Il a probablement été nommé lors du chapitre de la Toison d'or à La Haye, en même temps qu'Enguerrand Aliamart²¹⁹. Comme Georges de Poucques, ce sont les relations avec les Anglais qui occuperont le roi d'armes d'Artois en 1457-1458. Il est envoyé quatre fois à Calais rencontrer le comte de Warwick²²⁰ entre le 15 janvier et le 10 mai, dont une avec le titre d'ambassadeur²²¹. Par la suite il escortera des ambassades à Calais, notamment celle du comte d'Étampes, des

212 Un article de la recette générale de toutes les finances rétribue Dourdain, poursuivant de Richard de Bretagne, comte d'Étampes en 1437. Aucun élément ne permet d'affirmer qu'il s'agit de Mathieu Roussel.

213 ADN B 1978, fol. 316 r°, fiche n° 1389.

214 ADN B 1978, fol. 123 r°, fiche n° 1360.

215 ADN B 1978, fol. 190 r°, fiche n° 1375.

216 ADN B 1988, fol. 196 r°, fiche n° 1508.

217 ADN B 1991, fol. 174 v°, fiche n° 1535.

218 AGR CC 1921, fol. 346 v°, fiche n° 1773.

219 *HNB*, p. 309, § 558.

220 Richard Neville (1428-1471).

221 ADN B 2026, fol. 209 r°, fiche n° 1843.

magistrats de Hesdin, et celle menée par Jean, bâtard de Renty²²². Son implication ne semble pas uniquement due au fait que Calais se trouve dans sa marche d'armes. En effet, un dénommé Hue Roussel fait parti des prisonniers de la garnison de Calais²²³. Dans la mesure où il s'agit du seul nom de prisonnier mentionné dans cet article de la recette générale de toutes les finances, il est possible qu'il s'agisse d'un parent du roi d'armes d'Artois. Il sera chargé de cette affaire tout au long de l'année 1457: il porte des lettres du duc au comte de Warwick le 2 décembre 1457²²⁴. Par la suite, il reste très actif dans sa marche. Il porte les messages du duc aux seigneurs impliqués dans la guerre particulière entre les seigneurs de Humières²²⁵ et de Mailly en 1458 et 1459²²⁶. Le 1^{er} août 1461, Philippe le Bon l'envoie assembler les nobles Artésiens devant l'accompagner au sacre de Louis XI, puis en septembre, Mathieu Roussel porte les lettres ducaltes aux capitaines Français venus en Artois²²⁷. A partir de 1462, le roi d'armes d'Artois demeure à la cour et reçoit des gages, comptés dans la recette générale de toutes les finances de septembre 1462 à septembre 1464. Ses deux dernières missions relevées sont la participation aux obsèques de Marie de Clèves et du comte de Nevers. Les écrous de la dépense le comptent continuellement jusqu'en 1467. Il a donc très certainement poursuivi sa carrière au service de Charles le Téméraire.

222 Respectivement ADN B 2026, fol. 209 v°, fiche 1844-6

223 ADN B 2026, fol. 241 v°, fiche n° 1851.

224 ADN B 2026, fol. 302 v°, fiche n° 1862.

225 Humières, dép. Pas-de-Calais, arr. Arras, cant. Saint-Pol-sur-Ternoise.

226 ADN B 2030, fol. 272 r°, fiche n° 1905, ADN B 2034, fol. 086 r°, fiche n° 1931 et ibid. fol. 125 r°, fiche n° 1941.

227 ADN B 2040, fol. 201 r°, fiche n° 2011. Il effectue cette mission avec Étienne Carvin, dit Ruppelmonde.

♦ **Simon de Trèves:**

Simon de Trèves²²⁸ succède à Jacquet de La Ruelle en tant que poursuivant Talant. Il apparaît pour la première fois le 2 avril 1432 à l'occasion d'une messagerie à destination du roi de France et de ses conseillers²²⁹. Ses missions sont atypiques à plusieurs égards. Tout d'abord, il a un des taux de missions à caractère diplomatique très élevé pour un poursuivant. Ensuite, il semble spécialisé dans les relations avec la France à une époque où la majeure partie du collège héraldique bourguignon est envoyée en Angleterre. Près de la moitié de ses missions l'amènent en France, surtout entre 1432 et 1438. Par exemple, il escorte l'ambassade menée par Jean de Croy concernant la paix entre la France et l'Angleterre le 10 avril 1444²³⁰. Peu après, à partir du 24 mai²³¹, il effectue une série de messageries, à l'initiative d'Isabelle de Portugal, devers le duc d'York²³² et le comte de Suffolk²³³ à propos des prisonniers de la garnison de Rue. Cet échange se soldera par une ambassade bourguignonne envoyée le 12 février 1445 et escortée par Simon de Trèves²³⁴. L'office de poursuivant Talant semble disparaître jusqu'en 1451, date à laquelle Gilles Gobet est nommé à ce poste.

♦ **Bonne Querelle et Germolles:**

Il n'a pas été possible d'identifier ces deux personnes par leur patronyme. Toutefois, le caractère suivi de leurs missions ainsi que la mention de la date de leur décès permet de retracer leurs carrières sur une assez longue période.

228 Son nom apparaît en ADN B 1972, fol. 161 v°, fiche n° 1273.

229 ADN B 1945, fol. 074 v°, fiche n° 294.

230 ADN B 1982, fol. 077 r°, fiche n° 1406.

231 ADN B 1982, fol. 083 v°, fiche n° 1410.

232 Vraisemblablement Richard, duc d'York (1411-1460), père du futur roi Édouard IV.

233 William de la Pole (1396-1450).

234 ADN B 1982, fol. 140 r°, fiche n° 1432.

Bonne Querelle est d'abord poursuivant du seigneur de Crèvecoeur avant d'entrer, à une date indéterminée, au service de Philippe le Bon. Il apparaît pour la première fois le 31 août 1431 lorsqu'il est chargé de porter des lettres au chancelier et au maréchal de Bourgogne²³⁵. Il n'est pas fait mention de qui lui a ordonné cette messagerie. Pourtant celle-ci semble à l'initiative sinon du duc, au moins d'un des grands officiers de la cour. En effet, cet article est dans le chapitre des "Ambassades, voyages et menues messageries". Or, les rémunérations des officiers du dehors sont quasiment toujours dans les chapitres des "dons et recompensacions". Il semble donc que cette mission ait été ordonné par un membre de l'hôtel ducal. Bonne Querelle est très régulièrement mentionné par la suite dans la recette générale sans que son maître soit nommé. Ses missions ne diffèrent guère de celles des poursuivants ducaux: essentiellement des messageries administratives et diplomatiques. Il est donc fort probable qu'il ait intégré le collège héraldique ducal assez rapidement. Néanmoins il est impossible de préciser à quelle date. En effet, les comptes des années des années 1430-1440 nomment rarement les employeurs des officiers d'armes, que ce soient ceux du duc ou des seigneurs bourguignons. Néanmoins, le 29 juillet 1443 il est envoyé de Lille à L'Écluse par les conseillers de Philippe le Bon en tant que poursuivant ducal²³⁶. Il s'agit vraisemblablement d'une de ses dernière mission. En effet, le chapelain de l'église de Caubergh reçoit au début de l'année 1444, une aumône de 60 sous pour les obsèques de Bonne Querelle²³⁷.

Germolles entre au service du duc de Bourgogne quelques temps après Bonne Querelle, mais sa carrière est plus longue. Il apparaît pour la première fois en 1431 pour don de 16 livres pour acheter un cheval²³⁸. Ce n'est que sept ans plus tard qu'il semble pleinement faire partie du collège héraldique bourguignon. En effet, il est compté dans les écrous de gages de l'hôtel de

235 ADN B 1942, fol. 126 r°, fiche n° 259.

236 ADN B 1978, fol. 124 r°, fiche n° 1361.

237 ADN B 1978, fol. 335 r°, fiche n° 1397.

238 ADN B 1942, fol. 170 r°, fiche n° 272.

Philippe le Bon à partir du 5 juin 1438²³⁹, où son nom apparaît avec ceux de Gilles Ferrant, héraut Franche-Comté et du poursuivant Caubergh. Il semble donc, à cette date, attaché à l'écurie ducale conformément à l'ordonnance de 1445²⁴⁰. Il conserve le titre de poursuivant Germolles jusqu'au 21 novembre 1450, date à laquelle il disparaît des sources comptables²⁴¹. Germolles décède peu de temps après: il est remplacé par Gilles Gobet, poursuivant Talent le 30 novembre 1451²⁴².

Les carrières qu'il a été possible de retracer permettent de déterminer la carrière-type d'un officier d'armes à la cour de Bourgogne. Un officier d'armes débute rarement sa carrière dans le collège héraldique ducal. En général, il a déjà exercé son office pour un seigneur bourguignon pendant plusieurs années. Au cours de cette période il est amené à se rendre à la cour de Bourgogne, ce qui lui permet de rencontrer ses confrères. Ces contacts peuvent s'avérer très importants pour son avancement. En effet, les officiers déjà en place prennent part à la nomination des nouveaux. Olivier de La Marche rappelle que les poursuivants doivent être parrainés par deux hérauts²⁴³. Une fois intronisé, il est poursuivant du duc pendant une douzaine d'années, puis héraut pendant une période comparable. Enfin, si il accède au grade de roi d'armes, il exerce sa charge pendant encore une vingtaine d'années avant de se retirer.

Les carrières, riches de renseignements quant à l'office d'armes, ne permettent toutefois pas de rendre compte de la place qu'elle occupe au sein de la société de cour. Néanmoins, elles sont nécessaire à l'appréhension de son statut social car il peut varier suivant le grade où la considération dont les hérauts jouissent.

239 DHI 0917, rang 78.

240 *HHB*, p. 248 § 264.

241 ADN B 2004, fol. 243 r°, fiche n° 1624.

242 *HHB*, p. 310, § 570.

243 LA MARCHE (O.), op. cit., IV, 67.

1.3 La place des officiers d'armes au sein de l'hôtel.

Il existe peu d'informations permettant d'appréhender les rapports qu'entretient la hérauderie avec les autres corps composant l'hôtel des ducs de Bourgogne. Il est néanmoins possible de déterminer leur place dans la hiérarchie aulique grâce à des éléments tels que le corps d'origine des officiers d'armes, leur rang dans les ordonnances, et leurs rémunérations.

Traditionnellement, le héraut est rattaché au monde des ménestrels et des trompettes dont il serait issu. Les sources rendent difficile la vérification de cette hypothèse. En effet, les rares articles faisant explicitement mention de baptêmes²⁴⁴ de poursuivants ne permettent pas de déterminer le poste qu'occupait précédemment l'officier en question. Il est dès lors assez complexe de connaître l'origine des officiers d'armes. Pourtant, divers éléments épars permettent de situer les corps dont ils sont issus. Il s'agit notamment de ceux des trompettes et des chevaucheurs. De nombreux articles de la recette générale lient les officiers d'armes aux trompettes et ménestrels, notamment lors des fêtes de la cour de Bourgogne. Par exemple, lors des réjouissances du jour de la Toussaint 1428, Philippe le Bon a fait distribuer 30 francs aux trompettes, hérauts, ménestrels et poursuivants présents²⁴⁵. Jean sans Peur agit de la même manière, mais la présence d'officiers extérieurs à son hôtel lors des fêtes et, sinon plus systématique, du moins plus explicitement mentionnée. Il semble donc que trompettes, hérauts et ménestrels aient un rôle complémentaire dans les fêtes. Le lien avec les messagers est signalé par les comptes de manière moins évidente. Il tient avant toute chose à la principale fonction des officiers d'armes qui relève de

244 Pour les mentions de baptême, voir les fiches n° 112, 314, 1654, 1686, 1757, 1762, 1810, 1689, 2020, 2021, 2022, 2024, 2056, 2122, 2190 et 2191.

245 ADN B 1935, fol. 78 r°, fiche n° 149.

la messagerie. Ainsi, dans les chapitres intitulés: "Ambassades, voyages et menues messageries", de long articles se font succéder des paiements aux chevaucheurs et aux officiers d'armes. La seule distinction qui y est faite est le titre donné à ces hommes. Il est d'ailleurs parfois difficile de différencier officiers d'armes et messagers. Outre les missions qui se ressemblent souvent, certain chevaucheurs portent des pseudonymes similaires à ceux des officiers d'armes tels Soye ou Morgenstern²⁴⁶. La proximité des usages et des fonctions semble faciliter l'accès à l'office d'armes pour certains d'entre eux. Par exemple, Soye, appartenant à l'écurie de Jean sans Peur est mentionné comme poursuivant de Philippe le Bon en 1419 et 1420²⁴⁷. Le cas de Morgenstern est similaire: il devient poursuivant en 1438²⁴⁸ et conserve son pseudonyme. Un autre élément permettant de définir la place des officiers d'armes au sein de l'hôtel ducal est celui de la sortie de l'office. Selon le serment qu'il prête le jour de son baptême le héraut ne peut renoncer à sa carrière, sauf si il entre en chevalerie ou en religion ou encore si il commet un crime²⁴⁹. Le poursuivant, quant à lui, n'a pas prêté serment, il peut donc quitter la hérauderie quand bon lui semble. Cette possibilité laisse entrevoir le lien entre le monde du divertissement et de l'office d'armes au travers de Renty, poursuivant de Jean de Croy, puis de Philippe le Bon. Il apparaît par la suite comme fou, bien qu'il ne soit pas mentionné de qui il dépend²⁵⁰. Poursuivre une carrière d'officier d'armes est un moyen de promotion sociale, comme le montre l'exemple de Bertrand de Blérencourt qui renonce à son office pour entrer en chevalerie²⁵¹.

246 Morgenstern est cité en tant que chevaucheur de Philippe le Bon dans les années 1435, par exemple ADN B 1963, fol. 76 r° et 113 v°.

247 Il apparaît cinq fois en tant que poursuivant dans le registre B 1920 des Archives Départementales du Nord aux folios: 58 r°, 132 v°, 134 v°, 136 v° et 140 v°. Sous Jean sans Peur, il est chevaucheur comme l'indique le registre B 1878, fol. 86 r°.

248 Il n'apparaît à ce titre qu'une seule fois pour porter des lettres de Philippe le Bon au duc d'Autriche: ADN 1963, fol. 166 r°, fiche n° 822. Il n'a donc pas été compté parmi les officiers bourguignons.

249 *Parties inédites de l'oeuvre de Sicile*, éd. P. Roland, Mons, 1867, p. 94.

250 Il est cité comme tel dans de nombreux articles, par exemple: ADN B 1963, fol. 168 r°.

251 *HHB*, p. 309, § 558.

La division de la hérauderie en quatre grades induit que chacun se voit traité avec des égards différents. Le lien apparent entre trompettes, ménestrels et officiers d'armes suggère que cette hiérarchie puisse s'appréhender de manière plus large en englobant tout le groupe des divertissements de cour. Les dons faits à l'occasion des fêtes permettent cette mise en perspective car ils regroupent les différents corps y ayant participé. L'ordre dans lequel les différents métiers sont cités ébauche une hiérarchie du personnel chargé des divertissements de la cour. Au sommet se trouvent les rois d'armes, puis les trompettes de guerre, ensuite viennent les héraults, suivis des trompettes avec les ménestrels. Les poursuivants sont cités en dernier²⁵². La primauté du roi d'armes sur ce groupe est d'autant plus prégnante qu'il lui revient parfois de répartir les dons faits en ces occasions. Par exemple, les rois d'armes d'Artois et de Flandre sont chargés de distribuer un don de 20 francs 32 sous 4 deniers aux officiers d'armes présents lors de joutes à Bruges en 1420²⁵³.

Les ordonnances de cour permettent de dresser le même constat et de resituer cette hiérarchie dans l'ensemble du système de la cour de Bourgogne²⁵⁴. Celle de 1426-1427 fait apparaître les rois d'armes et les héraults après les rois des ribauds et avant les trompettes et ménestrels sans qu'il ne soit fait mention des poursuivants. Ils sont tous regroupés dans la pénultième catégorie recensée par l'ordonnance²⁵⁵. La situation est identique pour 1433²⁵⁶. L'ordonnance de 1438 introduit quelques changements, notamment la scission de la hérauderie en deux groupes, l'un rattaché à l'écurie, l'autre lié aux divertissements. Les héraults de l'écurie sont mentionnés après les chevaucheurs ordinaires²⁵⁷. Franche-Comté

252 Respectivement: ADN B 1923 fol. 107 v°, B 1923 fol. 95 r°, B 1925 fol. 61 v° et B 1933 fol. 95 v°, fiches n° 46, 41, 60, 116.

253 ADN B 1923 fol. 92 v°, fiche n° 40.

254 Les écrous de gages de l'hôtel de Philippe le Bon dressent un tableau similaire à celui des ordonnances qui les régissent.

255 *HHB*, p. 72, § 336 à 338.

256 *Ibid.*, p. 125, §380 et 381.

257 *Ibid.*, p. 175, § 291-301.

touche les mêmes gages que ceux-ci²⁵⁸, Renty n'est compté qu'à un cheval²⁵⁹. Le projet d'ordonnance de 1445 et celle de 1449 conservent cette organisation, qui ne sera remise en cause que par l'ordonnance de 1458 où tous les officiers apparaissent de nouveau ensemble avec les trompettes et ménestrels.

Les rémunérations sont un autre critère permettant de situer l'office d'armes dans l'ensemble de la hiérarchie de cour. Celles-ci peuvent être déterminées, selon leur grade, grâce aux écrous sous le règne de Jean sans Peur et grâce aux ordonnances de cour et aux articles des sources comptables concernant les arriérés de gages sous le principat de Philippe le Bon. Les rois d'armes sont, en général comptés à deux chevaux et un valet, soit quatre bouches par jour. Les maréchaux et hérauts sont comptés à un cheval et un valet. Les officiers d'armes de l'écurie et les poursuivants à un cheval. Selon Monique Sommé, les gages étaient de 2 sous 8 deniers par bouche jusque 1412, puis de 3 sous à partir de 1416²⁶⁰. De 1404 à 1412, les gages journaliers seraient donc, si on considère que chacun ait été compté au même nombre de bouches tout au long de la période, de 10 sous 4 deniers pour les rois d'armes, 8 sous pour les hérauts et 5 sous 4 deniers pour les poursuivants. De 1416 à 1467, ils sont, respectivement, de 12, 9 et 6 sous.

La recette générale de toutes les finances, quant à elle, permet de connaître les émoluments réservés aux officiers d'armes en mission, même si les gages par jour n'y sont pas rapportés de manière systématique. On ne relève d'ailleurs aucune mention de gages de mission sous le principat de Jean sans Peur. De plus, la durée de celle-ci n'est jamais reportée dans les comptes à cette époque. Il est donc impossible d'estimer ces gages. La situation est la même au début du règne de Philippe le Bon. Pour la période allant de 1432 à 1466²⁶¹, il a été possible de déterminer les gages journaliers versés pour 139 missions. Les

258 Ibid., p. 175, § 304.

259 Ibid., p. 175, § 301.

260 SOMMÉ (M.), “ Que représente un gage journalier de 3 sous? ” p. 299.

261 Il n'y a aucune mention de gages journaliers de mission pour 1467.

rémunérations des rois d'armes varient de 12 à 36²⁶² sous par jour, mais s'élèvent en général à 24 sous²⁶³. Les gages des maréchaux et des hérauts d'armes sont identiques²⁶⁴: ils touchent en moyenne 16 sous par jour. Les poursuivants d'armes, reçoivent généralement 12 sous par jour. Ces émoluments sont parfois moindre. Ils sont de 9 sous en 1434, 1444 et 1445 et de 8 sous en 1450. Le poursuivant Fusil, quant à lui, perçoit les mêmes gages qu'un héraut.

Le tableau suivant récapitule le montant des gages perçus par les officiers d'armes entre 1404 et 1467²⁶⁵.

	Rois d'armes	Maréchaux et hérauts	Poursuivants et officiers de l'écurie
Gages d'hôtel (1404-1412)	10 s. 4 d.	8 s.	5 s. 4 d.
Gages d'hôtel (1416-1467)	12 s.	9 s.	6 s.
Gages de mission (1432-1466)	24 s.	16 s.	12 s.

Dans l'hôtel des ducs de Bourgogne, les gages journaliers s'échelonnent de 3 sous pour un valet, à 36 pour un noble des quatre états (panetiers, échantons, écuyers tranchants et écuyers d'écurie). Les officiers sont, quant à eux comptés à trois bouches, soit 9 sous. Les officiers d'armes appartiennent donc à une classe intermédiaire de l'hôtel ducal. Les poursuivants et les hérauts de l'écurie ne touchent des gages supérieurs aux simples valets que pour l'entretien de leur cheval. Les hérauts reçoivent les mêmes gages que les officiers ordinaires. Enfin, les rois d'armes appartiennent, d'après leurs gages, au niveau supérieur de

262 Seul Toison d'or reçoit des gages de 36 sous, et ce uniquement pour deux missions, l'une en 1445 (ADN B 1988, fol. 070 v°, fiche n° 1474) et l'autre en 1456 (ADN B 2026, fol. 193 v°, fiche n° 1836).

263 Les gages inférieurs à 24 sous ne se trouvent que pour des années bien précise: 1442 et 1457. En 1442, les gages des rois d'armes étaient de 16 s. 12 d. et de 16 s. en 1457.

264 Les gages de mission des officiers de l'écurie sont identiques à ceux des autres officiers.

265 Afin de dresser des comparaisons, les gages et les livrées n'ont pas été distinguées. Le tableau présente donc le nombre de bouches comptées à gages. Les écrous de la dépense dressent un tableau similaire, bien qu'il existe des variations marginales.

cette classe intermédiaire. Les dons faits aux membres de l'hôtel ducal permettent de dresser un constat similaire. Ceux-ci s'élèvent à environ 500 livres pour un noble des quatre états, entre 150 et 300 livres pour un noble de petite noblesse, de 80 à 100 livres pour les roturiers proches du duc ou de la duchesse par leur fonction, environ 30 livres pour les autres²⁶⁶. La recette générale de toutes les finances fait état de six dons aux officiers d'armes. La plupart d'entre eux correspondent à ceux versés pour les membres les moins importants de l'hôtel ducal: Germolles en reçoit 48 en 1440, le héraut Charolais se voit octroyé la même somme et Georges de Poucques, poursuivant Fusil, obtient 57 livres²⁶⁷. Les deux derniers dons sont semblables à ceux octroyés aux officiers proches du duc: Gilles Gobet reçoit 100 livres et Enguerrand Aliamart 160²⁶⁸.

Malgré l'emphase quant à la noblesse de l'office d'armes tant vantée par les traités des hérauts, la hérauderie fait partie des couches intermédiaires de l'hôtel des ducs de Bourgogne. Ceci correspond à la place des hérauts à la croisée de trois mondes: celui des messageries, de la guerre, et du divertissement. Néanmoins, l'appartenance à l'office d'armes semble être un facteur d'ascension sociale, à l'image de Bertrand de Blérencourt ou de Jean Lefèvre qui accèdent à la chevalerie ou à la noblesse. Cette ascension sociale peut aussi se traduire par le fait de placer sa famille à la cour de Bourgogne comme l'a fait Henri de Hessel pour son fils Guillaume²⁶⁹ ou Jean Lefèvre pour son fils Galois, écuyer de cuisine de Philippe le Bon²⁷⁰. L'article de M. Rouiller sur le héraut Genève²⁷¹, montre que cette promotion existe aussi aux niveaux inférieurs de l'office d'armes. Il est fort probable que la situation ait été la même pour les hérauts bourguignons²⁷².

266 Ibid., p. 309-310.

267 Respectivement: ADN B 1972, fol. 161 v°; B 1957, fol. 371 r°; B 1969, fol. 247 v°; B 1972, fol. 167 v°; fiches n° 1273, 1043, 1188, et 1275

268 Respectivement: ADN B 2051, fol. 284 r° et B 1982, fol. 187 v°, fiches n° 2115 et 1437.

269 Par exemple ADN B 1998, fol. 48 r°.

270 Par exemple ADN B 2040, fol. 258 r° et B 2054, fol. 219 r°.

271 ROUILLER, " Les habits du héraut ", p. 123.

272 Les sources comptables mentionnent le lieu de résidence de quatre officiers. Georges de

Ainsi, les officiers d'armes ne sont que des officiers intermédiaires de l'hôtel ducal. Bien que leurs fonctions au sein de la cour de Bourgogne soient un facteur d'ascension sociale, ce phénomène ne touche qu'un nombre restreint de personnes. En effet, l'étude des effectifs a mis en lumière la difficulté de faire carrière dans la hérauderie. Les fréquents changements de composition du collège héraldique indiquent que peu de personnes ont vu leur situation se pérenniser. Celles-ci ont pu continuer d'officier dans l'entourage des princes à d'autres fonctions proches, par certains aspects, de celles de la hérauderie, à l'image du poursuivant Renty. Ainsi, l'étude des relations entre l'office d'armes et les autres corps de l'hôtel des ducs de Bourgogne la place à la croisée de trois mondes: celui des chevaucheurs, de la guerre et du divertissement. Les fonctions des officiers d'armes correspondent-elles à ce statut?

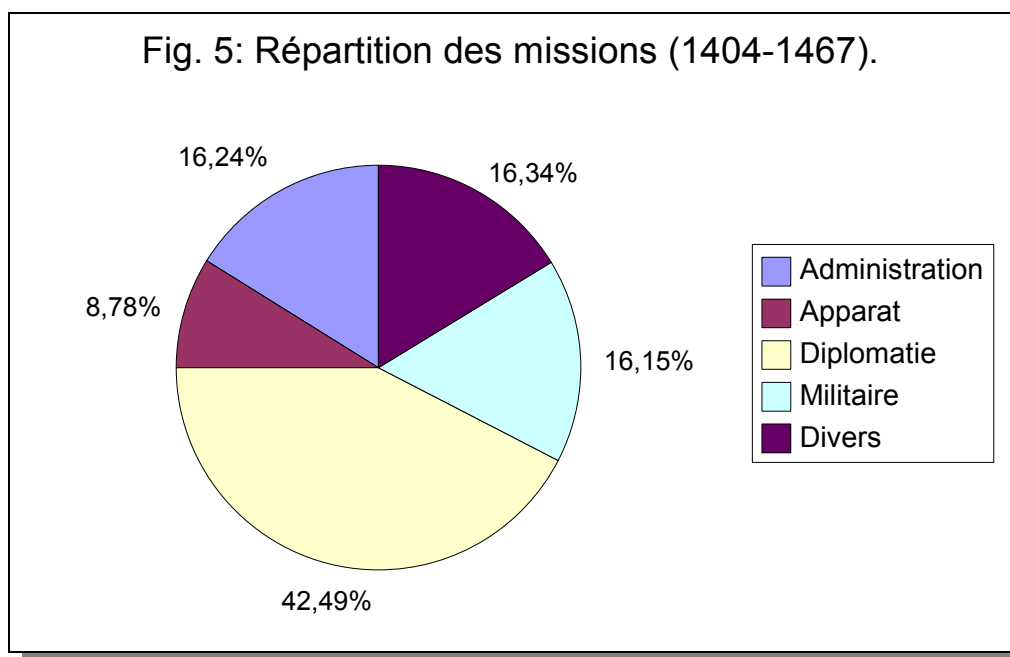
Pouques habite Bruges (ADN B 1996, fol. 175 r°, fiche n° 1996), Bourgogne réside dans le duché de Luxembourg (ADN B 2020, fol. 354 v°, fiche n° 1806), le poursuivant Cressy et Toison d'or à Abbeville (ADN B 2017, fol. 218 v°, et B 2026, fol. 193 r°, fiches n° 1733 et 1835). Il n'a malheureusement pas été possible d'approfondir cet aspect de l'office d'armes.

2 Les fonctions des officiers d'armes ducaux.

A l'origine, les hérauts étaient les commentateurs des tournois et pas d'armes. Cette fonction originelle a fait d'eux des experts dans la connaissance des blasons qui leur permirent d'entrer au service des nobles, sans doute au travers de la guerre où leurs compétences étaient indispensables à une époque où on ne pouvait reconnaître les combattants qu'à leurs écus. Ces fonctions, corrélées à leur ancien statut d'errant, firent d'eux des messagers spécialisés dans les missions à caractère diplomatique et militaire. C'est sans doute la raison pour laquelle la plupart des mentions d'officiers d'armes dans les sources comptables se situent dans les chapitres consacrés aux ambassades et messageries. Néanmoins, ils n'avaient pas le monopole du port de lettres. En effet, les chevaucheurs et les messagers de pied peuvent très bien s'acquitter des messageries. Leurs fonctions pendant les fêtes sont disputées par les trompettes et les ménestrels qui peuvent tout aussi bien chanter les louanges des nobles. A priori, il ne semble pas y avoir de raison intrinsèque à l'existence d'un tel corps de métier. Donc, au-delà des missions au sens strict, la fonction de héraut comporterait un aspect moins utilitaire qui les rend nécessaire au sein des cours. Les différents dispositifs d'identification à l'autorité que portent les hérauts, comme la cotte d'armes ou le nom d'office semblent révéler leur rôle réel: représenter l'autorité du prince plus directement que n'importe quel autre agent.

2.1 Les missions des officiers d'armes bourguignons.

L'essentiel de l'activité des officiers d'armes bourguignons hors de l'hôtel ducal se résume à de la messagerie. Il est donc difficile de déterminer quelles sont les missions propres aux hérauts. C'est pourquoi il est nécessaire de distinguer les missions selon leurs caractéristiques. Dès lors, cinq catégories se dégagent telles que l'illustre le diagramme suivant.



La diplomatie représente la part la plus importante du travail des hérauts. Ceci peut s'expliquer par de nombreux facteurs. Les immunités dont les officiers d'armes jouissent leur permettent en premier lieu de porter des messages à caractère diplomatique, ce qui représente environ un tiers de leurs missions pour cette catégorie. Elles leur permettent aussi de préparer les ambassades en étant envoyé pour des rencontres préliminaires. Il arrive fréquemment que les hérauts portent plusieurs messages avant qu'une ambassade ne soit dépêchée,

notamment pour obtenir des sauf-conduits. Par exemple, le héraut Franche-Comté est envoyé du 16 au 26 juin 1440 à Calais pour solliciter les sauf-conduits permettant aux ambassadeurs ducaux de rencontrer ceux du roi d'Angleterre pour la libération de Charles d'Orléans²⁷³. Ils peuvent être envoyés pour demander la tenue d'une conférence, à l'image du poursuivant Talant en 1453²⁷⁴, ou visiter les lieux où celle-ci doit se tenir²⁷⁵. Les immunités leur permettent aussi d'assurer la liaison entre le duc et ses ambassadeurs dans de bonnes conditions. La connaissance des itinéraires due aux nombreux voyages nécessaires à leur office, amène les ducs à les charger d'escorter leurs ambassadeurs ou ceux d'autres seigneurs. Par exemple, le maréchal d'armes de Brabant escorte l'évêque d'Arras en ambassade à Rome en 1458²⁷⁶ ou le poursuivant Chateaubelin accompagne les ambassadeurs du roi de France devers Isabelle de Portugal le 22 janvier 1439²⁷⁷. Les officiers d'armes ne sont pas uniquement des auxiliaires diplomatiques. Ils se voient parfois confié un vrai rôle d'ambassadeurs, comme Mathieu Roussel envoyé en ambassade devers le comte de Warwick²⁷⁸. Ils ont vraisemblablement les mêmes attributions dans le cadre des voyages diplomatiques, bien que ceux-ci soient moins bien renseignés.

Enfin, une partie des missions à caractère diplomatique des officiers d'armes est en relation avec leur rôle d'annonces aux villes ou de port de défis²⁷⁹. Le diagramme suivant présente de manière plus synthétique la répartition des missions à caractère diplomatique effectuées par les officiers d'armes bourguignons.

273 ADN B 1969, fol. 185 r°, fiche n° 1150.

274 ADN B 2012, fol. 175 r°, fiche n° 1698.

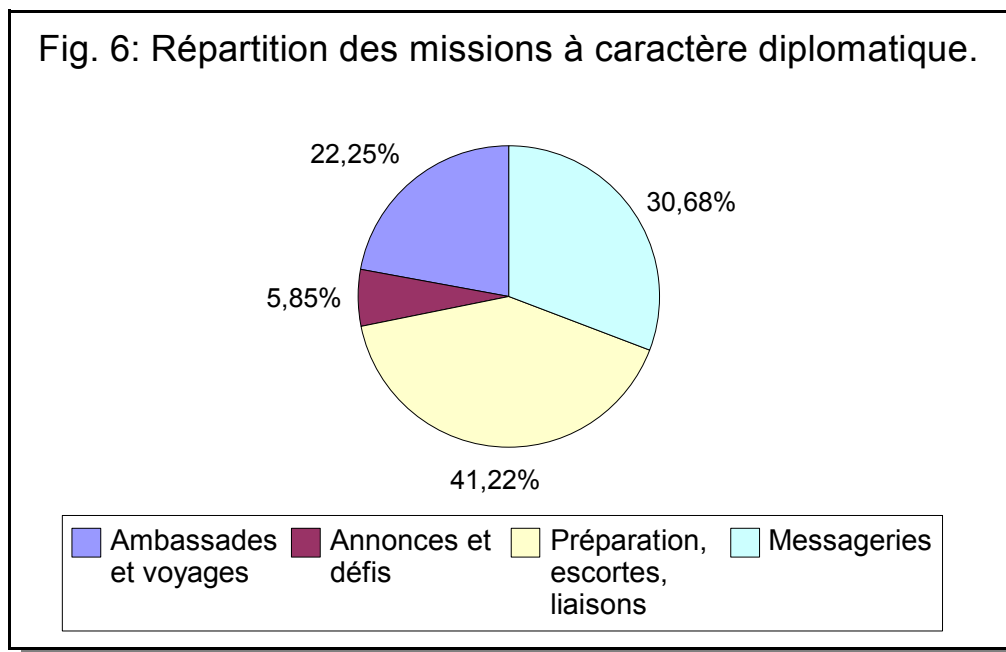
275 ADN B 1966, fol. 137 r°, fiche n° 1078.

276 ADN B 2030, fol. 198 v°, fiche n° 1886.

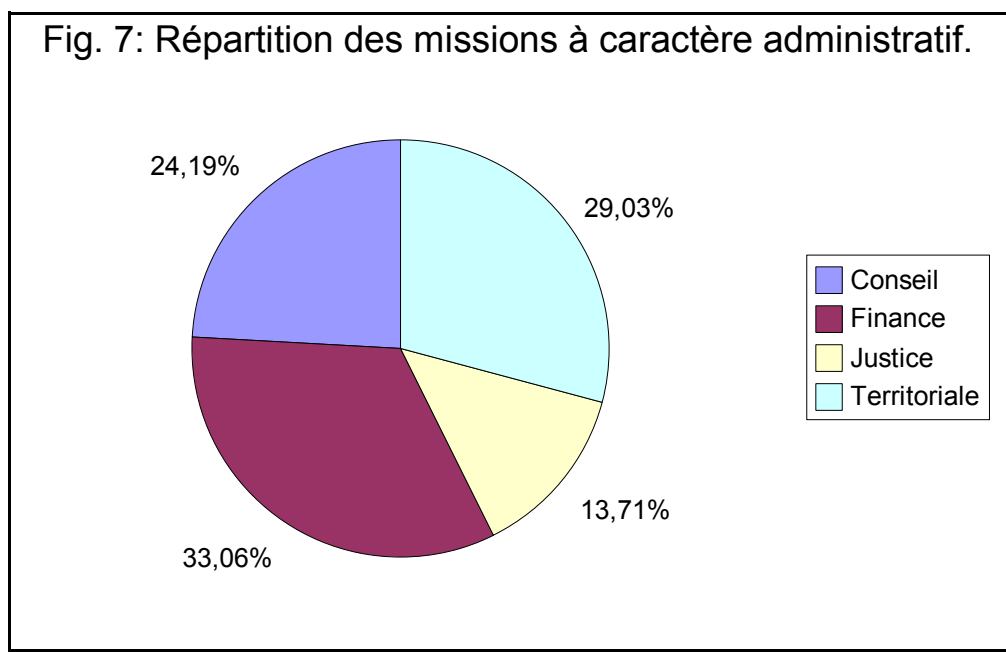
277 ADN B 1966, fol. 122 v°, fiche n° 1068.

278 ADN B 2026, fol. 276 r°, fiche n° 1856.

279 Par exemple, le héraut Charolais envoyé signifier les trêves en Picardie ADN B 1920, fol. 140 v°, fiche n° 30 ou Caubergh, chargé de porté le défi de Philippe le Bon au duc d'Autriche en 1431: ADN B 1942, fol. 123 v°, fiche n° 256.



La deuxième catégorie de mission est administrative et concerne la communication entre le duc de Bourgogne et les différentes instances gérant ses possessions. Pour l'essentiel, il s'agit de messageries entre le duc de Bourgogne et son personnel financier ou les officiers administrant les différentes possessions. Cette catégorie regroupe aussi le port de messages au conseil ducal ou aux gens chargés de la justice.



La troisième catégorie est relative à la guerre et se compose essentiellement de port de lettres entre le duc et ses capitaines afin de préparer les opérations, d'obtenir des informations sur la présence d'un ennemi, ou connaître l'issue d'une bataille. Par exemple, Bonne Querelle est envoyé le 10 mai 1440 prévenir Jean de Croy pour qu'il se prépare à résister aux Anglais²⁸⁰. Les officiers d'armes sont aussi dépêchés pour solliciter des troupes auprès des seigneurs bourguignons à la demande du duc, comme le fait Bertrand de Blérencourt le 25 septembre 1443 quand il est chargé de demander au comte d'Étampes d'envoyer ses troupes renforcer l'armée assiégeant Villy²⁸¹. Le troisième type de mission concerne des escortes de convois militaires ou de capitaines se rendant sur le champ de bataille. Ainsi, le héraut Bourgogne escorte des gens d'armes du duc en Allemagne pour soutenir le comte de Nassau en avril 1463²⁸². Les officiers d'armes peuvent aussi être envoyés chercher des vivres ou du matériel pour la bataille, tel Gilles Ferrant, héraut Franche-Comté envoyé en 1433 chercher les tentes de Philippe le Bon à Paris pour les faire détendre à Boulogne-sur-Mer et les amener au duc en Artois²⁸³, ou tel Bertrand de Blérencourt envoyé à Metz le 20 septembre 1443 pour demander de la nourriture aux échevins. Enfin, les sources signalent quelques reconnaissances faites par les héraults ducaux. Il peut simplement s'agir de s'assurer de l'état de la route ou d'un pont comme le fait le poursuivant Frontière à Pont-Sainte-Maxence le 17 avril 1435²⁸⁴, ou de missions relevant plus de l'espionnage, comme dans le cas de Caubergh, envoyé d'Abbeville à Montreuil vérifier l'importance du contingent anglais en 1438²⁸⁵.

280 ADN B 1969, fol. 177 v°, fiche n° 1146.

281 ADN B 1978, fol. 111 r°, fiche n° 1343.

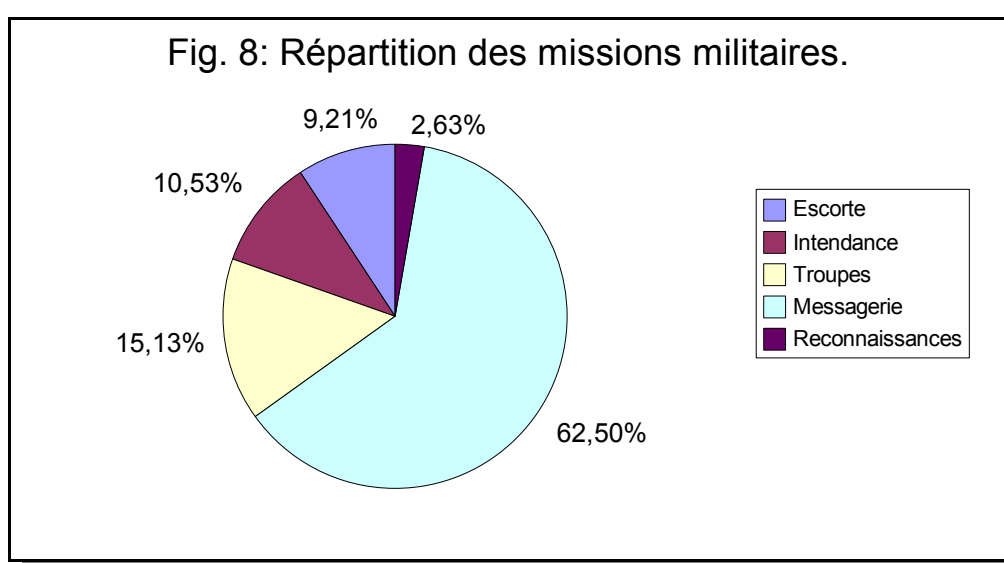
282 ADN B 2048, fol. 196 v°, fiche n° 2083

283 ADN B 1948, fol. 120 v°, fiche n° 408.

284 ADN B 1954, fol. 065 r°, fiche n° 632.

285 ADN B 1963, fol. 091 v°, fiche n° 782. Cette mission est contraire à l'éthique de la profession. Selon Sicile, les officiers d'armes doivent “ *tenir secret tout ce qu'ilz verront tant de l'ung comme de l'autre, soit de nombre de gens, d'ordonnance de batailles [...] car sans ce, foy ne seroit à adjouter à eulx et seroient reputes et tenus pour espies* ”, *Parties inédites de l'oeuvre de Sicile*, p. 44.

Les officiers d'armes bourguignons jouent aussi un rôle sur le champ de bataille. On leur fait des cottes d'armes à cet effet²⁸⁶, ils sont rétribués pour avoir participé à certaines campagnes comme celle de 1408 contre les Liégeois²⁸⁷. Oliviers de la Marche relate le relèvement de bannière de Louis de la Viéville à Ruppelmonde en 1462²⁸⁸. Enfin, ils sont chargés de porter les messages entre les belligérants, comme lors du siège de Saint-Riquier en 1422²⁸⁹.



La catégorie *apparat* regroupe la participation aux obsèques, aux réjouissances consécutives aux fêtes liturgiques, aux fêtes de cour, aux joutes et aux chapitres de la Toison d'or. Les obsèques représentent près d'un tiers de cette catégorie. En ces occasions, des officiers ducaux reçoivent parfois des cottes aux armes du défunt²⁹⁰, mais le plus souvent, il s'agit de robes et de

286 Par exemple ADN B 2045, fol. 297 v°, fiche n° 2067.

287 ACO B 1554, fol. 098 v°, fiche n° 2263.

288 LA MARCHE, op. cit., II, p. 267-268.

289 ADN B 1925, fol. 122 r°, fiche n° 62.

290 Quatre rois d'armes de Philippe le Bon reçoivent une cotte frangée de soie aux armes du roi de Hongrie pour ses obsèques le 3 janvier 1458: ADN B 2030, fol. 365 v°, fiche n° 1927.

chaperons de deuil. Le prix de l'étoffe varie de 10 sous l'aune pour les obsèques de Marguerite, bâtarde de Bourgogne²⁹¹, à 36 sous pour celles du roi d'Aragon le 20 février 1459²⁹², mais est généralement de 13 sous. Le rôle des hérauts dans les missions d'apparat ne se limite pas aux évènements tragiques. Ils sont aussi présents lors des nombreuses fêtes et réjouissances qui ponctuent la vie de la cour de Bourgogne. Si les hérauts sont mentionnés le plus souvent lors des réjouissances consécutives aux principales fêtes liturgiques²⁹³, ils sont associés à la plupart des évènements festifs comme les noces, par exemple celles de Henri d'Allemagne, écuyer tranchant de Marguerite de Bourgogne le 23 août 1408²⁹⁴. Ils les crient²⁹⁵, y font largesse²⁹⁶ ou ils peuvent servir au dressoir et faire les tranchoirs comme le héraut Épinette lors d'un dîner donné par Jean sans Peur le 21 juillet 1416²⁹⁷. Leur rôle dans les joutes, tournois et pas d'armes est similaire. Ils les annoncent comme Enguerrand Aliamart portant les lettres du pas Charlemagne en Navarre en mars 1440²⁹⁸, ils ordonnent les lices comme le roi d'armes de Flandre à Bruges le 9 septembre 1428²⁹⁹ et y crient largesse³⁰⁰. Le dernier type d'évènement festif auxquels les officiers d'armes bourguignons participent sont les chapitres de la Toison d'or. En général, ce sont les officiers d'armes de l'ordre qui se chargent d'annoncer les chapitres et de les organiser³⁰¹. Toutefois de nombreux hérauts y participent notamment ceux des chevaliers de l'ordre. Les chapitres de la Toison d'or sont parfois l'occasion de baptême d'officiers d'armes, comme en mai 1461 quand Philippe le Bon baptise Ravenstein, poursuivant d'Adolphe de Clèves³⁰². Le diagramme suivant donne la

291 ADN B 2020, fol. 475 v°, fiche n° 1813.

292 ADN B 2034, fol. 236 r°, fiche n° 1958.

293 Par exemple ADN B 1923, fol. 097 r°, fiche n° 42.

294 ACO B 1554, fol. 098 r°, fiche n° 2262.

295 Par exemple, en mai 1406: ADN B 1878, fol. 200 v°, fiche n° 2200.

296 Par exemple: ADN B 1927, fol. 099 r°, fiche n° 67.

297 ADN B 4089, fol. 180 r°, fiche n° 2326.

298 ADN B 1969, fol. 263 v°, fiche n° 1194.

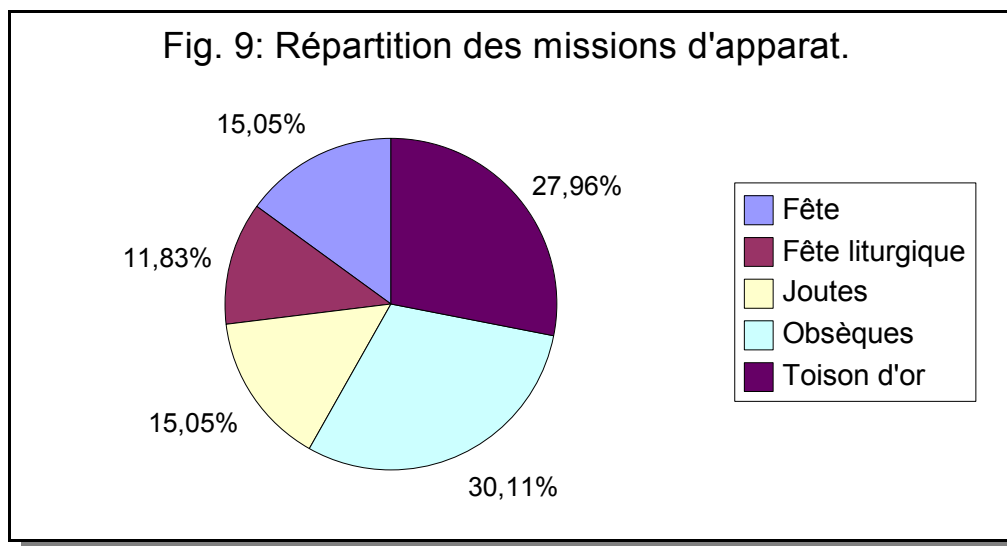
299 ADN B 1938, fol. 205 r°, fiche n° 195.

300 ADN B 1923, fol. 097 r°, fiche n° 42.

301 cf. supra p. 57-60.

302 ADN B 2040, fol. 240 v°, fiche n° 2020.

répartition des missions d'apparat de la hérauderie bourguignonne.



Enfin, la dernière catégorie de missions (enregistrées sous le libellé divers) regroupe celles qui ne sont pas directement en rapport avec l'office d'armes mais plutôt avec le fait de se trouver dans l'entourage ducal à un moment précis. Il s'agit essentiellement d'achats³⁰³, de ports de cadeaux³⁰⁴, de prêts accordés au duc³⁰⁵ ou de pèlerinages³⁰⁶ pour ce dernier.

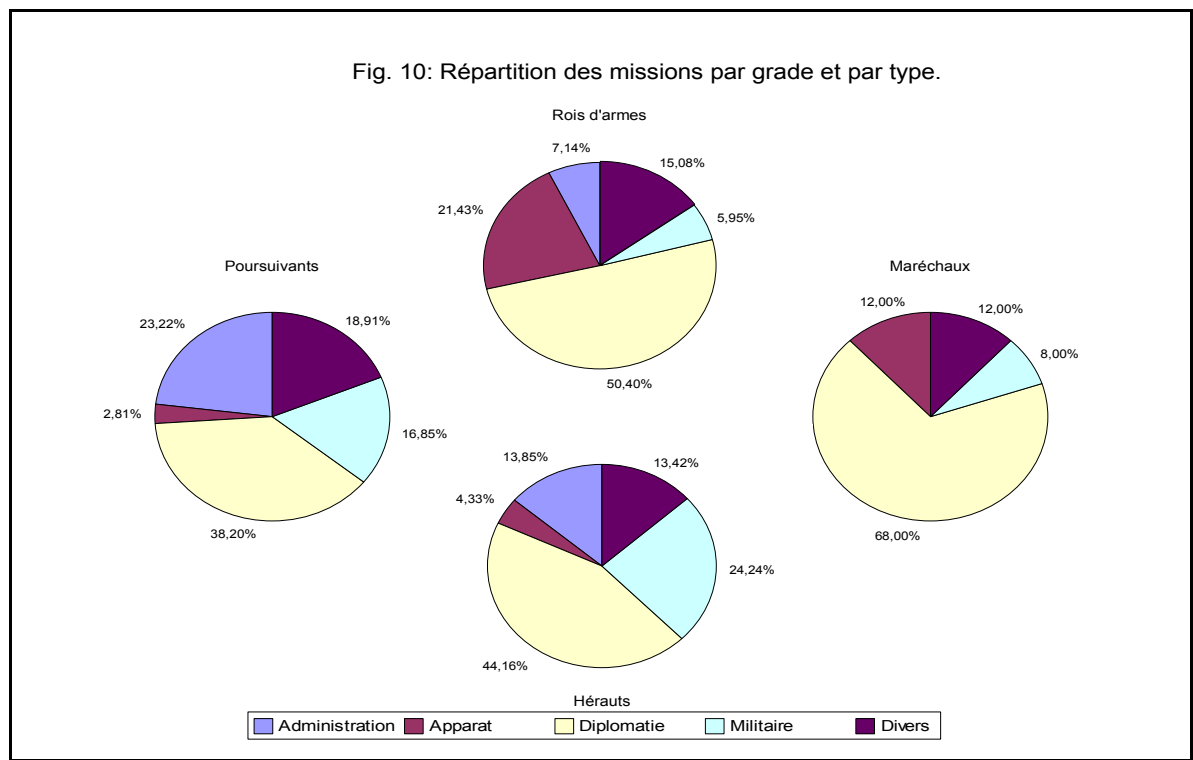
Cette typologie globale masque les différences au sein de la hérauderie. En effet, les attributions d'un poursuivant ne sont pas celles d'un héraut ou d'un roi d'armes. Le graphique suivant tend à l'illustrer.

303 Par exemple, Fusil achète un cheval pour un page de Philippe le Bon: ADN B 1972, fol. 207 v°, fiche n° 1291.

304 Par exemple, Ruppelmonde est envoyé le 19 novembre 1460 porter de l'étoffe à l'empereur Frédéric III: ADN B 2040, fol. 164 r°, fiche n° 1991.

305 Philippe de Croix reçoit est remboursé d'un prêt accordé à Jean sans Peur le 16 juin 1420: ADN B 1920, fol. 073 r°, fiche n° 4.

306 Caubergh va en pèlerinage à Saint-Nicolas d'Angeville à la demande du duc. ADN B 1963, fol. 139 v°, fiche n° 814.



Ainsi, l'importance des catégories change selon le grade de l'officier. Plus ce dernier est important, plus la part des missions administratives diminue, tandis que celles à caractère festif et diplomatique s'accroissent. Quelle que soit la catégorie considérée, la part des messageries est toujours très importante chez les poursuivants d'armes. Par exemple, les missions diplomatiques des poursuivants ducaux se composent pour un tiers de messageries, et pour un autre tiers d'escorte et de liaison entre le duc et les ambassadeurs. L'importance des messageries est encore plus flagrante dans le cadre des missions militaires: elles représentent 61% de l'ensemble des mentions de poursuivants ducaux. Enfin, la catégorie *administration* est composée exclusivement de port de lettres. C'est sans doute la raison pour laquelle celle-ci représente une part importante du travail des poursuivants. Ainsi, il y aurait peu de différences entre un poursuivant et un chevaucheur. Il semble donc normal qu'ils soient les plus nombreux parmi les officiers d'armes attachés à l'écurie ducale dans les ordonnances d'hôtel de 1438 et 1449.

La part des missions administratives est moins importante pour les hérauts que pour les poursuivants. Parallèlement, leurs missions diplomatiques se renforcent et changent de nature. En effet, les messageries n'en représentent plus que le quart et les liaisons 15%. Les hérauts se voient, de plus, confier un vrai rôle d'agent diplomatique: un quart de leurs missions dans cette catégorie sont des voyages diplomatiques ou des ambassades ou encore relèvent de la préparation de conférences. Outre les missions diplomatiques, les hérauts ont un rôle militaire plus marqué que les poursuivants.

Les rois d'armes, quant à eux, effectuent essentiellement des missions diplomatiques. De la même manière que les tâches des hérauts sont plus complexes que celles des poursuivants en la matière, les rois d'armes sont réellement des ambassadeurs alors que les hérauts sont de simples agents diplomatiques. En effet, ils participent aux discussions et sont parfois rétribués au même titre que les autres ambassadeurs ducaux³⁰⁷. Leur participation aux fêtes données par les ducs de Bourgogne est, elle aussi, beaucoup plus importante que pour les autres officiers d'armes. Si rien ne permet d'affirmer qu'ils les organisent, ils sont souvent chargés de redistribuer les dons faits aux hérauts, trompettes et ménestrels.

Les catégories des maréchaux d'armes ducaux met en lumière une situation singulière: l'absence totale de missions à caractère administratif. Ceci est certainement dû au peu d'informations les concernant. En effet, la présence du maréchal d'armes de Brabant n'est attestée qu'à partir de 1433. A partir de cette date, il est rarement envoyé au dehors, mais les écrous de gages de l'hôtel ducal font état de sa présence. Ils auraient donc essentiellement un rôle à jouer à la cour, non au dehors. Ainsi, la charge de maréchal d'armes serait essentiellement honorifique. Toutefois, les ordonnances et les écrous ne les distinguent pas des hérauts, en matière de rémunérations, ni de présence,

307 Par exemple, Toison d'or en ambassade devers Charles VII du 24 juin au 18 septembre 1456 reçoit des gages de 36 sous par jour. ADN B 2026, fol. 193 v°.

jusqu'en 1458³⁰⁸.

Ainsi, les missions des officiers d'armes varient suivant le niveau atteint dans la carrière. Mais d'autres facteurs peuvent en modifier la répartition. Les nécessités de la politique ducale induit que le recours à la hérauderie diffère suivant les périodes. L'étude de la répartition annuelle des catégories met en lumière un recours différencié aux officiers d'armes selon trois périodes correspondant à celles dégagées pour les effectifs de la hérauderie ducale³⁰⁹.

Entre 1404 et 1430, les missions sont très peu diversifiées. Bien que les quatre catégories soient représentées, ce sont les fêtes et la diplomatie qui dominent nettement, représentant respectivement 25 et 50% de l'ensemble des missions. De plus, le collège héraldique bourguignon n'effectue jamais plus de deux types de mission différents par an. Le nombre de missions est lui aussi limité: il est en moyenne de trois par an.

La période allant de 1430 à 1449, est celle où les missions sont les plus diversifiées. La part de l'apparat diminue fortement au profit des catégories *militaire* et *administration* qui constituent la moitié des missions de la hérauderie bourguignonne au cours de cette période. On observe aussi un fort accroissement du recours à l'office d'armes avec environ 28 missions par an.

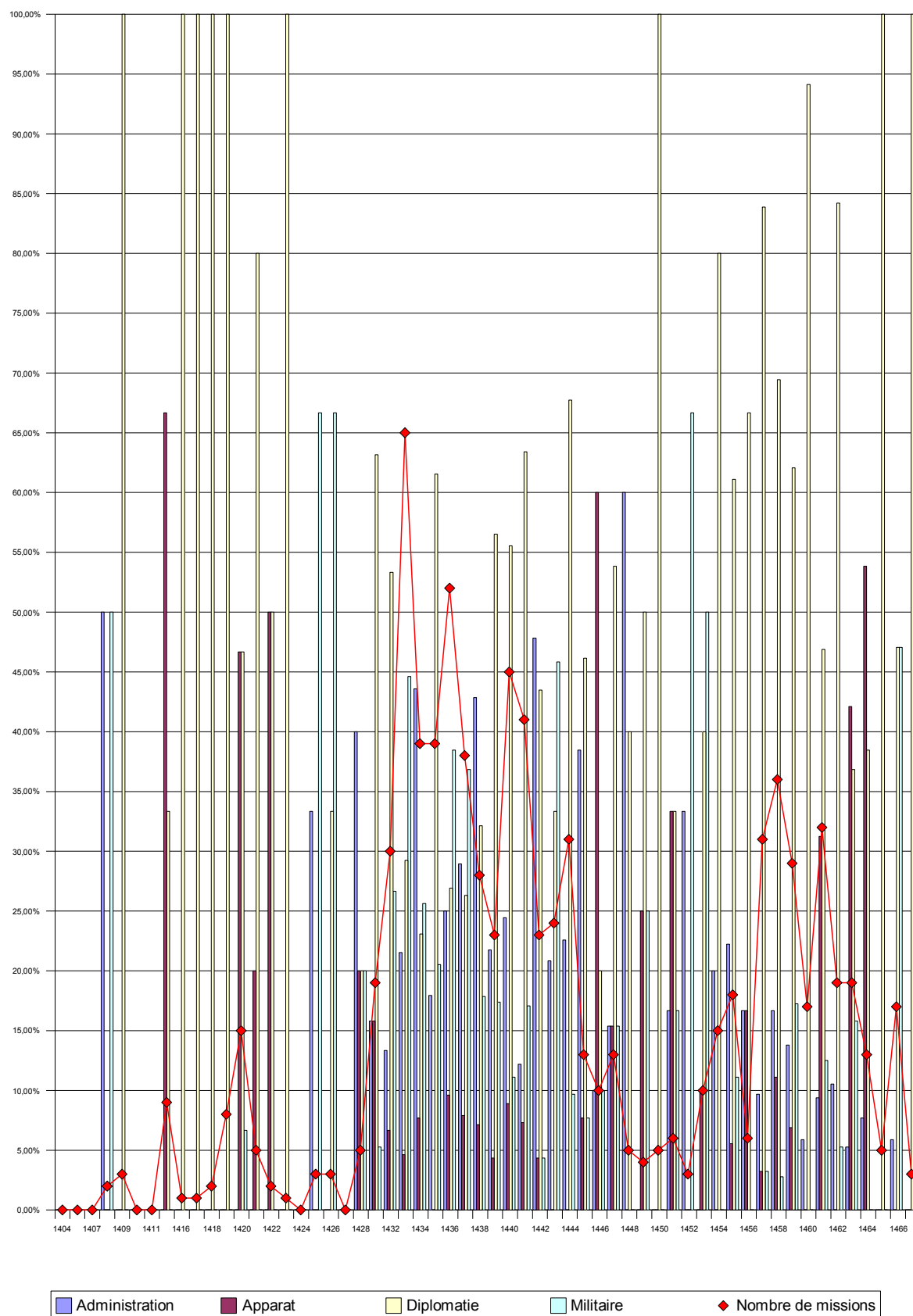
Enfin, à partir de 1449, les missions sont tout aussi diverses, mais les hérauts se concentrent de nouveau sur la diplomatie qui en représente les deux tiers. Les trois autres types de missions sont équitablement réparties.

Le graphique suivant récapitule la répartition et le nombre de missions annuelles du collège héraldique bourguignon entre 1404 et 1467.

308 *HHB*, p. 417. Jusqu'alors, le maréchal d'armes de Brabant était inscrit après les hérauts ou les poursuivants.

309 Cf. fig. 2, p. 40.

Fig. 11: Répartition annuelle des missions.



Ainsi, la plupart des tâches de la hérauderie bourguignonne peut se résumer à des messageries. En effet, ils sont le plus souvent utilisés pour la diplomatie qui est une forme particulière de la transmission d'un message. Les autres catégories où les hérauts sont employés font aussi largement appel à cette compétence. Toutefois, les chevaucheurs de l'écurie ducale pouvaient parfaitement s'acquitter d'une grande partie des missions confiées aux hérauts. Les ambassades les plus importantes étaient souvent confiées aux membres du conseil. De plus les premiers ambassadeurs professionnels, tels ceux de Milan, apparaissent au quinzième siècle. Les ducs auraient donc pu avoir recours à de telles personnes. Enfin, il semble que les hérauts n'aient pas de grandes compétences en matière de protocole à la cour de Bourgogne sous Jean sans Peur et Philippe le Bon³¹⁰, les trompettes et ménestrels auraient donc pu remplir ces tâches.

La présence de la hérauderie à la cour de Bourgogne ne peut donc s'expliquer uniquement par les missions qui lui sont confiées. Or, l'office d'armes a certaines spécificités par rapport aux autres corps de métiers dont les attributions sont similaires, notamment leurs vêtements et leurs pseudonymes. Ces dispositifs d'identification à l'autorité pourraient-ils expliquer l'institution et le maintien des officiers d'armes à la cour de Bourgogne?

310 cf. supra p. 23.

2.2 Le héraut, figure de l'autorité ducale.

La hérauderie se distingue des autres corps de métiers par un ensemble de rites et de codes dont la fonction est d'identifier le héraut à son maître. Les trois principaux sont le baptême, le nom d'office et le vêtement. Ces dispositifs créent un lien symbolique entre l'autorité ducale et l'officier d'armes qui fait du héraut une véritable incarnation du prince.

Le baptême a un double rôle. Comme l'onction religieuse il marque l'entrée du baptisé dans la communauté de l'office d'armes. Ensuite, à l'instar de l'ordination des prêtres, il sert à affirmer que le pouvoir ou l'autorité de la personne ointe procède d'une autorité supérieure. Le baptême d'un héraut ou d'un poursuivant signifie donc que la personne qui le baptise transmet sa noblesse et son autorité à l'officier d'armes. Il est difficile de trouver la trace des baptêmes d'officiers d'armes entre 1404 et 1467. Seuls les dons ou les rachats de tasse faits à ces occasions laissent une trace écrite. Ainsi, seules sept mentions de baptême d'officiers ducaux ont été relevées, et ce uniquement sous le règne de Philippe le Bon. La première est celle de Georges de Poucques, poursuivant Fusil en 1425³¹¹. Ensuite, le duc a baptisé son héraut Charolais à la fin de l'année 1431³¹². On ne retrouve de mention de baptême que vingt ans plus tard quand Gilles Gobet est nommé poursuivant Talant³¹³. A partir de cette date, les traces de baptêmes seront plus nombreuses dans la mesure où la coutume du rachat de la tasse avec laquelle l'officier d'armes a été baptisé semble s'être instituée. En effet, c'est la première fois qu'il est fait mention de cette pratique qui sera systématique par la suite³¹⁴. Selon Olivier de La Marche, une tasse d'argent est

311 ADN B 1993, fol. 090 v°, fiche n° 112.

312 ADN B 1945, fol. 107 r°, fiche n° 314.

313 ADN B 2008, fol. 292 v°, fiche n° 1686.

314 Le poursuivant Salins en août 1454: ADN B 2017; Pontarlier en 1455: ADN B 2020, fol.

utilisée lors du baptême d'un officier d'armes bourguignon. Celle-ci est rachetée environ 7 livres de 40 gros.

A l'occasion du baptême, l'officier d'armes reçoit un nom qui a une fonction similaire au rituel précédent. Il associe le héraut à son maître par une synecdoque. En effet, les toponymes employés pour nommer les officiers d'armes sont aisément identifiables à l'autorité. Bourgogne, Charolais, Salins et Fusil sont autant de termes définissant les ducs de Bourgogne qui les utilisent dans leurs titulatures ou comme emblème. Le lien entre le héraut et son maître se fait donc aussi par le nom d'office qui définit l'officier par un élément identifiant son maître.

La cotte d'armes et l'émail armorié remplissent la même fonction que le nom d'office, mais d'une manière encore plus directe. Le fait d'être couvert des armes du duc fait de l'officier d'armes une représentation symbolique de son maître. Les comptes font état de neuf achats de drap ou façons de vêtements liés à l'office d'armes généralement destinés aux hérauts sans qu'ils soient désignés nommément. Le nombre de cottes varie au cours de la période. Jean sans Peur en fait faire 3 en 1406³¹⁵. Philippe le Bon en commande 8 en 1426³¹⁶, 6 en 1442 et 1444³¹⁷, 7 en 1457³¹⁸, 15 en 1461³¹⁹ et 13 en 1466³²⁰. En général, il faut quatre aunes de tissu pour faire les cottes d'armes. Il s'agit de drap vert et gris sous Jean sans Peur, et de satin noir pendant la majeure partie du règne de Philippe le Bon³²¹. Enfin, c'est au peintre du duc qu'il revient de faire les cottes: Hue de Boulogne en 1442, Pierre Coustain par la suite. Le fait qu'on ne retrouve pas d'articles touchant la confection de cottes d'armes d'une année indique que les

357 r°, fiche n° 1810; Fusil et Namur en avril 1467: ADN B 2061, fol. 139 r°, fiches n° 2190 et 2191.

315 ADN B 1878, fol. 171 r°, fiche n° 2202.

316 ADN B 1933, fol. 145 v°, fiche n° 140.

317 ADN B 1975, fol. 142 r°, fiche n° 1331.

318 ADN B 2026, fol. 379 r°, fiche n° 1875.

319 ADN B 2040, fol. 270 r°, fiche n° 2027.

320 ADN B 2058, fol. 155 r°, fiche n° 2192.

321 Les cottes de 1466 sont faites de taffetas noir, bleu et cramoyse frangées de soie vermeille.

officiers d'armes en reçoivent une à leur entrée en fonction, à eux de l'entretenir par la suite³²². Certains officiers d'armes reçoivent aussi une robe "*pour le fait de leur office*". Il s'agit du poursuivant Germolles qui se voit offrir une robe marquée de la devise du duc en 1436³²³. Ce cas est exceptionnel hors de l'ordre de la Toison d'or. En effet, seuls les officiers d'armes de cet ordre en reçoivent régulièrement: celles de Toison d'or sont comprises dans sa pension de 150 francs par an³²⁴, Fusil, quant à lui, a une robe environ valant une vingtaine de livres monnaie de Flandre tous les deux ans. Un autre élément vestimentaire distinguant les officiers d'armes est l'émail armorié, ou le blason, qu'ils portent sur la poitrine³²⁵ au-dessus de leur tabard. La délivrance d'un émail ne semble pas être la règle pour tous les officiers ducaux. En effet, si la plupart des poursuivants en reçoivent, les seuls hérauts concernés sont Bourgogne et Charolais³²⁶. Enfin, les seuls rois d'armes ayant reçu un don pour la façon d'un émail sont ceux d'Artois, de Flandre et de la Toison d'or³²⁷. Les armoiries des émaux sont généralement celles du duc, sauf dans deux cas. Le premier est celui du héraut Charolais dont l'émail est aux armes du comte de Charolais³²⁸. Le second concerne les officiers de la Toison d'or qui portent les armes de l'ordre³²⁹. Selon Olivier de La Marche, la cotte d'armes³³⁰ est portée le long des bras par les poursuivants bourguignons³³¹ et normalement par les rois et hérauts d'armes. Or, il n'est jamais fait mention de l'achat ou de la façon d'une cotte d'armes pour un

322 Le fait que Toison d'or soit le seul officier d'armes dont la cotte d'armes ait été refaite le laisse supposer: ADN B 2002, fol. 203 v°, fiche n° 1449.

323 ADN B 1957, fol. 291 v°, fiche n° 1038.

324 Cette pension apparaît pour la première fois en 1433: ADN B 1948 fol. 45 v°.

325 Du côté gauche en Angleterre cf. LA MARCHÉ, *op. cit.*, IV, p. 70.

326 ADN B 1931 fol. 96 v° et ADN B 1954 fol. 119 r°.

327 ADN B 1978, fol. 183 v° et B 1945, fol. 213 v°. Pour le roi d'armes d'Artois: BCO G.V. 332, XVI, fol. 135 r°.

328 Il reçoit un émail aux armes de Philippe le Bon fin 1431 (ADN B 1945, fol. 107 r°), puis aux armes du comte de Charolais en 1435 (ADN B 1954, fol. 119 r°).

329 Pour Fusil: ADN B 1945 fol. 209 r°. Pour Toison d'or: ADN B 1945, fol. 213 v°.

330 Le terme de tabard n'est jamais employé à la cour de Bourgogne. Il s'agit toujours de cottes d'armes. Selon Adrian Ailes, le tabard aurait été adopté en Angleterre vers la fin du quinzième siècle, cf. AILES (A.), *op. cit.* p. 1.

331 LA MARCHÉ (O. de), *op. cit.*, IV, p. 67.

poursuivant. Ainsi, les poursuivants recevraient un émail plutôt qu'une cotte d'armes. On peut donc supposer que le dispositif normal d'identification à l'autorité soit, pour les poursuivants, l'émail et non la cotte d'armes. Ceci semble confirmé par cette illustration du *traité de la forme et devis d'un tournoi* de René d'Anjou³³²:



Les deux poursuivants situés derrière le roi d'armes de Bretagne ne portent pas de cottes d'armes, mais un émail. Le *traité de la forme et devis d'un tournoi* ayant été composé vers 1460, il est très vraisemblable que cette miniature soit assez représentative de la réalité de l'office d'armes à la cour de Bourgogne entre 1404 et 1467.

³³² BNF, ms. fr. 2695, fol. 13 r°.

Enfin, il existe d'autres dispositifs vestimentaires spécifiques à la hérauderie, mais ces derniers ne sont destinés qu'à marquer le rang d'une personne au sein de l'office et n'ont pas de rapport avec le rôle de personnification de l'autorité des hérauts. Il s'agit de la couronne portée par certains rois d'armes, comme Philippe de Croix³³³ ou Toison d'or³³⁴, ou encore du poitrail³³⁵.

Ainsi, l'appartenance à l'office d'armes se caractérise par le port de différents dispositifs d'identification à l'autorité qui le différencie de tous les autres corps de métiers qui partagent leurs missions, tels les messagers ordinaires ou encore les ménestrels³³⁶. A priori, il n'y a pas de justification à l'entretien à demeure d'un important collège héraldique utilisé de manière ponctuelle. Les tâches qui occupent principalement les officiers d'armes sont des messageries, missions qu'ils partagent souvent avec des corps dont c'est le rôle spécifique: les messagers de pied et les chevaucheurs. Mais seuls les hérauts portent la cotte d'armes, qui fait d'eux la représentation, l'image même de leurs employeurs, et donc les assimile à celui-ci³³⁷.

Ainsi, sur un plan symbolique, le message oral transmis par un héraut sort de la bouche même du prince. La fonction essentielle des officiers d'armes serait donc de représenter leurs maîtres d'une manière particulière. En effet, leurs noms ou leurs vêtements les identifient immédiatement aux ducs. Donc, ils semblent plus que représenter prince, ils l'incarnent. Les sources bourguignonnes permettent-elles de vérifier cette hypothèse?

333 ACO B 1598, fol. 181 v°, fiche n° 2367.

334 ADN B 1945, fol. 127 r°, fiche n° 329.

335 BCO G.V. 322, XVI, fol. 061 v°, fiche n° 1454 et ADN B 1957, fol. 375 v°, fiche n° 1046.

336 Si ceux-ci sont parfois vêtus d'une cotte d'armes, ils ne semblent pas porter de nom d'office.

337 cf. PARAVICINI (W.), *Das ritterlich-höfische Kultur*, p. 80.

2.3 L'image du prince en action.

La principale fonction de la hérauderie semble donc de représenter le prince et son autorité grâce à des dispositifs d'identifications telle que la cotte d'armes et le nom d'office qui font des officiers d'armes des instruments de propagande. En effet, ils véhiculent l'image du prince partout où ils se rendent. L'emploi des hérauts lors des fêtes en est un exemple flagrant. Le cri de largesse, poussé contre un don substantiel, est un moyen d'affirmer la noblesse de celui qui rémunère les hérauts. En effet, il fait montre, par le don, d'une vertu chevaleresque. Mais la propagande ne se limite pas aux moments festifs, bien qu'il s'agisse d'instant privilégiés de sa mise en scène, comme le rappelle le banquet du faisan³³⁸.

L'affirmation du prestige de la maison de Bourgogne ne se limite pas à ces occasions. Certains moments rendent particulièrement nécessaire le recours à la propagande dont le héraut est un des véhicules. Dans les années 1430-1440, Philippe le Bon tente d'affirmer son indépendance. Or, les effectifs ainsi que le nombre de missions de la hérauderie bourguignonne ont beaucoup augmentés entre 1430 et 1449³³⁹. Il en va de même pour leurs missions. Dans ce contexte, il est vraisemblable que le duc de Bourgogne ait fait croître son collège héraldique afin de pouvoir affirmer plus facilement sa présence et son prestige en multipliant ses représentants. C'est ce qu'indique le grand nombre de missions qui ne font pas partie des prérogatives de l'office d'armes. Cette inadéquation des moyens est nécessairement significative. Il est fort peu vraisemblable que le duc ait employé ses hérauts pour ce genre de tâches aussi systématiquement sans raisons. L'apparente substitution des officiers d'armes aux messagers ordinaires

338 A ce sujet, v. LAFORTUNE-MARTEL, op. cit.

339 cf. figures p. 39 et p. 84.

lors de cette période laisse supposer que le duc ait voulu affirmer sa présence au maximum dans le cadre d'une politique de prestige. On observe, dans une moindre mesure, un phénomène similaire en 1419-1420. Les circonstances ayant amené Philippe le Bon à la tête de l'État bourguignon ont certainement rendu nécessaire l'emploi de héraut pour les mêmes raisons. En effet, il s'agissait pour le nouveau duc d'affirmer la continuité du pouvoir ducal. Son empressement à se faire reconnaître comme comte de Flandre dès le 20 septembre 1419³⁴⁰, montre l'importance de la présence du duc lors de cette transition difficile. Philippe le Bon, ne pouvant se rendre partout dans un laps de temps très court, a affirmé sa présence en multipliant ses représentations. Les officiers d'armes ont donc répandu l'image du prince grâce à leurs cottes d'armes et leurs émaux lui permettant ainsi d'asseoir plus facilement son autorité.

Parmi les éléments de propagande dont les hérauts sont porteurs, le nom d'office tient une place importante. Qu'il reprenne l'emblème du duc de Bourgogne, comme le poursuivant Fusil, ou le nom d'une de ses possessions, le nom d'office est assimilable à un programme. Deux exemples l'illustrent particulièrement. Le premier est celui du héraut Namur qui apparaît pour la première fois en tant que héraut de Philippe le Bon le 22 septembre 1426³⁴¹. Il est attaché au service du gouverneur de Hollande Jean de Villiers, seigneur de L'Isle-Adam. Pourtant, le duc de Bourgogne n'entre en possession du comté de Namur qu'à la mort de Jean III³⁴² le 1^{er} mars 1429. Le fait que le héraut Namur entre au service du duc de Bourgogne de manière si précoce traduit la volonté de Philippe le Bon de s'affirmer en tant que futur comte de Namur. Mais l'exemple le plus frappant de l'utilisation du nom d'office à des fins de propagande est celui du héraut Luxembourg. En effet, il fait son apparition le premier janvier 1444³⁴³, c'est-à-dire quelques jours après l'arrangement de décembre 1443 avec

340 Cf. VAUGHAN (R.), *Philip the Good*, p. 3.

341 ADN B 1935, fol. 049 v^o, fiche n^o 147.

342 Jean III († 1429), fils de Guillaume I^{er}, comte de Namur et de Catherine de Savoie.

343 ADN/B 1978, fol. 137 r^o.

Guillaume de Saxe³⁴⁴ soldant la campagne de Luxembourg. Or, le roi des Romains Frédéric IV refusa de ratifier cet accord. Philippe le Bon n'était donc pas officiellement duc de Luxembourg. La création d'un héraut du même nom peut apparaître comme une volonté ducale de faire montre de sa primauté sur ce duché. Le fait que ce héraut était attaché au service de Cornille, bâtard de Bourgogne, gouverneur du duché de Luxembourg de 1444 à 1452 le confirme. Outre le sens que peut revêtir le choix d'un nom d'office particulier, l'ensemble des noms donnés aux officiers d'armes par les ducs de Bourgogne semble lui aussi révélateur de leur rôle politique. Si les rois d'armes ne portent pas de nom d'office en général, le duc de Bourgogne est entièrement libre de conférer celui qu'il veut à ses hérauts et poursuivants. Contrairement à la coutume, les ducs de Bourgogne affublent leurs poursuivants d'un toponyme, ce qui est habituellement réservé aux hérauts. C'est le cas des poursuivants Caubergh³⁴⁵, Germolles³⁴⁶, Hondschoote³⁴⁷, Montréal³⁴⁸, Pontarlier³⁴⁹, Quesnoy³⁵⁰ et Talant³⁵¹. Un poursuivant du duc de Bourgogne aurait donc autant de valeur qu'un héraut d'un autre seigneur. En raison du droit reconnu au moindre capitaine de créer un poursuivant, leur nombre explose au quinzième siècle. Jean sans Peur et Philippe le Bon ont certainement voulu marquer par là leur puissance et leur supériorité en donnant à de simples poursuivants des noms de hérauts.

Outre le fait d'être les véhicules de la propagande ducale, les hérauts sont aussi les exécutants de sa politique de prestige. Ceci est particulièrement perceptible si on rapporte le grade de l'officier d'armes à la mission qu'il remplit. Il existe une gradation des missions suivant son avancée dans le cursus

344 Guillaume de Saxe, gendre d'Elisabeth Görlitz obtint d'elle les droits sur le duché à la mort d'Albert II.

345 Son nom, parfois orthographié Colembergh ou Coudenbergh, fait référence à l'une des sept collines de la ville de Bruxelles.

346 Germolles: dép. Saône-et-Loire, arr. Chalon-sur-Saône, cant. et com. Givry.

347 Hondschoote: dép. Nord, arr. Dunkerque, chef lieu de canton.

348 Montréal: dép. Yonne, arr. Avallon, cant. Guillon.

349 Pontarlier: dép. Doubs, chef lieu d'arrondissement.

350 Le Quesnoy: dép. Nord, arr. Avesnes-sur-Helpe, chef lieu de canton.

351 Talant: dép. Côte d'or, arr. et cant. Dijon.

héraldique, comme cela apparaît nettement dans les missions à caractère diplomatique. Or, certaines missions semblent inadaptées au grade de l'officier. La raison de cette inadaptation est sans doute due à la volonté de Philippe le Bon de donner un impact différent à son message. Envoyer un poursuivant ou un roi d'armes modifie considérablement le sens d'un message. Il peut s'agir, par exemple, d'une dépréciation du destinataire si la mission est rempli par un simple poursuivant, ou d'une marque d'estime, de considération ou de courroux si le duc envoie un de ses rois d'armes. Ainsi, la plupart des officiers d'armes envoyés aux villes par le duc de Bourgogne sont des poursuivants. L'emploi d'un roi d'armes pour leur porter un message est donc exceptionnel et nécessairement significatif. En effet, les poursuivants ont des missions assez proches de celles des chevaucheurs. Si il n'y avait pas de poursuivant dans l'entourage du duc de Bourgogne au moment d'envoyer ce message, il aurait sans doute envoyer un chevaucheur, voire un héraut. Il semble improbable que Philippe le Bon ait dépêché un de ses rois d'armes pour une mission relevant de la compétence d'un simple poursuivant si ce n'était pas absolument nécessaire. Or, des rois d'armes ont été envoyés devant les magistrats de certaines villes. Par exemple, pendant les troubles en Flandre de 1430-1431, c'est Philippe de Croix que le duc envoie à Hazebrouck et Morbecque en janvier 1431 à cause de leur rébellion³⁵². Ceci peut être interprété comme un volonté du duc d'affirmer sa domination sur ces villes. En envoyant le roi d'armes de Flandre, il rappelle avec force qu'il est comte de Flandre. De plus, le grade de cet officier peut être considéré comme une menace. En effet, il envoie là un de ses plus haut officier chargé des questions diplomatiques (bien que pour cette mission il n'ait pas le titre d'ambassadeur). Il semble s'agir ici d'une dernière chance laissée à ces villes de rentrer en l'obéissance du duc. Mais l'envoi d'un roi d'armes à des villes peut aussi être appréhendé une marque de considération dans un contexte différent. En effet,

352 ADN B 1942, fol. 23 v°.

l'envoi des rois d'armes d'Artois et de Brabant³⁵³ aux magistrats de Thionville et de Luxembourg quelques jours après la prise de cette dernière peut être considéré comme une volonté de conciliation et d'apaisement. En effet, pour que le duché de Luxembourg entre dans la sphère bourguignonne, il faut que les villes et les différentes instances du duché reconnaissent Philippe le Bon comme maître. Une attitude trop menaçante aurait nuit à ce dessein. Le dernier cas où l'envoi d'un officier d'armes est nécessaire du fait de sa fonction de personnification du prince est celui des guerres particulières entre ses vassaux. Dans ce cas, la fonction du héraut est double. Outre le fait d'incarner leur suzerain, l'officier d'armes agit, comme l'a montré M. Melville, comme inquisiteur de la noblesse. Par exemple, Mathieu Roussel intervient par trois fois en 1458 et 1459³⁵⁴ dans le différend opposant les seigneurs de Humières et de Mailly. Le duc de Bourgogne envoie son roi d'armes d'Artois pour mettre fin à une querelle entre des nobles artésiens. De ce fait, il rappelle, comme dans le cas des villes de Flandre, qu'il est le comte d'Artois, à qui ces seigneurs ont fait hommage. De plus, il s'agit de mettre en jeu leur honneur. En effet, Mathieu Roussel est le roi de la marche dont ils dépendent, celui qui est censé consigner les faits de la noblesse dans cette circonscription. Philippe le Bon semble, par ce geste, outre les menacer de sanction réelles, leur rappeler qu'ils s'exposent à entacher leur honneur.

353 ADN B 1978, fol. 115 r°.

354 ADN: B 2030, fol. 272 r°, fiche n° 1905; B 2034, fol. 086 r° et 125 r°, fiches n° 1931 et 1941.

Ainsi, les quatre catégories de missions des officiers d'armes prennent un autre sens à la lumière de leur rôle de personnification de l'autorité. L'emploi des hérauts dans les relations diplomatiques, notamment à leur stade préliminaire, en est vraisemblablement la conséquence. En effet le héraut incarne son maître. Le message qu'il transmet a donc la même valeur que si le duc de Bourgogne l'avait délivré en personne. L'établissement de relations diplomatiques nécessite de faire confiance, ne serait-ce que de manière limitée, à la partie adverse. Or, le héraut grâce aux dispositifs d'identification à l'autorité qu'il porte est un messenger digne de foi. Il permet donc d'amorcer un dialogue qui se solde généralement par l'envoi d'une mission diplomatique. Les autres catégories qui font intervenir les officiers d'armes utilisent elles aussi leur rôle de personnification de l'autorité. Dans le cas des missions militaires, le fait d'incarner le duc donne un caractère plus péremptoire au message que si il avait été délivré par un messenger ordinaire. Dans le cadre de l'apparat, la multiplication de l'image du prince grâce aux hérauts renforce le faste de ces événements. Ainsi, l'office d'armes accroît la portée et la puissance du message que les ducs de Bourgogne entendent donner à leurs manifestations d'apparat. Enfin, l'emploi d'officiers d'armes dans des missions à caractère administratif se justifie par la nécessité d'affirmer la présence ducale.

De nombreux exemples, tel celui de la bataille d'Azincourt où “ *tous officiers d'armes d'un parti que d'autre se tinrent ensemble* ”³⁵⁵, mettent en lumière les liens et l'unité qui règne au sein de la hérauderie sur le plan international. Le rayonnement de la cour de Bourgogne au quinzième siècle a attiré de nombreux hérauts qui y ont joué un rôle non négligeable.

355 LE FÈVRE DE SAINT-RÉMY, *Chronique*, t. I, p. 268

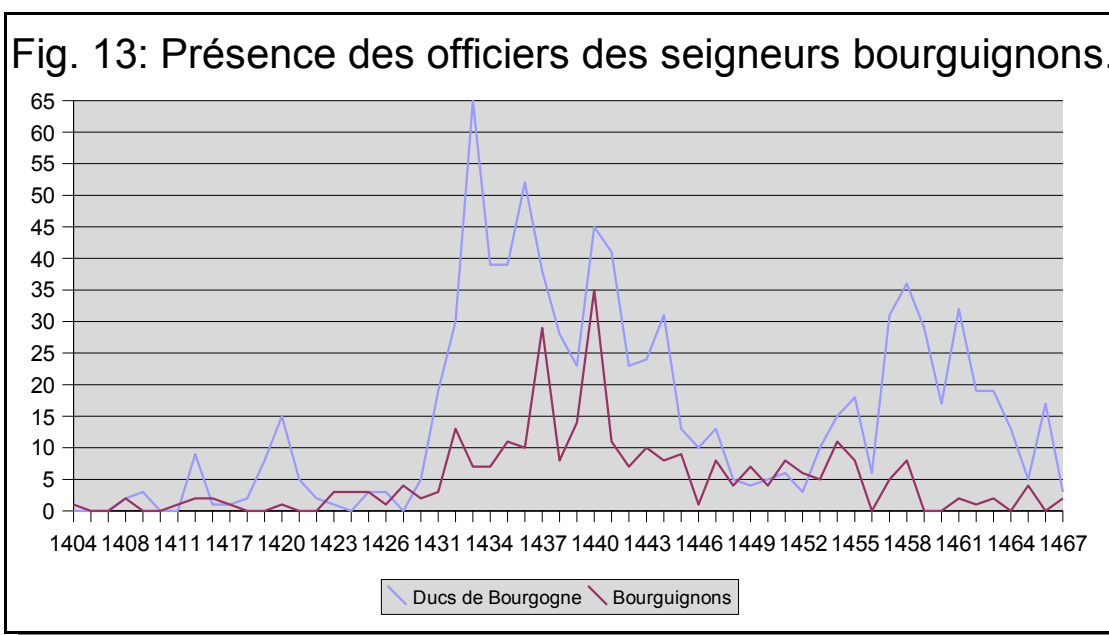
3 Les ducs de Bourgogne et les officiers du dehors.

Entre 1404 et 1467, la cour de Bourgogne a accueilli plusieurs centaines d'officiers d'armes venant de toute l'Europe. Les raisons qui les amènent auprès des ducs de Bourgogne sont les mêmes que celles qui envoient leurs officiers au dehors. Ils accompagnent les ambassades, ou portent des messages au duc. La présence d'officiers extérieurs permet de mettre en lumière les rapports qui existent entre les membres de l'office d'armes. Enfin, l'étude des fonctions des officiers d'armes bourguignons a mis en lumière leur rôle de personnification du prince. Les autres seigneurs ont sans nul doute employé leurs hérauts de la même manière. Dès lors, la présence d'officiers étrangers à la cour de Bourgogne doit s'envisager dans cette optique.

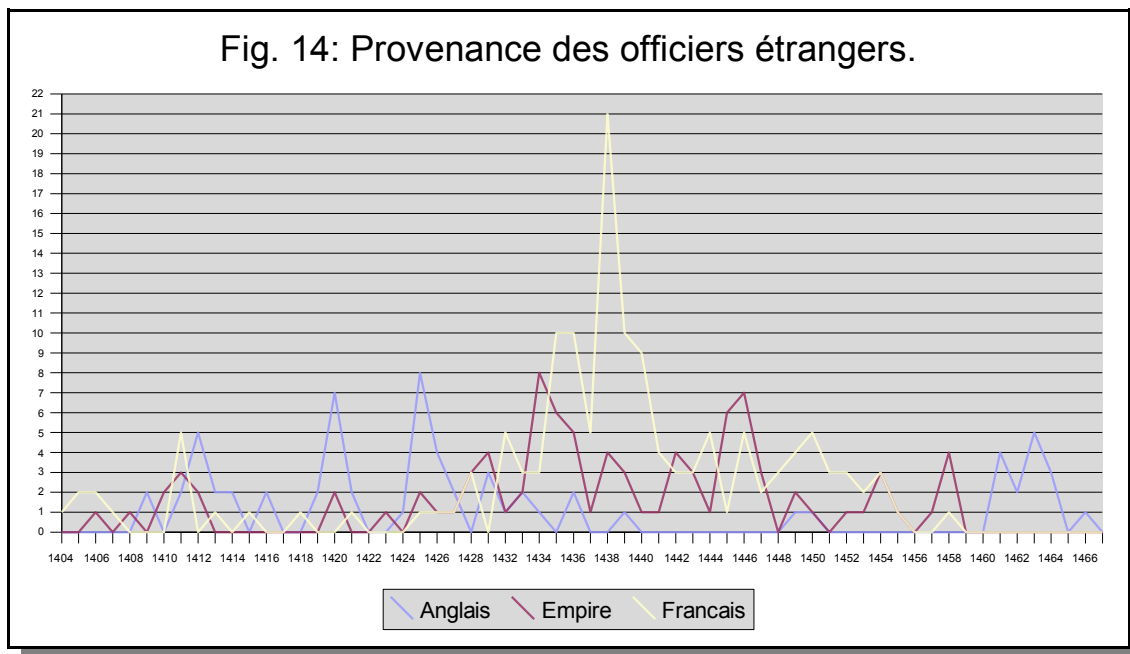
3.1 Les officiers du dehors à la cour de Bourgogne.

Bien que Jean sans Peur et Philippe le Bon aient reçus des officiers d'armes de toutes l'Europe, ce sont essentiellement les seigneurs proches qui dépêchent leurs hérauts à la cour de Bourgogne. Ainsi, trois types d'employeurs se distinguent qui représentent chacun environ un tiers des officiers d'armes reçus à la cour de Bourgogne. Il s'agit premièrement des seigneurs de la famille et de la clientèle ducale. Ensuite, ceux avec qui les ducs de Bourgogne sont amenés à avoir des relations régulières, c'est-à-dire les seigneurs d'Angleterre, de France et de l'Empire. Enfin ceux avec qui les ducs de Bourgogne entretiennent des relations plus ponctuelles.

Les ducs de Bourgogne semblent avoir utilisé les officiers d'armes des seigneurs de sa clientèle et de sa famille comme complément à son propre collègue héraldique. En effet, ils effectuent souvent, de l'ordre du duc, des missions similaires à celles données à ses propres officiers. Les missions du poursuivant Authume sont significatives de cet état de fait, si bien qu'il semble cumuler la charge de poursuivant de Philippe le Bon et de son chancelier. Il est d'ailleurs souvent mentionné alternativement dans les comptes comme officier du duc et de Nicolas Rolin. De plus la présence des officiers des seigneurs bourguignons à la cour de Bourgogne semble être fonction de l'activité du collègue héraldique ducal, comme le montre le diagramme suivant. Les principaux pics d'activité des officiers ducaux correspondent également à ceux des officiers des seigneurs bourguignons.



La présence des autres officiers semble, quant à elle, liée aux nécessités d'entretenir des relations diplomatiques. En effet, leur provenance dépend de l'orientation de la politique des ducs de Bourgogne.



La répartition des officiers étrangers à la cour de Bourgogne dépend pour beaucoup de l'orientation de la politique ducale. En effet, les officiers français sont plus présents lorsque Jean sans Peur est proche du pouvoir royal, ou lorsque Philippe le Bon essaye de se rapprocher des princes français à partir de 1435, notamment grâce au traité d'alliance avec Charles de Bourbon, comte de Clermont en janvier 1440 ou à la libération de Charles d'Orléans quelques mois plus tard. Les hérauts des seigneurs anglais sont les plus nombreux entre 1419 et 1432 pendant l'alliance anglaise. Enfin, on observe que les officiers d'armes en provenance de l'empire sont surtout présents dans les années 1430-1440. Ceci s'explique sans doute par la grande activité de Philippe le Bon dans cet espace. En effet, cette période se marque par la *Reichskrieg* déclarée par l'empereur contre le duc de Bourgogne en décembre 1434, ou encore par la rencontre de Besançon entre Frédéric III et Philippe le Bon en 1444.

Le passage à la cour de Bourgogne d'officiers d'armes du dehors n'est pas uniquement dû au fait de remplir une mission. Les résidences ducales peuvent n'être que de simples étapes sur le chemin des hérauts au cours desquelles ils peuvent recevoir un don, comme l'indiquent les nombreux articles de la recette

générale de toutes les finances libellés: “*don pour estre venu devers mondit seigneur*” ou “*don pour estre venu faire reverence à mondit seigneur*”. Par exemple Liesse, poursuivant du roi de France reçoit un don de 12 livres pour être venu devers le duc en retournant à son maître³⁵⁶.

3.2 Les relations au sein de l'office d'armes.

Les illustrations des rapports entre les officiers d'armes des diverses cours ne manquent pas. La hérauderie bourguignonne ne fait pas exception et entretient de nombreux contacts avec les membres des autres collèges héraldiques. Les raisons pour lesquelles les officiers d'armes ducaux entretiennent des contacts avec leurs homologues étrangers sont nombreuses. Il peut s'agir d'échanger des informations héraldiques, ou encore de connaître les faits d'armes des marches lointaines.

Les liens entre les héraults ducaux et leurs homologues étrangers sont sensibles, surtout, quand ils effectuent leurs missions conjointement. Il est assez fréquent que le duc fasse accompagner les officiers d'armes étrangers par les siens. Ceci peut être du à la nature de la mission effectuée par l'officier étranger à la cour de Bourgogne. Par exemple, en avril 1431, un hérault du duc d'Autriche est venu porter des lettres de défi au duc de Bourgogne. Le poursuivant Caubergh est alors chargé de l'escorter pour porter les réponses de Philippe le Bon à ce défi³⁵⁷. Mais le plus souvent il ne semble pas y avoir de raisons particulières à ces missions conjointes, comme lorsque le hérault Hollande escorte Romreich, roi d'armes du roi des Romains, en 1437³⁵⁸, ou lorsque

356 ADN B 1963, fol. 166 v°, fiche n° 832.

357 ADN B 1942, fol. 078 v°, fiche n° 233.

358 ADN B 1963, fol. 075 r°, fiche n° 757. Il s'agit de Sigismond de Luxembourg (1368-1437), empereur des Romains (1433-1437).

Richemont, héraut du duc de Bedford³⁵⁹ reçoit un don de 34 livres pour avoir accompagné Bourgogne en 1426³⁶⁰. Ces missions communes ne sont pas une spécificité de la cour de Bourgogne. Ainsi, en 1455, Villestein, héraut de l'archevêque de Cologne et Ravensberg, poursuivant du duc de Berg, viennent ensemble pour rencontrer Philippe le Bon³⁶¹. Les relations entre les officiers d'armes des différents seigneurs se marquent aussi par le fait que ce sont généralement les rois d'armes ducaux qui sont chargé de remettre les dons faits aux officiers étrangers. Par exemple, Toison d'or distribue 80 livres aux hérauts et poursuivants accompagnant l'ambassade de Charles VII en 1436³⁶². Enfin, lors des opérations militaires, les officiers d'armes de différents seigneurs peuvent être logés ensemble, comme pendant la campagne de Luxembourg³⁶³.

3.3 Les officiers du dehors, instruments de propagande.

L'étude des missions des officiers ducaux a mis en lumière l'importance du rôle d'incarnation du prince par les hérauts d'armes. Les rituels et les dispositifs d'identification à l'autorité sont communs à tous les hérauts d'armes du quinzième siècle. Les officiers du dehors se rendant à la cour de Bourgogne représentent donc leurs maîtres de la même manière que les hérauts ducaux. De plus, les officiers d'armes ont, à cette époque, une fonction reconnue de transmission des faits de la noblesse. Or, la largesse qui peut s'exprimer par le don, est une vertu nobiliaire. Ainsi, la réception d'un officier d'armes à la cour doit prendre en compte le statut de son maître et le rôle des hérauts dans la construction de la renommée d'un prince.

359 Jean de Lancastre (1389-1435), duc de Bedford (1414-1435).

360 ADN B 1933, fol. 104 v°, fiche n° 122.

361 ADN B 2020, fol. 356 r°, fiche n° 1809.

362 ADN B 1957, fol. 283 r°, fiche n° 1025.

363 ADN B 1978, fol. 316 r°, fiche n° 1390.

La réception des officiers du dehors est bien différente suivant le rang de son maître et le contexte de l'envoi. Les hérauts de grands seigneurs reçoivent parfois de somptueux cadeaux, les poursuivants de simples capitaines sont traités avec moins de considérations et courent le risque de se voir emprisonnés, alors que les immunités sont généralement respectées à la cour de Bourgogne. Mais c'est surtout la raison qui amène l'officier d'armes auprès du duc qui régit la manière dont il sera reçu. Par exemple les trois hérauts venus porter les lettres de défi du duc de Gloucester reçoivent un manteau de drap d'or fourré de martre d'une valeur de 235 livres³⁶⁴, tandis que deux poursuivants d'un capitaine des écorcheurs en Hainaut sont emprisonnés en 1441³⁶⁵.

Les sommes qui leur sont versées sont très variables et vont de quelques sous à 240 livres monnaie de Flandre. Le don moyen fait à un officier du dehors s'élève à 30 livres 10 sous, ce qui représente plus de deux mois de gages d'un héraut ducal. De plus, la plupart des frais occasionnés par le port d'un message sont pris en charge par le duc de Bourgogne, que ce soit l'hébergement, souvent inscrit sous le libellé: “ *don pour son vin* ” ou “ *don pour se deffrayer* ”³⁶⁶, les éventuelles détresses³⁶⁷, pertes de chevaux³⁶⁸, ou maladies³⁶⁹. Même les frais pour effectuer le voyage de retour sont pris en compte et font l'objet de nombreux dons³⁷⁰. Ainsi, il semble que les ducs de Bourgogne aient voulu s'appuyer sur les hérauts étrangers pour accroître leur renommée en accordant des dons assez substantiels.

364 ADN B 1931, fol. 104 r°, fiche n° 96.

365 ADN B 1972, fol. 245 v°, fiche n° 1296.

366 Par exemple, l'hôtesse du haubert à Arras, est payée une livre, trois sous, sept deniers pour avoir hébergé un héraut du duc de Bourbon: ADN B 1903, fol. 213 r°, fiche n° 2231.

367 Par exemple: Baudeville, héraut du comte de Fribourg, reçoit 30 livres en dédommagement d'avoir été capturé en 1426: ADN B 1933, fol. 083 v°, fiche n° 151.

368 Sezelle, poursuivant du comte de Richemont, reçoit 4 livres 16 sous pour remplacer son cheval mort: ADN B 1954, fol. 114 r°, fiche n° 666.

369 Chateaulaillon, poursuivant du comte de Richemont reçoit 48 livres en 1435 pour être tombé malade en venant devers le duc: ADN B 1954, fol. 108 r°, fiche n° 663.

370 Valance, poursuivant portugais reçoit 19 à la fin de l'année 1446 pour retourner au Portugal: ADN B 1991, fol. 194 v°, fiche n° 1546.

Conclusion

Ainsi, la hérauderie bourguignonne connaît trois phases entre 1404 et 1467. La première, de 1404 à 1430 se caractérise par un faible nombre d'officiers qui sont employés de manière assez ponctuelle, essentiellement pour les fêtes et la diplomatie. La deuxième période, de 1430 à 1449 est celle de l'apogée de la hérauderie bourguignonne. Son effectif, le nombre de ses missions, ainsi que ses attributions augmentent. C'est aussi la période au cours de laquelle ses contacts avec les autres collèges héraldiques sont les plus nombreux. Enfin, de 1449 à 1467, bien que le nombre des officiers bourguignons diminue légèrement, ses missions sont toujours très fréquentes et ses attributions tout aussi diversifiées. Néanmoins, on observe un recentrage de l'office d'armes ducal sur ses missions d'apparat et de diplomatie.

Ces catégories de missions correspondent à la place de la hérauderie de l'hôtel ducal. En effet, ce sont des officiers intermédiaires liés à d'autres corps aux attributions et au rang social similaire: celui des messagers et celui des musiciens. Il n'y a que très peu de différences entre un poursuivant et un chevaucheur qui a des missions et des rémunérations similaires. Seuls les rois d'armes semblent jouir d'une certaine considération. Outre le fait d'accéder à la noblesse ou à la chevalerie, ils réussissent à introduire leur famille dans l'hôtel ducal.

Dès lors, les raisons de l'institution de l'office d'armes sont à rechercher dans les dispositifs d'identification à l'autorité dont les hérauts sont porteurs. Ces dispositifs permettent de donner un sens particulier au message suivant le contexte de l'envoi et son destinataire. Les officiers extérieurs à la cour de Bourgogne illustrent cet état de fait. En effet, les ducs prennent bien en compte ces éléments et reçoivent les hérauts étrangers en conséquence.

Annexes

Annexe 1: tableaux de présence des officiers.

Les officiers présentés ici sont ceux dont l'appartenance au collège héraldique bourguignon a été explicitement mentionnée dans les différentes sources. Toutefois, certaines d'entre elles, notamment les recettes générales sont parfois ambiguës quant aux employeurs des officiers. De nombreux articles concernant les officiers ducaux sont introduits par le nom d'office suivi du titre, voire uniquement du nom d'office. Si dans la plupart des cas l'identification n'est pas problématique, le nom de l'employeur étant mentionné ailleurs, certains officiers agissant manifestement pour le duc ne sont jamais mentionnés comme tels, par exemple les poursuivants Réconfort et Frontière. C'est pourquoi n'ont été retenus que ceux qui ont fait de nombreuses missions pour le duc plusieurs années consécutives.

	Zeealande	Wourde	Vorne	Tlant	Soye	Sahs	Ruppelmonde	Renty	Reconfort	Quesnoy	Pontarlier	Pelerin	Montreal	Jagers Kavelles	Hondschoote	Guiron	Grant	Getmolles	Fusl	Frontiere	Frane Vouloir	Cressy	Chateaubellin	Caubergh	Bonne Querelle	Bon Vouloir	Bon Rapport	Beauregard	Authume	
1404																														
1405																														
1406																														
1407																														
1408																														
1409																														
1410																														
1411																														
1412																														
1413																														
1414																														
1415																														
1416																														
1417																														
1418																														
1419																														
1420																														
1421																														
1422																														
1423																														
1424																														
1425																														
1426																														
1427																														
1428																														
1429																														
1430																														
1431																														
1432																														
1433																														
1434																														
1435																														
1436																														
1437																														
1438																														
1439																														
1440																														
1441																														
1442																														
1443																														
1444																														
1445																														
1446																														
1447																														
1448																														
1449																														
1450																														
1451																														
1452																														
1453																														
1454																														
1455																														
1456																														
1457																														
1458																														
1459																														
1460																														
1461																														
1462																														
1463																														
1464																														
1465																														
1466																														
1467																														

1404
1405
1406
1407
1408
1409
1410
1411
1412
1413
1414
1415
1416
1417
1418
1419
1420
1421
1422
1423
1424
1425
1426
1427
1428
1429
1430
1431
1432
1433
1434
1435
1436
1437
1438
1439
1440
1441
1442
1443
1444
1445
1446
1447
1448
1449
1450
1451
1452
1453
1454
1455
1456
1457
1458
1459
1460
1461
1462
1463
1464
1465
1466
1467

Enguerrand Aliamart

Georges de Pouques

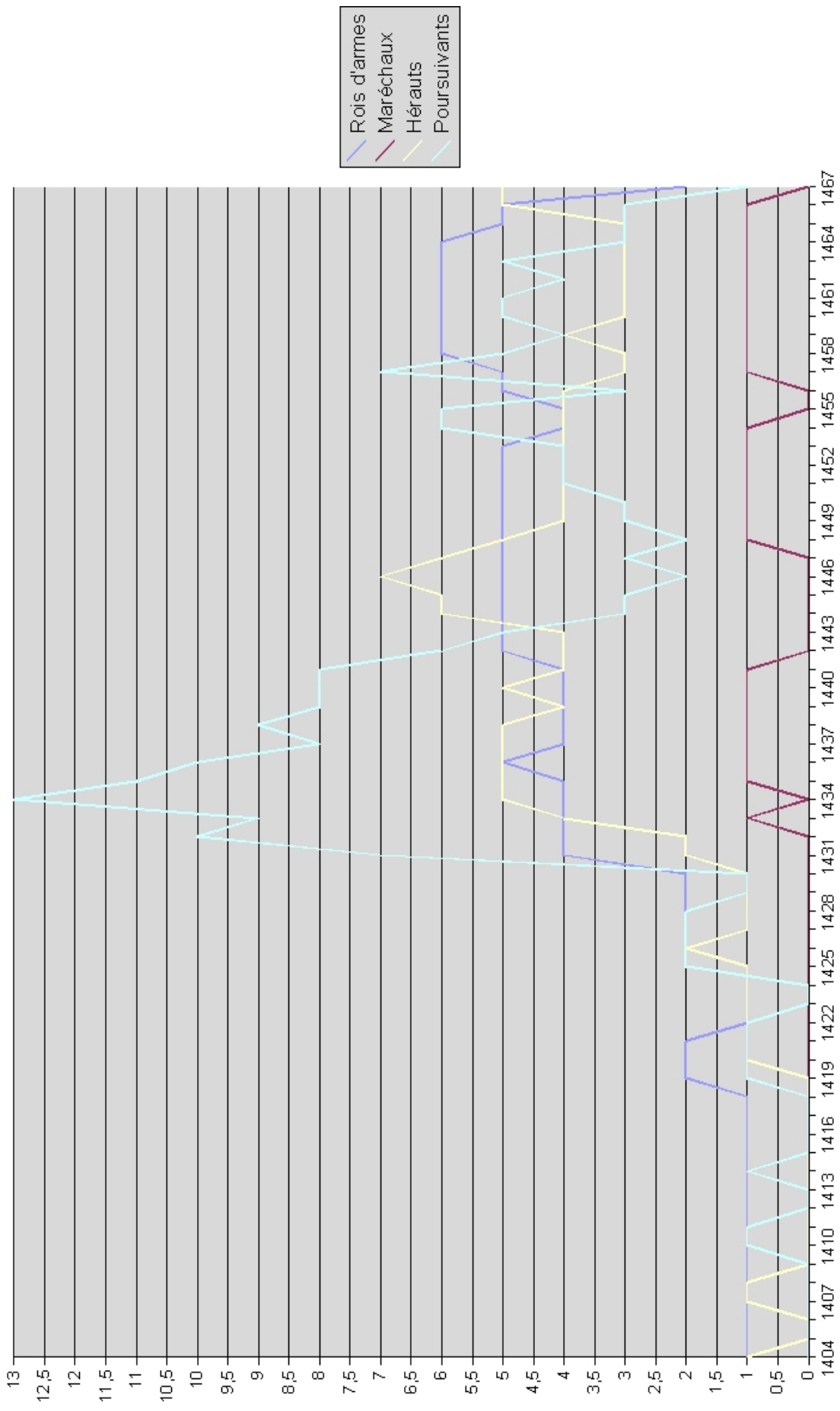
Gilles Gobet

Simon de Treves

G. Gobet

Etienne Carvin

Effectifs de la hérauderie ducale (1404-1467)



Annexe 2: index des mentions d'officiers d'armes.

Fiche	Nom	Prénom	Titre	Nom d'office	Marche	Employeur	Référence	Fol./p.	Année
1811			1. Roi d'armes	~Collectif	~Collectif	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2020	378 v°	1455
1926			1. Roi d'armes	~Collectif	~Collectif	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2030	364 v°	1458
1927			1. Roi d'armes	~Collectif	~Collectif	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2030	365 v°	1458
1928			1. Roi d'armes	~Collectif	~Collectif	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2030	368 v°	1458
1958			1. Roi d'armes	~Collectif	~Collectif	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2034	236 r°	1459
1959			1. Roi d'armes	~Collectif	~Collectif	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2034	237 r°	1459
2293			1. Roi d'armes		~NC ~	Roi de France	RGTF ADCCO/B 1562	335 v°	1411
1496			1. Roi d'armes		~NC ~	Roi d'Arragon	RGTF ADN/B 1988	174 r°	1445
1515	Hamelicht	Hans	1. Roi d'armes		~NC ~	Roi des Romains	RGTF ADN/B 1988	197 v°	1446
1688			1. Roi d'armes	Arragon	~NC ~	Roi d'Arragon	RGTF ADN/B 2008	293 v°	1451
1606	Le Bouvier	Gilles	1. Roi d'armes	Berry	~NC ~	Roi de France	RGTF ADN/B 2000	118 v°	1448
1536			1. Roi d'armes	Salisse	~NC ~	Roi de Castille	RGTF ADN/B 1991	176 v°	1446
1684			1. Roi d'armes	Jerusalem	~NC ~	Roi d'Arragon	RGTF ADN/B 2008	192 r°	1451
1755			1. Roi d'armes	Jerusalem	~NC ~	Roi d'Arragon	RGTF ADN/B 2017	280 v°	1454
1803			1. Roi d'armes	Jerusalem	~NC ~	Roi d'Arragon	RGTF ADN/B 2020	343 r°	1455
2013			1. Roi d'armes	Jerusalem	~NC ~	Roi d'Arragon	RGTF ADN/B 2040	229 r°	1460
1116			1. Roi d'armes	Lyon	~NC ~	Roi de Castille	RGTF ADN/B 1966	202 r°	1439
742			1. Roi d'armes	Navarre	~NC ~	Roi de Navarre	RGTF ADN/B 1961	1-154 r°	1437
862			1. Roi d'armes	Navarre	~NC ~	Roi de Navarre	RGTF ADN/B 1963	187 v°	1438
1922			1. Roi d'armes	Romeraich	~NC ~	Empereur d'Allemagne	RGTF ADN/B 2030	338 r°	1458
1870			1. Roi d'armes	Seville	~NC ~	Roi de Castille	RGTF ADN/B 2026	354 r°	1457
570			1. Roi d'armes	Valence	~NC ~	Roi d'Arragon	RGTF ADN/B 1951	143 v°	1434
36			1. Roi d'armes	Clarenceau	Angleterre	Roi d'Angleterre	RGTF ADN/B 1923	087 v°	1420
2220			1. Roi d'armes	Parthenay	~NC ~	~NC ~	RGTF ADN/B 1903	164 v°	1414
2252			1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Hardi	RGTF ADCCO/B 1538	259 r°	1404
2281			1. Roi d'armes		Artois	Jean sans Peur	RGTF ADCCO/B 1558	215 r°	1409
2212	Le Breton	Roland	1. Roi d'armes		Artois	Jean sans Peur	RGTF ADN/B 1903	102 v°	1414
2215	Le Breton	Roland	1. Roi d'armes		Artois	Jean sans Peur	RGTF ADN/B 1903	117 r°	1414
2218	Le Breton	Roland	1. Roi d'armes		Artois	Jean sans Peur	RGTF ADN/B 1903	158 r°	1414
2219	Le Breton	Roland	1. Roi d'armes		Artois	Jean sans Peur	RGTF ADN/B 1903	160 r°	1414
2222	Le Breton	Roland	1. Roi d'armes		Artois	Jean sans Peur	RGTF ADN/B 1903	167 v°	1414
2227	Le Breton	Roland	1. Roi d'armes		Artois	Jean sans Peur	RGTF ADN/B 1903	198 r°	1414
2232	Le Breton	Roland	1. Roi d'armes		Artois	Jean sans Peur	RGTF ADN/B 1903	253 v°	1414
8	Le Breton	Roland	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1920	087 r°	1419
22	Le Breton	Roland	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1920	136 r°	1420
25	Le Breton	Roland	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1920	139 r°	1420
27	Le Breton	Roland	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1920	139 v°	1420
38	Le Breton	Roland	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1923	092 v°	1420
48	Le Breton	Roland	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1923	108 r°	1421
1142	Blérencourt	Bertrand de	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1969	172 v°	1440
1148	Blérencourt	Bertrand de	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1969	179 v°	1440
1155	Blérencourt	Bertrand de	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1969	188 v°	1440
1160	Blérencourt	Bertrand de	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1969	192 v°	1440
1167	Blérencourt	Bertrand de	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1969	199 v°	1440

Fiche	Nom	Prénom	Titre	Nom d'office	Marche	Employeur	Référence	Fol./p.	Année
1174	Blérencourt	Bertrand de	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1969	203 v°	1440
1182	Blérencourt	Bertrand de	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1969	210 v°	1440
1189	Blérencourt	Bertrand de	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1969	256 v°	1440
1205	Blérencourt	Bertrand de	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1969	275 v°	1440
1206	Blérencourt	Bertrand de	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1969	276 r°	1440
1220	Blérencourt	Bertrand de	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1972	080 v°	1440
1222	Blérencourt	Bertrand de	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1972	081 v°	1441
1232	Blérencourt	Bertrand de	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1972	097 v°	1441
1247	Blérencourt	Bertrand de	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1972	115 v°	1441
1250	Blérencourt	Bertrand de	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1972	123 r°	1441
1254	Blérencourt	Bertrand de	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1972	126 v°	1441
1255	Blérencourt	Bertrand de	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1972	126 v°	1441
1256	Blérencourt	Bertrand de	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1972	126 v°	1441
1257	Blérencourt	Bertrand de	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1972	127 r°	1441
1258	Blérencourt	Bertrand de	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1972	127 r°	1441
1260	Blérencourt	Bertrand de	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1972	128 v°	1441
1261	Blérencourt	Bertrand de	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1972	129 r°	1441
1265	Blérencourt	Bertrand de	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1972	133 r°	1442
1300	Blérencourt	Bertrand de	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1975	055 r°	1442
1341	Blérencourt	Bertrand de	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1978	110 v°	1443
1343	Blérencourt	Bertrand de	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1978	111 r°	1443
1344	Blérencourt	Bertrand de	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1978	111 v°	1443
1350	Blérencourt	Bertrand de	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1978	115 r°	1443
2328	Blérencourt	Bertrand de	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1978	142 v°	1442
1374	Blérencourt	Bertrand de	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1978	183 v°	1443
1392	Blérencourt	Bertrand de	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1978	316 r°	1443
1404	Blérencourt	Bertrand de	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1982	071 v°	1444
1430	Blérencourt	Bertrand de	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1982	137 r°	1445
1473	Blérencourt	Bertrand de	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1988	064 v°	1445
1476	Blérencourt	Bertrand de	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1988	084 v°	1446
1491	Blérencourt	Bertrand de	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1988	123 r°	1445
1502	Blérencourt	Bertrand de	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1988	192 r°	1445
1506	Blérencourt	Bertrand de	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1988	195 v°	1446
1521	Blérencourt	Bertrand de	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1991	090 r°	1447
1554	Blérencourt	Bertrand de	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1991	237 v°	1446
1556	Blérencourt	Bertrand de	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1994	085 v°	1447
1560	Blérencourt	Bertrand de	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1994	096 r°	1447
1569	Blérencourt	Bertrand de	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1994	124 v°	1443
1570	Blérencourt	Bertrand de	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1994	142 r°	1446
1580	Blérencourt	Bertrand de	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1994	170 v°	1447
1666	Blérencourt	Bertrand de	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2002	188 v°	1449
1612	Blérencourt	Bertrand de	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2004	138 r°	1450
1802	Blérencourt	Bertrand de	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2020	338 r°	1455
1817	Roussel	Mahieu	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2026	136 v°	1457

Fiche	Nom	Prénom	Titre	Nom d'office	Marche	Employeur	Référence	Fol./p.	Année
1821	Roussel	Mahieu	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2026	144 r°	1457
1827	Roussel	Mahieu	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2026	152 r°	1457
1842	Roussel	Mahieu	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2026	208 r°	1457
1840	Roussel	Mahieu	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2026	208 v°	1457
1841	Roussel	Mahieu	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2026	208 v°	1457
1843	Roussel	Mahieu	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2026	209 r°	1457
1844	Roussel	Mahieu	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2026	209 v°	1457
1845	Roussel	Mahieu	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2026	209 v°	1457
1846	Roussel	Mahieu	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2026	209 v°	1457
1849	Roussel	Mahieu	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2026	229 r°	1457
1851	Roussel	Mahieu	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2026	241 v°	1457
1856	Roussel	Mahieu	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2026	276 r°	1457
1858	Roussel	Mahieu	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2026	287 r°	1457
1862	Roussel	Mahieu	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2026	302 v°	1457
1905	Roussel	Mahieu	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2030	272 r°	1458
1929	Roussel	Mahieu	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2034	086 r°	1457
1930	Roussel	Mahieu	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2034	086 r°	1458
1931	Roussel	Mahieu	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2034	086 r°	1458
1932	Roussel	Mahieu	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2034	086 r°	1458
1941	Roussel	Mahieu	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2034	125 r°	1459
2005	Roussel	Mahieu	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2040	192 v°	1461
2011	Roussel	Mahieu	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2040	201 r°	1461
2124	Roussel	Mahieu	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2051	294 v°	1463
2141	Roussel	Mahieu	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2051	362 r°	1464
2145	Roussel	Mahieu	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2051	364 r°	1464
2160	Roussel	Mahieu	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2054	NC	1464
2194	Roussel	Mahieu	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2061	165 r°	1461
2195	Roussel	Mahieu	1. Roi d'armes		Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2061	176 v°	1463
191			1. Roi d'armes	Beaurevoir	Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1938	197 r°	1428
200			1. Roi d'armes	Beaurevoir	Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1938	224 r°	1428
201			1. Roi d'armes	Beaurevoir	Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1938	225 v°	1428
202			1. Roi d'armes	Beaurevoir	Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1938	225 v°	1428
203			1. Roi d'armes	Beaurevoir	Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1938	236 v°	1428
1115			1. Roi d'armes	Beaurevoir	Artois	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1966	199 r°	1439
192			1. Roi d'armes		Berry	Roi de France	RGTF ADN/B 1938	197 r°	1428
2200			1. Roi d'armes		Brabant	Antoine de Bourgogne, duc de Brabant	RGTF ADN/B 1878	200 v°	1406
44			1. Roi d'armes		Brabant	Jean IV, Duc de Brabant	RGTF ADN/B 1923	107 r°	1421
567			1. Roi d'armes		Brabant	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1951	136 v°	1434
1351			1. Roi d'armes		Brabant	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1978	115 r°	1443
1552			1. Roi d'armes		Brabant	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1991	237 v°	1446
1664			1. Roi d'armes		Brabant	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2002	188 v°	1449
1816			1. Roi d'armes		Brabant	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2026	136 r°	1457
1829			1. Roi d'armes		Brabant	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2026	152 r°	1457

Fiche	Nom	Prénom	Titre	Nom d'office	Marche	Employeur	Référence	Fol./p.	Année
2137	La Haye	Jehan de	1. Roi d'armes		Brabant	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2051	360 r	1483
2142	La Haye	Jehan de	1. Roi d'armes		Brabant	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2051	362 r	1484
2143	La Haye	Jehan de	1. Roi d'armes		Brabant	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2051	364 r	1484
2161	La Haye	Jehan de	1. Roi d'armes		Brabant	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2054	NF	1482
1449			1. Roi d'armes		Brabant	Duc de Brabant	RGTF BCO/G. V. 322, Xvi	050 v	1427
1656	Lauche	Nicaise	1. Roi d'armes		Chypre	Roi de Chypre	RGTF ADN/B 2002	179 r	1449
638			1. Roi d'armes		Corbie	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1954	074 r	1435
891	Bérenghier	Jehan	1. Roi d'armes		Corbie	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1957	146 r	1436
1390	Bérenghier	Jehan	1. Roi d'armes		Corbie	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1978	316 r	1443
2226			1. Roi d'armes	Rosay	Ecosse	~NC~	RGTF ADN/B 1903	193 r	1414
1	Croix	Philippe de	1. Roi d'armes		Flandre	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1920	051 v	1419
2	Croix	Philippe de	1. Roi d'armes		Flandre	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1920	051 v	1419
4	Croix	Philippe de	1. Roi d'armes		Flandre	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1920	073 r	1420
7	Croix	Philippe de	1. Roi d'armes		Flandre	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1920	063 r	1419
28	Croix	Philippe de	1. Roi d'armes		Flandre	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1920	139 v	1420
29	Croix	Philippe de	1. Roi d'armes		Flandre	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1920	139 v	1420
40	Croix	Philippe de	1. Roi d'armes		Flandre	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1923	092 v	1420
66	Croix	Philippe de	1. Roi d'armes		Flandre	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1927	091 v	1422
78	Croix	Philippe de	1. Roi d'armes		Flandre	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1927	179 r	1422
80	Croix	Philippe de	1. Roi d'armes		Flandre	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1929	090 r	1423
94	Croix	Philippe de	1. Roi d'armes		Flandre	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1931	102 v	1425
111	Croix	Philippe de	1. Roi d'armes		Flandre	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1933	090 r	1425
132	Croix	Philippe de	1. Roi d'armes		Flandre	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1933	126 v	1426
189	Croix	Philippe de	1. Roi d'armes		Flandre	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1938	192 v	1428
195	Croix	Philippe de	1. Roi d'armes		Flandre	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1938	205 r	1428
212	Croix	Philippe de	1. Roi d'armes		Flandre	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1942	023 v	1431
213	Croix	Philippe de	1. Roi d'armes		Flandre	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1942	024 r	1431
222	Croix	Philippe de	1. Roi d'armes		Flandre	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1942	044 v	1431
223	Croix	Philippe de	1. Roi d'armes		Flandre	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1942	054 v	1431
724	Croix	Philippe de	1. Roi d'armes		Flandre	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1961	1-116 v	1437
780	Croix	Philippe de	1. Roi d'armes		Flandre	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1963	091 r	1438
1098	Croix	Philippe de	1. Roi d'armes		Flandre	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1966	163 r	1439
1283	Croix	Philippe de	1. Roi d'armes		Flandre	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1972	185 r	1441
1524	Pouques	Georges de	1. Roi d'armes		Flandre	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1991	106 r	1446
1526	Pouques	Georges de	1. Roi d'armes		Flandre	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1991	109 r	1446
1553	Pouques	Georges de	1. Roi d'armes		Flandre	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1991	237 v	1446
1585	Pouques	Georges de	1. Roi d'armes		Flandre	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1996	019 r	1447
1588	Pouques	Georges de	1. Roi d'armes		Flandre	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1998	045 v	1448
1665	Pouques	Georges de	1. Roi d'armes		Flandre	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2002	188 v	1449
1614	Pouques	Georges de	1. Roi d'armes		Flandre	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2004	137 v	1450
1623	Pouques	Georges de	1. Roi d'armes		Flandre	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2004	242 v	1450
1813	Pouques	Georges de	1. Roi d'armes		Flandre	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2020	475 v	1455
1818	Pouques	Georges de	1. Roi d'armes		Flandre	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2026	136 v	1457

Fiche	Nom	Prénom	Titre	Nom d'office	Marche	Employeur	Référence	Fol./p.	Année
1823	Poucques	Georges de	1. Roi d'armes		Flandre	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2026	144 v°	1457
1828	Poucques	Georges de	1. Roi d'armes		Flandre	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2026	152 r°	1457
1839	Poucques	Georges de	1. Roi d'armes		Flandre	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2026	208 r°	1457
1881	Poucques	Georges de	1. Roi d'armes		Flandre	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2030	191 v°	1457
1904	Poucques	Georges de	1. Roi d'armes		Flandre	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2030	271 v°	1458
1985	Poucques	Georges de	1. Roi d'armes		Flandre	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2040	155 r°	1461
1986	Poucques	Georges de	1. Roi d'armes		Flandre	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2040	155 r°	1461
1996	Poucques	Georges de	1. Roi d'armes		Flandre	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2040	175 r°	1461
2004	Poucques	Georges de	1. Roi d'armes		Flandre	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2040	192 v°	1461
2123	Poucques	Georges de	1. Roi d'armes		Flandre	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2051	294 v°	1464
2132	Poucques	Georges de	1. Roi d'armes		Flandre	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2051	359 r°	1463
2136	Poucques	Georges de	1. Roi d'armes		Flandre	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2051	360 r°	1463
2144	Poucques	Georges de	1. Roi d'armes		Flandre	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2051	364 r°	1464
1454	Croix	Philippe de	1. Roi d'armes		Flandre	Philippe le Bon	RGTF BCO/G. V. 322, XVI	061 v°	1427
1461	Croix	Philippe de	1. Roi d'armes		Flandre	Philippe le Bon	RGTF BCO/G. V. 322, XVI	135 r°	1427
63	Croix	Philippe de	1. Roi d'armes	Palis	Flandre	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1927	059 r°	1423
2201			1. Roi d'armes		Hainaut	Guillaume IV de Bavière, Comte de Hainaut	RGTF ADN/B 1878	200 v°	1406
2224			1. Roi d'armes		Hainaut	Guillaume IV de Bavière, Comte de Hainaut	RGTF ADN/B 1903	190 r°	1414
1012			1. Roi d'armes		Hainaut	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1957	280 r°	1436
1822	Alliamart	Enguerrand	1. Roi d'armes		Hainaut	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2026	144 v°	1457
1826	Alliamart	Enguerrand	1. Roi d'armes		Hainaut	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2026	151 v°	1457
2007	Alliamart	Enguerrand	1. Roi d'armes		Hainaut	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2040	193 r°	1461
2106	Alliamart	Enguerrand	1. Roi d'armes		Hainaut	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2051	235 r°	1463
2125	Alliamart	Enguerrand	1. Roi d'armes		Hainaut	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2051	294 v°	1463
2133	Alliamart	Enguerrand	1. Roi d'armes		Hainaut	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2051	359 r°	1463
2138	Alliamart	Enguerrand	1. Roi d'armes		Hainaut	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2051	360 r°	1463
2150	Alliamart	Enguerrand	1. Roi d'armes		Hainaut	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2054	164 v°	1465
2154	Alliamart	Enguerrand	1. Roi d'armes		Hainaut	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2054	212 r°	1462
2156	Alliamart	Enguerrand	1. Roi d'armes		Hainaut	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2054	221 v°	1465
1513	Bumerlant	Jean	1. Roi d'armes		Hongrie	Roi Ladislás de Hongrie	RGTF ADN/B 1988	197 r°	1446
1659		Jehah	1. Roi d'armes		Hongrie	Roi de Hongrie	RGTF ADN/B 2002	185 r°	1449
1501			1. Roi d'armes	Hongrelant	Hongrie	Roi de Hongrie	RGTF ADN/B 1988	191 v°	1445
37			1. Roi d'armes	Irlande	Irlande	Roi d'Irlande	RGTF ADN/B 1923	087 v°	1420
1137			1. Roi d'armes		Navarre	Roi de Navarre	RGTF ADN/B 1969	167 r°	1440
1138			1. Roi d'armes		Navarre	Roi de Navarre	RGTF ADN/B 1969	168 v°	1440
279	Le Fevre de Saint Rémy	Jean	1. Roi d'armes	Toison d'Or	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1945	060 v°	1432
283	Le Fevre de Saint Rémy	Jean	1. Roi d'armes	Toison d'Or	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1945	069 r°	1432
292	Le Fevre de Saint Rémy	Jean	1. Roi d'armes	Toison d'Or	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1945	074 r°	1432
317	Le Fevre de Saint Rémy	Jean	1. Roi d'armes	Toison d'Or	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1945	112 v°	1432

Fiche	Nom	Prénom	Titre	Nom d'office	Marche	Employeur	Référence	Fol./p.	Année
2034	Le Fevre de Saint Rémy	Jean	1. Roi d'armes	Toison d'Or	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 2045	170 r	1482
2068	Le Fevre de Saint Rémy	Jean	1. Roi d'armes	Toison d'Or	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 2045	311 r	1482
2071	Le Fevre de Saint Rémy	Jean	1. Roi d'armes	Toison d'Or	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 2045	nf	1480
2072	Le Fevre de Saint Rémy	Jean	1. Roi d'armes	Toison d'Or	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 2045	nf	1481
2069	Le Fevre de Saint Rémy	Jean	1. Roi d'armes	Toison d'Or	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 2045	nf + 335v	1459
2097	Le Fevre de Saint Rémy	Jean	1. Roi d'armes	Toison d'Or	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 2051	164 r	1482
2098	Le Fevre de Saint Rémy	Jean	1. Roi d'armes	Toison d'Or	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 2051	164 r	1482
2099	Le Fevre de Saint Rémy	Jean	1. Roi d'armes	Toison d'Or	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 2051	164 r	1483
2100	Le Fevre de Saint Rémy	Jean	1. Roi d'armes	Toison d'Or	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 2051	164 r	1483
2114	Le Fevre de Saint Rémy	Jean	1. Roi d'armes	Toison d'Or	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 2051	280 r	1484
2134	Le Fevre de Saint Rémy	Jean	1. Roi d'armes	Toison d'Or	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 2051	360 r	1483
2139	Le Fevre de Saint Rémy	Jean	1. Roi d'armes	Toison d'Or	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 2051	362 r	1484
2094	Le Fevre de Saint Rémy	Jean	1. Roi d'armes	Toison d'Or	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 2051	nf deb	1484
2095	Le Fevre de Saint Rémy	Jean	1. Roi d'armes	Toison d'Or	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 2051	nf deb	1483
2096	Le Fevre de Saint Rémy	Jean	1. Roi d'armes	Toison d'Or	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 2051	nf deb	1483
2093	Le Fevre de Saint Rémy	Jean	1. Roi d'armes	Toison d'Or	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 2051	nf debut	1482
2180	Le Fevre de Saint Rémy	Jean	1. Roi d'armes	Toison d'Or	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 2061	072 r	1488
1763	Le Fevre de Saint Rémy	Jean	1. Roi d'armes	Toison d'Or	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF AGR/CC 1921	177 v	1451
1780	Le Fevre de Saint Rémy	Jean	1. Roi d'armes	Toison d'Or	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF AGR/CC 1921	369 v	1452
1573	Rouvain	Pierre	1. Roi d'armes	Portugal	Portugal	Roi du Portugal	RGTF AD/N/B 1994	164 v	1447
349			1. Roi d'armes	Portugal	Portugal	Roi du Portugal	RGTF AD/N/B 1945	157 r	1432
454			1. Roi d'armes	Portugal	Portugal	Roi du Portugal	RGTF AD/N/B 1948	166 r	1433
1236	Henry		1. Roi d'armes	Romeraich	Poyers	~NC~	RGTF AD/N/B 1972	103 v	1441
758			1. Roi d'armes	Romains	Romains	Roi des Romains	RGTF AD/N/B 1963	075 r	1437
153			1. Roi d'armes	Ruyers	Ruyers	Duc de Brabant	RGTF AD/N/B 1935	086 r	1426
1603	Hessel	Henri de	1. Roi d'armes	Ruyers	Ruyers	Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 2000	109 r	1446
1604	Hessel	Henri de	1. Roi d'armes	Ruyers	Ruyers	Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 2000	109 v	1448
1663	Hessel	Henri de	1. Roi d'armes	Ruyers	Ruyers	Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 2002	188 v	1449
1613	Hessel	Henri de	1. Roi d'armes	Ruyers	Ruyers	Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 2004	138 r	1450
2131			1. Roi d'armes	Ruyers	Ruyers	Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 2051	359 r	1483
2135			1. Roi d'armes	Ruyers	Ruyers	Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 2051	360 r	1483
2140			1. Roi d'armes	Ruyers	Ruyers	Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 2051	362 r	1484
2300			1. Roi d'armes	EpINETTE	Ville de Lille	Roi de l'EpINETTE (Lille)	RGTF AD/CO/B 1562	037 r	1411
2234		François	1. Roi d'armes	EpINETTE	Ville de Lille	Ville de Lille	RGTF AD/N/B 1894	101 v	1411
2225			2. Maréchal		Brabant	Antoine de Bourgogne, duc de Brabant	RGTF AD/N/B 1903	192 r	1414
1657	Bray	Jacques de	2. Maréchal	Charolais	Brabant	Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 2002	179 v	1449
1694	Bray	Jacques de	2. Maréchal	Charolais	Brabant	Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 2008	310 r	1451
1697	Bray	Jacques de	2. Maréchal	Charolais	Brabant	Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 2012	159 r	1453
1717	Bray	Jacques de	2. Maréchal	Charolais	Brabant	Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 2017	124 v	1453
1753	Bray	Jacques de	2. Maréchal	Charolais	Brabant	Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 2017	279 r	1454
1754	Bray	Jacques de	2. Maréchal	Charolais	Brabant	Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 2017	279 v	1454
1756	Bray	Jacques de	2. Maréchal	Charolais	Brabant	Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 2017	281 v	1454
1820	Bray	Jacques de	2. Maréchal	Charolais	Brabant	Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 2026	137 r	1457

Fiche	Nom	Prénom	Titre	Nom d'office	Marche	Employeur	Référence	Fol./p.	Année
1825	Bray	Jacques de	2. Maréchal	Charolais	Erabant	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2026	145 r°	1457
1831	Bray	Jacques de	2. Maréchal	Charolais	Erabant	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2026	175 v°	1457
1848	Bray	Jacques de	2. Maréchal	Charolais	Erabant	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2026	210 v°	1456
1859	Bray	Jacques de	2. Maréchal	Charolais	Erabant	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2026	287 v°	1457
1866	Bray	Jacques de	2. Maréchal	Charolais	Erabant	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2030	198 v°	1458
1890	Bray	Jacques de	2. Maréchal	Charolais	Erabant	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2030	209 v°	1458
1934	Bray	Jacques de	2. Maréchal	Charolais	Erabant	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2034	095 r°	1459
1990	Bray	Jacques de	2. Maréchal	Charolais	Erabant	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2040	163 v°	1460
1993	Bray	Jacques de	2. Maréchal	Charolais	Erabant	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2040	165 v°	1459
1994	Bray	Jacques de	2. Maréchal	Charolais	Erabant	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2040	165 v°	1460
1999	Bray	Jacques de	2. Maréchal	Charolais	Erabant	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2040	184 v°	1461
2008	Bray	Jacques de	2. Maréchal	Charolais	Erabant	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2040	193 r°	1461
2041	Bray	Jacques de	2. Maréchal	Charolais	Erabant	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2045	197 r°	1462
2043	Bray	Jacques de	2. Maréchal	Charolais	Erabant	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2045	200 v°	1462
2051	Bray	Jacques de	2. Maréchal	Charolais	Erabant	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2045	213 r°	1462
2113	Bray	Jacques de	2. Maréchal	Charolais	Erabant	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2051	261 r°	1464
2153	Bray	Jacques de	2. Maréchal	Charolais	Erabant	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2054	212 r°	1462
2157	Bray	Jacques de	2. Maréchal	Charolais	Erabant	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2054	221 v°	1465
2162	Bray	Jacques de	2. Maréchal	Charolais	Erabant	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2054	tf	1462
2163	Bray	Jacques de	2. Maréchal	Charolais	Erabant	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2058	125 r°	1466
1667		Jacques de	2. Maréchal	Namur	Erabant	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2002	188 v°	1449
459			2. Maréchal	Zeelande	Erabant	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1948	167 r°	1433
752			2. Maréchal	Zeelande	Erabant	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1963	067 v°	1437
1298			2. Maréchal		Hainaut	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1972	246 r°	1441
						Guillaume VI de Bavière, Comte de Hollande			
2259			3. Héraut	Albanie			RGTF ADCO/B 1554	076 r°	1408
2060			3. Héraut	Alcazar		Roi de Portugal	RGTF ADN/B 2045	256 v°	1462
1202			3. Héraut	Alençon		Jean II, Duc d'Alençon	RGTF ADN/B 1969	274 v°	1440
1281			3. Héraut	Anennes		~NC~	RGTF ADN/B 1972	182 v°	1441
661			3. Héraut	Anghien		~NC~	RGTF ADN/B 1954	104 v°	1435
1582			3. Héraut	Authume		Chancelier de Bourgogne	RGTF ADN/B 1996	012 v°	1447
1107			3. Héraut	Autriche		Roi des Romains	RGTF ADN/B 1966	194 r°	1439
545			3. Héraut	Autriche		Duc d'Autriche	RGTF ADN/B 1951	106 v°	1434
1030			3. Héraut	Autriche		Duc d'Autriche	RGTF ADN/B 1957	286 r°	1436
682			3. Héraut	Avant Garde		Connétable d'Espagne	RGTF ADN/B 1954	122 v°	1435
1117			3. Héraut	Avant Garde		Connétable d'Espagne	RGTF ADN/B 1966	202 r°	1439
1027			3. Héraut	Bagorme		Gaston IV, Comte de Foix	RGTF ADN/B 1957	283 v°	1436
1366			3. Héraut	Bailion		~NC~	RGTF ADN/B 1978	117 v°	1443
1121			3. Héraut	Bar		René d'Anjou, Duc de Bar	RGTF ADN/B 1966	218 v°	1439
1739			3. Héraut	Barcelone		Roi d'Aragon	RGTF ADN/B 2017	222 v°	1454
216			3. Héraut	Blaudeville		Comte de Fribourg	RGTF ADN/B 1942	027 r°	1431

Fiche	Nom	Prénom	Titre	Nom d'office	Marche	Employeur	Référence	Fol./p.	Année
151			3. Héraut	Baudeville		Comte de Fribourg	RGTF ADN/B 1935	083 v°	1426
145			3. Héraut	Baudeville		Comte de Fribourg	RGTF ADN/B 1933	164 v°	1426
177			3. Héraut	Baudeville		Comte de Fribourg	RGTF ADN/B 1938	132 r°	1426
157			3. Héraut	Baudeville		Comte de Fribourg	RGTF ADN/B 1935	095 r°	1426
68			3. Héraut	Baufremont		Gauhiez de Ruppes	RGTF ADN/B 1927	103 v°	1423
226			3. Héraut	Bavière		~NC~	RGTF ADN/B 1942	061 v°	1431
2297			3. Héraut	Bavière		Duc de Bavière	RGTF ADCO/B 1562	036 r°	1411
1425			3. Héraut	Beaumont	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1982	116 r°	1444
1427			3. Héraut	Beaumont	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1982	121 r°	1444
1439			3. Héraut	Beaumont	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1982	198 r°	1444
1486			3. Héraut	Beaumont	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1988	119 r°	1445
1398			3. Héraut	Beaumont	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1982	054 v°	1444
1685			3. Héraut	Beaumont	Champagne	Jean II, Duc d'Alençon	RGTF ADN/B 2006	192 r°	1451
1368			3. Héraut	Beaumont	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1978	139 v°	1444
1415			3. Héraut	Beaumont	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1982	096 r°	1444
1561			3. Héraut	Beaumont	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1994	096 v°	1447
1584			3. Héraut	Beaumont	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1996	016 v°	1447
1590			3. Héraut	Beaumont	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1998	064 r°	1448
53			3. Héraut	Beaurevoir		Jean de Luxembourg	RGTF ADN/B 1923	188 v°	1421
19			3. Héraut	Beaurevoir		Jean de Luxembourg	RGTF ADN/B 1920	133 v°	1419
115			3. Héraut	Beaurevoir		Jean de Luxembourg	RGTF ADN/B 1933	094 r°	1425
1547			3. Héraut	Benauges (?)		Capit de Buch	RGTF ADN/B 1991	195 r°	1446
779			3. Héraut	Berry		Roi de France	RGTF ADN/B 1963	090 v°	1437
868			3. Héraut	Berry		Roi de France	RGTF ADN/B 1963	194 r°	1438
475			3. Héraut	Bon Vouloir		~NC~	RGTF ADN/B 1948	209 v°	1433
1335			3. Héraut	Bonne Querelle		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1978	102 r°	1443
1450			3. Héraut	Borgne		~NC~	RGTF BCO/G. V. 322, XVI	051 v°	1427
1470			3. Héraut	Borgne		~NC~	RGTF BCO/G. V. 322, XVI	181 r°	1427
1465			3. Héraut	Borgne		~NC~	RGTF BCO/G. V. 322, XVI	163 r°	1427
102			3. Héraut	Bourbon		Charles de Bourbon, Comte de Clermont	RGTF ADN/B 1931	107 v°	1425
107			3. Héraut	Bourgogne	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1931	154 r°	1425
269			3. Héraut	Bourgogne	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1942	160 v°	1431
109			3. Héraut	Bourgogne	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1931	156 v°	1425
120			3. Héraut	Bourgogne	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1933	096 v°	1426
248			3. Héraut	Bourgogne	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1942	098 r°	1431
2074	Bourgogne	Jehan de	3. Héraut	Bourgogne	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2045	inf	1460
840			3. Héraut	Bourgogne	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1963	177 v°	1438
841			3. Héraut	Bourgogne	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1963	177 v°	1438
1700	Bourgogne	Jehan de	3. Héraut	Bourgogne	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2012	258 r°	1463
1018			3. Héraut	Bourgogne	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1957	281 v°	1436
741			3. Héraut	Bourgogne	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1961	1-154 r°	1437

Fiche	Nom	Prénom	Titre	Nom d'office	Marche	Employeur	Référence	Fol./p.	Année
818			3. Héraut	Bourgogne	Cham pagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1963	165 v°	1438
1718	Bourgogne	Jehan de	3. Héraut	Bourgogne	Cham pagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2017	125 r°	1454
1705	Bourgogne	Jehan de	3. Héraut	Bourgogne	Cham pagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2012	263 v°	1453
1982	Bourgogne	Jehan de	3. Héraut	Bourgogne	Cham pagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2040	147 v°	1461
1562	Bourgogne	Jehan de	3. Héraut	Bourgogne	Cham pagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1994	098 r°	1447
1207	Bourgogne	Jehan de	3. Héraut	Bourgogne	Cham pagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1969	276 v°	1440
1937	Bourgogne	Jehan de	3. Héraut	Bourgogne	Cham pagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2034	110 v°	1459
559			3. Héraut	Bourgogne	Cham pagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1951	125 r°	1434
52			3. Héraut	Bourgogne	Cham pagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1923	180 r°	1421
54			3. Héraut	Bourgogne	Cham pagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1923	188 v°	1421
90			3. Héraut	Bourgogne	Cham pagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1931	096 v°	1424
2080	Bourgogne	Jehan de	3. Héraut	Bourgogne	Cham pagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2048	172 v°	1462
1701	Bourgogne	Jehan de	3. Héraut	Bourgogne	Cham pagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2012	260 r°	1453
2169	Bourgogne	Jehan de	3. Héraut	Bourgogne	Cham pagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2058	152 v°	1466
2075	Bourgogne	Jehan de	3. Héraut	Bourgogne	Cham pagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2045	nt	1461
2077	Bourgogne	Jehan de	3. Héraut	Bourgogne	Cham pagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2048	158 v°	1462
2078	Bourgogne	Jehan de	3. Héraut	Bourgogne	Cham pagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2048	159 r°	1462
2083	Bourgogne	Jehan de	3. Héraut	Bourgogne	Cham pagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2048	196 v°	1463
2002	Bourgogne	Jehan de	3. Héraut	Bourgogne	Cham pagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2040	188 v°	1461
2050	Bourgogne	Jehan de	3. Héraut	Bourgogne	Cham pagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2045	212 v°	1462
2054	Bourgogne	Jehan de	3. Héraut	Bourgogne	Cham pagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2045	220 v°	1462
473			3. Héraut	Bourgogne	Cham pagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1948	209 v°	1433
875			3. Héraut	Bourgogne	Cham pagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1963	194 v°	1438
1939	Bourgogne	Jehan de	3. Héraut	Bourgogne	Cham pagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2034	114 r°	1459
2047	Bourgogne	Jehan de	3. Héraut	Bourgogne	Cham pagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2045	208 v°	1461
86			3. Héraut	Bourgogne	Cham pagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1929	102 v°	1424
2102	Bourgogne	Jehan de	3. Héraut	Bourgogne	Cham pagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2051	226 r°	1462
2110	Bourgogne	Jehan de	3. Héraut	Bourgogne	Cham pagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2051	250 v°	1464
2146	Bourgogne	Jehan de	3. Héraut	Bourgogne	Cham pagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2054	153 v°	1465
2147	Bourgogne	Jehan de	3. Héraut	Bourgogne	Cham pagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2054	155 v°	1465
1704	Bourgogne	Jehan de	3. Héraut	Bourgogne	Cham pagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2012	261 v°	1453
1806	Bourgogne	Jehan de	3. Héraut	Bourgogne	Cham pagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2020	354 v°	1455
1913	Bourgogne	Jehan de	3. Héraut	Bourgogne	Cham pagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2030	310 r°	1458
1943	Bourgogne	Jehan de	3. Héraut	Bourgogne	Cham pagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2034	127 v°	1459
171			3. Héraut	Bourgogne	Cham pagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1938	095 r°	1428
1608	Bourgogne	Jehan de	3. Héraut	Bourgogne	Cham pagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2000	124 v°	1448
1679	Bourgogne	Jehan de	3. Héraut	Bourgogne	Cham pagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2008	209 v°	1451
1703	Bourgogne	Jehan de	3. Héraut	Bourgogne	Cham pagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2012	261 v°	1453
2048	Bourgogne	Jehan de	3. Héraut	Bourgogne	Cham pagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2045	208 v°	1461
2003	Bourgogne	Jehan de	3. Héraut	Bourgogne	Cham pagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2040	188 v°	1461
2045	Bourgogne	Jehan de	3. Héraut	Bourgogne	Cham pagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2045	208 v°	1462
2046	Bourgogne	Jehan de	3. Héraut	Bourgogne	Cham pagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2045	208 v°	1462
1981	Bourgogne	Jehan de	3. Héraut	Bourgogne	Cham pagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2040	147 r°	1460
1992	Bourgogne	Jehan de	3. Héraut	Bourgogne	Cham pagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2040	164 v°	1460

Fiche	Nom	Prénom	Titre	Nom d'office	Marche	Employeur	Référence	Fol./p.	Année
2000	Bourgogne	Jehan de	3. Héraut	Bourgogne	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2040	185 r°	1461
2001	Bourgogne	Jehan de	3. Héraut	Bourgogne	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2040	185 r°	1461
2127	Bourgogne	Jehan de	3. Héraut	Bourgogne	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2051	297 r°	1464
837			3. Héraut	Bourgogne	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1963	170 r°	1438
1463			3. Héraut	Bourgogne		Philippe le Bon	RGTF BCO/G. V. 322, XVI	153 v°	1427
1714			3. Héraut	Brienne		Louis de Luxembourg, Comte de Saint-Pol	RGTF ADN/B 2012	301 v°	1453
1539			3. Héraut	Bretagne		Duc de Bretagne	RGTF ADN/B 1991	188 v°	1446
312			3. Héraut	Bretagne		Duc de Bretagne	RGTF ADN/B 1945	106 v°	1432
166			3. Héraut	Bretagne		Duc de Bretagne	RGTF ADN/B 1938	074 v°	1428
1642			3. Héraut	Brienne		Louis de Luxembourg, Comte de Saint-Pol	RGTF ADN/B 2004	310 v°	1450
1634			3. Héraut	Brienne		Louis de Luxembourg, Comte de Saint-Pol	RGTF ADN/B 2004	305 r°	1450
1689			3. Héraut	Brienne		Louis de Luxembourg, Comte de Saint-Pol	RGTF ADN/B 2008	301 v°	1451
1711			3. Héraut	Brienne		Louis de Luxembourg, Comte de Saint-Pol	RGTF ADN/B 2012	297 v°	1453
1957			3. Héraut	Calabre		Roi de Sicile	RGTF ADN/B 2034	194 v°	1459
1920			3. Héraut	Calabre		Roi d'Aragon	RGTF ADN/B 2030	332 r°	1458
1923			3. Héraut	Calabre		Roi d'Aragon	RGTF ADN/B 2030	351 r°	1458
1917			3. Héraut	Calabre		Duc de Calabre	RGTF ADN/B 2030	319 r°	1458
1538			3. Héraut	Calabre		Roi d'Aragon	RGTF ADN/B 1991	188 r°	1446
2065			3. Héraut	Catholoingne		Roi d'Aragon	RGTF ADN/B 2045	258 v°	1462
1572			3. Héraut	Catholoingne		Roi d'Aragon	RGTF ADN/B 1994	161 v°	1447
35	Le Fevre de Saint Rémy	Jean	3. Héraut	Charolais	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1923	063 r°	1420
214	Bray	Jacques de	3. Héraut	Charolais	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1942	024 v°	1431
30	Le Fevre de Saint Rémy	Jean	3. Héraut	Charolais	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1920	140 v°	1420
2258			3. Héraut	Charolais	Champagne	Jean sans Peur	RGTF AD/CO/B 1554	076 r°	1408
1275	Bray	Jacques de	3. Héraut	Charolais	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1972	167 v°	1441
235	Bray	Jacques de	3. Héraut	Charolais	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1942	092 r°	1431
1082	Bray	Jacques de	3. Héraut	Charolais	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1966	142 v°	1439
287	Bray	Jacques de	3. Héraut	Charolais	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1945	072 v°	1432
218	Bray	Jacques de	3. Héraut	Charolais	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1942	035 v°	1431
240	Bray	Jacques de	3. Héraut	Charolais	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1942	092 r°	1431
286	Bray	Jacques de	3. Héraut	Charolais	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1945	072 r°	1432
671	Bray	Jacques de	3. Héraut	Charolais	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1954	119 r°	1435
1088	Bray	Jacques de	3. Héraut	Charolais	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1966	155 r°	1439
1096	Bray	Jacques de	3. Héraut	Charolais	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1966	162 r°	1439
262	Bray	Jacques de	3. Héraut	Charolais	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1942	140 v°	1431
2310			3. Héraut	Charolais	Champagne	Philippe de Bourgogne, Comte de Charolais	RGTF AD/CO/B 1572	031 r°	1413
617	Bray	Jacques de	3. Héraut	Charolais	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1954	059 r°	1435
1091	Bray	Jacques de	3. Héraut	Charolais	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1966	156 r°	1439

Fiche	Nom	Prénom	Titre	Nom d'office	Marche	Employeur	Référence	Fol./p.	Année
1094	Bray	Jacques de	3. Héraut	Charolais	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1966	160 r°	1439
1204	Bray	Jacques de	3. Héraut	Charolais	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1969	275 v°	1440
644	Bray	Jacques de	3. Héraut	Charolais	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1954	080 r°	1435
965	Bray	Jacques de	3. Héraut	Charolais	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1957	n° 215 v°	1436
1085	Bray	Jacques de	3. Héraut	Charolais	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1966	153 v°	1439
1270	Bray	Jacques de	3. Héraut	Charolais	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1972	150 r°	1436
652	Bray	Jacques de	3. Héraut	Charolais	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1954	086 r°	1435
427	Bray	Jacques de	3. Héraut	Charolais	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1948	130 r°	1433
24	Le Fevre de Saint Rémy	Jean	3. Héraut	Charolais	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1920	137 v°	1420
443	Bray	Jacques de	3. Héraut	Charolais	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1948	134 v°	1433
420	Bray	Jacques de	3. Héraut	Charolais	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1948	129 v°	1433
1271	Bray	Jacques de	3. Héraut	Charolais	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1972	150 r°	1441
220	Bray	Jacques de	3. Héraut	Charolais	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1942	036 r°	1431
249	Bray	Jacques de	3. Héraut	Charolais	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1942	116 v°	1431
250	Bray	Jacques de	3. Héraut	Charolais	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1942	117 r°	1431
282	Bray	Jacques de	3. Héraut	Charolais	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1945	067 v°	1432
224	Bray	Jacques de	3. Héraut	Charolais	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1942	058 v°	1431
228	Bray	Jacques de	3. Héraut	Charolais	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1942	070 r°	1431
257	Bray	Jacques de	3. Héraut	Charolais	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1942	126 r°	1431
288	Bray	Jacques de	3. Héraut	Charolais	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1945	072 v°	1432
606	Bray	Jacques de	3. Héraut	Charolais	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1954	052 r°	1434
608	Bray	Jacques de	3. Héraut	Charolais	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1954	054 v°	1434
613	Bray	Jacques de	3. Héraut	Charolais	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1954	056 v°	1434
314	Bray	Jacques de	3. Héraut	Charolais	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1945	107 r°	1432
428	Bray	Jacques de	3. Héraut	Charolais	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1948	130 v°	1433
430	Bray	Jacques de	3. Héraut	Charolais	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1948	131 v°	1433
285	Bray	Jacques de	3. Héraut	Charolais	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1945	072 r°	1432
614	Bray	Jacques de	3. Héraut	Charolais	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1954	057 r°	1434
1141	Bray	Jacques de	3. Héraut	Charolais	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1969	172 v°	1440
1108			3. Héraut	Chastillon		~N.C~	RGTF ADN/B 1966	194 r°	1439
1394			3. Héraut	Chastillon		~N.C~	RGTF ADN/B 1978	328 r°	1443
1231	Alliamart	Enguerrand	3. Héraut	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1972	095 v°	1441
1159	Alliamart	Enguerrand	3. Héraut	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1969	192 v°	1440
1330	Alliamart	Enguerrand	3. Héraut	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1975	137 r°	1442
1304	Alliamart	Enguerrand	3. Héraut	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1975	058 v°	1442
1233	Alliamart	Enguerrand	3. Héraut	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1972	097 v°	1441
1152	Alliamart	Enguerrand	3. Héraut	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1969	185 v°	1440
1151	Alliamart	Enguerrand	3. Héraut	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1969	185 r°	1440
1179	Alliamart	Enguerrand	3. Héraut	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1969	209 r°	1440
1165	Alliamart	Enguerrand	3. Héraut	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1969	196 r°	1440
1153	Alliamart	Enguerrand	3. Héraut	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1969	185 v°	1440
1487	Alliamart	Enguerrand	3. Héraut	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1988	120 r°	1445
1482	Alliamart	Enguerrand	3. Héraut	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1988	108 v°	1445
1433	Alliamart	Enguerrand	3. Héraut	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1982	142 v°	1445

Fiche	Nom	Prénom	Titre	Nom d'office	Marche	Employeur	Référence	Fol./p.	Année
1419	Aliam art	Enguerrand	3. Héraut	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 1982	107 r	1444
1147	Aliam art	Enguerrand	3. Héraut	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 1969	178 r	1440
1149	Aliam art	Enguerrand	3. Héraut	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 1969	184 r	1440
1483	Aliam art	Enguerrand	3. Héraut	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 1988	112 v	1445
1370	Aliam art	Enguerrand	3. Héraut	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 1978	146 v	1444
1340	Aliam art	Enguerrand	3. Héraut	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 1978	110 v	1443
1337	Aliam art	Enguerrand	3. Héraut	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 1978	108 v	1443
1411	Aliam art	Enguerrand	3. Héraut	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 1982	084 v	1444
1333	Aliam art	Enguerrand	3. Héraut	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 1978	84 v	1443
1408	Aliam art	Enguerrand	3. Héraut	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 1982	078 v	1444
1437	Aliam art	Enguerrand	3. Héraut	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 1982	187 v	1444
1230	Aliam art	Enguerrand	3. Héraut	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 1972	093 v	1441
1348	Aliam art	Enguerrand	3. Héraut	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 1978	113 v	1443
1311	Aliam art	Enguerrand	3. Héraut	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 1975	063 r	1442
843	Aliam art	Enguerrand	3. Héraut	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 1963	178 r	1438
1625	Aliam art	Enguerrand	3. Héraut	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 2004	244 r	1446
1332	Aliam art	Enguerrand	3. Héraut	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 1978	65 v	1443
1643			3. Héraut	Cherobery		Seigneur de Talbot	RGTF AD/N/B 2004	311 r	1450
2130			3. Héraut	Chypre		Roi de Chypre	RGTF AD/N/B 2051	300 r	1464
5			3. Héraut	Clarence		Roi d'Angleterre	RGTF AD/N/B 1920	080 v	1419
45			3. Héraut	Clarenceau		Roi d'Angleterre	RGTF AD/N/B 1923	107 v	1420
861			3. Héraut	Claustberch		Madame de Bavière	RGTF AD/N/B 1963	186 r	1438
860			3. Héraut	Clermont		Duc de Bourbon	RGTF AD/N/B 1963	186 r	1438
1197			3. Héraut	Clermont		Duc de Bourbon	RGTF AD/N/B 1969	267 r	1440
849			3. Héraut	Clermont		Duc de Bourbon	RGTF AD/N/B 1963	179 v	1438
2329			3. Héraut	Clermont		Duc de Bourbon	RGTF AD/N/B 1978	212 v	1443
850			3. Héraut	Clermont		Duc de Bourbon	RGTF AD/N/B 1963	179 v	1438
848			3. Héraut	Clermont		Duc de Bourbon	RGTF AD/N/B 1963	179 v	1438
1124			3. Héraut	Clermont		Duc de Bourbon	RGTF AD/N/B 1966	222 r	1439
1324			3. Héraut	Clermont		Duc de Bourbon	RGTF AD/N/B 1975	121 r	1442
1707			3. Héraut	Coimbre		Roi de Portugal	RGTF AD/N/B 2012	284 r	1453
982			3. Héraut	Constance		Roi de France	RGTF AD/N/B 1957	242 r	1436
2306			3. Héraut	Constantinople		Roi de Portugal	RGTF AD/CO/B 1576	155 v	1414
1630			3. Héraut	Cypre		Roi de Chypre	RGTF AD/N/B 2004	300 r	1450
1807			3. Héraut	Danemarque		Roi de Danemark	RGTF AD/N/B 2020	356 r	1455
1771			3. Héraut	Dauphin		~NC~	RGTF AGR/CC 1921	239 v	1452
1122			3. Héraut	Dauphin		Louis, Dauphin de France	RGTF AD/N/B 1966	220 v	1439
1104			3. Héraut	Dauphin		Louis, Dauphin de France	RGTF AD/N/B 1966	192 v	1439
181			3. Héraut	Deduit		~NC~	RGTF AD/N/B 1938	132 v	1428
1773	Roussel	Mahieu	3. Héraut	Dourdain		François II, Comte d'Etampes	RGTF AGR/CC 1921	346 v	1452
56			3. Héraut	EpINETTE	Ville de Lille	Ville de Lille	RGTF AD/N/B 1923	208 v	1421
11			3. Héraut	EpINETTE	Ville de Lille	Ville de Lille	RGTF AD/N/B 1920	099 r	1420

Fiche	Nom	Prénom	Titre	Nom d'office	Marche	Employeur	Référence	Fol./p.	Année
1106			3. Héraut	EpINETTE	Ville de Lille	Ville de Lille	RGTF ADN/B 1966	192 v	1439
1459			3. Héraut	EpINETTE	Ville de Lille	Ville de Lille	RGTF BCO/G. V. 322, XM	116 r	1427
321			3. Héraut	EpINETTE	Ville de Lille	Ville de Lille	RGTF ADN/B 1945	113 v	1432
2326	François		3. Héraut	EpINETTE	Ville de Lille	Ville de Lille	RGFA ADN/B 4089	180 r	1416
2292			3. Héraut	EpINETTE	Ville de Lille	Roi de l'Épinette (Lille)	RGTF AD CO/B 1562	035 r	1410
75			3. Héraut	EpINETTE	Ville de Lille	Ville de Lille	RGTF ADN/B 1927	116 r	1423
196			3. Héraut	EpINETTE	Ville de Lille	Ville de Lille	RGTF ADN/B 1938	220 r	1428
87			3. Héraut	EpINETTE	Ville de Lille	Ville de Lille	RGTF ADN/B 1929	102 v	1424
465			3. Héraut	EpINETTE	Ville de Lille	Roi de l'Épinette (Lille)	RGTF ADN/B 1948	178 v	1433
69			3. Héraut	EpINETTE	Ville de Lille	Ville de Lille	RGTF ADN/B 1927	103 v	1423
123			3. Héraut	Ermine	Ville de Lille	Duc de Bretagne	RGTF ADN/B 1933	104 v	1426
998			3. Héraut	Ermines		Comte de Richemont	RGTF ADN/B 1957	274 r	1436
1507			3. Héraut	Esture		Roi de Castille	RGTF ADN/B 1988	196 r	1448
1626			3. Héraut	Etoile		Roi de Navarre	RGTF ADN/B 2004	273 r	1450
2311			3. Héraut	Evreux		Roi de Navarre	RGTF AD CO/B 1572	054 v	1413
2236			3. Héraut	Evreux		Roi de Navarre	RGTF ADN/B 1894	173 r	1411
2129			3. Héraut	Exceter	Angleterre	Henri Holland, duc d'Exeter	RGTF ADN/B 2051	298 r	1464
1732			3. Héraut	Feu Grégeois		Philippe d'Arlay	RGTF ADN/B 2017	218 r	1454
865			3. Héraut	Fiennes		Louis de Luxembourg, Comte de Saint-Pol	RGTF ADN/B 1963	188 v	1438
1123			3. Héraut	Fleur de Lys		Roi de France	RGTF ADN/B 1966	222 r	1439
1076			3. Héraut	Fleur de Lys		Roi de France	RGTF ADN/B 1966	136 r	1439
1110			3. Héraut	Fleur de Lys		Roi de France	RGTF ADN/B 1966	195 r	1439
479	Ferrant	Gilles	3. Héraut	Franche Comte	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1948	208 v	1433
538	Ferrant	Gilles	3. Héraut	Franche Comte	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1951	070 r	1434
590	Ferrant	Gilles	3. Héraut	Franche Comte	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1951	171 r	1434
493	Ferrant	Gilles	3. Héraut	Franche Comte	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1948	359 r	1433
589	Ferrant	Gilles	3. Héraut	Franche Comte	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1951	171 r	1434
543	Ferrant	Gilles	3. Héraut	Franche Comte	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1951	094 r	1434
377	Ferrant	Gilles	3. Héraut	Franche Comte	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1948	105 r	1433
808	Ferrant	Gilles	3. Héraut	Franche Comte	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1963	131 v	1438
627	Ferrant	Gilles	3. Héraut	Franche Comte	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1954	061 v	1435
963	Ferrant	Gilles	3. Héraut	Franche Comte	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1957	210 r	1436
952	Ferrant	Gilles	3. Héraut	Franche Comte	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1957	194 r	1436
935	Ferrant	Gilles	3. Héraut	Franche Comte	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1957	178 r	1436
797	Ferrant	Gilles	3. Héraut	Franche Comte	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1963	118 v	1438
756	Ferrant	Gilles	3. Héraut	Franche Comte	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1963	074 v	1437
970	Ferrant	Gilles	3. Héraut	Franche Comte	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1957	n° 216 r	1436
658	Ferrant	Gilles	3. Héraut	Franche Comte	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1954	089 v	1435
438	Ferrant	Gilles	3. Héraut	Franche Comte	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1948	133 r	1433
899	Ferrant	Gilles	3. Héraut	Franche Comte	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1957	150 r	1436
920	Ferrant	Gilles	3. Héraut	Franche Comte	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1957	165 v	1436
914	Ferrant	Gilles	3. Héraut	Franche Comte	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1957	160 v	1435

Fiche	Nom	Prénom	Titre	Nom d'office	Marche	Employeur	Référence	Fol./p.	Année
888	Ferrant	Gilles	3. Héraut	Franche Comte	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1957	142 v°	1436
2158	Panier	Jehan	3. Héraut	Franche Comte	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2054	221 v°	1465
1144	Ferrant	Gilles	3. Héraut	Franche Comte	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1969	176 v°	1440
1158	Ferrant	Gilles	3. Héraut	Franche Comte	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1969	191 v°	1440
945	Ferrant	Gilles	3. Héraut	Franche Comte	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1957	183 r°	1436
790	Ferrant	Gilles	3. Héraut	Franche Comte	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1963	106 r°	1438
718	Ferrant	Gilles	3. Héraut	Franche Comte	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1961	1-113 v°	1437
626	Ferrant	Gilles	3. Héraut	Franche Comte	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1954	061 r°	1435
1217	Ferrant	Gilles	3. Héraut	Franche Comte	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1972	071 r°	1441
1083	Ferrant	Gilles	3. Héraut	Franche Comte	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1966	145 v°	1439
791	Ferrant	Gilles	3. Héraut	Franche Comte	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1963	108 v°	1438
429	Ferrant	Gilles	3. Héraut	Franche Comte	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1948	131 r°	1433
1162	Ferrant	Gilles	3. Héraut	Franche Comte	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1969	194 v°	1440
426	Ferrant	Gilles	3. Héraut	Franche Comte	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1948	130 r°	1433
408	Ferrant	Gilles	3. Héraut	Franche Comte	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1948	120 v°	1433
506	Ferrant	Gilles	3. Héraut	Franche Comte	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1951	049 v°	1434
437	Ferrant	Gilles	3. Héraut	Franche Comte	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1948	133 r°	1433
434	Ferrant	Gilles	3. Héraut	Franche Comte	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1948	132 r°	1433
433	Ferrant	Gilles	3. Héraut	Franche Comte	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1948	132 r°	1433
370	Ferrant	Gilles	3. Héraut	Franche Comte	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1948	096 v°	1433
1598	Panier	Jehan	3. Héraut	Franche Comte	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2000	075 v°	1448
1317	Ferrant	Gilles	3. Héraut	Franche Comte	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1975	076 r°	1442
402	Ferrant	Gilles	3. Héraut	Franche Comte	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1948	116 r°	1433
1150	Ferrant	Gilles	3. Héraut	Franche Comte	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1969	185 r°	1440
1417	Ferrant	Gilles	3. Héraut	Franche Comte	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1982	099 r°	1444
1503	Ferrant	Gilles	3. Héraut	Franche Comte	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1988	192 v°	1445
1674	Panier	Jehan	3. Héraut	Franche Comte	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2008	130 r°	1451
2171	Panier	Jehan	3. Héraut	Franche Comte	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2058	153 v°	1466
1229	Ferrant	Gilles	3. Héraut	Franche Comte	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1972	091 v°	1441
1305	Ferrant	Gilles	3. Héraut	Franche Comte	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1975	058 v°	1441
1314	Ferrant	Gilles	3. Héraut	Franche Comte	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1975	065 v°	1442
1399	Ferrant	Gilles	3. Héraut	Franche Comte	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1982	055 v°	1444
2167	Panier	Jehan	3. Héraut	Franche Comte	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2058	152 r°	1466
761	Ferrant	Gilles	3. Héraut	Franche Comte	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1963	077 v°	1437
1170	Ferrant	Gilles	3. Héraut	Franche Comte	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1969	201 r°	1440
1949	Panier	Jehan	3. Héraut	Franche Comte	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2034	138 v°	1459
810	Ferrant	Gilles	3. Héraut	Franche Comte	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1963	133 v°	1438
2155	Panier	Jehan	3. Héraut	Franche Comte	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2054	212 r°	1462
2166	Panier	Jehan	3. Héraut	Franche Comte	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2058	151 r°	1466
1166	Ferrant	Gilles	3. Héraut	Franche Comte	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1969	197 v°	1440
390	Ferrant	Gilles	3. Héraut	Franche Comte	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1948	113 v°	1433
1139	Ferrant	Gilles	3. Héraut	Franche Comte	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1969	169 v°	1440
384	Ferrant	Gilles	3. Héraut	Franche Comte	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1948	113 r°	1433
1143	Ferrant	Gilles	3. Héraut	Franche Comte	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1969	176 r°	1440

Fiche	Nom	Prénom	Titre	Nom d'office	Marche	Employeur	Référence	Fol./p.	Année
1135	Ferrant	Gilles	3. Héraut	Franche Comte	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADNB 1969	165 v°	1440
1163	Ferrant	Gilles	3. Héraut	Franche Comte	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADNB 1969	194 v°	1440
1154	Ferrant	Gilles	3. Héraut	Franche Comte	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADNB 1969	186 v°	1440
95			3. Héraut	Franque Vie	Hainaut	Ville de Valenciennes	RGTF ADNB 1931	103 r°	1425
1442			3. Héraut	Franque Vie	Hainaut	Ville de Valenciennes	RGTF ADNB 1982	201 r°	1444
1294			3. Héraut	Franque Vie	Hainaut	Ville de Valenciennes	RGTF ADNB 1972	244 v°	1441
1111			3. Héraut	Freddays		Duc des Mons	RGTF ADNB 1966	195 v°	1438
1724			3. Héraut	Fribourg		Comte de Fribourg	RGTF ADNB 2017	141 v°	1454
1759			3. Héraut	Fribourg		~NC~	RGTF ADNB 2017	292 r°	1454
1749			3. Héraut	Fribourg		~NC~	RGTF ADNB 2017	272 v°	1454
1914			3. Héraut	Fribourg		~NC~	RGTF ADNB 2030	312 r°	1458
535			3. Héraut	Frontière		Philippe le Bon	RGTF ADNB 1951	068 r°	1434
2186	Gobet	Gilles	3. Héraut	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADNB 2061	110 r°	1467
2190	Gobet		3. Héraut	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADNB 2061	139 r°	1467
2185	Gobet	Gilles	3. Héraut	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADNB 2061	102 v°	1467
2183	Gobet	Gilles	3. Héraut	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADNB 2061	100 v°	1467
127			3. Héraut	Gaesbeke		Seigneur de Gaesbeke	RGTF ADNB 1933	113 v°	1426
461			3. Héraut	Galdres		~NC~	RGTF ADNB 1948	137 v°	1433
555			3. Héraut	Geneur		Duc de Savoie	RGTF ADNB 1951	117 r°	1434
1380			3. Héraut	Geneur		Duc de Savoie	RGTF ADNB 1978	213 v°	1443
2318			3. Héraut	Geneve		Philippe de Savoie, Comte de Geneve	RGTF ADNB 1975	118 v°	1442
1441			3. Héraut	Gien		Louis, Dauphin de France	RGTF ADNB 1982	200 r°	1444
118			3. Héraut	Gloucester		Roi d'Angleterre	RGTF ADNB 1933	096 v°	1426
1015			3. Héraut	Gondfrank		Seigneur de XXX	RGTF ADNB 1957	280 v°	1436
1998			3. Héraut	Gruhouse		Seigneur de la Gruhouse	RGTF ADNB 2040	181 v°	1461
1013			3. Héraut	Gudfort		Roi d'Ecosse	RGTF ADNB 1957	280 v°	1436
871			3. Héraut	Gueldre		Duc de Gueldre	RGTF ADNB 1963	194 v°	1438
1511			3. Héraut	Gueldre		Duc de Gueldre	RGTF ADNB 1988	196 v°	1446
700			3. Héraut	Gueldre		Duc de Gueldre	RGTF ADNB 1954	133 r°	1435
670			3. Héraut	Guienne		~NC~	RGTF ADNB 1954	116 v°	1435
2320			3. Héraut	Guyenne	Angleterre	Roi d'Angleterre	RGFA ADNB 4088	145 v°	1412
1000			3. Héraut	Hayne fort		Roi d'Ecosse	RGTF ADNB 1957	276 v°	1436
72			3. Héraut	Heinsbergh		Eveque de Liège, Seigneur de Heynsbergh	RGTF ADNB 1927	110 r°	1423
696			3. Héraut	Hinseberch		Duc de Bavière	RGTF ADNB 1954	129 v°	1435
784			3. Héraut	Hollande		Philippe le Bon	RGTF ADNB 1963	089 v°	1437
1058			3. Héraut	Hollande		Philippe le Bon	RGTF ADNB 1966	114 r°	1438
572			3. Héraut	Hollande		Philippe le Bon	RGTF ADNB 1951	147 r°	1434
757			3. Héraut	Hollande		Philippe le Bon	RGTF ADNB 1963	075 r°	1437
940			3. Héraut	Hollande		Philippe le Bon	RGTF ADNB 1957	180 r°	1436
978			3. Héraut	Hollande		Philippe le Bon	RGTF ADNB 1957	n° 216 v°	1436
768			3. Héraut	Hollande		Philippe le Bon	RGTF ADNB 1963	083 v°	1437

Fiche	Nom	Prénom	Titre	Nom d'office	Marche	Employeur	Référence	Fol./p.	Année
994			3. Héraut	Hollande		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1957	272 r°	1436
771			3. Héraut	Hollande		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1963	384 r°	1437
842			3. Héraut	Hondschoote	Flandre	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1963	178 r°	1438
1514			3. Héraut	Hongrelant		Roi d'Autriche	RGTF ADN/B 1988	197 r°	1446
1576			3. Héraut	Hongrelant		Roi de Hongrie	RGTF ADN/B 1994	166 v°	1447
267			3. Héraut	Hongrie		Duc d'Autriche	RGTF ADN/B 1942	146 r°	1431
252			3. Héraut	Hongrie		Duc d'Autriche	RGTF ADN/B 1942	118 v°	1431
263			3. Héraut	Jarretière	Ordre de la Jarretière	Roi d'Angleterre	RGTF ADN/B 1942	141 v°	1431
83			3. Héraut	Jarretière	Ordre de la Jarretière	Roi d'Angleterre	RGTF ADN/B 1929	399 v°	1424
6			3. Héraut	Jarretière	Ordre de la Jarretière	Roi d'Angleterre	RGTF ADN/B 1920	381 v°	1420
152			3. Héraut	Jarretière	Ordre de la Jarretière	Roi d'Angleterre	RGTF ADN/B 1935	385 v°	1426
275			3. Héraut	Jarretière	Ordre de la Jarretière	Roi d'Angleterre	RGTF ADN/B 1942	171 v°	1431
105			3. Héraut	Jarretière	Ordre de la Jarretière	Roi d'Angleterre	RGTF ADN/B 1931	128 v°	1425
2301			3. Héraut	Jerusalem		Roi de Sicile	RGTF AD/CO/B 1562	338 v°	1411
2209	Godin	Etienne	3. Héraut	La Marche		~NC~	RGTF ADN/B 1897	164 v°	1412
117			3. Héraut	Latremouille		Jean de Latremouille	RGTF ADN/B 1933	396 r°	1425
91			3. Héraut	Latremouille		Jean de Latremouille	RGTF ADN/B 1931	396 v°	1424
1455			3. Héraut	Lenchastre		Monseigneur le Régent	RGTF BCO/G . V . 322, XVI	373 v°	1427
106			3. Héraut	Lenchastre		Duc de Gloucester	RGTF ADN/B 1931	134 r°	1425
821			3. Héraut	Lefaut		Roi de Pologne	RGTF ADN/B 1963	165 v°	1438
560			3. Héraut	Letto		~NC~	RGTF ADN/B 1951	125 v°	1434
2112	Bolin	Tristan	3. Héraut	Limbourg		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2051	255 r°	1484
2174	Bolin	Tristan	3. Héraut	Limbourg		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2058	155 r°	1466
2042	Bolin	Tristan	3. Héraut	Limbourg		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2045	198 v°	1462
2010	Bolin	Tristan	3. Héraut	Limbourg		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2040	200 r°	1461
1118			3. Héraut	Limbourg		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1966	215 r°	1439
2052	Bolin	Tristan	3. Héraut	Limbourg		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2045	215 r°	1462
2173	Bolin	Tristan	3. Héraut	Limbourg		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2058	154 v°	1466
1772			3. Héraut	Lisbonne		Roi de Portugal	RGTF AGR/CC 1921	344 r°	1452
1734			3. Héraut	Lisbonne		Roi de Portugal	RGTF ADN/B 2017	219 v°	1454
333			3. Héraut	Litauenland		Duc de Litauenland	RGTF ADN/B 1945	132 v°	1432
1692			3. Héraut	Longueville		Bâtard d'Orléans, Comte de Dunois	RGTF ADN/B 2008	305 r°	1451
1567			3. Héraut	Looz (?)		Evêque de Liège	RGTF ADN/B 1994	108 r°	1447
1492			3. Héraut	Looz (?)		Evêque de Liège	RGTF ADN/B 1988	140 r°	1445
1564			3. Héraut	Looz (?)		Evêque de Liège	RGTF ADN/B 1994	105 v°	1447
1388			3. Héraut	Luxembourg		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1978	221 v°	1444
1429			3. Héraut	Luxembourg		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1982	133 r°	1444
1532			3. Héraut	Luxembourg		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1991	132 r°	1447
1421			3. Héraut	Luxembourg		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1982	108 r°	1444
1434			3. Héraut	Luxembourg		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1982	143 v°	1445
1428			3. Héraut	Luxembourg		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1982	123 v°	1444
1364			3. Héraut	Luxembourg		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1978	137 r°	1444
863			3. Héraut	Ma Vie		Duc de Bretagne	RGTF ADN/B 1963	188 r°	1438

Fiche	Nom	Prénom	Titre	Nom d'office	Marche	Employeur	Référence	Fol./p.	Année
685			3. Héraut	Ma Vie		Duc de Bretagne	RGTF ADN/B 1954	125 r°	1435
1776			3. Héraut	Maine		Roi de France	RGTF AGR/CC 1921	351 r°	1452
1712			3. Héraut	Maine		Roi de France	RGTF ADN/B 2012	299 r°	1453
1668			3. Héraut	Malot		Duc de Bretagne	RGTF ADN/B 2002	188 v°	1449
2062			3. Héraut	Marchemonde		Roi d'Ecosse	RGTF ADN/B 2045	259 r°	1462
225			3. Héraut	Milan		Duc de Milan	RGTF ADN/B 1942	058 v°	1431
456			3. Héraut	Milan		Duc de Milan	RGTF ADN/B 1948	166 r°	1433
1198			3. Héraut	Moers		Frédéric, Comte de Moers	RGTF ADN/B 1969	269 r°	1440
1010			3. Héraut	Moers		Frédéric, Comte de Moers	RGTF ADN/B 1957	280 r°	1436
1517			3. Héraut	Moers		Frédéric, Comte de Moers	RGTF ADN/B 1988	197 v°	1446
1498			3. Héraut	Moers		Frédéric, Comte de Moers	RGTF ADN/B 1988	183 r°	1445
1413			3. Héraut	Moers		Frédéric, Comte de Moers	RGTF ADN/B 1982	094 v°	1444
1382			3. Héraut	Moers		Frédéric, Comte de Moers	RGTF ADN/B 1978	216 r°	1443
1477			3. Héraut	Moers		Frédéric, Comte de Moers	RGTF ADN/B 1988	181 v° ?	1445
743			3. Héraut	Montalegre		Comte de XX de Portugal	RGTF ADN/B 1961	1-154 r°	1437
17			3. Héraut	Montauban		Duc de Bavière	RGTF ADN/B 1920	108 r°	1420
801			3. Héraut	Montemajour		Roi de Portugal	RGTF ADN/B 1963	124 r°	1438
690			3. Héraut	Montemajour		Infant de Portugal	RGTF ADN/B 1954	126 r°	1435
667			3. Héraut	Montemajour		Infant de Portugal	RGTF ADN/B 1954	114 v°	1435
1020			3. Héraut	Montferme		Marquis de Montferme	RGTF ADN/B 1957	281 r°	1436
528			3. Héraut	Namur		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1951	065 r°	1434
764			3. Héraut	Namur		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1963	078 r°	1437
2172			3. Héraut	Namur		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2058	153 v°	1466
1065			3. Héraut	Namur		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1966	117 r°	1438
1062			3. Héraut	Namur		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1966	116 r°	1438
1184			3. Héraut	Namur		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1969	214 v°	1440
147			3. Héraut	Namur		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1935	049 v°	1426
376			3. Héraut	Namur		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1948	104 v°	1433
154			3. Héraut	Namur		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1935	086 r°	1426
2286			3. Héraut	Neuchâtel		-NC-	RGTF ADCO/B 1560	116 r°	1410
1267			3. Héraut	Nevers		Charles de Bourgogne, Comte de Nevers	RGTF ADN/B 1972	134 r°	1441
833			3. Héraut	Nevers		Charles de Bourgogne, Comte de Nevers	RGTF ADN/B 1963	169 r°	1438
1193			3. Héraut	Nevers		Charles de Bourgogne, Comte de Nevers	RGTF ADN/B 1969	263 r°	1440
1112			3. Héraut	Nevers		Charles de Bourgogne, Comte de Nevers	RGTF ADN/B 1966	196 r°	1438

Fiche	Nom	Prénom	Titre	Nom d'office	Marche	Employeur	Référence	Fol./p.	Année
1575			3. Héraut	Nevers		Charles de Bourgogne, Comte de Nevers	RGTF ADN/B 1994	166 r°	1447
1778			3. Héraut	Nevers		Charles de Bourgogne, Comte de Nevers	RGTF AGR/CC 1921	354 r°	1452
701			3. Héraut	Nevers		Charles de Bourgogne, Comte de Nevers	RGTF ADN/B 1954	132 r°	1435
2066			3. Héraut	Nevers		Charles de Bourgogne, Comte de Nevers	RGTF ADN/B 2045	270 v°	1462
2241			3. Héraut	Nombrey		Roi d'Angleterre	RGTF ADN/B 1894	203 r°	1412
1924			3. Héraut	Normandie		~NC~	RGTF ADN/B 2030	356 r°	1458
1742			3. Héraut	Normandie		Duc d'Orléans	RGTF ADN/B 2017	223 r°	1454
71			3. Héraut	Oranges		Prince d'Orange	RGTF ADN/B 1927	109 v°	1423
1297			3. Héraut	Oranges		Prince d'Orange	RGTF ADN/B 1972	246 r°	1441
1295			3. Héraut	Oranges		Prince d'Orange	RGTF ADN/B 1972	244 v°	1441
2316			3. Héraut	Oranges		Prince d'Orange	RGTF ADN/B 1972	245 r°	1441
108			3. Héraut	Oranges		Prince d'Orange	RGTF ADN/B 1931	156 r°	1425
1293			3. Héraut	Oranges		Prince d'Orange	RGTF ADN/B 1972	244 v°	1441
855			3. Héraut	Orléans		Seigneur d'Orléans	RGTF ADN/B 1963	182 r°	1438
1126			3. Héraut	Orléans		Seigneur d'Orléans	RGTF ADN/B 1966	222 v°	1439
1627			3. Héraut	Ormont		Comte de Douglas	RGTF ADN/B 2004	295 v°	1450
1542			3. Héraut	Ormont		Roi d'Écosse	RGTF ADN/B 1991	190 r°	1446
1544			3. Héraut	Palatin		Louis III, Comte de Wurtemberg	RGTF ADN/B 1991	193 r°	1446
1545			3. Héraut	Palatin		Louis III, Comte de Wurtemberg	RGTF ADN/B 1991	194 v°	1446
2206			3. Héraut	Palais		Waleran de Luxembourg, Comte de Saint-Pol	RGTF ADN/B 1897	113 r°	1412
167			3. Héraut	Pampelune		Roi de Navarre	RGTF ADN/B 1938	089 r°	1428
1804			3. Héraut	Partenay		~NC~	RGTF ADN/B 2020	343 v°	1455
1774			3. Héraut	Partenay		Arthur, Comte de Richemont, Connétable de France	RGTF AGR/CC 1921	349 r°	1452
1505			3. Héraut	Pelerin		Maréchal de Bourgogne	RGTF ADN/B 1988	194 v°	1445
1747			3. Héraut	Penitence (?)		~NC~	RGTF ADN/B 2017	264 r°	1454
2017			3. Héraut	Peralte		Roi d'Aragon	RGTF ADN/B 2040	231 v°	1461
316			3. Héraut	Plainbourg		Duc de Gloucester	RGTF ADN/B 1945	112 r°	1432
1466			3. Héraut	Plumet de Paon		RGTF BCO/G. V. 322, XVI		170 r°	1427
338			3. Héraut	Pologne		Roi de Pologne	RGTF ADN/B 1945	134 v°	1432
1326			3. Héraut	Puslant		Grand Maître de Prusse	RGTF ADN/B 1975	122 r°	1442
2317			3. Héraut	Puslant	Allemagne	Grand maître d'hôtel de Prusse	RGTF ADN/B 1975	069 r°	1442
1023			3. Héraut	Pymont		Prince de Piémont	RGTF ADN/B 1957	281 v°	1436
1953			3. Héraut	Renty		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2034	167 v°	1459
1690			3. Héraut	Renty		Jehan de Croy	RGTF ADN/B 2008	303 r°	1451

Fiche	Nom	Prénom	Titre	Nom d'office	Marche	Employeur	Référence	Fol./p.	Année
1936			3. Héraut	Renty		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2034	100 r°	1459
1948			3. Héraut	Renty		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2034	135 v°	1459
122			3. Héraut	Richemont		Duc de Bedford	RGTF ADN/B 1933	104 v°	1426
1016			3. Héraut	Richemont		Duc de Bedford	RGTF ADN/B 1957	281 r°	1436
2176	Brefton	Guillaume	3. Héraut	Richemont		Roi d'Angleterre	RGTF ADN/B 2058	175 v°	1466
1738			3. Héraut	Rosay		Roi d'Ecosse	RGTF ADN/B 2017	222 v°	1454
2276			3. Héraut	Roseray		Roi d'Ecosse	RGTF ADCO/B 1558	087 r°	1409
2063			3. Héraut	Rothissay		Roi d'Ecosse	RGTF ADN/B 2045	261 r°	1462
2061			3. Héraut	Rouge Croix		Roi d'Angleterre	RGTF ADN/B 2045	257 v°	1462
2191	Carvin	Etienne	3. Héraut	Ruppelmonde		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2061	139 r°	1467
1540			3. Héraut	Sacquavin		Dom Henry de Portugal	RGTF ADN/B 1991	189 r°	1446
1480			3. Héraut	Sacquavin		Comte de Worm	RGTF ADN/B 1988	182 r° ?	1445
1528			3. Héraut	Saint Pol		Louis de Luxembourg, Comte de Saint-Pol	RGTF ADN/B 1991	113 v°	1442
1453			3. Héraut	Saint Pol		~NC~	RGTF BCO/G . V. 322, XVI	060 v°	1427
1814			3. Héraut	Saint Pol		~NC~	RGTF ADN/B 2020	392 r°	1452
1323			3. Héraut	Salins	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1975	118 r°	1442
1307			3. Héraut	Salins	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1975	059 v°	1441
1568			3. Héraut	Salins	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1994	124 r°	1447
1527			3. Héraut	Salins	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1991	110 v°	1446
1412			3. Héraut	Salins	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1982	086 r°	1444
1566			3. Héraut	Salins	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1994	107 v°	1447
1559			3. Héraut	Salins	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1994	090 r°	1446
1319			3. Héraut	Salins	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1975	080 v°	1442
1334			3. Héraut	Salins	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1978	101 v°	1443
1336			3. Héraut	Salins	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1978	102 r°	1443
1921			3. Héraut	Salm andre		Duc d'Autriche	RGTF ADN/B 2030	338 r°	1458
2282			3. Héraut	Sans Doute		Roi de Tarnache ?	RGTF ADCO/B 1560	068 r°	1409
554			3. Héraut	Savoie		Duc de Savoie	RGTF ADN/B 1951	117 r°	1434
547			3. Héraut	Savoie		Duc de Savoie	RGTF ADN/B 1951	111 v°	1434
1381			3. Héraut	Savoie		Duc de Savoie	RGTF ADN/B 1978	213 v°	1443
1387			3. Héraut	Sesaulx		Renard de Chartres, Chancelier de France	RGTF ADN/B 1978	221 r°	1444
1409			3. Héraut	Sessaulx		Renard de Chartres, Chancelier de France	RGTF ADN/B 1982	079 v°	1444
2246			3. Héraut	Sestre		Roi d'Angleterre	RGTF ADN/B 1894	213 r°	1412
2235			3. Héraut	Sestre		~NC~	RGTF ADN/B 1894	133 r°	1411
2243			3. Héraut	Sestre		Roi d'Angleterre	RGTF ADN/B 1894	208 r°	1411
15			3. Héraut	Sestre		Roi d'Angleterre	RGTF ADN/B 1920	106 v°	1420
737			3. Héraut	Sicile		Roi de Sicile	RGTF ADN/B 1961	1-152 r°	1437
2152			3. Héraut	Sidonne		Duc de Medune ?	RGTF ADN/B 2054	177 v°	1465
1661			3. Héraut	Striant		Em pereur d'Allemagne	RGTF ADN/B 2002	186 r°	1449
563			3. Héraut	Suffort		~NC~	RGTF ADN/B 1951	126 r°	1434
1363	Treves	Simon de	3. Héraut	Talant	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1978	134 v°	1443

Fiche	Nom	Prénom	Titre	Nom d'office	Marche	Employeur	Référence	Fol./p.	Année
1735			3. Héraut	Tiercelant		Duc de Thessair (?)	RGTF AD N/B 2017	219 v°	1454
735			3. Héraut	Tournai	Hainaut	Ville de Tournai	RGTF AD N/B 1961	1-150 v°	1437
180			3. Héraut	Tournai	Hainaut	Ville de Tournai	RGTF AD N/B 1938	132 v°	1428
20			3. Héraut	Va Oultre		Philippe de Bourgogne, Comte de Saint-Pol	RGTF AD N/B 1920	133 v°	1419
1386			3. Héraut	Valois		Duc de Bourbon	RGTF AD N/B 1978	221 r°	1444
835			3. Héraut	Vernambourg		Ruprecht IV, Comte de Vernambourg	RGTF AD N/B 1963	169 v°	1438
738			3. Héraut	Vert Annoy		Simon du Chastellet	RGTF AD N/B 1961	1-153 r°	1437
997			3. Héraut	Vienne		Seigneur de Saint- Georges	RGTF AD N/B 1957	274 r°	1436
1277			3. Héraut	Vienne		Princesse de Vienne	RGTF AD N/B 1972	168 v°	1441
1911			3. Héraut	Milstein		Archeveque de Cologne	RGTF AD N/B 2030	309 v°	1458
1808			3. Héraut	Milstein		Archeveque de Cologne	RGTF AD N/B 2020	356 r°	1455
1285			3. Héraut	Misen		~NC~	RGTF AD N/B 1972	186 r°	1441
221			3. Héraut	Viseux	Portugal	~NC~	RGTF AD N/B 1942	044 r°	1431
144			3. Héraut	Voorne		Philippe le Bon	RGTF AD N/B 1933	164 v°	1426
1109			3. Héraut	Voorne		Philippe le Bon	RGTF AD N/B 1966	194 r°	1439
852			3. Héraut	Voorne		Philippe le Bon	RGTF AD N/B 1963	181 r°	1438
845			3. Héraut	Voorne		Philippe le Bon	RGTF AD N/B 1963	178 v°	1438
169			3. Héraut	Voorne		Philippe le Bon	RGTF AD N/B 1938	089 r°	1428
1021			3. Héraut	Walce		Seigneur de Walce	RGTF AD N/B 1957	281 r°	1436
2126			3. Héraut	Warwick		Richard Neville, Comte de Warwick	RGTF AD N/B 2051	296 b. r°	1464
1102			3. Héraut	Westfale		Evêque de Cologne	RGTF AD N/B 1966	192 v°	1438
1014			3. Héraut	Westfale		Archeveque de Cologne	RGTF AD N/B 1957	280 v°	1436
584			3. Héraut	Millandras		Roi de Castille	RGTF AD N/B 1951	154 v°	1434
1017			3. Héraut	Mourde		Philippe le Bon	RGTF AD N/B 1957	281 v°	1436
2128			3. Héraut	Muniezole		Roi d'Angleterre	RGTF AD N/B 2051	297 v°	1464
2058			3. Héraut	York		Roi d'Angleterre	RGTF AD N/B 2045	255 r°	1461
1456			3. Héraut	Zenenbergh		~NC~	RGTF BCO/G. V. 322, XM	073 v°	1427
681			3. Héraut	~Collectif		Comte de Richemont	RGTF AD N/B 1954	121 r°	1435
2210			3. Héraut	~Collectif		Comte de Werne	RGTF AD N/B 1903	100 r°	1413
680			3. Héraut	~Collectif		Duc de Bourbon	RGTF AD N/B 1954	121 r°	1435
131			3. Héraut	~Collectif		Duc de Brieg	RGTF AD N/B 1933	120 v°	1426
1325			3. Héraut	~Collectif		Duc de Savoie	RGTF AD N/B 1975	121 r°	1442
2198			3. Héraut	~Collectif		Evêque de Liège	RGTF AD N/B 1878	128 v°	1406
1633			3. Héraut	~Collectif		Gaston IV, Comte de Foix	RGTF AD N/B 2004	303 v°	1449
1458			3. Héraut	~Collectif		Monseigneur le Régent	RGTF BCO/G. V. 322, XM	104 v°	1427
84			3. Héraut	~Collectif		Philippe de Bourgogne, Comte de Saint-Pol	RGTF AD N/B 1929	099 v°	1424
41			3. Héraut	~Collectif		Philippe le Bon	RGTF AD N/B 1923	095 r°	1420

Fiche	Nom	Prénom	Titre	Nom d'office	Marche	Employeur	Référence	Fol./p.	Année
217			3. Héraut	-Collectif		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1942	030 v°	1431
733			3. Héraut	-Collectif		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1961	1-146 v°	1437
1446			3. Héraut	-Collectif		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1882	212 r°	1444
2242			3. Héraut	-Collectif		Roi de Bohême	RGTF ADN/B 1894	207 r°	1411
2196			3. Héraut	-Collectif		Roi de France	RGTF ADN/B 1878	117 r°	1406
2197			3. Héraut	-Collectif		Roi de France	RGTF ADN/B 1878	122 v°	1406
1462			3. Héraut	-Collectif		Seigneur de Gaesbeke	RGTF BCO/G . V. 322, XVI	137 r°	1427
2199			3. Héraut	-Collectif		-NC~	RGTF ADN/B 1878	199 r°	1406
2244			3. Héraut	-Collectif		-NC~	RGTF ADN/B 1894	208 r°	1412
173			3. Héraut	-Collectif		-NC~	RGTF ADN/B 1938	110 v°	1428
204			3. Héraut	-Collectif		-NC~	RGTF ADN/B 1938	237 r°	1428
242			3. Héraut	-Collectif		-NC~	RGTF ADN/B 1942	096 r°	1431
244			3. Héraut	-Collectif		-NC~	RGTF ADN/B 1942	097 v°	1431
749			3. Héraut	-Collectif		-NC~	RGTF ADN/B 1961	2-029 v°	1437
1215			3. Héraut	-Collectif		-NC~	RGTF ADN/B 1969	345 r°	1440
1216			3. Héraut	-Collectif		-NC~	RGTF ADN/B 1969	345 v°	1440
1385			3. Héraut	-Collectif		-NC~	RGTF ADN/B 1978	219 v°	1444
1444			3. Héraut	-Collectif		-NC~	RGTF ADN/B 1982	202 r°	1444
2319			3. Héraut	-Collectif		-NC~	RGTF BCO/G . V. 322, XVI	104 v°	1442
2283			3. Héraut	-NC~		Amédée VIII, Comte de Savoie	RGTF ADCO/B 1560	086 v°	1410
170			3. Héraut	-NC~		Archevêque de Cologne	RGTF ADN/B 1938	089 r°	1428
1445			3. Héraut	-NC~		Damoiseau de Commercy	RGTF ADN/B 1982	210 v°	1444
2267			3. Héraut	-NC~		Duc d'Autriche	RGTF ADCO/B 1556	068 v°	1408
2249			3. Héraut	-NC~		Duc d'Orléans	RGTF ADCO/B 1538	258 v°	1404
16			3. Héraut	-NC~		Duc de Bavière	RGTF ADN/B 1920	108 r°	1420
2231			3. Héraut	-NC~		Duc de Bourbon	RGTF ADN/B 1903	213 r°	1415
2287			3. Héraut	-NC~		Duc de Brabant	RGTF ADCO/B 1562	029 v°	1411
98			3. Héraut	-NC~		Duc de Gloucester	RGTF ADN/B 1931	104 r°	1425
96			3. Héraut	-NC~		Duc de Gloucester	RGTF ADN/B 1931	104 r°	1425
97			3. Héraut	-NC~		Duc de Gloucester	RGTF ADN/B 1931	104 r°	1425
1467			3. Héraut	-NC~		Duc de Gueldre	RGTF BCO/G . V. 322, XVI	170 v°	1427
2238			3. Héraut	-NC~		Duc de Lorraine	RGTF ADN/B 1894	176 r°	1411
2245			3. Héraut	-NC~		Duc de Savoie	RGTF ADN/B 1894	213 r°	1412
158			3. Héraut	-NC~		Duc de Savoie	RGTF ADN/B 1935	097 r°	1426
669			3. Héraut	-NC~		Empereur d'Allemagne	RGTF ADN/B 1954	115 v°	1435
						Evêque de Liège, Seigneur de Heynsbergh			
113			3. Héraut	-NC~		Heynsbergh	RGTF ADN/B 1933	090 v°	1425
184			3. Héraut	-NC~		Guerrard de Itrien	RGTF ADN/B 1938	179 v°	1428
34			3. Héraut	-NC~		Guillaume de Berne	RGTF ADN/B 1923	082 r°	1420

Fiche	Nom	Prénom	Titre	Nom d'office	Marche	Employeur	Référence	Fol./p.	Année
2307			3. Héraut	~NC~		Guillaume IV de Bavière, Comte de Hainaut	RGTF ADCOJB 1576	155 v°	1414
2272			3. Héraut	~NC~		Guillaume VI de Bavière, Comte de Hollande	RGTF ADCOJB 1558	075 r°	1409
89			3. Héraut	~NC~		Infant de Portugal	RGTF ADN/B 1929	117 r°	1424
2298			3. Héraut	~NC~		Jacques II, Comte de La Marche	RGTF ADCOJB 1562	036 r°	1411
85			3. Héraut	~NC~		Jean de Bavière	RGTF ADN/B 1929	099 v°	1424
1740			3. Héraut	~NC~		Jean II, Duc d'Alençon	RGTF ADN/B 2017	223 r°	1454
2312	Le Sellier	Thomas	3. Héraut	~NC~		Jean III de Grailly, Comte de Foix	RGTF ADCOJB 1572	030 v°	1413
2309	Le Sellier	Thomas	3. Héraut	~NC~		Jean III de Grailly, Comte de Foix	RGTF ADCOJB 1576	250 r°	1413
57			3. Héraut	~NC~		Jean III, Comte de Namur	RGTF ADN/B 1923	208 v°	1421
2273	Le Breton	Roland	3. Héraut	~NC~		Jean sans Peur	RGTF ADCOJB 1558	078 v°	1409
2203			3. Héraut	~NC~		Jean sans Peur	RGTF ADN/B 1878	171 r°	1406
2204			3. Héraut	~NC~		Jean sans Peur	RGTF ADN/B 1878	171 r°	1406
2202			3. Héraut	~NC~		Jean sans Peur	RGTF ADN/B 1878	171 r°	1406
9			3. Héraut	~NC~		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1920	096 v°	1420
43			3. Héraut	~NC~		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1923	106 v°	1420
46			3. Héraut	~NC~		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1923	107 v°	1420
139			3. Héraut	~NC~		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1933	145 v°	1426
140			3. Héraut	~NC~		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1933	145 v°	1426
134			3. Héraut	~NC~		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1933	145 v°	1426
136			3. Héraut	~NC~		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1933	145 v°	1426
135			3. Héraut	~NC~		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1933	145 v°	1426
138			3. Héraut	~NC~		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1933	145 v°	1426
137			3. Héraut	~NC~		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1933	145 v°	1426
133			3. Héraut	~NC~		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1933	145 v°	1426
2178			3. Héraut	~NC~		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2058	184 v°	1466
2284			3. Héraut	~NC~		Prince de la Morée	RGTF ADCOJB 1560	086 v°	1410
348			3. Héraut	~NC~		René d'Anjou, Duc de Bar	RGTF ADN/B 1945	157 r°	1432
2304	Orgnan	Guillaume d'	3. Héraut	~NC~		Richard Beauchamp, Comte de Warwick	RGTF ADCOJB 1576	137 v°	1413
2271			3. Héraut	~NC~		Roi d'Angleterre	RGTF ADCOJB 1558	075 r°	1409
2217			3. Héraut	~NC~		Roi d'Angleterre	RGTF ADN/B 1903	120 v°	1414
10			3. Héraut	~NC~		Roi d'Angleterre	RGTF ADN/B 1920	095 v°	1420
12			3. Héraut	~NC~		Roi d'Angleterre	RGTF ADN/B 1920	102 v°	1420
13			3. Héraut	~NC~		Roi d'Angleterre	RGTF ADN/B 1920	106 v°	1420
50			3. Héraut	~NC~		Roi d'Angleterre	RGTF ADN/B 1923	108 v°	1421
160			3. Héraut	~NC~		Roi d'Arragon	RGTF ADN/B 1935	098 r°	1426

Fiche	Nom	Prénom	Titre	Nom d'office	Marche	Employeur	Référence	Fol./p.	Année
159			3. Héraut	~NC~		Roi d'Aragon	RGTF ADNB 1935	098 r°	1426
1574	Ormont		3. Héraut	~NC~		Roi d'Ecosse	RGTF ADNB 1994	165 v°	1447
2279			3. Héraut	~NC~		Roi de Chypre	RGTF ADCOJB 1558	098 r°	1409
1497			3. Héraut	~NC~		Roi de Danemark	RGTF ADNB 1988	174 r°	1445
2237	Bar	Pierre de	3. Héraut	~NC~		Roi de Navarre	RGTF ADNB 1894	175 r°	1411
2277			3. Héraut	~NC~		Roi de Ternache ?	RGTF ADCOJB 1558	091 r°	1409
168			3. Héraut	~NC~		Roi du Portugal	RGTF ADNB 1938	089 r°	1428
207			3. Héraut	~NC~		Ruprecht IV, Comte de Vernambourg	RGTF ADNB 1938	237 r°	1428
208			3. Héraut	~NC~		Ruprecht IV, Comte de Vernambourg	RGTF ADNB 1938	237 r°	1428
869			3. Héraut	~NC~		Vernambourg	RGTF ADNB 1963	194 r°	1438
1214			3. Héraut	~NC~		Seigneur de Clèves	RGTF ADNB 1969	317 r°	1440
119			3. Héraut	~NC~		Seigneur de Fitzwaiter	RGTF ADNB 1933	096 v°	1426
155			3. Héraut	~NC~		Seigneur de L'Isle Adam	RGTF ADNB 1935	086 r°	1426
2299			3. Héraut	~NC~		Seigneur de Touraine	RGTF ADCOJB 1562	037 r°	1411
2239			3. Héraut	~NC~		Vicomte de Castelbon	RGTF ADNB 1894	179 r°	1411
245			3. Héraut	~NC~		Ville d'Amiens	RGTF ADNB 1942	098 r°	1431
1752			3. Héraut	~NC~		Ville de Theruville	RGTF ADNB 2017	276 v°	1454
340			3. Héraut	~NC~		Ville de Tournai	RGTF ADNB 1945	135 r°	1432
99			3. Héraut	~NC~		William de la Pole, Comte de Suffolk	RGTF ADNB 1931	104 r°	1425
2253			3. Héraut	~NC~	Aragon	~NC~	RGTF ADCOJB 1538	259 r°	1404
2295			3. Héraut	~NC~	Corbie	~NC~	RGTF ADCOJB 1562	035 v°	1411
2296			3. Héraut	~NC~	Ecosse	~NC~	RGTF ADCOJB 1562	036 r°	1411
2294			3. Héraut	~NC~	Ponthieu	~NC~	RGTF ADCOJB 1562	035 v°	1411
1595			3. Héraut	~NC~	Navarre	~NC~	RGTF ADNB 1998	135 v°	1448
2257			3. Héraut	~NC~		~NC~	RGTF ADCOJB 1554	066 r°	1407
2280			3. Héraut	~NC~		~NC~	RGTF ADCOJB 1558	098 r°	1409
2207			3. Héraut	~NC~		~NC~	RGTF ADNB 1897	117 v°	1412
2208			3. Héraut	~NC~		~NC~	RGTF ADNB 1897	159 r°	1412
2230			3. Héraut	~NC~		~NC~	RGTF ADNB 1903	206 v°	1414
60			3. Héraut	~NC~		~NC~	RGTF ADNB 1925	061 v°	1421
174			3. Héraut	~NC~		~NC~	RGTF ADNB 1938	111 r°	1428
175			3. Héraut	~NC~		~NC~	RGTF ADNB 1938	111 r°	1428
176			3. Héraut	~NC~		~NC~	RGTF ADNB 1938	123 r°	1428
185			3. Héraut	~NC~		~NC~	RGTF ADNB 1938	129 r°	1428
194			3. Héraut	~NC~		~NC~	RGTF ADNB 1938	197 r°	1428
193			3. Héraut	~NC~		~NC~	RGTF ADNB 1938	197 r°	1428
190			3. Héraut	~NC~		~NC~	RGTF ADNB 1938	197 r°	1428
205			3. Héraut	~NC~		~NC~	RGTF ADNB 1938	237 r°	1428
206			3. Héraut	~NC~		~NC~	RGTF ADNB 1938	237 r°	1428
210			3. Héraut	~NC~		~NC~	RGTF ADNB 1938	251 v°	1428
234			3. Héraut	~NC~		~NC~	RGTF ADNB 1942	090 r°	1431

Fiche	Nom	Prénom	Titre	Nom d'office	Marche	Employeur	Référence	Fol./p.	Année
238			3. Héraut	~NC~		~NC~	RGTF ADN/B 1942	092 r°	1431
239			3. Héraut	~NC~		~NC~	RGTF ADN/B 1942	092 r°	1431
237			3. Héraut	~NC~		~NC~	RGTF ADN/B 1942	092 r°	1431
236			3. Héraut	~NC~		~NC~	RGTF ADN/B 1942	092 r°	1431
330			3. Héraut	~NC~		~NC~	RGTF ADN/B 1945	127 v°	1432
587			3. Héraut	~NC~		~NC~	RGTF ADN/B 1951	166 r°	1434
591			3. Héraut	~NC~		~NC~	RGTF ADN/B 1951	198 r°	1434
706			3. Héraut	~NC~		~NC~	RGTF ADN/B 1954	179 v°	1435
707			3. Héraut	~NC~		~NC~	RGTF ADN/B 1954	179 v°	1435
1592	Brouchay	Jehan	3. Héraut	~NC~		~NC~	RGTF ADN/B 1998	121 r°	1448
1448			3. Héraut	~NC~		~NC~	RGTF BCO/G. V. 322, XVI	041 v°	1427
1451			3. Héraut	~NC~		~NC~	RGTF BCO/G. V. 322, XVI	060 v°	1427
1452			3. Héraut	~NC~		~NC~	RGTF BCO/G. V. 322, XVI	060 v°	1427
622			4. P oursuivant	Abstinence		~NC~	RGTF ADN/B 1954	060 r°	1435
915			4. P oursuivant	Aige Fort		Maleran de Moreul	RGTF ADN/B 1957	160 v°	1436
148			4. P oursuivant	Aigniel		Prince d'Orange	RGTF ADN/B 1935	050 r°	1426
448			4. P oursuivant	Aigniel		Prince d'Orange	RGTF ADN/B 1948	137 r°	1433
494			4. P oursuivant	Aigniel		Prince d'Orange	RGTF ADN/B 1948	359 v°	1433
449			4. P oursuivant	Aigniel		Prince d'Orange	RGTF ADN/B 1948	137 r°	1433
1464			4. P oursuivant	Aigniel		Prince d'Orange	RGTF BCO/G. V. 322, XVI	154 r°	1427
1447			4. P oursuivant	Aigniel		Prince d'Orange	RGTF BCO/G. V. 322, XVI	038 r°	1427
564			4. P oursuivant	Amiral		Amiral d'Espagne	RGTF ADN/B 1951	129 r°	1434
1649			4. P oursuivant	Anthoine		~NC~	RGTF ADN/B 2002	137 v°	1449
991			4. P oursuivant	Antioche		Roi de Chypre	RGTF ADN/B 1957	267 v°	1436
1639			4. P oursuivant	Artaumille (?)		Seigneur de la Varenne	RGTF ADN/B 2004	307 r°	1450
1549			4. P oursuivant	Aumalu (?)		Jean II, Duc d'Alençon	RGTF ADN/B 1991	198 v°	1447
1357			4. P oursuivant	Authume		Chancelier de Bourgogne	RGTF ADN/B 1978	120 r°	1443
1358			4. P oursuivant	Authume		Chancelier de Bourgogne	RGTF ADN/B 1978	120 v°	1443
1367			4. P oursuivant	Authume		Chancelier de Bourgogne	RGTF ADN/B 1978	139 r°	1444
1339			4. P oursuivant	Authume		Chancelier de Bourgogne	RGTF ADN/B 1978	109 v°	1443
1346			4. P oursuivant	Authume		Chancelier de Bourgogne	RGTF ADN/B 1978	113 r°	1443
1355			4. P oursuivant	Authume		Chancelier de Bourgogne	RGTF ADN/B 1978	117 r°	1443
1533			4. P oursuivant	Authume		Chancelier de Bourgogne	RGTF ADN/B 1991	139 v°	1447

Fiche	Nom	Prénom	Titre	Nom d'office	Marche	Employeur	Référence	Fol./p.	Année
1531			4. P oursuivant	Authume		Chancelier de Bourgogne	RGTF ADN/B 1991	131 r°	1447
1530			4. P oursuivant	Authume		Chancelier de Bourgogne	RGTF ADN/B 1991	125 r°	1446
1529			4. P oursuivant	Authume		Chancelier de Bourgogne	RGTF ADN/B 1991	121 r°	1446
1563			4. P oursuivant	Authume		Chancelier de Bourgogne	RGTF ADN/B 1994	102 v°	1447
1586			4. P oursuivant	Authume		Chancelier de Bourgogne	RGTF ADN/B 1996	025 v°	1447
1583			4. P oursuivant	Authume		Chancelier de Bourgogne	RGTF ADN/B 1996	016 r°	1447
1589			4. P oursuivant	Authume		Chancelier de Bourgogne	RGTF ADN/B 1998	063 r°	1448
1601			4. P oursuivant	Authume		Chancelier de Bourgogne	RGTF ADN/B 2000	076 v°	1448
1605			4. P oursuivant	Authume		Chancelier de Bourgogne	RGTF ADN/B 2000	118 r°	1448
1602			4. P oursuivant	Authume		Chancelier de Bourgogne	RGTF ADN/B 2000	094 r°	1448
1599			4. P oursuivant	Authume		Chancelier de Bourgogne	RGTF ADN/B 2000	076 r°	1447
1600			4. P oursuivant	Authume		Chancelier de Bourgogne	RGTF ADN/B 2000	076 r°	1448
1648			4. P oursuivant	Authume		Chancelier de Bourgogne	RGTF ADN/B 2002	126 r°	1449
1650			4. P oursuivant	Authume		Chancelier de Bourgogne	RGTF ADN/B 2002	140 r°	1449
1620			4. P oursuivant	Authume		Chancelier de Bourgogne	RGTF ADN/B 2004	218 r°	1450
1618			4. P oursuivant	Authume		Chancelier de Bourgogne	RGTF ADN/B 2004	203 r°	1450
1621			4. P oursuivant	Authume		Chancelier de Bourgogne	RGTF ADN/B 2004	218 r°	1450
1622			4. P oursuivant	Authume		Chancelier de Bourgogne	RGTF ADN/B 2004	218 r°	1450
1619			4. P oursuivant	Authume		Chancelier de Bourgogne	RGTF ADN/B 2004	203 r°	1450
1677			4. P oursuivant	Authume		Chancelier de Bourgogne	RGTF ADN/B 2008	185 r°	1451
1681			4. P oursuivant	Authume		Chancelier de Bourgogne	RGTF ADN/B 2008	229 v°	1451
1725			4. P oursuivant	Authume		Chancelier de Bourgogne	RGTF ADN/B 2017	146 r°	1454
1723			4. P oursuivant	Authume		Chancelier de Bourgogne	RGTF ADN/B 2017	141 v°	1454

Fiche	Nom	Prénom	Titre	Nom d'office	Marche	Employeur	Référence	Fol./p.	Année
1764			4. Poursuivant	Authume		Chancelier de Bourgogne	RGTF AGR/CC 1921	204 r°	1451
1366			4. Poursuivant	Authume		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1978	137 r°	1444
1646			4. Poursuivant	Authume		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2002	100 v°	1449
1699			4. Poursuivant	Authume		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2012	189 v°	1452
1729			4. Poursuivant	Authume		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2017	172 v°	1454
1761			4. Poursuivant	Authume		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2017	294 v°	1454
1730			4. Poursuivant	Authume		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2017	173 r°	1454
1731			4. Poursuivant	Authume		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2017	177 r°	1454
1787			4. Poursuivant	Authume		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2020	206 r°	1455
1852			4. Poursuivant	Authume		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2026	245 r°	1457
1838			4. Poursuivant	Authume		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2026	207 r°	1456
1885			4. Poursuivant	Authume		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2030	193 r°	1457
1989			4. Poursuivant	Authume		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2040	158 v°	1460
1980			4. Poursuivant	Authume		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2040	144 v°	1450
2073			4. Poursuivant	Authume		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2045	nf	1460
2182			4. Poursuivant	Authume		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2061	094 r°	1466
2184			4. Poursuivant	Authume		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2061	101 r°	1466
1765			4. Poursuivant	Authume		Philippe le Bon	RGTF AGR/CC 1921	204 r°	1451
1546			4. Poursuivant	Balace		Dom Pierre de Portugal	RGTF ADN/B 1991	194 v°	1446
186			4. Poursuivant	Baudeville		Comte de Fribourg	RGTF ADN/B 1938	184 v°	1428
183			4. Poursuivant	Baudeville		Comte de Fribourg	RGTF ADN/B 1938	162 r°	1428
227			4. Poursuivant	Baudeville		Comte de Fribourg	RGTF ADN/B 1942	070 r°	1431
215			4. Poursuivant	Baudeville		Comte de Fribourg	RGTF ADN/B 1942	027 r°	1431
1460			4. Poursuivant	Baudeville		Comte de Fribourg	RGTF BCO/G. V. 322, XVI	121 v°	1427
1945			4. Poursuivant	Bauville		Maréchal de Bourgogne	RGTF ADN/B 2034	132 r°	1459
1510			4. Poursuivant	Beaumont		Duc d'Orléans	RGTF ADN/B 1988	196 v°	1446
260			4. Poursuivant	Beauregard		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1942	126 v°	1431
258			4. Poursuivant	Beauregard		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1942	126 r°	1431
230			4. Poursuivant	Beauregard		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1942	051 r°	1431
253			4. Poursuivant	Beauregard		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1942	121 v°	1431
322			4. Poursuivant	Beauregard		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1945	113 v°	1432
306			4. Poursuivant	Beauregard		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1945	082 v°	1432
407			4. Poursuivant	Beauregard		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1948	116 v°	1433
527			4. Poursuivant	Beauregard		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1951	064 v°	1434
1504			4. Poursuivant	Belle Fontaine		Roi de France	RGTF ADN/B 1988	194 v°	1445
255			4. Poursuivant	Bellely		Jehan de Brimeu	RGTF ADN/B 1942	123 v°	1431
241			4. Poursuivant	Bellely		Jehan de Brimeu	RGTF ADN/B 1942	093 v°	1431
231			4. Poursuivant	Bellely		Jehan de Brimeu	RGTF ADN/B 1942	073 r°	1431
847			4. Poursuivant	Berry		~NC ~	RGTF ADN/B 1963	179 r°	1438
2121			4. Poursuivant	Bichette		Bâtard d'Orléans, Comte de Dunois	RGTF ADN/B 1966	222 r°	1439
1191			4. Poursuivant	Bichette		Bâtard d'Orléans, Comte de Dunois	RGTF ADN/B 1969	263 r°	1440

Fiche	Nom	Prénom	Titre	Nom d'office	Marche	Employeur	Référence	Fol./p.	Année
573			4. Poursuivant	Bien Aimé		Seigneur de Haubourdin	RGTF ADN/B 1951	148 r°	1434
647			4. Poursuivant	Bien Aimé		Seigneur de Haubourdin	RGTF ADN/B 1954	083 v°	1435
639			4. Poursuivant	Bien Aimé		Seigneur de Haubourdin	RGTF ADN/B 1954	075 r°	1435
977			4. Poursuivant	Bien Aimé		Seigneur de Haubourdin	RGTF ADN/B 1957	n° 216 v°	1436
49			4. Poursuivant	Blantorel		Roi d'Angleterre	RGTF ADN/B 1923	108 r°	1421
2091			4. Poursuivant	Bleue Tour		Roi d'Angleterre	RGTF ADN/B 2048	228 r°	1463
616			4. Poursuivant	Bon Desir		~N.C~	RGTF ADN/B 1954	059 r°	1435
308			4. Poursuivant	Bon Rapport		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1945	083 v°	1432
301			4. Poursuivant	Bon Rapport		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1945	080 r°	1432
337			4. Poursuivant	Bon Rapport		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1945	133 r°	1432
281			4. Poursuivant	Bon Rapport		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1945	067 v°	1432
311			4. Poursuivant	Bon Rapport		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1945	106 v°	1432
293			4. Poursuivant	Bon Rapport		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1945	074 v°	1432
297			4. Poursuivant	Bon Rapport		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1945	075 r°	1432
295			4. Poursuivant	Bon Rapport		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1945	075 r°	1432
1284			4. Poursuivant	Bon Temps		Seigneur de Beaunoix	RGTF ADN/B 1972	185 v°	1441
270			4. Poursuivant	Bon Vouloir		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1942	161 r°	1431
219			4. Poursuivant	Bon Vouloir		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1942	035 v°	1431
436			4. Poursuivant	Bon Vouloir		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1948	132 v°	1433
412			4. Poursuivant	Bon Vouloir		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1948	127 v°	1433
495			4. Poursuivant	Bon Vouloir		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1948	385 v°	1433
442			4. Poursuivant	Bon Vouloir		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1948	135 r°	1433
444			4. Poursuivant	Bon Vouloir		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1948	134 r°	1433
405			4. Poursuivant	Bon Vouloir		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1948	116 v°	1433
425			4. Poursuivant	Bon Vouloir		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1948	130 r°	1433
421			4. Poursuivant	Bon Vouloir		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1948	129 v°	1433
551			4. Poursuivant	Bon Vouloir		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1951	115 v°	1434
859			4. Poursuivant	Bonne Foi		Prince de Vienne	RGTF ADN/B 1963	185 v°	1438
820			4. Poursuivant	Bonne Foi		Prince de Vienne	RGTF ADN/B 1963	165 v°	1438
1064			4. Poursuivant	Bonne Querelle		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1966	117 r°	1438
1089			4. Poursuivant	Bonne Querelle		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1966	155 r°	1439
1060			4. Poursuivant	Bonne Querelle		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1966	114 v°	1438
1093			4. Poursuivant	Bonne Querelle		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1966	160 r°	1439
1173			4. Poursuivant	Bonne Querelle		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1969	201 v°	1440
1176			4. Poursuivant	Bonne Querelle		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1969	204 r°	1440
1210			4. Poursuivant	Bonne Querelle		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1969	288 r°	1440
1211			4. Poursuivant	Bonne Querelle		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1969	288 v°	1439
1156			4. Poursuivant	Bonne Querelle		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1969	189 r°	1440
1134			4. Poursuivant	Bonne Querelle		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1969	162 v°	1440
1146			4. Poursuivant	Bonne Querelle		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1969	177 v°	1440
1168			4. Poursuivant	Bonne Querelle		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1969	200 v°	1440
1177			4. Poursuivant	Bonne Querelle		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1969	205 v°	1440
1213			4. Poursuivant	Bonne Querelle		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1969	288 v°	1440
1246			4. Poursuivant	Bonne Querelle		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1972	113 v°	1441

Fiche	Nom	Prénom	Titre	Nom d'office	Marche	Employeur	Référence	Fol./p.	Année
1263			4. Poursuivant	Bonne Querelle		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1972	131 r°	1442
1221			4. Poursuivant	Bonne Querelle		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1972	081 v°	1441
1218			4. Poursuivant	Bonne Querelle		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1972	075 v°	1441
1290			4. Poursuivant	Bonne Querelle		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1972	197 v°	1441
1234			4. Poursuivant	Bonne Querelle		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1972	098 r°	1441
1288			4. Poursuivant	Bonne Querelle		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1972	197 r°	1441
1249			4. Poursuivant	Bonne Querelle		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1972	121 v°	1441
1242			4. Poursuivant	Bonne Querelle		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1972	111 r°	1441
1318			4. Poursuivant	Bonne Querelle		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1975	078 r°	1442
1316			4. Poursuivant	Bonne Querelle		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1975	072 r°	1442
1313			4. Poursuivant	Bonne Querelle		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1975	065 r°	1442
1321			4. Poursuivant	Bonne Querelle		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1975	083 v°	1442
1397			4. Poursuivant	Bonne Querelle		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1978	335 r°	1443
1396			4. Poursuivant	Bonne Querelle		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1978	333 v°	1442
1359			4. Poursuivant	Bonne Querelle		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1978	121 v°	1443
1361			4. Poursuivant	Bonne Querelle		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1978	124 r°	1443
259			4. Poursuivant	Bonne Querelle		Seigneur de Crevecoeur	RGTF ADN/B 1942	126 r°	1431
284			4. Poursuivant	Bonne Querelle		Seigneur de Crevecoeur	RGTF ADN/B 1945	071 v°	1432
416			4. Poursuivant	Bonne Querelle		Seigneur de Crevecoeur	RGTF ADN/B 1948	129 r°	1433
655			4. Poursuivant	Bonne Querelle		Seigneur de Crevecoeur	RGTF ADN/B 1954	088 v°	1435
660			4. Poursuivant	Bonne Querelle		Seigneur de Crevecoeur	RGTF ADN/B 1954	089 v°	1435
889			4. Poursuivant	Bonne Querelle		Seigneur de Crevecoeur	RGTF ADN/B 1957	145 r°	1436
939			4. Poursuivant	Bonne Querelle		Seigneur de Crevecoeur	RGTF ADN/B 1957	180 r°	1436
909			4. Poursuivant	Bonne Querelle		Seigneur de Crevecoeur	RGTF ADN/B 1957	157 v°	1436
919			4. Poursuivant	Bonne Querelle		Seigneur de Crevecoeur	RGTF ADN/B 1957	164 r°	1436
908			4. Poursuivant	Bonne Querelle		Seigneur de Crevecoeur	RGTF ADN/B 1957	157 v°	1435
931			4. Poursuivant	Bonne Querelle		Seigneur de Crevecoeur	RGTF ADN/B 1957	176 r°	1436
959			4. Poursuivant	Bonne Querelle		Seigneur de Crevecoeur	RGTF ADN/B 1957	200 v°	1436
922			4. Poursuivant	Bonne Querelle		Seigneur de Crevecoeur	RGTF ADN/B 1957	170 v°	1436
926			4. Poursuivant	Bonne Querelle		Seigneur de Crevecoeur	RGTF ADN/B 1957	174 r°	1436
726			4. Poursuivant	Bonne Querelle		Seigneur de Crevecoeur	RGTF ADN/B 1961	1-117 v°	1437
774			4. Poursuivant	Bonne Querelle		Seigneur de Crevecoeur	RGTF ADN/B 1963	085 r°	1437
811			4. Poursuivant	Bonne Querelle		Seigneur de Crevecoeur	RGTF ADN/B 1963	138 r°	1438
772			4. Poursuivant	Bonne Querelle		Seigneur de Crevecoeur	RGTF ADN/B 1963	084 v°	1437
802			4. Poursuivant	Bonne Querelle		Seigneur de Crevecoeur	RGTF ADN/B 1963	124 r°	1438
800			4. Poursuivant	Bonne Querelle		Seigneur de Crevecoeur	RGTF ADN/B 1963	123 r°	1438
1662 Bourgogne		Jehan de	4. Poursuivant	Bourgogne	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2002	186 v°	1449
2107 Bourgogne		Jehan de	4. Poursuivant	Bourgogne	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2051	236 v°	1463
1919			4. Poursuivant	Calabre		Roi d'Arragon	RGTF ADN/B 2030	327 r°	1458
2118			4. Poursuivant	Calais		+NC~	RGTF ADN/B 2051	292 r°	1463
2064			4. Poursuivant	Calais		Roi d'Angleterre	RGTF ADN/B 2045	267 r°	1462
1438			4. Poursuivant	Camail		Duc d'Orléans	RGTF ADN/B 1982	195 v°	1444
251			4. Poursuivant	Caubergh		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1942	118 v°	1431
229			4. Poursuivant	Caubergh		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1942	71 r°	1431

Fiche	Nom	Prénom	Titre	Nom d'office	Marche	Employeur	Référence	Fol./p.	Année
256			4. Poursuivant	Caubergh		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1942	123 v°	1431
266			4. Poursuivant	Caubergh		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1942	146 r°	1431
247			4. Poursuivant	Caubergh		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1942	098 r°	1431
233			4. Poursuivant	Caubergh		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1942	078 v°	1431
232			4. Poursuivant	Caubergh		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1942	073 v°	1431
342			4. Poursuivant	Caubergh		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1945	138 r°	1432
298			4. Poursuivant	Caubergh		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1945	075 r°	1432
300			4. Poursuivant	Caubergh		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1945	079 r°	1432
327			4. Poursuivant	Caubergh		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1945	126 r°	1432
302			4. Poursuivant	Caubergh		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1945	081 v°	1432
303			4. Poursuivant	Caubergh		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1945	081 v°	1432
336			4. Poursuivant	Caubergh		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1945	133 r°	1432
406			4. Poursuivant	Caubergh		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1948	118 v°	1433
478			4. Poursuivant	Caubergh		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1948	228 v°	1433
380			4. Poursuivant	Caubergh		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1948	111 r°	1433
369			4. Poursuivant	Caubergh		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1948	096 v°	1433
452			4. Poursuivant	Caubergh		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1948	165 r°	1433
372			4. Poursuivant	Caubergh		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1948	101 r°	1433
399			4. Poursuivant	Caubergh		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1948	114 v°	1433
467			4. Poursuivant	Caubergh		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1948	185 r°	1433
400			4. Poursuivant	Caubergh		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1948	114 v°	1433
382			4. Poursuivant	Caubergh		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1948	112 r°	1433
378			4. Poursuivant	Caubergh		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1948	108 r°	1433
374			4. Poursuivant	Caubergh		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1948	102 r°	1433
373			4. Poursuivant	Caubergh		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1948	101 v°	1433
401			4. Poursuivant	Caubergh		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1948	115 r°	1433
385			4. Poursuivant	Caubergh		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1948	113 r°	1433
501			4. Poursuivant	Caubergh		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1951	047 v°	1434
646			4. Poursuivant	Caubergh		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1954	081 v°	1435
633			4. Poursuivant	Caubergh		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1954	070 v°	1435
656			4. Poursuivant	Caubergh		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1954	089 r°	1435
625			4. Poursuivant	Caubergh		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1954	060 v°	1435
642			4. Poursuivant	Caubergh		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1954	078 v°	1435
976			4. Poursuivant	Caubergh		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1957	n° 216 v°	1436
898			4. Poursuivant	Caubergh		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1957	149 r°	1436
925			4. Poursuivant	Caubergh		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1957	173 v°	1436
1008			4. Poursuivant	Caubergh		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1957	279 v°	1436
974			4. Poursuivant	Caubergh		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1957	n° 216 r°	1436
912			4. Poursuivant	Caubergh		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1957	158 v°	1435
882			4. Poursuivant	Caubergh		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1957	138 v°	1436
1036			4. Poursuivant	Caubergh		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1957	288 v°	1436
941			4. Poursuivant	Caubergh		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1957	180 r°	1436
936			4. Poursuivant	Caubergh		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1957	178 v°	1436
948			4. Poursuivant	Caubergh		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1957	191 v°	1436

Fiche	Nom	Prénom	Titre	Nom d'office	Marche	Employeur	Référence	Fol./p.	Année
957			4. Poursuivant	Caubergh		Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 1957	198 v	1436
904			4. Poursuivant	Caubergh		Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 1957	155 v	1436
1009			4. Poursuivant	Caubergh		Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 1957	279 v	1436
918			4. Poursuivant	Caubergh		Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 1957	163 v	1436
893			4. Poursuivant	Caubergh		Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 1957	147 v	1436
894			4. Poursuivant	Caubergh		Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 1957	148 v	1436
895			4. Poursuivant	Caubergh		Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 1957	148 v	1436
944			4. Poursuivant	Caubergh		Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 1957	180 v	1436
805			4. Poursuivant	Caubergh		Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 1963	129 v	1438
814			4. Poursuivant	Caubergh		Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 1963	139 v	1438
786			4. Poursuivant	Caubergh		Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 1963	099 v	1438
806			4. Poursuivant	Caubergh		Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 1963	129 v	1438
832			4. Poursuivant	Caubergh		Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 1963	169 v	1438
795			4. Poursuivant	Caubergh		Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 1963	117 v	1438
809			4. Poursuivant	Caubergh		Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 1963	132 v	1438
872			4. Poursuivant	Caubergh		Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 1963	194 v	1438
770			4. Poursuivant	Caubergh		Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 1963	063 v	1437
765			4. Poursuivant	Caubergh		Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 1963	081 v	1437
789			4. Poursuivant	Caubergh		Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 1963	104 v	1438
782			4. Poursuivant	Caubergh		Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 1963	091 v	1438
781			4. Poursuivant	Caubergh		Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 1963	091 v	1438
804			4. Poursuivant	Caubergh		Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 1963	128 v	1438
803			4. Poursuivant	Caubergh		Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 1963	127 v	1438
798			4. Poursuivant	Caubergh		Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 1963	119 v	1438
799			4. Poursuivant	Caubergh		Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 1963	120 v	1438
1103			4. Poursuivant	Caubergh		Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 1966	192 v	1439
1067			4. Poursuivant	Caubergh		Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 1966	120 v	1438
1066			4. Poursuivant	Caubergh		Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 1966	119 v	1438
1055			4. Poursuivant	Caubergh		Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 1966	099 v	1439
1057			4. Poursuivant	Caubergh		Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 1966	114 v	1438
1059			4. Poursuivant	Caubergh		Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 1966	114 v	1438
1069			4. Poursuivant	Caubergh		Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 1966	125 v	1438
1209			4. Poursuivant	Caubergh		Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 1969	278 v	1440
1196			4. Poursuivant	Cavel		Charles d'Artois, Comte d'Eu	RGTF AD/N/B 1969	267 v	1440
1286			4. Poursuivant	Cent An		Duc de Milan	RGTF AD/N/B 1972	191 v	1441
1376			4. Poursuivant	Cent An		Duc de Milan	RGTF AD/N/B 1978	204 v	1444
1379			4. Poursuivant	Cent An		Duc de Milan	RGTF AD/N/B 1978	212 v	1443
1956			4. Poursuivant	Cent An		Duc de Milan	RGTF AD/N/B 2034	193 v	1459
1203			4. Poursuivant	Cerf Volant		Roi de France	RGTF AD/N/B 1969	274 v	1440
1001			4. Poursuivant	Cestraux		Comte de Richemont	RGTF AD/N/B 1957	277 v	1436
289			4. Poursuivant	Chasteluz		Seigneur de Chasteluz	RGTF AD/N/B 1945	073 v	1432
414			4. Poursuivant	Chasteluz		Seigneur de Chasteluz	RGTF AD/N/B 1948	127 v	1433
492			4. Poursuivant	Chasteluz		Seigneur de Chasteluz	RGTF AD/N/B 1948	358 v	1433

Fiche	Nom	Prénom	Titre	Nom d'office	Marche	Employeur	Référence	Fol./p.	Année
1637			4. Poursuivant	Chateau Dauphin		Louis, Dauphin de France	RGTF AD N/B 2004	307 r	1450
1683			4. Poursuivant	Chateau Dauphin		Roi et Dauphin de Vienne	RGTF AD N/B 2008	292 r	1451
581			4. Poursuivant	Chateau Leighe		Comte de Richemont	RGTF AD N/B 1951	150 v	1434
1770			4. Poursuivant	Chateau Regnault		Charles de Bourgogne, Comte de Nevers	RGTF AGR/CC 1921	328 r	1452
265	Alliam art	Enguerrand	4. Poursuivant	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF AD N/B 1942	142 v	1431
451	Alliam art	Enguerrand	4. Poursuivant	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF AD N/B 1948	140 r	1433
411	Alliam art	Enguerrand	4. Poursuivant	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF AD N/B 1948	126 r	1433
583	Alliam art	Enguerrand	4. Poursuivant	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF AD N/B 1951	153 r	1434
533	Alliam art	Enguerrand	4. Poursuivant	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF AD N/B 1951	067 r	1434
601	Alliam art	Enguerrand	4. Poursuivant	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF AD N/B 1951	220 r	1434
582	Alliam art	Enguerrand	4. Poursuivant	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF AD N/B 1951	151 v	1434
526	Alliam art	Enguerrand	4. Poursuivant	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF AD N/B 1951	064 r	1434
529	Alliam art	Enguerrand	4. Poursuivant	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF AD N/B 1951	066 r	1433
499	Alliam art	Enguerrand	4. Poursuivant	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF AD N/B 1951	042 r	1433
507	Alliam art	Enguerrand	4. Poursuivant	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF AD N/B 1951	050 r	1434
586	Alliam art	Enguerrand	4. Poursuivant	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF AD N/B 1951	160 v	1434
531	Alliam art	Enguerrand	4. Poursuivant	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF AD N/B 1951	066 v	1434
505	Alliam art	Enguerrand	4. Poursuivant	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF AD N/B 1951	048 r	1434
530	Alliam art	Enguerrand	4. Poursuivant	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF AD N/B 1951	066 v	1434
609	Alliam art	Enguerrand	4. Poursuivant	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF AD N/B 1954	055 r	1434
653	Alliam art	Enguerrand	4. Poursuivant	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF AD N/B 1954	086 r	1435
654	Alliam art	Enguerrand	4. Poursuivant	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF AD N/B 1954	087 r	1435
693	Alliam art	Enguerrand	4. Poursuivant	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF AD N/B 1954	127 v	1435
618	Alliam art	Enguerrand	4. Poursuivant	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF AD N/B 1954	059 r	1435
629	Alliam art	Enguerrand	4. Poursuivant	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF AD N/B 1954	064 v	1435
621	Alliam art	Enguerrand	4. Poursuivant	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF AD N/B 1954	059 v	1435
651	Alliam art	Enguerrand	4. Poursuivant	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF AD N/B 1954	085 v	1435
650	Alliam art	Enguerrand	4. Poursuivant	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF AD N/B 1954	085 r	1435
956	Alliam art	Enguerrand	4. Poursuivant	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF AD N/B 1957	198 r	1436
902	Alliam art	Enguerrand	4. Poursuivant	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF AD N/B 1957	155 r	1435
887	Alliam art	Enguerrand	4. Poursuivant	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF AD N/B 1957	142 r	1435
913	Alliam art	Enguerrand	4. Poursuivant	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF AD N/B 1957	159 v	1435
966	Alliam art	Enguerrand	4. Poursuivant	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF AD N/B 1957	n° 215 v	1436
981	Alliam art	Enguerrand	4. Poursuivant	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF AD N/B 1957	241 v	1436
729	Alliam art	Enguerrand	4. Poursuivant	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF AD N/B 1961	1-118 r	1437
717	Alliam art	Enguerrand	4. Poursuivant	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF AD N/B 1961	1-113 r	1437
716	Alliam art	Enguerrand	4. Poursuivant	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF AD N/B 1961	1-112 v	1437
731	Alliam art	Enguerrand	4. Poursuivant	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF AD N/B 1961	1-122 v	1437
710	Alliam art	Enguerrand	4. Poursuivant	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF AD N/B 1961	1-107 v	1436
711	Alliam art	Enguerrand	4. Poursuivant	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF AD N/B 1961	1-107 v	1436
719	Alliam art	Enguerrand	4. Poursuivant	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF AD N/B 1961	1-113 v	1437
713	Alliam art	Enguerrand	4. Poursuivant	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF AD N/B 1961	1-110 r	1437

Fiche	Nom	Prénom	Titre	Nom d'office	Marche	Employeur	Référence	Fol./p.	Année
785	Aliamart	Enguerrand	4. Poursuivant	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1963	092 v°	1438
759	Aliamart	Enguerrand	4. Poursuivant	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1963	075 r°	1437
766	Aliamart	Enguerrand	4. Poursuivant	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1963	082 r°	1437
839	Aliamart	Enguerrand	4. Poursuivant	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1963	177 v°	1438
1054	Aliamart	Enguerrand	4. Poursuivant	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1966	099 r°	1439
1068	Aliamart	Enguerrand	4. Poursuivant	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1966	122 v°	1439
1061	Aliamart	Enguerrand	4. Poursuivant	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1966	115 r°	1438
1132	Aliamart	Enguerrand	4. Poursuivant	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1966	312 v°	1439
1194	Aliamart	Enguerrand	4. Poursuivant	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1969	263 v°	1440
1140	Aliamart	Enguerrand	4. Poursuivant	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1969	170 v°	1440
1161	Aliamart	Enguerrand	4. Poursuivant	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1969	193 r°	1440
1171	Aliamart	Enguerrand	4. Poursuivant	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1969	201 r°	1440
1172	Aliamart	Enguerrand	4. Poursuivant	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1969	201 r°	1440
1186	Aliamart	Enguerrand	4. Poursuivant	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1969	217 v°	1440
1225	Aliamart	Enguerrand	4. Poursuivant	Chateaubelin		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1972	086 v°	1441
663			4. Poursuivant	Chateaulailon		Comte de Richemont	RGTF ADN/B 1954	108 r°	1435
565			4. Poursuivant	Chateaulerzart		Comte de Richemont	RGTF ADN/B 1951	135 r°	1434
778			4. Poursuivant	Clermont		Duc de Bourbon	RGTF ADN/B 1963	090 v°	1437
1632			4. Poursuivant	Colombiers		Roi de France	RGTF ADN/B 2004	303 r°	1450
1274			4. Poursuivant	Combaille		Duc de Bourbon	RGTF ADN/B 1972	166 r°	1441
318			4. Poursuivant	Conbrecht		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1945	113 r°	1432
1127			4. Poursuivant	Condray		Connétable de France	RGTF ADN/B 1966	225 v°	1439
1128			4. Poursuivant	Condray		Connétable de France	RGTF ADN/B 1966	227 r°	1439
851			4. Poursuivant	Congé		La Hire	RGTF ADN/B 1963	180 v°	1438
739			4. Poursuivant	Constant		Roi de France	RGTF ADN/B 1961	1-153 r°	1437
992			4. Poursuivant	Contay		Seigneur de Longueval	RGTF ADN/B 1957	269 r°	1436
1050			4. Poursuivant	Contay		Seigneur de Longueval	RGTF ADN/B 1957	458 r°	1436
1775			4. Poursuivant	Conty		Duc d'Orléans	RGTF AGR/CC 1921	349 r°	1452
634			4. Poursuivant	Copin		Seigneur de la Vere	RGTF ADN/B 1954	072 r°	1435
1578			4. Poursuivant	Coucy		Duc d'Orléans	RGTF ADN/B 1994	167 v°	1447
1607			4. Poursuivant	Coucy		Duc d'Orléans	RGTF ADN/B 2000	122 v°	1448
1287			4. Poursuivant	Cougnat		Seigneur d'Angouleme	RGTF ADN/B 1972	191 r°	1441
1801			4. Poursuivant	Coussy		Duc d'Orléans	RGTF ADN/B 2020	329 v°	1455
2023			4. Poursuivant	Cressy		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2040	249 r°	1461
1997			4. Poursuivant	Cressy		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2040	181 r°	1461
746			4. Poursuivant	Cuevrechief		~NC~	RGTF ADN/B 1961	1-155 r°	1437
732			4. Poursuivant	Cuevrechief		~NC~	RGTF ADN/B 1961	1-123 r°	1437
440			4. Poursuivant	Cuevrechief		Monseigneur le Régent	RGTF ADN/B 1948	134 r°	1433
415			4. Poursuivant	Cuevrechief		Monseigneur le Régent	RGTF ADN/B 1948	128 v°	1433
509			4. Poursuivant	Cuevrechief		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1951	055 v°	1434
1615	Bonnet	Jean	4. Poursuivant	Daguenet		Seigneur de Rambures	RGTF ADN/B 2004	147 v°	1450
550			4. Poursuivant	Dampmartin		Seigneur d'Eschanel	RGTF ADN/B 1951	115 r°	1434
55			4. Poursuivant	Dedit		Seigneur d'Ivry	RGTF ADN/B 1923	189 r°	1421
1519			4. Poursuivant	Desir		~NC~	RGTF ADN/B 1991	076 v°	1446

Fiche	Nom	Prénom	Titre	Nom d'office	Marche	Employeur	Référence	Fol./p.	Année
1309			4. Poursuivant	Diligence		Duc d'Orléans	RGTF ADN/B 1975	060 r°	1442
1329			4. Poursuivant	Diligence		Duc d'Orléans	RGTF ADN/B 1975	126 v°	1442
1495			4. Poursuivant	Diligence		Duc d'Orléans	RGTF ADN/B 1988	151 r°	1446
723			4. Poursuivant	Diligence		Philibert de Vaudrey	RGTF ADN/B 1961	1-115 v°	1437
1099			4. Poursuivant	Diligence		Philibert de Vaudrey	RGTF ADN/B 1966	163 v°	1439
1081			4. Poursuivant	Diligence		Philibert de Vaudrey	RGTF ADN/B 1966	138 v°	1439
1078			4. Poursuivant	Diligence		Philibert de Vaudrey	RGTF ADN/B 1966	137 r°	1439
1074			4. Poursuivant	Diligence		Philibert de Vaudrey	RGTF ADN/B 1966	133 r°	1439
1070			4. Poursuivant	Diligence		Philibert de Vaudrey	RGTF ADN/B 1966	125 v°	1439
1080			4. Poursuivant	Diligence		Philibert de Vaudrey	RGTF ADN/B 1966	137 v°	1439
1073			4. Poursuivant	Diligence		Philibert de Vaudrey	RGTF ADN/B 1966	132 v°	1439
1079			4. Poursuivant	Diligence		Philibert de Vaudrey	RGTF ADN/B 1966	137 r°	1439
1175			4. Poursuivant	Diligence		Philibert de Vaudrey	RGTF ADN/B 1969	204 r°	1440
1181			4. Poursuivant	Diligence		Philibert de Vaudrey	RGTF ADN/B 1969	209 v°	1440
1180			4. Poursuivant	Diligence		Philibert de Vaudrey	RGTF ADN/B 1969	209 v°	1440
2024			4. Poursuivant	Donzy		Charles de Bourgogne, Comte de Nevers	RGTF ADN/B 2040	249 v°	1461
1375	Roussel	Mahieu	4. Poursuivant	Dourdain		François II, Comte d'Etampes	RGTF ADN/B 1978	190 r°	1443
1389	Roussel	Mahieu	4. Poursuivant	Dourdain		François II, Comte d'Etampes	RGTF ADN/B 1978	316 r°	1443
1360	Roussel	Mahieu	4. Poursuivant	Dourdain		François II, Comte d'Etampes	RGTF ADN/B 1978	123 r°	1443
1508	Roussel	Mahieu	4. Poursuivant	Dourdain		François II, Comte d'Etampes	RGTF ADN/B 1988	196 r°	1445
1535	Roussel	Mahieu	4. Poursuivant	Dourdain		François II, Comte d'Etampes	RGTF ADN/B 1991	174 v°	1446
725	Roussel	Mahieu	4. Poursuivant	Dourdain		Richard de Bretagne, Comte d'Etampes	RGTF ADN/B 1961	1-116 v°	1437
324			4. Poursuivant	Drouin		René d'Anjou, Duc de Bar	RGTF ADN/B 1945	118 r°	1432
1279			4. Poursuivant	Egre		Roi des Romains	RGTF ADN/B 1972	172 v°	1441
857			4. Poursuivant	Egrelet		Em pereur d'Allemagne	RGTF ADN/B 1963	183 r°	1438
320			4. Poursuivant	Esperance		Madame la régente	RGTF ADN/B 1945	113 v°	1432
643			4. Poursuivant	Estafort		~NC ~	RGTF ADN/B 1954	078 v°	1435
1871			4. Poursuivant	Estemay		Seigneur d'Esternay	RGTF ADN/B 2026	356 r°	1457
1543			4. Poursuivant	Etoile		Prince de Navarre	RGTF ADN/B 1991	191 r°	1446
662			4. Poursuivant	Etoile		Roi de Navarre	RGTF ADN/B 1954	105 r°	1435
2315			4. Poursuivant	Faucon		Jean III de Grailly, Comte de Foix	RGTF ADN/B 1601	056 v°	1419
675			4. Poursuivant	Feu Grégeois		Duc de Bourbon	RGTF ADN/B 1954	119 v°	1435
689			4. Poursuivant	Feu Grégeois		Duc de Bourbon	RGTF ADN/B 1954	126 v°	1435
1041			4. Poursuivant	Feu Grégeois		Duc de Bourbon	RGTF ADN/B 1957	341 r°	1436
996			4. Poursuivant	Feu Grégeois		Duc de Bourbon	RGTF ADN/B 1957	272 r°	1436
1019			4. Poursuivant	Feu Grégeois		Duc de Bourbon	RGTF ADN/B 1957	281 r°	1436

Fiche	Nom	Prénom	Titre	Nom d'office	Marche	Employeur	Référence	Fol./p.	Année
1011			4. Poursuivant	Feu Grégeois		Duc de Bourbon	RGTF ADN/B 1957	280 r°	1436
1746			4. Poursuivant	Feu Grégeois		Monseigneur de Bourbon	RGTF ADN/B 2017	241 v°	1454
816			4. Poursuivant	Fleur de Lys		Madame de Guienne	RGTF ADN/B 1963	164 v°	1438
1628			4. Poursuivant	Fortune		Andrieu Senat, chevalier	RGTF ADN/B 2004	295 v°	1450
1687			4. Poursuivant	Fortune		Comte de Lannoiz	RGTF ADN/B 2008	293 r°	1451
1378			4. Poursuivant	Fougères		Duc de Bretagne	RGTF ADN/B 1978	209 v°	1443
51			4. Poursuivant	Franc Vouloir		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1923	125 r°	1421
58			4. Poursuivant	Franc Vouloir		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1925	038 v°	1422
76			4. Poursuivant	Franc Vouloir		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1927	152 v°	1422
77			4. Poursuivant	Franc Vouloir		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1927	156 v°	1422
2009	Panier	Jehan	4. Poursuivant	Franche Comte	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2040	193 r°	1461
578			4. Poursuivant	Franquin	Flandre	Forestier de Bruges	RGTF ADN/B 1951	150 v°	1434
635			4. Poursuivant	Franquin	Flandre	Forestier de Bruges	RGTF ADN/B 1954	072 r°	1435
254			4. Poursuivant	Frontiere		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1942	123 v°	1431
261			4. Poursuivant	Frontiere		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1942	136 r°	1431
323			4. Poursuivant	Frontiere		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1945	114 r°	1432
541			4. Poursuivant	Frontiere		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1951	071 r°	1434
575			4. Poursuivant	Frontiere		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1951	149 v°	1434
620			4. Poursuivant	Frontiere		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1954	059 v°	1435
673			4. Poursuivant	Frontiere		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1954	119 v°	1435
632			4. Poursuivant	Frontiere		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1954	065 r°	1435
607			4. Poursuivant	Frontiere		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1954	053 v°	1434
645			4. Poursuivant	Frontiere		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1954	080 v°	1435
947			4. Poursuivant	Frontiere		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1957	191 r°	1436
900			4. Poursuivant	Frontiere		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1957	152 v°	1436
884			4. Poursuivant	Frontiere		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1957	140 r°	1436
896			4. Poursuivant	Frontiere		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1957	148 r°	1436
721			4. Poursuivant	Frontiere		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1961	1-114 r°	1437
712			4. Poursuivant	Frontiere		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1961	1-108 r°	1437
720			4. Poursuivant	Frontiere		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1961	1-113 v°	1437
1053			4. Poursuivant	Frontiere		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1966	095 v°	1439
1063			4. Poursuivant	Frontiere		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1966	116 r°	1438
1243			4. Poursuivant	Frontiere		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1972	112 r°	1441
112	Pouques	Georges de	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1933	090 v°	1425
291	Pouques	Georges de	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1945	074 r°	1432
355	Pouques	Georges de	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1945	209 r°	1432
277	Pouques	Georges de	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1945	050 r°	1432
299	Pouques	Georges de	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1945	077 v°	1432
346	Pouques	Georges de	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1945	154 r°	1432
366	Pouques	Georges de	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1948	092 r°	1433
367	Pouques	Georges de	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1948	092 r°	1433
359	Pouques	Georges de	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1948	072 r°	1432
368	Pouques	Georges de	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1948	092 r°	1433

Fiche	Nom	Prénom	Titre	Nom d'office	Marche	Employeur	Référence	Fol./p.	Année
403	Pouques	Georges de	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1948	116 r°	1433
552	Pouques	Georges de	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1951	115 v°	1434
569	Pouques	Georges de	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1951	142 r°	1434
571	Pouques	Georges de	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1951	146 v°	1434
500	Pouques	Georges de	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1951	043 v°	1434
496	Pouques	Georges de	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1951	027 v°	1433
516	Pouques	Georges de	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1951	059 v°	1434
548	Pouques	Georges de	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1951	114 r°	1434
523	Pouques	Georges de	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1951	062 v°	1434
540	Pouques	Georges de	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1951	070 v°	1434
514	Pouques	Georges de	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1951	057 v°	1434
604	Pouques	Georges de	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1954	047 v°	1435
615	Pouques	Georges de	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1954	057 r°	1435
611	Pouques	Georges de	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1954	056 r°	1434
623	Pouques	Georges de	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1954	060 r°	1435
610	Pouques	Georges de	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1954	055 r°	1434
619	Pouques	Georges de	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1954	059 v°	1435
705	Pouques	Georges de	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1954	175 v°	1435
631	Pouques	Georges de	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1954	064 v°	1435
612	Pouques	Georges de	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1954	056 v°	1434
923	Pouques	Georges de	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1957	173 r°	1436
1040	Pouques	Georges de	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1957	308 r°	1436
1043	Pouques	Georges de	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1957	371 r°	1436
921	Pouques	Georges de	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1957	167 r°	1436
906	Pouques	Georges de	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1957	156 v°	1435
933	Pouques	Georges de	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1957	176 v°	1436
1024	Pouques	Georges de	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1957	281 v°	1436
937	Pouques	Georges de	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1957	179 v°	1436
1033	Pouques	Georges de	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1957	287 r°	1436
954	Pouques	Georges de	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1957	196 r°	1436
736	Pouques	Georges de	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1961	1-152 r°	1437
874	Pouques	Georges de	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1963	194 v°	1438
760	Pouques	Georges de	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1963	076 v°	1437
754	Pouques	Georges de	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1963	071 v°	1437
751	Pouques	Georges de	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1963	066 v°	1437
813	Pouques	Georges de	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1963	138 v°	1438
1084	Pouques	Georges de	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1966	152 r°	1439
1120	Pouques	Georges de	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1966	218 r°	1439
1208	Pouques	Georges de	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1969	278 r°	1440
1178	Pouques	Georges de	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1969	207 r°	1440
1183	Pouques	Georges de	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1969	213 v°	1440
1244	Pouques	Georges de	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1972	112 r°	1441
1272	Pouques	Georges de	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1972	160 r°	1441
1235	Pouques	Georges de	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1972	100 v°	1441

Fiche	Nom	Prénom	Titre	Nom d'office	Marche	Employeur	Référence	Fol./p.	Année
1291	Pouques	Georges de	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1972	207 v°	1441
1303	Pouques	Georges de	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1975	058 r°	1441
1310	Pouques	Georges de	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1975	063 r°	1442
1308	Pouques	Georges de	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1975	060 r°	1442
1322	Pouques	Georges de	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1975	105 v°	1442
1372	Pouques	Georges de	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1978	182 v°	1443
1436	Pouques	Georges de	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1982	182 r°	1444
1405	Pouques	Georges de	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1982	071 v°	1444
1518	Pouques	Georges de	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1991	068 v°	1445
1571	Pouques	Georges de	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1994	167 r°	1447
1830	Gobet	Gilles	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2026	152 v°	1457
1857	Gobet	Gilles	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2026	282 r°	1457
1847	Gobet	Gilles	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2026	210 r°	1456
1901	Gobet	Gilles	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2030	245 r°	1458
1907	Gobet	Gilles	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2030	279 v°	1458
1906	Gobet	Gilles	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2030	273 r°	1458
1863	Gobet	Gilles	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2030	192 v°	1457
1892	Gobet	Gilles	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2030	211 v°	1458
1915	Gobet	Gilles	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2030	312 v°	1458
1862			4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2030	192 r°	1454
1946	Gobet	Gilles	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2034	132 v°	1459
1995	Gobet	Gilles	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2040	166 r°	1460
2039	Gobet	Gilles	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2045	187 r°	1462
2036	Gobet	Gilles	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2045	187 r°	1460
2037	Gobet	Gilles	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2045	182 r°	1462
2055	Gobet	Gilles	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2045	226 r°	1462
2079	Gobet	Gilles	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2048	169 v°	1463
2115	Gobet	Gilles	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2051	284 r°	1459
2101	Gobet	Gilles	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2051	225 v°	1463
2189	Gobet	Gilles	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2061	135 r°	1463
2188	Gobet	Gilles	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2061	135 r°	1463
2187	Gobet	Gilles	4. Poursuivant	Fusil	Ordre de la Toison d'Or	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2061	134 r°	1466
458			4. Poursuivant	Gaillarde		Rigault de Versailles	RGTF ADN/B 1948	166 v°	1433
520			4. Poursuivant	Gaillénay		~NC~	RGTF ADN/B 1951	060 v°	1434
744			4. Poursuivant	Gaumniches		Roi de France	RGTF ADN/B 1961	1-154 v°	1437
272			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1942	170 r°	1431
307			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1945	082 r°	1432
304			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1945	082 r°	1432
328			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1945	127 r°	1432
305			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1945	082 r°	1432
424			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1948	130 r°	1433
431			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1948	131 v°	1433
435			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1948	132 v°	1433
393			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1948	113 v°	1433

Fiche	Nom	Prénom	Titre	Nom d'office	Marche	Employeur	Référence	Fol./p.	Année
391			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1948	113 v°	1433
474			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1948	209 v°	1433
432			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1948	132 r°	1433
463			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1948	178 r°	1433
422			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1948	129 v°	1433
441			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1948	134 r°	1433
450			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1948	137 r°	1433
525			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1951	063 r°	1434
503			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1951	047 v°	1434
512			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1951	057 r°	1434
537			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1951	070 v°	1434
558			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1951	124 r°	1434
510			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1951	055 v°	1434
934			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1957	177 r°	1436
1006			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1957	279 r°	1436
973			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1957	n° 216 r°	1436
1038			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1957	291 v°	1436
964			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1957	212 r°	1436
983			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1957	257 v°	1436
886			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1957	140 v°	1436
930			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1957	175 v°	1436
905			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1957	155 v°	1436
967			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1957	n° 215 v°	1436
969			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1957	n° 216 r°	1436
897			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1957	148 v°	1436
924			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1957	173 r°	1436
951			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1957	194 r°	1436
892			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1957	147 v°	1436
927			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1957	174 v°	1436
942			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1957	180 v°	1436
911			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1957	158 r°	1436
946			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1957	191 r°	1436
907			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1957	157 r°	1436
714			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1961	1-110 r°	1437
727			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1961	1-117 v°	1437
740			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1961	1-154 r°	1437
773			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1963	084 v°	1437
783			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1963	092 r°	1438
775			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1963	087 v°	1438
846			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1963	178 v°	1438
817			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1963	164 v°	1438
776			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1963	085 v°	1438
796			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1963	118 r°	1438
753			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1963	070 r°	1437

Fiche	Nom	Prénom	Titre	Nom d'office	Marche	Employeur	Référence	Fol./p.	Année
769			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1963	083 v°	1437
767			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1963	083 r°	1437
763			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1963	078 r°	1437
788			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1963	101 v°	1438
853			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1963	181 r°	1438
755			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1963	073 v°	1437
1097			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1966	162 v°	1439
1119			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1966	216 v°	1439
1095			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1966	160 v°	1439
1086			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1966	154 r°	1439
1071			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1966	126 r°	1439
1087			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1966	154 v°	1439
1092			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1966	156 r°	1439
2120			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1966	153 r°	1439
1090			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1966	155 r°	1439
1188			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1969	247 v°	1440
1224			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1972	086 r°	1441
1264			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1972	131 v°	1442
1259			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1972	128 r°	1441
1248			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1972	115 v°	1441
1226			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1972	087 r°	1441
1269			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1972	136 v°	1442
1266			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1972	133 r°	1442
1262			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1972	130 v°	1442
1228			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1972	087 r°	1441
1315			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1975	069 r°	1442
1301			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1975	056 v°	1442
1320			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1975	062 r°	1442
1362			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1978	133 v°	1443
1384			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1978	218 r°	1443
1353			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1978	116 r°	1443
1347			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1978	113 v°	1443
1395			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1978	331 r°	1442
1338			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1978	109 r°	1443
1349			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1978	114 r°	1443
1431			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1982	138 r°	1445
1416			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1982	097 v°	1444
1435			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1982	146 v°	1445
1424			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1982	112 v°	1444
1420			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1982	107 v°	1444
1422			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1982	108 r°	1444
1488			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1988	124 r°	1445
1493			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1988	149 r°	1446
1494			4. Poursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1988	149 v°	1446

Fiche	Nom	Prénom	Titre	Nom d'office	Marche	Employeur	Référence	Fol./p.	Année
1525			4. P oursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1991	106 v°	1446
1624			4. P oursuivant	Germolles	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2004	243 r°	1450
854			4. P oursuivant	Gien		Louis, Dauphin de France	RGTF ADN/B 1963	181 r°	1438
1201			4. P oursuivant	Gien		Louis, Dauphin de France	RGTF ADN/B 1969	273 v°	1440
929			4. P oursuivant	Gorkain		Seigneur de Ternant	RGTF ADN/B 1957	174 v°	1436
1005			4. P oursuivant	Gorkain		Seigneur de Ternant	RGTF ADN/B 1957	278 v°	1436
1039			4. P oursuivant	Gorkain		Seigneur de Ternant	RGTF ADN/B 1957	303 r°	1436
1004			4. P oursuivant	Gorkain		Seigneur de Ternant	RGTF ADN/B 1957	278 r°	1436
916			4. P oursuivant	Gorkain		Seigneur de Ternant	RGTF ADN/B 1957	162 v°	1436
962			4. P oursuivant	Gorkain		Seigneur de Ternant	RGTF ADN/B 1957	206 r°	1436
750			4. P oursuivant	Gorkain		Seigneur de Ternant	RGTF ADN/B 1963	066 v°	1437
1157			4. P oursuivant	Gorkain		Seigneur de Ternant	RGTF ADN/B 1969	190 v°	1440
1164			4. P oursuivant	Gorkain		Seigneur de Ternant	RGTF ADN/B 1969	194 v°	1440
1195			4. P oursuivant	Gorkain		Seigneur de Ternant	RGTF ADN/B 1969	263 v°	1440
1145			4. P oursuivant	Gorkain		Seigneur de Ternant	RGTF ADN/B 1969	177 r°	1440
1136			4. P oursuivant	Gorkain		Seigneur de Ternant	RGTF ADN/B 1969	166 r°	1440
2327			4. P oursuivant	Gorkain		Seigneur de Ternant	RGTF ADN/B 1978	108 v°	1443
1736			4. P oursuivant	Gorlant		Duc de Thessur (?)	RGTF ADN/B 2017	219 v°	1454
2228			4. P oursuivant	Grant		Jean sans Peur	RGTF ADN/B 1903	198 r°	1414
1636			4. P oursuivant	Grenoble		Dauphin de Viennois	RGTF ADN/B 2004	306 v°	1450
1479			4. P oursuivant	Guienne		~NC~	RGTF ADN/B 1988	182 r° ?	1445
1872			4. P oursuivant	Guiron		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2026	356 r°	1457
1860			4. P oursuivant	Guiron		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2026	294 v°	1457
1834			4. P oursuivant	Guiron		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2026	189 v°	1457
1893			4. P oursuivant	Guiron		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2030	216 v°	1458
1891			4. P oursuivant	Guiron		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2030	210 v°	1458
1908			4. P oursuivant	Guiron		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2030	280 r°	1458
1898			4. P oursuivant	Guiron		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2030	237 r°	1458
1938			4. P oursuivant	Guiron		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2034	112 v°	1459
1940			4. P oursuivant	Guiron		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2034	120 v°	1459
1984			4. P oursuivant	Guiron		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2040	155 r°	1480
2049			4. P oursuivant	Guiron		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2045	211 r°	1462
2053			4. P oursuivant	Guiron		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2045	215 v°	1462
2044			4. P oursuivant	Guiron		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2045	204 v°	1462
2076			4. P oursuivant	Guiron		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2048	153 v°	1461
2084			4. P oursuivant	Guiron		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2048	202 v°	1463
2085			4. P oursuivant	Guiron		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2048	195 r°	1463
2103			4. P oursuivant	Guiron		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2051	230 r°	1463
2104			4. P oursuivant	Guiron		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2051	230 r°	1463
1481			4. P oursuivant	Gwynnee		Infant de Portugal	RGTF ADN/B 1988	182 r° ?	1445
1114			4. P oursuivant	Gyen		Louis, Dauphin de France	RGTF ADN/B 1966	197 r°	1438

Fiche	Nom	Prénom	Titre	Nom d'office	Marche	Employeur	Référence	Fol./p.	Année
2170			4. Poursuivant	Gyen		Louis, Dauphin de France	RGTF ADN/B 1969	257 r°	1440
1779			4. Poursuivant	Hancsaffen		Grand Maître de Prusse	RGTF AGR/CC 1921	354 r°	1452
61			4. Poursuivant	Havienas		Sarrasin d'Ally	RGTF ADN/B 1925	089 r°	1421
74			4. Poursuivant	Havienas		Sarrasin d'Ally	RGTF ADN/B 1927	115 r°	1422
2021			4. Poursuivant	Havies		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2040	240 v°	1461
464			4. Poursuivant	Henry		Frédéric, Comte de Moers	RGTF ADN/B 1948	178 v°	1433
695			4. Poursuivant	Hondschoote	Flandre	Jehan de Hornes	RGTF ADN/B 1954	129 v°	1435
903			4. Poursuivant	Hondschoote	Flandre	Jehan de Hornes	RGTF ADN/B 1957	155 v°	1435
901			4. Poursuivant	Hondschoote	Flandre	Jehan de Hornes	RGTF ADN/B 1957	153 r°	1436
728			4. Poursuivant	Hondschoote	Flandre	Jehan de Hornes	RGTF ADN/B 1961	1-117 v°	1437
748			4. Poursuivant	Hondschoote	Flandre	Jehan de Hornes	RGTF ADN/B 1961	2-026 v°	1437
722			4. Poursuivant	Hondschoote	Flandre	Jehan de Hornes	RGTF ADN/B 1961	1-115 r°	1437
827			4. Poursuivant	Hondschoote	Flandre	Jehan de Hornes	RGTF ADN/B 1963	168 r°	1438
1047			4. Poursuivant	Hondschoote	Flandre	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1957	443 v°	1436
1026			4. Poursuivant	Hondschoote	Flandre	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1957	283 v°	1436
1003			4. Poursuivant	Hondschoote	Flandre	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1957	278 r°	1436
815			4. Poursuivant	Hondschoote	Flandre	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1963	145 r°	1438
1056			4. Poursuivant	Hondschoote	Flandre	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1966	113 v°	1438
1075			4. Poursuivant	Hondschoote	Flandre	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1966	134 v°	1439
1268			4. Poursuivant	Hondschoote	Flandre	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1972	134 r°	1442
1238			4. Poursuivant	Hondschoote	Flandre	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1972	104 v°	1441
534			4. Poursuivant	Humble Requete		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1951	067 v°	1434
1675			4. Poursuivant	Humilite		Comte de Joigny	RGTF ADN/B 2008	130 v°	1451
830			4. Poursuivant	Joyeuses Nouvelles		Louis, Dauphin de France	RGTF ADN/B 1963	169 r°	1438
519			4. Poursuivant	Joyeuses Nouvelles		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1951	060 r°	1434
678			4. Poursuivant	Joyeuses Nouvelles		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1954	120 v°	1435
961			4. Poursuivant	Joyeuses Nouvelles		Seigneur de L'Isle Adam	RGTF ADN/B 1957	205 r°	1436
692			4. Poursuivant	L'Etoile		Vidame d'Amiens	RGTF ADN/B 1954	126 r°	1435
955			4. Poursuivant	L'Etoile		Vidame d'Amiens	RGTF ADN/B 1957	196 r°	1436
953			4. Poursuivant	L'Etoile		Vidame d'Amiens	RGTF ADN/B 1957	194 v°	1436
1280			4. Poursuivant	Lames		Roi de Navarre	RGTF ADN/B 1972	174 r°	1441
1037			4. Poursuivant	Lansac		Seigneur de Lansac	RGTF ADN/B 1957	291 r°	1433
1373			4. Poursuivant	Licome		Roi d'Ecosse	RGTF ADN/B 1978	183 v°	1443
823			4. Poursuivant	Liesse		Roi de France	RGTF ADN/B 1963	166 v°	1438
1895			4. Poursuivant	Lombus	Hainaut	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2030	226 v°	1458
1884			4. Poursuivant	Lombus	Hainaut	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2030	192 v°	1458
460			4. Poursuivant	Louvres		Roi de France	RGTF ADN/B 1948	167 r°	1433
1591			4. Poursuivant	Loyauté		Bâtard d'Orléans, Comte de Dunois	RGTF ADN/B 1998	118 r°	1448
344			4. Poursuivant	Ma Vie		Duc de Bretagne	RGTF ADN/B 1945	147 v°	1432
873			4. Poursuivant	Ma Vie		Duc de Bretagne	RGTF ADN/B 1963	194 v°	1438
1640			4. Poursuivant	Mantaumille		Seigneur de la Varenne	RGTF ADN/B 2004	309 v°	1450

Fiche	Nom	Prénom	Titre	Nom d'office	Marche	Employeur	Référence	Fol./p.	Année
1631			4. Poursuivant	Maitaunulle		Roi de France	RGTF ADN/B 2004	303 r°	1450
834			4. Poursuivant	Martinet		Robinet de Frondeville	RGTF ADN/B 1963	169 v°	1438
453			4. Poursuivant	Merci ou Mort		-N.C~	RGTF ADN/B 1948	165 r°	1433
561			4. Poursuivant	Merci ou Mort		-N.C~	RGTF ADN/B 1951	125 v°	1434
568			4. Poursuivant	Mirande		Frédéric, Comte de Moers	RGTF ADN/B 1951	141 v°	1434
553			4. Poursuivant	Mirande		Frédéric, Comte de Moers	RGTF ADN/B 1951	116 r°	1434
522			4. Poursuivant	Mirande		Frédéric, Comte de Moers	RGTF ADN/B 1951	062 v°	1434
579			4. Poursuivant	Mirande		Frédéric, Comte de Moers	RGTF ADN/B 1951	150 v°	1434
1912			4. Poursuivant	Moers		Frédéric, Comte de Moers	RGTF ADN/B 2030	310 r°	1458
1219			4. Poursuivant	Moins que le pas		-N.C~	RGTF ADN/B 1972	077 v°	1441
1490			4. Poursuivant	Moins que le pas		Seigneur de Wavrin	RGTF ADN/B 1988	131 v°	1445
1500			4. Poursuivant	Moins que le pas		Seigneur de Wavrin	RGTF ADN/B 1988	192 r°	1445
1489			4. Poursuivant	Moins que le pas		Seigneur de Wavrin	RGTF ADN/B 1988	127 r°	1445
409			4. Poursuivant	Monceaux		Roger Fines, chevalier	RGTF ADN/B 1948	124 r°	1433
1653			4. Poursuivant	Monfort		Seigneur de Charmy	RGTF ADN/B 2002	176 r°	1449
745			4. Poursuivant	Monpeusvres		Duc de Bourbon	RGTF ADN/B 1961	1-154 v°	1437
691			4. Poursuivant	Mont Reon		Ruprecht IV, Comte de Verneburg	RGTF ADN/B 1954	126 r°	1435
699			4. Poursuivant	Mont Reon		Ruprecht IV, Comte de Verneburg	RGTF ADN/B 1954	132 v°	1435
1022			4. Poursuivant	Mont XXX		Duc de Bourbon	RGTF ADN/B 1957	281 r°	1436
446			4. Poursuivant	Montaigu	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1948	136 r°	1433
1354			4. Poursuivant	Montaigu	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1978	116 v°	1443
1407			4. Poursuivant	Montaigu	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1982	077 r°	1444
1485			4. Poursuivant	Montaigu	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1988	114 v°	1445
515			4. Poursuivant	Montreal	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1951	058 r°	1434
517			4. Poursuivant	Montreal	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1951	060 r°	1434
518			4. Poursuivant	Montreal	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1951	060 r°	1434
630			4. Poursuivant	Montreal	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1954	064 v°	1435
628			4. Poursuivant	Montreal	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1954	064 r°	1435
624			4. Poursuivant	Montreal	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1954	060 v°	1435
1557			4. Poursuivant	Montreal	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1994	086 r°	1447
1597			4. Poursuivant	Montreal	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2000	056 r°	1448
1658			4. Poursuivant	Montreal	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2002	184 v°	1449
1789			4. Poursuivant	Montreal	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2020	228 v°	1455
1800			4. Poursuivant	Montreal	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2020	293 v°	1455
1794			4. Poursuivant	Montreal	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2020	261 v°	1455
1788			4. Poursuivant	Montreal	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2020	210 v°	1455
1790			4. Poursuivant	Montreal	Champagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2020	250 r°	1455
822			4. Poursuivant	Morgenstem		-N.C~	RGTF ADN/B 1963	166 r°	1438

Fiche	Nom	Prénom	Titre	Nom d'office	Marche	Employeur	Référence	Fol./p.	Année
313			4. Poursuivant	Myrande		Seigneur de Mirande	RGTF AD N/B 1945	107 r	1432
481			4. Poursuivant	Myrande		Seigneur de Mirande	RGTF AD N/B 1948	232 v	1433
1691			4. Poursuivant	Nevers		Charles de Bourgogne, Comte de Nevers	RGTF AD N/B 2008	303 r	1451
2119			4. Poursuivant	Noir Lion		~NC~	RGTF AD N/B 2051	292 r	1463
1306			4. Poursuivant	Noyers		Bailli de Noyers	RGTF AD N/B 1975	059 r	1441
2122			4. Poursuivant	Nul ne s'y Frotte		Bâtard de Bourgogne	RGTF AD N/B 2051	293 r	1463
1638			4. Poursuivant	Orenges		~NC~	RGTF AD N/B 2004	307 r	1450
1478			4. Poursuivant	Ours	Bruges	Ville de Bruges	RGTF AD N/B 1988	182 r ?	1445
999			4. Poursuivant	Panbrouck		Duc de Gloucester	RGTF AD N/B 1957	275 v	1438
676			4. Poursuivant	Partenay		Comte de Richemont	RGTF AD N/B 1954	120 r	1435
668			4. Poursuivant	Partenay		Comte de Richemont	RGTF AD N/B 1954	115 r	1435
697			4. Poursuivant	Partenay		Comte de Richemont	RGTF AD N/B 1954	131 v	1435
866			4. Poursuivant	Partenay		Comte de Richemont	RGTF AD N/B 1963	189 r	1438
1757			4. Poursuivant	Passavant		Louis IV, Comte de Wurtemberg	RGTF AD N/B 2017	284 r	1454
1676			4. Poursuivant	Paullein		~NC~	RGTF AD N/B 2008	180 r	1451
1678			4. Poursuivant	Paulin		~NC~	RGTF AD N/B 2008	209 r	1451
577			4. Poursuivant	Pauvre et Leal		~NC~	RGTF AD N/B 1951	150 v	1434
1032			4. Poursuivant	Pave		Duc de Milan	RGTF AD N/B 1957	287 r	1436
1767			4. Poursuivant	Pavilon		~NC~	RGTF AGR/CC 1921	224 r	1452
1766			4. Poursuivant	Pavilon		~NC~	RGTF AGR/CC 1921	218 v	1452
1654			4. Poursuivant	Pavilon		Cornille, Bâtard de Bourgogne	RGTF AD N/B 2002	176 v	1449
1443			4. Poursuivant	Pelerin		Maréchal de Bourgogne	RGTF AD N/B 1962	202 r	1444
1512			4. Poursuivant	Pelerin		Maréchal de Bourgogne	RGTF AD N/B 1968	197 r	1446
1548			4. Poursuivant	Pelerin		Maréchal de Bourgogne	RGTF AD N/B 1991	195 v	1447
1522			4. Poursuivant	Pelerin		Maréchal de Bourgogne	RGTF AD N/B 1991	099 r	1446
1593			4. Poursuivant	Pelerin		Maréchal de Bourgogne	RGTF AD N/B 1998	125 v	1448
1647			4. Poursuivant	Pelerin		Maréchal de Bourgogne	RGTF AD N/B 2002	114 r	1449
1645			4. Poursuivant	Pelerin		Maréchal de Bourgogne	RGTF AD N/B 2002	110 r	1449
1617			4. Poursuivant	Pelerin		Maréchal de Bourgogne	RGTF AD N/B 2004	199 v	1450
1616			4. Poursuivant	Pelerin		Maréchal de Bourgogne	RGTF AD N/B 2004	161 v	1450
1680			4. Poursuivant	Pelerin		Maréchal de Bourgogne	RGTF AD N/B 2008	219 v	1451
1696			4. Poursuivant	Pelerin		Maréchal de Bourgogne	RGTF AD N/B 2012	158 v	1453
1695		François	4. Poursuivant	Pelerin		Philippe le Bon	RGTF AD N/B 2012	158 r	1451
1733			4. Poursuivant	Pelerin		Philippe le Bon	RGTF AD N/B 2017	218 v	1454
1720			4. Poursuivant	Pelerin		Philippe le Bon	RGTF AD N/B 2017	132 v	1454
1722			4. Poursuivant	Pelerin		Philippe le Bon	RGTF AD N/B 2017	138 v	1454
1783			4. Poursuivant	Pelerin		Philippe le Bon	RGTF AD N/B 2020	194 v	1455
1796			4. Poursuivant	Pelerin		Philippe le Bon	RGTF AD N/B 2020	280 r	1455
1785			4. Poursuivant	Pelerin		Philippe le Bon	RGTF AD N/B 2020	194 v	1455
1792			4. Poursuivant	Pelerin		Philippe le Bon	RGTF AD N/B 2020	251 v	1455
1797			4. Poursuivant	Pelerin		Philippe le Bon	RGTF AD N/B 2020	280 v	1455
1781			4. Poursuivant	Pelerin		Philippe le Bon	RGTF AD N/B 2020	194 v	1455

Fiche	Nom	Prénom	Titre	Nom d'office	Marche	Employeur	Référence	Fol./p.	Année
1784			4. Poursuivant	Pelerin		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2020	194 v°	1455
1782			4. Poursuivant	Pelerin		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2020	194 v°	1455
672			4. Poursuivant	Penser en Bien		Guillot de Lenseac	RGTF ADN/B 1954	119 r°	1435
315			4. Poursuivant	Peu de Sens		Jacques d'Alcoude, Damoiseau de Caesbeque	RGTF ADN/B 1945	107 r°	1432
396			4. Poursuivant	Peu Parler		Jehan de Croy	RGTF ADN/B 1948	114 v°	1433
418			4. Poursuivant	Peu Parler		Jehan de Croy	RGTF ADN/B 1948	129 r°	1433
395			4. Poursuivant	Peu Parler		Jehan de Croy	RGTF ADN/B 1948	114 r°	1433
383			4. Poursuivant	Peu Parler		Jehan de Croy	RGTF ADN/B 1948	113 r°	1433
387			4. Poursuivant	Peu Parler		Jehan de Croy	RGTF ADN/B 1948	113 r°	1433
392			4. Poursuivant	Peu Parler		Jehan de Croy	RGTF ADN/B 1948	113 v°	1433
439			4. Poursuivant	Peu Parler		Jehan de Croy	RGTF ADN/B 1948	133 r°	1433
502			4. Poursuivant	Peu Parler		Jehan de Croy	RGTF ADN/B 1951	047 v°	1434
556			4. Poursuivant	Peu Parler		Jehan de Croy	RGTF ADN/B 1951	117 v°	1434
1223			4. Poursuivant	Peu Parler		Jehan de Croy	RGTF ADN/B 1972	085 v°	1441
1484			4. Poursuivant	Peu Parler		Jehan de Croy	RGTF ADN/B 1988	113 r°	1445
734			4. Poursuivant	Pehanon		Seigneur de L'Isle Adam	RGTF ADN/B 1961	1-150 r°	1437
1345			4. Poursuivant	Pieretons		Duc d'Orléans	RGTF ADN/B 1978	111 v°	1443
64			4. Poursuivant	Pinelle		Roi de Castille	RGTF ADN/B 1927	090 v°	1422
1710			4. Poursuivant	Plaisance		Duc de Bretagne	RGTF ADN/B 2012	297 r°	1453
211			4. Poursuivant	Plume de Paon		*NC*	RGTF ADN/B 1938	152 r°	1428
197			4. Poursuivant	Plume de Paon		*NC*	RGTF ADN/B 1938	220 v°	1428
268			4. Poursuivant	Plus que Nul		Seigneur de Charmy	RGTF ADN/B 1942	160 r°	1431
274			4. Poursuivant	Plus que Nul		Seigneur de Charmy	RGTF ADN/B 1942	170 v°	1431
413			4. Poursuivant	Plus que Nul		Seigneur de Charmy	RGTF ADN/B 1948	127 v°	1433
549			4. Poursuivant	Plus que Nul		Seigneur de Charmy	RGTF ADN/B 1951	114 v°	1434
504			4. Poursuivant	Plus que Nul		Seigneur de Charmy	RGTF ADN/B 1951	048 r°	1434
687			4. Poursuivant	Plus que Nul		Seigneur de Charmy	RGTF ADN/B 1954	125 v°	1435
971			4. Poursuivant	Plus que Nul		Seigneur de Charmy	RGTF ADN/B 1957	n° 216 r°	1436
917			4. Poursuivant	Plus que Nul		Seigneur de Charmy	RGTF ADN/B 1957	163 r°	1436
968			4. Poursuivant	Plus que Nul		Seigneur de Charmy	RGTF ADN/B 1957	n° 216 r°	1436
980			4. Poursuivant	Plus que Nul		Seigneur de Charmy	RGTF ADN/B 1957	n° 216 v°	1436
979			4. Poursuivant	Plus que Nul		Seigneur de Charmy	RGTF ADN/B 1957	n° 216 v°	1436
938			4. Poursuivant	Plus que Nul		Seigneur de Charmy	RGTF ADN/B 1957	179 v°	1436
972			4. Poursuivant	Plus que Nul		Seigneur de Charmy	RGTF ADN/B 1957	n° 216 r°	1436
960			4. Poursuivant	Plus que Nul		Seigneur de Charmy	RGTF ADN/B 1957	201 v°	1436
715			4. Poursuivant	Plus que Nul		Seigneur de Charmy	RGTF ADN/B 1961	1-111 r°	1437
1072			4. Poursuivant	Plus que Nul		Seigneur de Charmy	RGTF ADN/B 1966	131 v°	1439
1810			4. Poursuivant	Pontarfier		*NC*	RGTF ADN/B 2020	357 r°	1455
1867			4. Poursuivant	Pontarfier		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2026	339 r°	1457
1855			4. Poursuivant	Pontarfier		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2026	271 v°	1457
1853			4. Poursuivant	Pontarfier		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2026	256 r°	1457
1861			4. Poursuivant	Pontarfier		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2026	297 r°	1457
1863			4. Poursuivant	Pontarfier		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2026	304 v°	1457

Fiche	Nom	Prénom	Titre	N om d'office	Marche	Employeur	Référence	Fol./p.	Année
1854			4. Poursuivant	Pontarlier		Philippe le Bon	R.G.T.F. AD/N/B 2026	265 r	1457
1899			4. Poursuivant	Pontarlier		Philippe le Bon	R.G.T.F. AD/N/B 2030	242 v	1458
1909			4. Poursuivant	Pontarlier		Philippe le Bon	R.G.T.F. AD/N/B 2030	280 r	1458
1902			4. Poursuivant	Pontarlier		Philippe le Bon	R.G.T.F. AD/N/B 2030	252 v	1458
1894			4. Poursuivant	Pontarlier		Philippe le Bon	R.G.T.F. AD/N/B 2030	220 r	1458
1903			4. Poursuivant	Pontarlier		Philippe le Bon	R.G.T.F. AD/N/B 2030	265 v	1458
1897			4. Poursuivant	Pontarlier		Philippe le Bon	R.G.T.F. AD/N/B 2030	233 v	1458
1896			4. Poursuivant	Pontarlier		Philippe le Bon	R.G.T.F. AD/N/B 2030	227 v	1458
1952			4. Poursuivant	Pontarlier		Philippe le Bon	R.G.T.F. AD/N/B 2034	151 v	1459
1942			4. Poursuivant	Pontarlier		Philippe le Bon	R.G.T.F. AD/N/B 2034	126 v	1459
1950			4. Poursuivant	Pontarlier		Philippe le Bon	R.G.T.F. AD/N/B 2034	151 v	1459
1951			4. Poursuivant	Pontarlier		Philippe le Bon	R.G.T.F. AD/N/B 2034	151 v	1459
1971			4. Poursuivant	Pontarlier		Philippe le Bon	R.G.T.F. AD/N/B 2040	141 r	1458
1979			4. Poursuivant	Pontarlier		Philippe le Bon	R.G.T.F. AD/N/B 2040	142 r	1459
1975			4. Poursuivant	Pontarlier		Philippe le Bon	R.G.T.F. AD/N/B 2040	141 v	1459
1977			4. Poursuivant	Pontarlier		Philippe le Bon	R.G.T.F. AD/N/B 2040	141 v	1459
1974			4. Poursuivant	Pontarlier		Philippe le Bon	R.G.T.F. AD/N/B 2040	141 v	1459
1973			4. Poursuivant	Pontarlier		Philippe le Bon	R.G.T.F. AD/N/B 2040	141 v	1458
1969			4. Poursuivant	Pontarlier		Philippe le Bon	R.G.T.F. AD/N/B 2040	141 r	1458
1960			4. Poursuivant	Pontarlier		Philippe le Bon	R.G.T.F. AD/N/B 2040	127 v	1457
1976			4. Poursuivant	Pontarlier		Philippe le Bon	R.G.T.F. AD/N/B 2040	141 v	1459
1978			4. Poursuivant	Pontarlier		Philippe le Bon	R.G.T.F. AD/N/B 2040	141 v	1459
1988			4. Poursuivant	Pontarlier		Philippe le Bon	R.G.T.F. AD/N/B 2040	157 v	1460
1972			4. Poursuivant	Pontarlier		Philippe le Bon	R.G.T.F. AD/N/B 2040	141 r	1458
1962			4. Poursuivant	Pontarlier		Philippe le Bon	R.G.T.F. AD/N/B 2040	128 r	1457
1970			4. Poursuivant	Pontarlier		Philippe le Bon	R.G.T.F. AD/N/B 2040	141 r	1458
2040			4. Poursuivant	Pontarlier		Philippe le Bon	R.G.T.F. AD/N/B 2045	188 r	1462
2036			4. Poursuivant	Pontarlier		Philippe le Bon	R.G.T.F. AD/N/B 2045	177 r	1461
2082			4. Poursuivant	Pontarlier		Philippe le Bon	R.G.T.F. AD/N/B 2048	178 v	1462
2092			4. Poursuivant	Pontarlier		Philippe le Bon	R.G.T.F. AD/N/B 2048	231 v	1462
2081			4. Poursuivant	Pontarlier		Philippe le Bon	R.G.T.F. AD/N/B 2048	175 r	1462
2109			4. Poursuivant	Pontarlier		Philippe le Bon	R.G.T.F. AD/N/B 2051	239 r	1464
2108			4. Poursuivant	Pontarlier		Philippe le Bon	R.G.T.F. AD/N/B 2051	239 r	1464
2111			4. Poursuivant	Pontarlier		Philippe le Bon	R.G.T.F. AD/N/B 2051	254 v	1464
2105			4. Poursuivant	Pontarlier		Philippe le Bon	R.G.T.F. AD/N/B 2051	232 r	1463
2165			4. Poursuivant	Pontarlier		Philippe le Bon	R.G.T.F. AD/N/B 2058	150 v	1466
2168			4. Poursuivant	Pontarlier		Philippe le Bon	R.G.T.F. AD/N/B 2058	152 r	1466
2175			4. Poursuivant	Pontarlier		Philippe le Bon	R.G.T.F. AD/N/B 2058	155 v	1466
2193			4. Poursuivant	Pontarlier		Philippe le Bon	R.G.T.F. AD/N/B 2061	165 r	1461
2181			4. Poursuivant	Pontarlier		Philippe le Bon	R.G.T.F. AD/N/B 2061	089 r	1466
150			4. Poursuivant	Portejoye		Marechal de Bourgogne, Jean Seigneur de Toulangeon	R.G.T.F. AD/N/B 1935	080 r	1426

Fiche	Nom	Prénom	Titre	Nom d'office	Marche	Employeur	Référence	Fol./p.	Année
161			4. Poursuivant	Portejoye		Manchal de Bourgogne, Jean	RGTF ADN/B 1935	132 v°	1426
163			4. Poursuivant	Portejoye		Manchal de Bourgogne, Jean	RGTF ADN/B 1935	133 r°	1426
162			4. Poursuivant	Portejoye		Manchal de Bourgogne, Jean	RGTF ADN/B 1935	133 r°	1426
1289			4. Poursuivant	Quesnoy	Hainaut	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1972	197 v°	1441
1312			4. Poursuivant	Quesnoy	Hainaut	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1975	064 v°	1442
1327			4. Poursuivant	Quesnoy	Hainaut	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1975	122 v°	1442
1328			4. Poursuivant	Quesnoy	Hainaut	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1975	125 v°	1442
1363			4. Poursuivant	Quesnoy	Hainaut	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1978	217 r°	1443
1377			4. Poursuivant	Quesnoy	Hainaut	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1978	209 r°	1443
1713			4. Poursuivant	Quiévrechain		Louis de Luxembourg, Comte de Saint-Pol	RGTF ADN/B 2012	301 r°	1453
1955			4. Poursuivant	Quiévrechain		Louis de Luxembourg, Comte de Saint-Pol	RGTF ADN/B 2034	173 v°	1459
2056			4. Poursuivant	Quiévrechain		Louis de Luxembourg, Comte de Saint-Pol	RGTF ADN/B 2045	252 v°	1461
1702			4. Poursuivant	Rabodengues		Alard de Rabodengues	RGTF ADN/B 2012	261 r°	1453
2020			4. Poursuivant	Ravenstein		Adolphe de Clèves, Seigneur de Ravenstein	RGTF ADN/B 2040	240 v°	1461
1809			4. Poursuivant	Ravesberg		Duc des Mons	RGTF ADN/B 2020	356 r°	1455
596			4. Poursuivant	Reconfort		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1951	210 r°	1434
597			4. Poursuivant	Reconfort		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1951	210 r°	1434
598			4. Poursuivant	Reconfort		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1951	210 r°	1434
599			4. Poursuivant	Reconfort		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1951	210 r°	1434
594			4. Poursuivant	Reconfort		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1951	209 v°	1434
574			4. Poursuivant	Reconfort		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1951	129 r°	1434
595			4. Poursuivant	Reconfort		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1951	210 r°	1434
600			4. Poursuivant	Reconfort		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1951	210 r°	1434
593			4. Poursuivant	Reconfort		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1951	209 v°	1434
592			4. Poursuivant	Reconfort		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1951	209 v°	1434
513			4. Poursuivant	Reconfort		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1951	057 v°	1434
640			4. Poursuivant	Reconfort		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1954	075 r°	1435
641			4. Poursuivant	Reconfort		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1954	077 r°	1435
910			4. Poursuivant	Reconfort		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1957	157 v°	1436
187			4. Poursuivant	Renty		Jehan de Croy	RGTF ADN/B 1938	192 r°	1428
188			4. Poursuivant	Renty		Jehan de Croy	RGTF ADN/B 1938	192 r°	1428
271			4. Poursuivant	Renty		Jehan de Croy	RGTF ADN/B 1942	164 v°	1431
334			4. Poursuivant	Renty		Jehan de Croy	RGTF ADN/B 1945	132 v°	1432
350			4. Poursuivant	Renty		Jehan de Croy	RGTF ADN/B 1945	161 r°	1432
319			4. Poursuivant	Renty		Jehan de Croy	RGTF ADN/B 1945	113 v°	1432

Fiche	Nom	Prénom	Titre	Nom d'office	Marche	Employeur	Référence	Fol./p.	Année
343			4. Poursuivant	Renty		Jehan de Croy	RGTF ADN/B 1945	146 r°	1432
471			4. Poursuivant	Renty		Jehan de Croy	RGTF ADN/B 1948	209 r°	1433
472			4. Poursuivant	Renty		Jehan de Croy	RGTF ADN/B 1948	210 r°	1433
482			4. Poursuivant	Renty		Jehan de Croy	RGTF ADN/B 1948	168 r°	1433
470			4. Poursuivant	Renty		Jehan de Croy	RGTF ADN/B 1948	208 v°	1433
1641			4. Poursuivant	Renty		Jehan de Croy	RGTF ADN/B 2004	309 v°	1450
576			4. Poursuivant	Renty		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1951	149 v°	1434
588			4. Poursuivant	Renty		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1951	170 v°	1434
521			4. Poursuivant	Renty		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1951	062 v°	1434
684			4. Poursuivant	Renty		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1954	125 r°	1435
679			4. Poursuivant	Renty		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1954	120 v°	1435
694			4. Poursuivant	Renty		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1954	129 r°	1435
686			4. Poursuivant	Renty		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1954	125 v°	1435
674			4. Poursuivant	Renty		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1954	119 v°	1435
688			4. Poursuivant	Renty		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1954	125 v°	1435
677			4. Poursuivant	Renty		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1954	120 r°	1435
1002			4. Poursuivant	Renty		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1957	277 v°	1436
824			4. Poursuivant	Renty		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1963	166 v°	1438
1850			4. Poursuivant	Renty		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2026	233 v°	1457
1900			4. Poursuivant	Renty		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2030	242 v°	1458
580			4. Poursuivant	Rosier		Seigneur de Vaulpergne	RGTF ADN/B 1951	150 v°	1434
990			4. Poursuivant	Rougié		La Hire	RGTF ADN/B 1957	267 v°	1436
1709 Carvin	Etienne		4. Poursuivant	Ruppelmonde		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2012	291 r°	1453
1721 Carvin	Etienne		4. Poursuivant	Ruppelmonde		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2017	138 v°	1454
1743 Carvin	Etienne		4. Poursuivant	Ruppelmonde		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2017	223 r°	1454
1726 Carvin	Etienne		4. Poursuivant	Ruppelmonde		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2017	146 v°	1454
1786 Carvin	Etienne		4. Poursuivant	Ruppelmonde		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2020	202 r°	1454
1805 Carvin	Etienne		4. Poursuivant	Ruppelmonde		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2020	347 r°	1455
1793 Carvin	Etienne		4. Poursuivant	Ruppelmonde		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2020	259 r°	1455
1824 Carvin	Etienne		4. Poursuivant	Ruppelmonde		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2026	144 v°	1457
1868 Carvin	Etienne		4. Poursuivant	Ruppelmonde		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2026	349 v°	1457
1819 Carvin	Etienne		4. Poursuivant	Ruppelmonde		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2026	137 r°	1457
1944 Carvin	Etienne		4. Poursuivant	Ruppelmonde		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2034	127 v°	1459
1968 Carvin	Etienne		4. Poursuivant	Ruppelmonde		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2040	140 v°	1460
1991 Carvin	Etienne		4. Poursuivant	Ruppelmonde		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2040	164 r°	1460
2006 Carvin	Etienne		4. Poursuivant	Ruppelmonde		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2040	192 v°	1461
2012 Carvin	Etienne		4. Poursuivant	Ruppelmonde		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2040	201 r°	1461
2035 Carvin	Etienne		4. Poursuivant	Ruppelmonde		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2045	173 r°	1461
2070 Carvin	Etienne		4. Poursuivant	Ruppelmonde		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2045 et suite	173 r°	1460
2087 Carvin	Etienne		4. Poursuivant	Ruppelmonde		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2048	219 r°	1461
2149 Carvin	Etienne		4. Poursuivant	Ruppelmonde		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2054	164 r°	1465
2159 Carvin	Etienne		4. Poursuivant	Ruppelmonde		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2054	222 r°	1465
2148 Carvin	Etienne		4. Poursuivant	Ruppelmonde		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2054	161 r°	1465
2164 Carvin	Etienne		4. Poursuivant	Ruppelmonde		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2058	150 v°	1466

Fiche	Nom	Prénom	Titre	Nom d'office	Marche	Employeur	Référence	Fol./p.	Année
1777	Carvin	Etienne	4. Poursuivant	Ruppelmonde		Philippe le Bon	RGTF AGR/CC 1921	354 r	1452
864			4. Poursuivant	Sable		René d'Anjou	RGTF AD/N/B 1963	188 r	1438
1869			4. Poursuivant	Sains		Louis de la Vieville	RGTF AD/N/B 2026	353 r	1457
1762			4. Poursuivant	Salins	C ham pagne	Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 2017	295 v	1454
1741			4. Poursuivant	Salins	C ham pagne	Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 2017	223 r	1454
1833			4. Poursuivant	Salins	C ham pagne	Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 2026	178 r	1457
1190			4. Poursuivant	Sanglier		Comte de Richemont	RGTF AD/N/B 1969	259 r	1440
2088			4. Poursuivant	Santan		Duchesse de Milan	RGTF AD/N/B 2048	219 v	1462
1509			4. Poursuivant	Sauron		Duc de Savoie	RGTF AD/N/B 1988	196 r	1445
826			4. Poursuivant	Sechemont		Roi d'Ecosse	RGTF AD/N/B 1963	167 v	1438
398			4. Poursuivant	Seigneville		~NC~	RGTF AD/N/B 1948	114 v	1433
2302			4. Poursuivant	Senestre		Jean de Grailly, vicomte de Castelbon	RGTF AD CO/B 1562	088 r	1411
836			4. Poursuivant	Sept Saulx		La Hire	RGTF AD/N/B 1963	170 r	1438
819			4. Poursuivant	Sept Saulx		Renaud de Chartres, Chancelier de France	RGTF AD/N/B 1963	165 v	1438
1125			4. Poursuivant	Sept Saulx		Renaud de Chartres, Chancelier de France	RGTF AD/N/B 1966	222 r	1439
1282			4. Poursuivant	Se saulx		~NC~	RGTF AD/N/B 1972	183 r	1441
666			4. Poursuivant	Sezelle		Comte de Richemont	RGTF AD/N/B 1954	114 r	1435
829			4. Poursuivant	Souvenance		Roi de France	RGTF AD/N/B 1963	169 r	1438
18			4. Poursuivant	Soye		Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 1920	132 v	1419
31			4. Poursuivant	Soye		Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 1920	141 v	1420
23			4. Poursuivant	Soye		Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 1920	136 v	1420
3			4. Poursuivant	Soye		Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 1920	068 r	1419
21			4. Poursuivant	Soye		Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 1920	134 v	1419
2285	La Ruelle	Jaquet de	4. Poursuivant	Talant	C ham pagne	Jean sans Peur	RGTF AD CO/B 1560	093 r	1410
2330	La Ruelle	Jaquet de	4. Poursuivant	Talant	C ham pagne	Jean sans Peur	RGTF AD CO/B 1560	101 r	1410
2289	La Ruelle	Jaquet de	4. Poursuivant	Talant	C ham pagne	Jean sans Peur	RGTF AD CO/B 1562	031 v	1411
296	Treves	Simon de	4. Poursuivant	Talant	C ham pagne	Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 1945	075 r	1432
294	Treves	Simon de	4. Poursuivant	Talant	C ham pagne	Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 1945	074 v	1432
445	Treves	Simon de	4. Poursuivant	Talant	C ham pagne	Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 1948	135 v	1433
455	Treves	Simon de	4. Poursuivant	Talant	C ham pagne	Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 1948	166 r	1433
381	Treves	Simon de	4. Poursuivant	Talant	C ham pagne	Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 1948	111 v	1433
375	Treves	Simon de	4. Poursuivant	Talant	C ham pagne	Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 1948	104 r	1433
511	Treves	Simon de	4. Poursuivant	Talant	C ham pagne	Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 1951	056 v	1434
536	Treves	Simon de	4. Poursuivant	Talant	C ham pagne	Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 1951	069 r	1434
532	Treves	Simon de	4. Poursuivant	Talant	C ham pagne	Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 1951	067 r	1434
508	Treves	Simon de	4. Poursuivant	Talant	C ham pagne	Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 1951	054 r	1434
539	Treves	Simon de	4. Poursuivant	Talant	C ham pagne	Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 1951	070 v	1434
648	Treves	Simon de	4. Poursuivant	Talant	C ham pagne	Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 1954	084 v	1435
602	Treves	Simon de	4. Poursuivant	Talant	C ham pagne	Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 1954	039 v	1435
657	Treves	Simon de	4. Poursuivant	Talant	C ham pagne	Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 1954	089 r	1435
932	Treves	Simon de	4. Poursuivant	Talant	C ham pagne	Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 1957	176 v	1436
943	Treves	Simon de	4. Poursuivant	Talant	C ham pagne	Philippe le Bon	RGTF AD/N/B 1957	180 v	1436

Fiche	Nom	Prénom	Titre	Nom d'office	Marche	Employeur	Référence	Fol./p.	Année
1028	Treves	Simon de	4. Poursuivant	Talant	Cham pagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1957	285 r°	1436
1034	Treves	Simon de	4. Poursuivant	Talant	Cham pagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1957	287 v°	1436
995	Treves	Simon de	4. Poursuivant	Talant	Cham pagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1957	272 r°	1436
928	Treves	Simon de	4. Poursuivant	Talant	Cham pagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1957	174 v°	1436
885	Treves	Simon de	4. Poursuivant	Talant	Cham pagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1957	140 v°	1436
856	Treves	Simon de	4. Poursuivant	Talant	Cham pagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1963	182 v°	1438
1169	Treves	Simon de	4. Poursuivant	Talant	Cham pagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1969	200 v°	1440
1273	Treves	Simon de	4. Poursuivant	Talant	Cham pagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1972	161 v°	1441
1276	Treves	Simon de	4. Poursuivant	Talant	Cham pagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1972	168 v°	1441
1352	Treves	Simon de	4. Poursuivant	Talant	Cham pagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1978	116 r°	1443
1342	Treves	Simon de	4. Poursuivant	Talant	Cham pagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1978	111 r°	1443
1369	Treves	Simon de	4. Poursuivant	Talant	Cham pagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1978	143 v°	1444
1426	Treves	Simon de	4. Poursuivant	Talant	Cham pagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1982	119 r°	1444
1418	Treves	Simon de	4. Poursuivant	Talant	Cham pagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1982	104 r°	1444
1414	Treves	Simon de	4. Poursuivant	Talant	Cham pagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1982	095 r°	1444
1410	Treves	Simon de	4. Poursuivant	Talant	Cham pagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1982	083 v°	1444
1440	Treves	Simon de	4. Poursuivant	Talant	Cham pagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1982	198 v°	1444
1406	Treves	Simon de	4. Poursuivant	Talant	Cham pagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1982	077 r°	1444
1432	Treves	Simon de	4. Poursuivant	Talant	Cham pagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1982	140 r°	1445
1423	Treves	Simon de	4. Poursuivant	Talant	Cham pagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1982	109 v°	1444
1686	Gobet	Gilles	4. Poursuivant	Talant	Cham pagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2008	292 v°	1451
1698	Gobet	Gilles	4. Poursuivant	Talant	Cham pagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2012	175 r°	1453
1728	Gobet	Gilles	4. Poursuivant	Talant	Cham pagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2017	150 v°	1454
1719	Gobet	Gilles	4. Poursuivant	Talant	Cham pagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2017	131 v°	1454
1799	Gobet	Gilles	4. Poursuivant	Talant	Cham pagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2020	285 r°	1455
1795	Gobet	Gilles	4. Poursuivant	Talant	Cham pagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2020	268 v°	1455
1798	Gobet	Gilles	4. Poursuivant	Talant	Cham pagne	Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2020	285 r°	1455
1769	Gobet	Gilles	4. Poursuivant	Talant	Cham pagne	Philippe le Bon	RGTF AGR/CC 1921	233 r°	1452
1768	Gobet	Gilles	4. Poursuivant	Talant	Cham pagne	Philippe le Bon	RGTF AGR/CC 1921	232 r°	1452
1516			4. Poursuivant	Talemont		Prigent de Coëthivy, Amiral de France	RGTF ADN/B 1988	197 v°	1446
1007			4. Poursuivant	Tant pour Tant		Marquis d'Ostrelin	RGTF ADN/B 1957	279 v°	1436
844			4. Poursuivant	Tant pour Tant		Marquis d'Ostrelin	RGTF ADN/B 1963	178 r°	1438
2022			4. Poursuivant	Tantain		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2040	240 v°	1461
1744			4. Poursuivant	Tournehem		Antoine, bâtard de Bourgogne, seigneur de Tournehem	RGTF ADN/B 2017	236 r°	1454
466			4. Poursuivant	Tout Bien		Madame de Guienne	RGTF ADN/B 1948	180 v°	1433
335			4. Poursuivant	Tout Seul		Amiral d'Espagne	RGTF ADN/B 1945	132 v°	1432
787			4. Poursuivant	Trepie		~NC~	RGTF ADN/B 1963	101 v°	1438
65			4. Poursuivant	Un me Plait		Roi de Castille	RGTF ADN/B 1927	090 v°	1422
1669			4. Poursuivant	Valance		Infant Pierre de Portugal	RGTF ADN/B 2002	192 r°	1449
1651			4. Poursuivant	Valce		Arthur, Comte de Richemont, Connétable de France	RGTF ADN/B 2002	176 r°	1449

Fiche	Nom	Prénom	Titre	Nom d'office	Marche	Employeur	Référence	Fol.p.	Année
838			4. Poursuivant	Vautravers		Comte de Sabourg	RGTF ADN/B 1963	174 v°	1438
1113			4. Poursuivant	Vautravers		Comte de Sabourg	RGTF ADN/B 1966	196 r°	1438
1192			4. Poursuivant	Vautravers		Comte de Sabourg	RGTF ADN/B 1969	263 r°	1440
566			4. Poursuivant	Vere		Seigneur de la Vere	RGTF ADN/B 1951	136 v°	1434
1737			4. Poursuivant	Vernambourg		Comte de Vernambourg	RGTF ADN/B 2017	219 v°	1454
858			4. Poursuivant	Vert Annoy		Simon du Chastellet	RGTF ADN/B 1963	185 v°	1438
825			4. Poursuivant	Vert Annoy		Simon du Chastellet	RGTF ADN/B 1963	167 r°	1438
831			4. Poursuivant	Vert Annoy		Simon du Chastellet	RGTF ADN/B 1963	169 r°	1438
1077			4. Poursuivant	Vert Annoy		Simon du Chastellet	RGTF ADN/B 1966	136 r°	1439
1660			4. Poursuivant	Violette		Charles de Bourbon,	RGTF ADN/B 2002	185 r°	1449
1629			4. Poursuivant	Vrmbourg		Comte de Clermont	RGTF ADN/B 2004	295 v°	1450
143			4. Poursuivant	Voorne		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1933	156 v°	1426
142			4. Poursuivant	Voorne		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1933	156 v°	1425
146			4. Poursuivant	Voorne		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1935	049 r°	1426
182			4. Poursuivant	Voorne		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1938	155 r°	1428
1693			4. Poursuivant	Vousseule		Infant Dom Ferrand de Portugal	RGTF ADN/B 2008	309 v°	1451
993			4. Poursuivant	Vrai Désir		Louis de Luxembourg,	RGTF ADN/B 1957	269 v°	1436
807			4. Poursuivant	Vrai Désir		Comte de Saint-Pol	RGTF ADN/B 1963	130 r°	1438
1200			4. Poursuivant	Vraie Foi		Seigneur de Villebois,	RGTF ADN/B 1969	273 v°	1440
339			4. Poursuivant	Vraie Foi		Garde du corps du roi de Castille	RGTF ADN/B 1945	134 v°	1432
1577			4. Poursuivant	Vraonbeing (?)		Eveque de Wisberg (?)	RGTF ADN/B 1994	167 v°	1447
524			4. Poursuivant	Vre Veul		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1951	063 r°	1433
867			4. Poursuivant	Wallance		Roi d'Aragon	RGTF ADN/B 1963	194 r°	1438
1715			4. Poursuivant	Waringhe		Roi Ladislas de Hongrie	RGTF ADN/B 2012	498 v°	1453
2117			4. Poursuivant	Warwick		~NC ~	RGTF ADN/B 2051	292 r°	1463
2026			4. Poursuivant	Warwick		Richard Neville, Comte de Warwick	RGTF ADN/B 2040	268 r°	1461
2025			4. Poursuivant	Warwick		Richard Neville, Comte de Warwick	RGTF ADN/B 2040	267 r°	1461
2018			4. Poursuivant	Warwick		Richard Neville, Comte de Warwick	RGTF ADN/B 2040	237 r°	1461
1130			4. Poursuivant	Westfale		Eveque de Cologne	RGTF ADN/B 1966	310 v°	1439
404			4. Poursuivant	Wourde		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1948	116 r°	1433
397			4. Poursuivant	Wourde		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1948	114 v°	1433
410			4. Poursuivant	Wourde		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1948	124 r°	1433
477			4. Poursuivant	Wourde		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1948	228 v°	1433
423			4. Poursuivant	Wourde		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1948	129 v°	1433

Fiche	Nom	Prénom	Titre	Nom d'office	Marche	Employeur	Référence	Fol./p.	Année
419			4. Poursuivant	Wourde		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1948	129 r°	1433
394			4. Poursuivant	Wourde		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1948	114 r°	1433
975			4. Poursuivant	Wourde		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1957	n° 216 v°	1436
2116			4. Poursuivant	Wuniezole		~NC~	RGTF ADN/B 2051	292 r°	1463
1644			4. Poursuivant	Wuton		Comte du Cloiz (?)	RGTF ADN/B 2004	313 r°	1450
1918			4. Poursuivant	Wuton		Roi d'Écosse	RGTF ADN/B 2030	319 r°	1458
698			4. Poursuivant	Yenuille		Antoine, Comte de Vaudémont	RGTF ADN/B 1954	132 v°	1435
325			4. Poursuivant	Yourion		Ruprecht IV, Comte de Vornembourg	RGTF ADN/B 1945	124 v°	1432
290			4. Poursuivant	Zeelande		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1945	074 r°	1432
278			4. Poursuivant	Zeelande		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1945	057 v°	1432
447			4. Poursuivant	~Collectif		~NC~	RGTF ADN/B 1948	137 r°	1433
1873			4. Poursuivant	~Collectif		Comte de Wurtemberg	RGTF ADN/B 2026	356 v°	1457
1048			4. Poursuivant	~Collectif		Jehan de Croy	RGTF ADN/B 1957	454 r°	1435
1052			4. Poursuivant	~Collectif		Jehan de Croy	RGTF ADN/B 1957	471 r°	1436
1051			4. Poursuivant	~Collectif		Jehan de Croy	RGTF ADN/B 1957	464 r°	1436
1925			4. Poursuivant	~Collectif		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2030	364 v°	1458
1105			4. Poursuivant	~Illisible~		Roi de Navarre	RGTF ADN/B 1966	192 v°	1439
2205			4. Poursuivant	~NC~		~NC~	RGTF ADN/B 1897	110 v°	1412
2223	Hadoin	Richard	4. Poursuivant	~NC~		~NC~	RGTF ADN/B 1903	180 v°	1414
14			4. Poursuivant	~NC~		~NC~	RGTF ADN/B 1920	107 r°	1420
388			4. Poursuivant	~NC~		~NC~	RGTF ADN/B 1948	113 r°	1433
389			4. Poursuivant	~NC~		~NC~	RGTF ADN/B 1948	113 v°	1433
386			4. Poursuivant	~NC~		~NC~	RGTF ADN/B 1948	113 r°	1433
562			4. Poursuivant	~NC~		~NC~	RGTF ADN/B 1951	125 v°	1434
984			4. Poursuivant	~NC~		~NC~	RGTF ADN/B 1957	259 r°	1436
1129			4. Poursuivant	~NC~		~NC~	RGTF ADN/B 1966	248 r°	1439
1212			4. Poursuivant	~NC~		~NC~	RGTF ADN/B 1969	288 v°	1440
1296			4. Poursuivant	~NC~		~NC~	RGTF ADN/B 1972	245 v°	1441
1750			4. Poursuivant	~NC~		~NC~	RGTF ADN/B 2017	273 r°	1454
1748			4. Poursuivant	~NC~		~NC~	RGTF ADN/B 2017	268 r°	1454
2014	Piet	Jean	4. Poursuivant	~NC~		Alard de Rabodenghes	RGTF ADN/B 2040	229 v°	1461
2086	Piet	Jehan	4. Poursuivant	~NC~		Alard de Rabodenghes	RGTF ADN/B 2048	196 r°	1463
2247			4. Poursuivant	~NC~		Am édee VIII, Comte de Savoie	RGTF ADN/B 1894	279 v°	1411
243			4. Poursuivant	~NC~		Antoine, Comte de Vaudémont	RGTF ADN/B 1942	097 r°	1431
32			4. Poursuivant	~NC~		Bailli d'Auxois	RGTF ADN/B 1920	145 r°	1419
33			4. Poursuivant	~NC~		Bailli d'Auxois	RGTF ADN/B 1920	145 v°	1419
128			4. Poursuivant	~NC~		Bâtard de Saint-Pol	RGTF ADN/B 1933	120 r°	1426
1199			4. Poursuivant	~NC~		Charles d'Artois, Comte d'Eu	RGTF ADN/B 1969	271 v°	1440
353			4. Poursuivant	~NC~		Charles de Bourbon, Comte de Clermont	RGTF ADN/B 1945	176 v°	1432

Fiche	Nom	Prénom	Titre	Nom d'office	Marche	Employeur	Référence	Fol./p.	Année
114			4. Poursuivant	--NC--		Duc de Gueldre	RGTF ADNB 1933	091 r°	1425
178			4. Poursuivant	--NC--		Duc de Lorraine	RGTF ADNB 1938	132 r°	1428
79			4. Poursuivant	--NC--		Infant de Portugal	RGTF ADNB 1927	183 r°	1423
605			4. Poursuivant	--NC--		Jean II, Comte de Ligny	RGTF ADNB 1954	051 v°	1435
47			4. Poursuivant	--NC--		Jean III de Grailly, Comte de Foix	RGTF ADNB 1923	107 v°	1421
2214			4. Poursuivant	--NC--		Jean VII, Comte de Harcourt	RGTF ADNB 1903	103 r°	1414
486			4. Poursuivant	--NC--		Jehan de Croÿ	RGTF ADNB 1948	342 v°	1433
488			4. Poursuivant	--NC--		Jehan de Croÿ	RGTF ADNB 1948	342 v°	1433
491			4. Poursuivant	--NC--		Jehan de Croÿ	RGTF ADNB 1948	343 r°	1433
484			4. Poursuivant	--NC--		Jehan de Croÿ	RGTF ADNB 1948	342 v°	1433
489			4. Poursuivant	--NC--		Jehan de Croÿ	RGTF ADNB 1948	343 r°	1433
485			4. Poursuivant	--NC--		Jehan de Croÿ	RGTF ADNB 1948	342 v°	1433
490			4. Poursuivant	--NC--		Jehan de Croÿ	RGTF ADNB 1948	343 r°	1433
487			4. Poursuivant	--NC--		Jehan de Croÿ	RGTF ADNB 1948	342 v°	1433
141			4. Poursuivant	--NC--		Madame de Bavière	RGTF ADNB 1933	156 v°	1426
246			4. Poursuivant	--NC--		Madame de Hollande	RGTF ADNB 1942	098 r°	1431
870			4. Poursuivant	--NC--		Maréchal de France	RGTF ADNB 1963	194 r°	1438
1579	Paguem	George	4. Poursuivant	--NC--		Marquis Vaden	RGTF ADNB 1994	167 v°	1447
1751			4. Poursuivant	--NC--		Monseigneur d'Albrecht	RGTF ADNB 2017	273 r°	1454
1758			4. Poursuivant	--NC--		Monseigneur d'Auterice	RGTF ADNB 2017	288 r°	1454
198			4. Poursuivant	--NC--		Monseigneur de Richemont	RGTF ADNB 1938	220 v°	1428
129			4. Poursuivant	--NC--		Monseigneur du Bos	RGTF ADNB 1933	120 r°	1426
828			4. Poursuivant	--NC--		Renaud de Chartres, Chancelier de France	RGTF ADNB 1963	168 v°	1438
636			4. Poursuivant	--NC--		Richard de Bretagne, Comte d'Etampes	RGTF ADNB 1954	072 v°	1435
1049			4. Poursuivant	--NC--		Robert de Saveuses	RGTF ADNB 1957	457 r°	1436
1635	Peulleux	Diège	4. Poursuivant	--NC--		Roi d'Aragon	RGTF ADNB 2004	306 r°	1450
2057	Ostige	Antoine d'	4. Poursuivant	--NC--		Roi de Femande	RGTF ADNB 2045	254 r°	1461
2016	Mers	Jehan	4. Poursuivant	--NC--		Roi de Portugal	RGTF ADNB 2040	231 v°	1461
273			4. Poursuivant	--NC--		Ruprecht IV, Comte de Vernembourg	RGTF ADNB 1942	170 r°	1431
1253	Hallin	Colart	4. Poursuivant	--NC--		Seigneur de Bellefonere	RGTF ADNB 1972	125 v°	1441
1252	Hallin	Colart	4. Poursuivant	--NC--		Seigneur de Bellefonere	RGTF ADNB 1972	125 v°	1441
417			4. Poursuivant	--NC--		Seigneur de Crevecoeur	RGTF ADNB 1948	129 r°	1433
637			4. Poursuivant	--NC--		Seigneur de Haubourdin	RGTF ADNB 1954	073 r°	1435
130			4. Poursuivant	--NC--		Jean de Villiers, Seigneur de L'Isle-Adam	RGTF ADNB 1933	120 r°	1426
1745			4. Poursuivant	--NC--		Seigneur de Saint- Georges	RGTF ADNB 2017	239 v°	1454
1760			4. Poursuivant	--NC--		Seigneur de Saint- Georges	RGTF ADNB 2017	292 v°	1454

Fiche	Nom	Prénom	Titre	Nom d'office	Marche	Employeur	Référence	Fol./p.	Année
1469			4. Poursuivant	~NC~		Seigneur de Saveuses	RGTF BCO/G. V.	181 r°	1427
2288			4. Poursuivant	~NC~		Seigneur de Touraine	RGTF ADCO/B 1562	031 v°	1411
26			4. Poursuivant	~NC~		Sire de Mesnil	RGTF ADN/B 1920	139 r°	1420
280			4. Poursuivant	~NC~		Vidame d'Amiens	RGTF ADN/B 1945	060 v°	1432
103			5. Collectif	~Collectif		Duc de Bedford	RGTF ADN/B 1931	110 v°	1425
104			5. Collectif	~Collectif		Duc de Bedford	RGTF ADN/B 1931	112 v°	1425
124			5. Collectif	~Collectif		Duc de Brabant	RGTF ADN/B 1933	104 v°	1426
2322			5. Collectif	~Collectif		Duc de Brègne	RGFA ADN/B 4089	172 r°	1416
2324			5. Collectif	~Collectif		Duc de Brègne	RGFA ADN/B 4089	172 v°	1416
2250			5. Collectif	~Collectif		Guillaume IV de Hainaut, Comte d'Ostrevent	RGTF ADCO/B 1538	259 r°	1404
2263			5. Collectif	~Collectif		Jean sans Peur	RGTF ADCO/B 1554	088 v°	1408
2213			5. Collectif	~Collectif		Jean sans Peur	RGTF ADN/B 1903	102 v°	1414
2216			5. Collectif	~Collectif		Jean sans Peur	RGTF ADN/B 1903	117 r°	1414
2233			5. Collectif	~Collectif		Jean sans Peur	RGTF ADN/B 1903	253 v°	1414
2255			5. Collectif	~Collectif		Marguerite de Bourgogne, Comtesse de Hollande	RGTF ADCO/B 1547	211 r°	1407
39			5. Collectif	~Collectif		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1923	092 v°	1420
42			5. Collectif	~Collectif		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1923	097 r°	1421
110			5. Collectif	~Collectif		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1931	182 v°	1425
351			5. Collectif	~Collectif		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1945	168 v°	1432
352			5. Collectif	~Collectif		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1945	176 r°	1432
542			5. Collectif	~Collectif		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1951	090 v°	1434
1331			5. Collectif	~Collectif		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1975	142 r°	1442
1393			5. Collectif	~Collectif		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 1978	316 r°	1443
1708			5. Collectif	~Collectif		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2012	289 r°	1453
1812			5. Collectif	~Collectif		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2020	378 v°	1455
1866			5. Collectif	~Collectif		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2026	339 r°	1457
1874			5. Collectif	~Collectif		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2026	379 r°	1457
1875			5. Collectif	~Collectif		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2026	379 r°	1457
1877			5. Collectif	~Collectif		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2026	412 v°	1457
1910			5. Collectif	~Collectif		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2030	309 r°	1458
1954			5. Collectif	~Collectif		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2034	172 r°	1459
2015			5. Collectif	~Collectif		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2040	230 r°	1461
2019			5. Collectif	~Collectif		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2040	238 v°	1461
2027			5. Collectif	~Collectif		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2040	270 r°	1461
2029			5. Collectif	~Collectif		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2040	296 r°	1461
2059			5. Collectif	~Collectif		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2045	256 r°	1462
2067			5. Collectif	~Collectif		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2045	297 v°	1462
2089			5. Collectif	~Collectif		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2048	222 v°	1463
2151			5. Collectif	~Collectif		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2054	177 r°	1465
2177			5. Collectif	~Collectif		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2058	175 v°	1466

Fiche	Nom	Prénom	Titre	Nom d'office	Marche	Employeur	Référence	Fol./p.	Année
2179			5. Collectif	~Collectif		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2058	192 v	1488
2192			5. Collectif	~Collectif		Philippe le Bon	RGTF ADN/B 2061	155 r	1488
2323			5. Collectif	~Collectif		Richard Beaucham P, Comte de Warwick	RGFA ADN/B 4089	172 r	1416
2325			5. Collectif	~Collectif		Richard Beaucham P, Comte de Warwick	RGFA ADN/B 4089	172 v	1416
2313			5. Collectif	~Collectif		Roi d'Angleterre	RGTF AD CO/B 1601	047 r	1419
2229			5. Collectif	~Collectif		Seigneur de la Havieude (?)	RGTF ADN/B 1903	206 v	1414
2248			5. Collectif	~Collectif		~collectif~	RGTF AD CO/B 1538	258 v	1404
2251			5. Collectif	~Collectif		~collectif~	RGTF AD CO/B 1538	259 r	1404
2321			5. Collectif	~Collectif		~NC~	RGFA ADN/B 4088	194 v	1415
2254			5. Collectif	~Collectif		~NC~	RGTF AD CO/B 1547	200 r	1406
2256			5. Collectif	~Collectif		~NC~	RGTF AD CO/B 1554	066 r	1407
2260			5. Collectif	~Collectif		~NC~	RGTF AD CO/B 1554	077 v	1407
2262			5. Collectif	~Collectif		~NC~	RGTF AD CO/B 1554	088 v	1408
2262			5. Collectif	~Collectif		~NC~	RGTF AD CO/B 1554	098 r	1408
2264			5. Collectif	~Collectif		~NC~	RGTF AD CO/B 1554	196 v	1407
2265			5. Collectif	~Collectif		~NC~	RGTF AD CO/B 1554	201 r	1408
2266			5. Collectif	~Collectif		~NC~	RGTF AD CO/B 1554	203 r	1408
2268			5. Collectif	~Collectif		~NC~	RGTF AD CO/B 1556	166 r	1408
2269			5. Collectif	~Collectif		~NC~	RGTF AD CO/B 1556	167 v	1408
2270			5. Collectif	~Collectif		~NC~	RGTF AD CO/B 1558	075 r	1409
2274			5. Collectif	~Collectif		~NC~	RGTF AD CO/B 1558	082 v	1409
2275			5. Collectif	~Collectif		~NC~	RGTF AD CO/B 1558	086 r	1409
2278			5. Collectif	~Collectif		~NC~	RGTF AD CO/B 1558	085 v	1410
2290			5. Collectif	~Collectif		~NC~	RGTF AD CO/B 1562	034 v	1411
2291			5. Collectif	~Collectif		~NC~	RGTF AD CO/B 1562	035 r	1410
2305			5. Collectif	~Collectif		~NC~	RGTF AD CO/B 1576	154 r	1413
2308			5. Collectif	~Collectif		~NC~	RGTF AD CO/B 1576	156 r	1414
2314			5. Collectif	~Collectif		~NC~	RGTF AD CO/B 1601	051 r	1419
2240			5. Collectif	~Collectif		~NC~	RGTF ADN/B 1894	181 v	1411
59			5. Collectif	~Collectif		~NC~	RGTF ADN/B 1925	057 v	1421
62			5. Collectif	~Collectif		~NC~	RGTF ADN/B 1925	122 r	1421
67			5. Collectif	~Collectif		~NC~	RGTF ADN/B 1927	099 r	1422
70			5. Collectif	~Collectif		~NC~	RGTF ADN/B 1927	105 v	1423
73			5. Collectif	~Collectif		~NC~	RGTF ADN/B 1927	110 r	1423
81			5. Collectif	~Collectif		~NC~	RGTF ADN/B 1929	097 r	1424
82			5. Collectif	~Collectif		~NC~	RGTF ADN/B 1929	098 r	1423
88			5. Collectif	~Collectif		~NC~	RGTF ADN/B 1929	106 v	1424
92			5. Collectif	~Collectif		~NC~	RGTF ADN/B 1931	097 r	1424
93			5. Collectif	~Collectif		~NC~	RGTF ADN/B 1931	098 v	1424
101			5. Collectif	~Collectif		~NC~	RGTF ADN/B 1931	105 r	1424
100			5. Collectif	~Collectif		~NC~	RGTF ADN/B 1931	105 r	1425
116			5. Collectif	~Collectif		~NC~	RGTF ADN/B 1933	095 v	1425

Fiche	Nom	Prénom	Titre	Nom d'office	Marche	Employeur	Référence	Fol./p.	Année
121			5. Collectif	~C collectif		~NC~	RGTF ADN/B 1933	104 r	1426
125			5. Collectif	~C collectif		~NC~	RGTF ADN/B 1933	107 v	1426
126			5. Collectif	~C collectif		~NC~	RGTF ADN/B 1933	113 v	1426
149			5. Collectif	~C collectif		~NC~	RGTF ADN/B 1935	078 r	1426
156			5. Collectif	~C collectif		~NC~	RGTF ADN/B 1935	089 r	1426
164			5. Collectif	~C collectif		~NC~	RGTF ADN/B 1938	055 r	1428
165			5. Collectif	~C collectif		~NC~	RGTF ADN/B 1938	055 v	1428
172			5. Collectif	~C collectif		~NC~	RGTF ADN/B 1938	110 v	1428
179			5. Collectif	~C collectif		~NC~	RGTF ADN/B 1938	132 v	1428
199			5. Collectif	~C collectif		~NC~	RGTF ADN/B 1938	221 r	1428
209			5. Collectif	~C collectif		~NC~	RGTF ADN/B 1938	251 v	1428
264			5. Collectif	~C collectif		~NC~	RGTF ADN/B 1942	142 r	1431
276			5. Collectif	~C collectif		~NC~	RGTF ADN/B 1942	172 r	1431
309			5. Collectif	~C collectif		~NC~	RGTF ADN/B 1945	102 v	1432
310			5. Collectif	~C collectif		~NC~	RGTF ADN/B 1945	105 r	1431
326			5. Collectif	~C collectif		~NC~	RGTF ADN/B 1945	125 r	1432
332			5. Collectif	~C collectif		~NC~	RGTF ADN/B 1945	132 r	1432
341			5. Collectif	~C collectif		~NC~	RGTF ADN/B 1945	136 r	1432
347			5. Collectif	~C collectif		~NC~	RGTF ADN/B 1945	155 r	1432
457			5. Collectif	~C collectif		~NC~	RGTF ADN/B 1948	166 r	1433
466			5. Collectif	~C collectif		~NC~	RGTF ADN/B 1948	187 v	1433
469			5. Collectif	~C collectif		~NC~	RGTF ADN/B 1948	207 r	1433
480			5. Collectif	~C collectif		~NC~	RGTF ADN/B 1948	229 r	1433
546			5. Collectif	~C collectif		~NC~	RGTF ADN/B 1951	108 r	1433
664			5. Collectif	~C collectif		~NC~	RGTF ADN/B 1954	109 r	1434
665			5. Collectif	~C collectif		~NC~	RGTF ADN/B 1954	113 v	1435
683			5. Collectif	~C collectif		~NC~	RGTF ADN/B 1954	123 v	1435
702			5. Collectif	~C collectif		~NC~	RGTF ADN/B 1954	133 v	1435
985			5. Collectif	~C collectif		~NC~	RGTF ADN/B 1957	259 v	1436
987			5. Collectif	~C collectif		~NC~	RGTF ADN/B 1957	259 v	1436
986			5. Collectif	~C collectif		~NC~	RGTF ADN/B 1957	259 v	1435
989			5. Collectif	~C collectif		~NC~	RGTF ADN/B 1957	267 r	1436
1029			5. Collectif	~C collectif		~NC~	RGTF ADN/B 1957	285 v	1436
1101			5. Collectif	~C collectif		~NC~	RGTF ADN/B 1966	192 r	1439
1276			5. Collectif	~C collectif		~NC~	RGTF ADN/B 1972	172 v	1441
1499			5. Collectif	~C collectif		~NC~	RGTF ADN/B 1988	188 r	1445
1655			5. Collectif	~C collectif	Angleterre	~NC~	RGTF ADN/B 2002	176 v	1449
1682			5. Collectif	~C collectif		~NC~	RGTF ADN/B 2008	291 v	1451
1457			5. Collectif	~C collectif		~NC~	RGTF BCO/G. V. 322, XVI	104 r	1427
1468			5. Collectif	~C collectif		~NC~	RGTF BCO/G. V. 322, XVI	180 v	1427

Annexe 3: Pièces justificatives.

N° 1: don fait à Épinette héraut de la ville de Lille (juillet 1427).

BCO/G. V. 322, XVI.

<p>A Espinette le herault que en ce present mois mondit seigneur luy a donné pour luy aidier a avoir ses neccessitezXL s.</p>

Mandement du duc donné à Bruges le 4 août 1427.

N° 2: une mission pour Philippe le Bon remplie par Fleur de Lys, héraut du roi Charles VII (1439). ADN/B 1966 fol. 222 r°.

<p>A Fleur de Lyz le herault pour don a luy fait par mondit seigneur pour luy aidier a avoir ung cheval et faire certain voiaige devers le roy de Secille pour aucunez choses touchant les afferes de mondit seigneur XII l.</p>
--

Mandement du duc donné à Saint-Omer le 7 septembre 1439.

N° 3: exemple de mission à caractère diplomatique (6 février 1440 [n.s.]).

ADN/B 1969, fol. 166 r°.

<p>A Gorgueim poursuivant pour le VI^e jour dudit mois avoir esté en la compaignie de monseigneur le chancelier et autres embaxaideurs qui aloient devers le roy pour le fait de la paix et pour son retourXXIII l.</p>

Mandement du duc donné à Saint-Omer le 17 mars 1440.

N° 4: une mission diplomatique remplie par le roi d'armes d'Artois (avril 1440 [n.s.]) pour la libération de Charles d'Orléans. ADN/B 1969 fol. 172 v°.

Au roy d'armes d'Artois qui luy a esté baillé comptant sur ung voaige qu'il faisoit semblablement par l'ordre de mondit seigneur de la ville de Saint Omer oudit pays d'Angleterre pour le fait du traictié de la paix
.....XIII l. VIII s.

Mandement du duc donné à Lille le 9 juillet 1440.

N° 5: exemple de mission à caractère militaire (avril 1441 [n. s.]).
ADN/B 1972 fol. 100 v°.

A Fuzil le poursuivant pour vint jours entiers qu'il a vacquez ou mois d'avril derrain passé a estre allé, par l'ordonnance de mondit seigneur de la ville de Gand à La Haie en Hollande, porter lettres closes à monseigneur de Bugnicourt gouverneur dudit país touchant le fait de messire Guerard de Polghest nagueres maistre d'ostel de feu madame la douagiere de Haynnau et aussi pour aucune choses et faire aprester certaines vitailles pour le fait de la nave au pris de XVI s. par jour valent XVI l.

Mandement du duc donné à Bruxelles le 21 juin 1441.

N° 6: don d'un émail à un officier d'armes étranger (juin-août 1441).
ADN/B 1972 fol. 174 r°.

A Lames poursuivant du roy de Navarre pour don a lui fait par mondit seigneur pour avoir et acheté ung esmail de ses armes, XVI l.

Mandement du duc donné à Bruxelles le 28 août 1441.

N° 7: exemple d'un don compensant une détresse (1441).

ADN/B 1972, fol. 185 r°.

A Phelippe de Croix roi d'armes de Flandres, la somme de trente salus d'or du pris de XLVIII gros monnoie de Flandre piece que mondit seigneur a ordonné lui estre baillé comptant pour et en recompensacion de certaine destrousse a lui faite par les gens de [fol. 185 v°] Pierre Regnault dit de Vigouler, capitaine de gens d'armes devers lequel mondit seigneur l'avoit envoyé pour la delivrance de pluseurs gentilz hommes subgietz d'icellui seigneur que ledit Pierre Regnault retenoit prisonnier à l'occasion d'une course. Pour ce et par mandement de mondit seigneur sur ce fait et donné en sa ville de Hesdin le xv^e jour d'octobre l'an de grace mil CCCC xli et quittance selon son contenu. Cy renduXXX salus de XLVIII gros

Mandement du duc donné à Hesdin le 15 octobre 1441.

N° 8: exemple de mission à caractère administratif (le 17 novembre 1441).

ADN/B 1972, fol. 121 v°.

A Bonne Querelle le poursuivant pour ledit jour et dudit lieu [Bruxelles] et de par mondit seigneur avoir porté lettres à messeigneurs des comptes pour avoir deulx double des pooirs par mondit seigneur autrefois donnez à ceulx à qui il a baillé le gouvernement des ses pays par deça LVI s.

Mandement du duc donné le 30 novembre 1441 au Quesnoy.

N° 9: le roi d'armes de la Toison d'Or vend un cheval à l'écurie ducale (1441).
ADN/B 1972 fol. 213 r°.

Audit Thoison d'Or pour un haquenee sur poil blant a longue queue que mondit seigneur a semblablement fait acheter de lui et icelle fait mectre en son escuirie avec ses aultres chevaulx IIII^{xx} LVIII s. Pour ce par mandement de mondit seigneur, sur ce fait et donné en sa ville du Quesnoy le darrain jour de novembre l'an mil CCCC XLI

Mandement du duc donné au Quesnoy le 30 novembre 1441.

N° 10: façon de cottes d'armes pour les officiers d'armes et les trompettes du duc.

ADN/B 1975 fol. 142 r°.

A Hue de Boulongne, varlet de chambre et peintre de mondit seigneur, la somme de quatre vins deux frans demi monnoie royal qui deue luy estoit pour son salaire d'avoir fait de son mestier six cottes d'armes et six bannieres de trompettes pour les heraulx, poursuivant et trompettes de mondit seigneur et icelles porter avec icellui seigneur a Besancon au devant de l'empereur au pris de six frans x gros demi royaulx chascune cotte d'armes et chascune banniere valent la dite somme de iiiii^{xx} ii frans monnoye dite. Pour ce par mandement [fol. 142 v°] de mondit seigneur, sur ce fait et donné à Dijon le xx^e jour de janvier l'an mil quatre cens quarante deux. Cy rendu avec quittance et certificacion de Gavery escuier d'escuierie..... IIII^{xx} II frans demi royaulx

Mandement du duc donné à Dijon le 20 janvier 1443.

N° 11: aumône de 60 sous monnaie de Flandre pour les obsèques du poursuivant Bonne Querelle (1443-1444). ADN/B 1978, fol. 335 r°.

A messire Jehan de la Parve chappellain de l'eglise de Cauberghe³⁷¹ qu'il avoit païé pour l'obseque de feu Bonne Querelle le poursuivant que mondit seigneur fist paier en aulmosne LX s.

N° 12: Participation des officiers d'armes aux réjouissances de la fête de Pâques 1441. ADN/B 1972 fol. 172 v°.

Aux roys d'armes heraulx poursuivant trompectes et menestrez estans devers mondit seigneur le jour de pasques derrain passé pour don a eulz fait par icellui seigneur pour largesse du jour, a eulx ensemble XXXII l.

Mandement du duc donné à Hesdin le 22 octobre 1441.

371 Il s'agit de l'église Saint Jacques de Coudenberg à Bruxelles.

Bibliographie

Instruments de travail:

- ◆ BALARD (M.) (éd.), *Bibliographie de l'Histoire médiévale en France (1965-1990)*, Publication de la Sorbonne, Société des Historiens médiévistes de l'Enseignement supérieur, Paris, 1992.
- ◆ BAUTIER (R.-H.), SORNAY (J.), *Les sources de l'histoire économique et sociale du Moyen Age. 2, Les Etats de la Maison de Bourgogne*, Paris, 2 vol.
- ◆ BRUCHET (M.), *Répertoire numérique, série B, Archives départementales du Nord*, 2 vol., 1921-1931.
- ◆ CHEDEVILLE (A.) et MERDRIGNAC (B.), *Les sciences annexes en histoire du Moyen Age*, Rennes, 1998.
- ◆ DEHAISNES (J.), DESPLANQUES (A.), FINOT (J.), *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790. Nord. Série B*, 10 vol., Lille 1863-1906.
- ◆ DELSALLE (P. dir.), *La recherche historique en archives du Moyen Age*, Paris, 1995.
- ◆ GODEFROY (F.) et GODEFROY (P.), *Dictionnaire de l'ancienne langue française et tous ses dialectes du IX au XV siècle*, New York, (reprint de l'édition de Paris, 1880-1902) 1961.
- ◆ SPUFFORD (P.), *Handbook of Medieval exchange*, Londres, 1986.
- ◆ VAN CAENEGEM (R.C.), *Manuel des études médiévales: typologie des sources, historique, grandes collections*, Turnhout, 1997.
- ◆ VAN DER LINDEN (H.), *Itinéraires de Philippe le Bon, duc de Bourgogne (1419-1467) et de Charles, comte de Charolais (1433-1467)*, Bruxelles, 1940.

Sources imprimées:

- ◆ ANJOU (R. d'), *Traité de la forme et devis d'un tournoi*, éd. F. Avril, Paris 1986.
- ◆ BONET (H.), *L'arbre des batailles*, éd. Ernest Nys, Bruxelles, 1883.
- ◆ CAUCHIES (J.-M. éd.), *Recueil des ordonnances des Pays-Bas. Première série: 1381-1506*, première section, t. III, Bruxelles, 2001.
- ◆ CHARTIER (J.), *Chronique de Charles VII*, éd. Vallet de Viriville, Paris, 1858.
- ◆ CHASTELLAIN (G.), *Oeuvres*, éd. Kervyn de Lettenhove, Bruxelles, 1863-1866, 8 vol.
- ◆ CLERCQ (J. du), *Mémoires sur le règne de Philippe le Bon*, éd. Reiffenberg, Bruxelles, 1835, 4 vol.
- ◆ COMMYNES (Ph. de), *Mémoires*, éd. Foucault, Paris, 1826.
- ◆ CONDE (B. de), *Li conte des hiraus*, dans *Dits et contes de Baudouin de Condé et de son fils Jean*, éd. Scheler, Bruxelles, 1866, t. 1, p. 153-173.
- ◆ *Comptes généraux de l'État Bourguignon entre 1416 et 1420*, éd. M. Mollat et R. Favreau, Paris, 1961-1976, 4 vol.
- ◆ COURTOIS (J.), *Parties inédites de l'oeuvre de Sicile*, éd. P. Roland, Mons, 1867.
- ◆ ESCOUCHY (M. d'), *Chronique*, éd. G. Du Fresne de Beaucourt, Paris 1863-1864, 3 vol.
- ◆ FAUCHET (C.), *Origine des chevaliers, armoieries et héraus*, 1606.
- ◆ FROISSART (J.), *Chroniques*, éd. Kervyn de Lettenhove, Bruxelles, 1867-1877, 25 vol.
- ◆ HAININ (J. de), *Mémoires, 1465-1477*, éd. Brouwers, Liège, 1905-1906, 350.
- ◆ *Journal d'un bourgeois de Paris sous le règne de Charles VI et de Charles VII (1405-1449)*, éd. A. Tuetey, Paris, 1881.

- ◆ KRUSE (H. éd.), *Hof, Amt und Gagen: die täglichen Gagenlisten des burgundischen Hofes (1430-1467) und der erste Hofstaat Karls des Kühnen (1456)*, Bonn, 1996.
- ◆ LACROIX (A. éd.), *Ditiers faits et armoriés par Engherant Le Franc, héraut d'armes de Valenciennes, pour des noces de nobles bourgeois et pour la Confrérie des Damoiseaux de cette ville (XVe siècle)*, Mons, 1856.
- ◆ LA MARCHE (O. de), *Mémoires*, éd. Beaune et d'Arbaumont, Paris, 1888.
- ◆ LANGFORS (A.), “ Le Dit des hérauts par Henri de Laon ”, *Romania*, n° 43, 1914, p. 216-225.
- ◆ LE BOUVIER (G. dit le Héraut Berry), *Chronique*, éd. H. Courteault, Paris 1979.
- ◆ LE FEVRE DE SAINT-REMY (J.), *Chronique*, éd. F. Morand, Paris, 1876-1881, 2 vol.
- ◆ *Le livre des trahisons de France*, éd. J. Kervyn de Lettenhove, dans *Chroniques relatives à l'histoire de la Belgique sous la domination des ducs de Bourgogne*, II, textes français, p. 1-258, Bruxelles, 1873.
- ◆ MENESTRIER (C.-F.), *Traité des tournois, joutes, carrousels et autres spectacles publics*, Lyon, 1669.
- ◆ MONSTRELET (E. de), *Chronique*, éd. L. Douët-d'Arcq, Paris, 1857-1862, 6 vol.
- ◆ PANNIER (L. éd.) et MAYER (P. éd.), *Le débat des hérauts d'armes de France et d'Angleterre*, Paris, 1877.
- ◆ PARAVICINI (W. éd.), *Die Protokollbücher des Ordens vom Goldenen Vlies. Band 1, Herzog Philipp der Gute: 1430-1467*, Stuttgart, 2002.
 - *Die Hofordnungen der Herzöge von Burgund. Band 1 Herzog Philipp der Gute 1407-1467*, Stuttgart, 2005.
- ◆ PLANCHER (U.), *Histoire générale et particulière de Bourgogne*, éd. RICHARD (J.), Paris, 1974, 4 vol.

Ouvrages et travaux:

Ouvrages généraux:

- ◆ BILLILOUD (J.), *Les Etats de Bourgogne aux XIV^e et XV^e siècles*, Dijon, 1922.
- ◆ BONENFANT (P.), *Philippe le Bon*, Bruxelles, 1944, 2. éd.
 - *Du meurtre de Montereau au traité de Troyes*, Bruxelles, 1958.
- ◆ BONENFANT (P.) et BONENFANT-FEYTMANS (A.-M.), *Philippe le Bon: sa politique, son action*, Paris et Bruxelles, 1996.
- ◆ CALMETTE (J.), *Les Grands ducs de Bourgogne*, Paris, (reprint) 1976.
- ◆ COLIN (P.), *Les ducs de Bourgogne: Philippe le Hardi, Jean sans Peur, Philippe le Bon, Charles le Téméraire*, Bruxelles, 1941.
- ◆ GUILLOT (O.), SASSIER (Y), RIGAUDIERE (A.), *Pouvoirs et institutions dans la France Médiévale*, Paris.
- ◆ QUANTIN (M.), *Les ducs de Bourgogne (1384-1477), comtes de Flandre, moeurs et usages*, Paris, 1882.
- ◆ LECAT (J.-P.), *Quand flamboyait la Toison d'or*, Paris, 1982.
- ◆ RICHARD (J.), *Histoire de la Bourgogne*, Paris, 1965.
- ◆ SCHNERB (B.), *La noblesse, la guerre et la société dans les Pays-Bas bourguignons à la fin du Moyen Âge*, 1997
 - *L'État bourguignon (1363-1477)*, Paris, 1999.
 - *Les Armagnacs et les Bourguignons : la maudite guerre*, Paris, 2001.
 - *Jean sans Peur*, Paris, 2005
- ◆ VALENTIN (F.), *Les ducs de Bourgogne: Histoire des XIV^e et XV^e siècles*, Tours, 1939.
- ◆ VAUGHAN (R.), *Philip the Bold: The Formation of the Burgundian state*, Londres, 1962.
 - *John the Fearless: the growth of Burgundian power*, Londres, 1966.

- *Philip the Good : the apogee of Burgundy*, Londres, 1970.
- *Charles the Bold: the last Valois duke of Burgundy*, Londres, 1972.
- *Valois Burgundy*, Londres, 1975.

Ouvrages spécialisés:

- ◆ ADAM EVEN (P.), “Les fonctions militaires des hérauts d’armes. Leur influence sur le développement de l’héraldique” dans *Archives Héraldiques Suisses*, tome LXXI, 1957, p. 2-33.
- ◆ AILES (A.), “The knight heraldry and armour. The role of recognition and the origins of heraldry”, dans *Medieval knighthood*, dir. HARPER-BILL (C.) et HARVEY (R.), Woodbridge, 1990, p. 1-21.
 - “Heraldry in medieval England. Symbols of politics and propaganda”, dans *Heraldry, pageantry, and social display in medieval England*, dir. COSS (P. R.) et KEEN (M. H.), Woodbridge, 2002, p. 83-104.
 - “«You know me by my habit» . Heralds' tabards in the fourteenth and fifteenth century”, dans *The Ricardian*, n° 13, 2003, p. 1-11.
- ◆ ALBAN (J. R.) et ALLMAND (C. T.), “Spies and spying in the fourteenth century”, dans *War, literature and politics in the late middle ages*, dir. ALLMAND (C. T.), Liverpool, 1976, p. 73-101.
- ◆ ANGLO (S.), “Anglo-Burgundian” feats of armes: Smithfield, June 1467”, dans *Guildhall Miscellany*, n°2, 1965, p. 271-283.
- ◆ AUMERIE (P. J. d'), *La chevalerie au XVe siècle*, Celles-Lez-Tournai, 1904.
- ◆ AUTRAND (F.), “Le héraut. Expert comptable de la guerre féodale”, dans *Historia*, n° spécial 55, 1998, p. 28-36.
- ◆ BARKER (J.) et BARBER (R.), *Les tournois*, Paris, 1989.
- ◆ BEAUNE (C.), “Mourir noblement à la fin du Moyen Âge”, dans *La mort au Moyen Âge. Colloque de l'Association des historiens médiévistes français*

réunis à Strasbourg en juin 1975 au Palais universitaire, Strasbourg, 1977, p. 125-144.

- ◆ BELLEVAL (R. de), “ Toison d'or et sa famille ”, dans *Revue nobiliaire et héraldique biographique*, n. s. 3, 1867, p. 529-540.
- ◆ BERCHEM (E. von), GALBREATH (D. L.), HUPP (O.), *Beiträge zur Geschichte der Heraldik*, Berlin, 1939.
- ◆ BERGEN-PANTENS (C. de), “ Le cri en héraldique ”, dans *Le Parchemin*, n° 58, 1993, p. 171-184.
- ◆ BONENFANT (P.) et BONENFANT-FEYTMANS (A.-M.), “Le projet d'érection des Etats bourguignons en royaume en 1447.”, *Le Moyen Age*, 45, 1935, p. 10-23.
- ◆ BOUDREAU (C.) , “ Les hérauts d'armes et leurs écrits face à l'histoire. Enquête sur la diffusion du mythe des origines de leur office (XIVe-XVIIe siècle) ”, dans *L'identità genealogica e araldica. Fonti, metodologie, interdisciplinarietà, prospettive. Atti del XXIII Congresso internazionale di scienze genealogica e araldica, Torino, Archivio di Stato, 21-26 settembre 1998*, Rome 2000, p. 453-476.
- ◆ BOURASSIN (E.), “ La héraudie au XVe siècle ”, dans *Jeanne d'Arc. Colloque d'histoire médiévale d'Orléans*, Paris, 1982, p. 107-111.
- ◆ BRASSART (F.), “Le pas du Perron Fée à Bruges en 1463 par le chevalier Philippe de Lalaing”, *Souvenirs de la Flandre Wallonne*, t. 14, 1874, p. 5-94.
- ◆ BRUSTEN (C. T.), *L'armée bourguignonne de 1465 à 1468*, Bruxelles, 1953.
- ◆ BURNETT (C. J.), “ Contacts between Scottish and English officers of arms ”, dans *Tribute to an armorist. Essays for John Brook-Little to mark the golden jubilee of “ The Coat of Arms ”*, dir. CAMPBELL-KEASE (J.), Londres, 2000, p. 36-47.
- ◆ CAIX DE SAINT-AYMOUR (A. de), “ Le roi d'armes du comté de Corbie ”, dans *Annuaire du Conseil Héraldique de France*, n° 6, 1893, p. 195-210.

- ◆ CARON (M.-T.), *La noblesse dans le duché de Bourgogne: 1315-1477*, Lille, 1987.
- ◆ CARTELLIERI (O.), *La cour des ducs de Bourgogne*, Paris, 1946.
- ◆ CAUCHIES (J.-M.), “Messageries et messagers au XVème siècle”, *Le Moyen Age*, n°1-1976, tome LXXXII, p. 89-123 et n°2 2-1976, tome LXXXII, p. 301-341.
- ◆ CÉLIER (L.), “Le meurtre du duc d'Orléans dans la chronique du héraut Berry”, *Mélanges Louis Halphen*, Paris, 1951.
- ◆ CHAMPION (P.) et THOISY (P. de), *Bourgogne-France-Angleterre au traité de Troyes*, Paris, 1943.
- ◆ CHARLES (V.), *Le rituel de la fête à la cour de Bourgogne au XV^e siècle d'après les mémoires d'Olivier de La Marche*, Villeneuve d'Ascq, 1987.
- ◆ CHEESMAN (C.), “The heralds and the public records”, *Prophile*, n° 13, 2002, p. 1-4.
- ◆ CHEVALIER (A.), *Les Chevaliers de l'ordre de la Toison d'or au XV^e siècle*, dir. SMET (R. de), Francfort-sur-le Main, 1994.
- ◆ CHESHYRE (H.), “Heralds on Parade”, dans *British Heritage*, n° 5, 1984, p. 44-51.
- ◆ CHEYNS-CONDE (M.), “Le pas d'armes bourguignon au XVème siècle et sa reconstitution à Bruxelles en 1905”, dans *Publication du Centre européen d'Études bourguignonnes (XIV-XVIèmes siècles)*, n° 26, 1986, p. 15-29.
- ◆ CLAUZEL (D. éd.), GIRY-DELOISON (C. éd.), LEDUC (C. éd.), *Arras et la diplomatie européenne, XV^e-XVI^e siècles*, Arras, 1999.
- ◆ CLEPHAN (R. C.), *The tournament, its periods and phases*, Londres, 1919.
- ◆ COCKSHAW (P. dir.), *L'ordre de la Toison d'or de Philippe le Bon à Philippe le Beau, 1430-1505: idéal ou reflet d'une société?* Turnhout, 1996.
- ◆ CONDUCHE (D.), *Les fournitures d'étoffes et de fourrures à la cour de Philippe le Bon, duc de Bourgogne (1419-1467) : surtout après les comptes de la recette générale de ses finances*, Lille, Diplôme d'études supérieures,

1962.

- ◆ CONTAMINE (P.), “ Les tournois en France à la fin du Moyen Age ”, dans *Das ritterliche Turnier im Mittelalter. Beiträge zu einer vergleichenden Formen- und Verhaltensgeschichte des Rittertums*, dir. FLECKENSTEIN (J.), Göttingen, 1985, p. 425-449.
 - “ Office d'armes et noblesse dans la France de la fin du Moyen Âge ”, dans *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, 1994, p. 310-323
- ◆ COSS (P. R. dir.) et KEEN (M. dir.), *Heraldry, pageantry and social display in medieval England*, Woodbridge, 2002.
- ◆ CRIPPS-DAY (F. H.), *The history of the tournament in England and in France*, Londres, 1918, reprint, New York, 1982.
- ◆ DANY (D.), *Le personnage du héraut d'armes à travers quelques œuvres des XIIIe et XIIIe siècles*, thèse de doctorat, univ. Lyon 3, Lyon, 1989.
- ◆ DAVID (H.), “L'hôtel ducal sous Philippe le Bon: Mœurs et Coutumes. Les Offices”, *Annales de Bourgogne*, 1965, p. 241-256.
- ◆ DAVIES (T. R.), “ The heralds in medieval warfare ”, dans *Coat of arms*, n° 9, 1967, p. 245-260.
- ◆ DENHOLM-YOUNG (N.), *History and heraldry, 1214 to 1310. A Study of the Historical Value of the Rolls of Arms*, Oxford, 1965.
- ◆ DENNYS (R.), *Heraldry and the heralds*, Londres, 1982.
- ◆ DESCHAUX (R.), *Un poète bourguignon au XVe siècle: Michault Taillevent (Édition et Étude)*, Genève, 1975.
- ◆ DU ROURE DE PAULIN (E. du FORNEL), *Les rois, hérauts et poursuivants d'armes*, Paris, 1906.
- ◆ EUDES (M.), “Relation du pas d'armes près de la Croix Pèlerine”, *Mémoires de la Société des antiquaires de la Morinie*, t. 1, 1833, p. 302-337.
- ◆ FARAL (E.), *Les jongleurs en France au Moyen-Age*, Paris, 1910.
- ◆ FIEVET-DESSEIN (I.), *L'idéologie princière à la cour des ducs de*

Bourgogne (1363-1477), Villeneuve d'Ascq, 1993.

- ◆ GALBREATH (D.-L.), *Manuel du blason*, Lyon, 1942.
- ◆ GAUDE-FERRAGU (M.), *D'or et de cendres. La mort et les funérailles des princes dans le royaume de France au bas Moyen Âge*, Lille, 2005, 395 p.
- ◆ GEORGE (J.), “The French Heralds”, dans *The Double Tressure*, n° 8, 1986, p. 19-39.
- ◆ GOODALL (J. A.), “Some aspects of heraldry and the role of heralds in relation to ceremonies of the late medieval and early Tudor court”, dans *Antiquaries: Journal of Antiquaries of London*, n° 82, 2002, p. 69-91.
- ◆ GRANDMAISON (C.), *Dictionnaire héraldique*, Paris, 1861.
- ◆ GRUBEN (F. de), *Les chapitres de la Toison d'or à l'époque bourguignonne (1430-1477)*, Louvain.
- ◆ GRUNZWEIG (A.), “Le roi d'armes des Ruyers”, dans *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, n°25, (1946-47).
 - “Le Grand Duc du Ponant”, *Le Moyen Âge*, n° 62, 1956, p. 119-165.
- ◆ GUENEE (B.) et LEHOUX (F.), *Les entrées royales françaises de 1328 à 1515*, Paris, 1968.
- ◆ HEERS (J.), *Fêtes, jeux et joutes dans les sociétés d'Occident à la fin du Moyen Age*, Montréal et Paris, 1971.
- ◆ HEINIG (P.-J.), “Die Türhüter und Herolde Friedrichs III.”, dans *Kaiser Friedrich III*, Cologne, Weimar et Vienne, 1993, p. 355-375.
- ◆ HENNING (E.), JOCHUMS (G.), *Bibliographie zur Heraldik*, Cologne et Vienne, 1984.
- ◆ HILTMANN (T.), “Information et tradition textuelle. Les tournois et leur traitement dans les manuels des hérauts d'armes au XVe siècle, dans *Actes du colloque “Informer. Institutions et Communication (XIIIe-XVe)”*. Montréal-Ottawa, 2002.
 - *Zwischen Heroldsamt und Adel. Die Kompendien des office d'armes im französischen und burgundischen Spätmittelalter*, Thèse de doctorat

inédite, dir. Melville (G.) et Pastoureau (M.), univ. Dresde et Ecole Pratique des Hautes Études, 2005.

- ◆ HUESMANN (J.) et SCHNERB (B.), “ La procédure et le cérémonial de l'hospitalité à la cour de Philippe le Bon, duc de Bourgogne ”, dans *Revue du Nord*, n° 84, 2002, p. 295-317.
- ◆ JAERENS (A. F.), “ Une dissertation sur les rois, hérauts et poursuivants d'armes ”, dans *Trophées tant sacrés que profanes du duché de Brabant*, supplément 2, dir. BUTKENS (C.), La Haye, 1726, p. 359-380 et XIII-XVII.
- ◆ JOLIVET (S.), *Pour soi vêtir honnêtement à la cour de monseigneur le duc de Bourgogne: costume et dispositif vestimentaire à la cour de Philippe le Bon de 1430 à 1455*, Thèse de doctorat, Dijon, 2003.
- ◆ JONES (M.), “ Servir le duc. Remarques sur le rôle des hérauts à la cour de Bretagne à la fin du Moyen Age ”, dans *A l'ombre du pouvoir: les entourages princiers au Moyen Age*, dir. MARCHANDISSE (A.), Genève, 2003, p. 245-265.
- ◆ JOURDAN (J-P.) , “Le thème du pas dans le royaume de France à la fin du Moyen Age, l'émergence d'un symbole.”, *Annales de Bourgogne*, t. 62, 1990, p. 117-133.
 - “ Le thème du Pas dans le royaume de France (Bourgogne et Anjou) à la fin du Moyen Age. Aspects d'un théâtre de chevalerie ”, dans *Théâtre et spectacles hier et aujourd'hui. Moyen Age, Actes du 115e congrès national des sociétés savantes (Avignon, 1990)*, Paris, 1991.
 - “Le symbolisme politique du pas dans le royaume de France (Bourgogne et Anjou) à la fin du Moyen Age.”, *Journal of Medieval History*, 1992, p. 161-181.
- ◆ KANAO (T.), *Le messenger à la cour de Bourgogne à la fin du Moyen Age*, thèse de doctorat, dir. HEERS (J.), univ. Paris IV, 1992.
 - “L'organisation et l'enregistrement des messageries des ducs de Bourgogne dans les années 1420”, *Revue du Nord*, tome LXXVI,

1994, p. 275-298.

- ◆ KEEN (M. H.), “ Chivalry, heralds and history ” dans *The writing of history in the middle ages: essays presented to Richard William Southern*, dir. CARLESS DAVIS (R. H.) et WALLACE-HADRILL (J. M.), Oxford, 1981, p. 393-414.
 - *Chivalry*, New Haven, 1984, 288 p.
 - “ Heraldry and hierarchy. Esquires and gentlemen ”, dans *Orders and hierarchies in late medieval and renaissance Europe (Problems in focus)*, dir. DENTON (J. H.), Basingstoke, 1999, p. 94-108.
- ◆ KERVYN DE LETTENHOVE (J.) et CONSTANTIN (J. M. B.), *La Toison d'or: notes sur l'institution et l'histoire de l'ordre (depuis 1429 jusqu'à l'année 1559)*, Bruxelles, 1907.
- ◆ KOLLER (F.), *Au service de la Toison d'or (les officiers)*, Dison, 1971
- ◆ KURRAS (L.), *Georg Rixner, der Reichsherold “ Jerusalem ”*, in: MVGNürn 69 (1982), p.341-344.
- ◆ LACAZE (Y.), “Perse et Bourgogne dans la seconde moitié du XVème siècle”, *Revue d'histoire diplomatique*, n°86, 1972, p. 77-82.
 - “Philippe le Bon et les Terres d'Empire. La diplomatie bourguignonne à l'oeuvre en 1454-1455”, *Annales de Bourgogne*, n°36, 1964, p. 81-121.
 - “Philippe le Bon et l'Empire: bilan d'un règne”, *Francia*, t. 9, 1981, p. 133-175 et t. 10, 1982, p. 167-227.
- ◆ LAFORTUNE-MARTEL (A.), *Fête noble en Bourgogne au XVème siècle. Le banquet du Faisan (1454): aspects politiques, sociaux et culturels*, Montréal et Paris, 1984.
- ◆ LANNOY (F. de), “ Les hérauts d'armes ”, dans *Moyen Age*, n°7, 1998, p. 16-20.
- ◆ LECAT (J.-P.), *Quand flamboyait la Toison d'or*, Paris, 1982.
 - *Le siècle de la Toison d'or*, Paris, 1989.

- ◆ LEEMANS-PRINS (W. F.), “ Le Lothier et le roy d'armes des Ruyers ”, dans *Mélanges Sczalbolcz de Vajay*, Prague, 1971, p. 391-396.
- ◆ LE GRAND (E.), *Essai sur l'office d'armes au Moyen Age. Rois, maréchaux, hérauts, poursuivants d'armes*, thèse de l'école des Chartes, Paris 1867.
- ◆ LESTER (G. A.), “ The fifteenth century English heralds and their fees. A case of forgery? ”, dans *Coat of arms*, n° s. 7, 1988, p. 32-37.
- ◆ LETT (D. dir.), OFFENSTADT (N. dir.), *Haro! Noël! Oyé! Pratiques du cri au Moyen Age*, Paris, 2003.
- ◆ LEVECQ (G.), *La guerre de Hollande de 1424 à 1429, entre le duc de Bourgogne Philippe le Bon et Jacqueline de Bavière et Gloucester*, Villeneuve d'Ascq, 1996.
- ◆ LINDNER (A.), *Die Pas d'armes. Eine Form des Turniers im burgundischen Raum im 15. Jahrhundert*, Thèse de doctorat de l'université de Stuttgart, 1990.
 - “ L'influence du roman chevaleresque français sur le pas d'armes ”, dans *Publication du Centre Européen d'Etudes Bourguignonnes*, n°31, 1991, p. 67-78.
- ◆ LONDON (H. S.), WAGNER (A. R.), *The life of William Bruges, the first Garter king of arms*, Londres, 1970.
- ◆ LORY (E.-L.), *Les obsèques de Philippe le Bon*, Dijon, 1869.
- ◆ MARCHANDISSE (A. dir.), *A l'ombre du pouvoir: les entourages princiers au moyen-âge*, Genève, 2003.
- ◆ MAROT (P.), “ Les voyages de Gilles Le Bouvier en Lorraine en 1450 et sa présence à l'expédition de recouvrement de Normandie ”, dans *Moyen Age: Revue d'histoire et de philologie*, n° 37, 1927, p. 281-291.
- ◆ MATHIEU (E.), “ Sicile (Jean Courtois, dit) ”, *Biographie Nationale*, Académie royale des sciences, des lettres et beaux-arts de Belgique, t. 22, Bruxelles, 1914-1920, col. 381-385.

- ◆ MATHIEU (R.), *Le système héraldique français*, Paris, 1946.
- ◆ MATTEONI (O.), *Servir le prince: les officiers des ducs de Bourbon à la fin du Moyen Age (1356-1523)*, Paris, 1998, 507 p.
- ◆ MECHEM (W. M.), *Heralds, heraldry, and the first battle of St. Albans, 1455*, mémoire de maîtrise, université de l'Ohio, 1974.
- ◆ MELVILLE (G.), “Hérauts et héros”, dans *European Monarchy. It's evolution from Roman Antiquity to Modern Times*, dir. DUCHHARDT (H.), JACKSON (R. A.) et STURDY (D.), Stuttgart, 1992, p. 81-97.
 - “Der Brief des Wappenkönigs Calabre. Sieben Auskünfte über Amt, Aufgaben, und Selbstverständnis spätmittelalterlicher Herolde (mit Edition des Textes)”, *Majestas*, t. 3, 1995, p. 69-116.
 - “Le roy d'armes des François, dit Montjoye. Quelques observations critiques à propos de sources traitant du chef des hérauts de France au XVe siècle”, dans *Mélanges Pierre Braun*, dir. HOAREAU-DODINAU (J.) et TEXIER (P.), Limoges, 1998, p. 587-608.
 - “Un bel office. Zum Heroldswesen in der spätmittelalterlichen Welt des Adels, der Höfe und Fürsten”, dans *Deutscher Königshof, Hoftag und Reichstag im späten Mittelalter*, dir. MORAW (P.), Sigmaringen, 2002.
- ◆ MILTON (R.), *Heralds and history*, New York, 1978.
- ◆ MUGNIER (F.), “J. de Tournes, dit Bonnes Nouvelles, héraut d'armes” dans *Mémoires et documents de la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie*, n° 35, 1896.
- ◆ NEUBECKER (O.), *Le grand livre de l'héraldique: l'histoire, l'art et la science du blason*, Paris, 1988.
- ◆ NIJSTEN (G. J. M.), *In the shadow of Burgundy*, Cambridge, 2004.
- ◆ OFFENSTADT (N.), “La paix proclamée: acteurs, gestes et réception de la publication des accords de paix pendant la guerre de Cent Ans”, dans *Prêcher la paix et discipliner la société. Italie, France, Angleterre (XIIIe-*

XVe siècle), éd. DESSI (R.-M.), Turnhout, 2005, p. 201-224.

- ◆ O'KELLY DE GALWAY, “Notices biographiques inédites sur quelques anciens hérauts d'armes des Pays-Bas”, dans *Le Héraut d'armes : revue internationale d'histoire et d'archéologie héraldique*, n° 3, 1870-1873, p. 319-330.
- ◆ PALLIOT (P.), *La vraie et parfaite science des armoiries*, Paris, 1979, reprint de l'éd. 1660.
- ◆ PARAVICINI (W.), “Structure et fonctionnement de la cour bourguignonne au XV^e siècle”, dans *Publications du Centre européen d'études bourguignonnes*, n°8, 1988, p. 62-74.
 - *Die ritterlich-höfische Kultur des Mittelalters*, Munich, Oldenburg, 1994.
 - *Die Preußenreisen des europäischen Adels*, 2 vol., Sigmaringen, 1989-1995
 - *Alltag bei Hofe: 3. Symposium der Residenzen-Kommission der Akademie der Wissenschaften in Göttingen*, Sigmaringen, 1995.
 - *Zeremoniell und Raum: 4. Symposium der Residenzen-Kommission der Akademie der Wissenschaften in Göttingen*, Sigmaringen, 1997.
 - *Höfe und Hofordnungen 1200-1600: 5. Symposium der Residenzen-Kommission der Akademie der Wissenschaften in Göttingen*, Sigmaringen, 1999.
 - *Europäische Reiseberichte*, t. 2, Francfort, 1999.
 - “Zeitenwende, Edelleute aus dem Ordensland Preußen und Livland im Westeuropa des 15. Jahrhunderts”, dans *Mélanges Peter Moraw*, dir. HEINIG (P.-J.) et al., Berlin, 2000.
 - *Invitations au mariage: pratique sociale, abus de pouvoir, intérêt de l'État à la cour des ducs de Bourgogne: 1399-1489*, Stuttgart, 2001.
 - *Menschen am Hof der Herzöge von Burgund*, Stuttgart, 2002.
- ◆ PARRY (C.), “Les hérauts d'armes dans les relations internationales”, dans

Revue d'histoire diplomatique, n° 114, 2000, p. 251-259.

- ◆ PASTON-BEDINGFIELD (H.), “ The heralds at the time of Agincourt ”, dans *Agincourt 1415. Henry V, Sir Thomas Erpingham and the triumph of the English archers*, dir. CURRY (A.), Stroud, 2000, p. 133-138.
- ◆ PASTOUREAU (M.), *Traité d'héraldique*, 2^e éd., Paris 1993.
- ◆ PAVIOT (J.), “Les relations diplomatiques et politiques entre la Bourgogne et le Portugal”, *Publications du Centre européen d'études bourguignonnes (XIV-XVIèmes siècles)*, n°32, 1992, p. 77-84.
- ◆ PESEZ (J.-M.), *Chevaucheurs et courriers du duc de Bourgogne, Charles le Téméraire*, Diplôme d'études supérieures, Lille, 1956.
- ◆ PETERS (U.), “ Herolde und Sprecher in mittelalterlichen Rechnungsbüchern ”, in *ZdtA* 105 (1976), p.233-50.
- ◆ PLANCHE (A.), “Du tournoi au théâtre en Bourgogne. Le pas de la Fontaine des Pleurs à Chalon-sur-Saône, 1449-1950”, *Le Moyen Age*, n° 1-1975, tome LXXXI, p. 97-128.
- ◆ PLANCHÉ (J. R.), *The Pursuivant of arms; or, Heraldry founded upon facts*, Londres, 1852.
- ◆ RABUT (F.), “ Voyages du héraut Savoye en France, à Chypre, en Sicile, à Venise, etc. dans les années 1432 et suivantes extraits des comptes du châtelain de Saint-Germain en Bugey ”, dans *Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie*, n° 31, 1892, p. 391-408.
- ◆ RAYNAUD (C.), “Le prince ou le pouvoir de séduire”, *Les princes et le pouvoir au moyen âge*, actes du XXIII^e congrès de la Société des Historiens Médiévistes de l'Enseignement Supérieur Public, Paris, 2001, p. 261-284.
- ◆ REIFFENBERG (F. de), *Histoire de la Toison d'or*, Bruxelles, 1830.
- ◆ ROEMHELD (L.), *Die diplomatischen Funktionen der Herolde im späten Mittelalter*, thèse de doctorat, univ. Heidelberg, 1964.
- ◆ ROUILLER (J. L.), “ Les habits du héraut. Le testament de Jean Piat, dit

- Genève, serviteur d'Amédée VIII (1413) ”, dans *Héraldique et emblématique de la Maison de Savoie (XIe-XVIIe s.)*, dir. ANDENMATTEN (B.), Lausanne, 1994, p. 117-136.
- ◆ SAYER (M. J.), *English Nobility. The gentry, the heralds and the continental context*, Norwich, 1979.
 - ◆ SCHNEIDER (F.), *Der europäische Friedenskongress von Arras, 1435 und die Friedenspolitik Papst Eugens IV und des Basler Konzils*, Griess, 1919.
 - ◆ SCHNERB (B.), *L'honneur de la maréchaussée. Maréchalat et maréchaux en Bourgogne des origines à la fin du XVe siècle*, Turnhout, 2000.
 - “ Les ambassadeurs bourguignons sous le principat de Philippe le Bon ”, dans BERG (D.), KINTZINGER (P.), MONNET (P. dir.), *Auswärtige Politik und internationale Beziehungen im Mittelalter (13. bis 16 Jahrhundert)*, Bochum, 2002, p. 223-231.
 - “ Musique, jeux et apertises à la cour de Jean sans Peur, duc de Bourgogne ”, dans *Publication du Centre Européen d'Etudes Bourguignonnes*, n° 45, 2005.
 - ◆ SCHWARZKOPK (U.), “ La cour de Bourgogne et la Toison d'or ”, *Publications du Centre Européen d'Etudes Bourguignonnes*, 1963, p. 91-104
 - ◆ SEYLER (G. A.), *Geschichte der Heraldik*. Nürnberg, 1890.
 - ◆ SIMONNEAU (H.), *Les hérauts d'armes au service de Philippe le Beau*, mémoire de DEA, dir. MOEGLIN (J.-M.), École Pratique des Hautes Études, 2003.
 - ◆ SOMMÉ (M.), “ Que représente un gage journalier de 3 sous pour l'officier d'un hôtel ducal à la cour de Bourgogne au XVe siècle? ”, dans SOSSON (J.-P.), THIRY (C. P.), THONON (S.), VAN HEMERYCK (T., éd.), *Les niveaux de vie au Moyen-Age. Mesures, perceptions et représentations, Actes du colloque de Spa, octobre 1998, Université catholique de Louvain, Academia-Bruylant*, Louvain-la-Neuve, 1999, p. 297-315.
 - ◆ SPITZBARTH (A.-B.), *Les relations diplomatiques franco-bourguignonnes*

de 1445 à 1461, Mémoire de maîtrise, univ. Paris IV, 1997.

- “ Les hérauts diplomates à la cour de Bourgogne sous Philippe le Bon ”, communication inédite du 17 février 2004 dans le cadre du séminaire: “ Hérauts de Bourgogne ” de l'Institut Historique Allemand de Paris
- ◆ SQUIBB (G. D.), “ Heralds and pursuivants extraordinary ”, dans *Coat of Arms*, n° 9, 1967, p. 274-282.
- ◆ THURET (S.), *Les officiers d'armes du duc de Bourgogne Philippe le Bon (1419-1467)*, Mémoire de maîtrise, dir. CONTAMINE (P.), univ. Paris IV, 1993.
- ◆ TOUSSAIN (J.), *Les relations diplomatiques de Philippe le Bon avec le Concile de Bâle (1431-1449)*, Louvain, 1942.
- ◆ VAILLE (E.), *Histoire générale des postes françaises*, tome I, *Des origines à la fin du Moyen Age*, Paris, 1947.
- ◆ VAIVRE (J.-B. de), “Les trois couronnes des hérauts”, dans *Archivum Heraldicum*, t. LXXXVI, 1972, p. 30-35
- ◆ VALE (M.), *War and chivalry: warfare and aristocratic culture in England, France and Burgundy at the end of the Middle Ages*, Londres, 1981.
 - *The princely court: medieval courts and culture in north-west Europe*, Oxford, 2003.
- ◆ VAN ANROOIJ (W.), “ Heralds, knights and travelling ”, dans *Medieval Dutch Literature in its European context*, dir. KOOPER (E.), Cambridge, 1994, p. 46-61.
- ◆ VAN DEN NESTE (E.), *Tournois, joutes, pas d'armes dans les villes de Flandre à la fin du Moyen Age (1300-1486)*, Ecole des chartes, Paris, 1996.
- ◆ VULSON DE LA COLOMBIERE (M. de), *De l'office des roys d'armes, des hérauds et des poursuivans. De leur antiquité, de leurs privilèges, et des principales cérémonies où ils sont employez par les roys et par les princes*, Paris, 1645.

- ◆ WAGNER (A. R), *Heralds and heraldry in the middle ages*, Londres, 1936.
 - “Heralds and monarchy”, dans *History Today*, n° 3, 1953, p. 417-422.
 - *Heralds of England*, Londres, 1967.
 - *A heralds' world*, Londres, 1988.

Index des tableaux, graphiques et illustrations.

Fig. 1: Evolution de l'effectif des officiers d'armes ducaux.....	39
Fig. 2: Répartition des officiers par grade (1404-1467).....	40
Fig. 3: Répartition des officiers par grade (1430-1449).....	41
Fig. 4: Gages des officiers ducaux.....	70
Fig. 5: Répartition des missions des officiers d'armes bourguignons.....	74
Fig. 6: Répartition des missions à caractère diplomatique.....	76
Fig. 7: Répartition des missions à caractère administratif.....	76
Fig. 8: Répartition des missions militaires.....	78
Fig. 9: Répartition des missions d'apparat.....	80
Fig. 10: Répartition des missions par grade et par type.....	81
Fig. 11: Répartition annuelle des missions.....	84
Fig. 12: Le roi d'armes de Bretagne et deux poursuivants présentant un rôle d'armes au duc de Bourbon.....	89
Fig. 13: Présence des officiers des seigneurs bourguignons.....	98
Fig. 14: Provenance des officiers étrangers (Angleterre, Empire, France).....	99
Table de présence des officiers: rois d'armes, maréchaux, hérauts.....	106
Table de présence des officiers: poursuivants.....	107

Liste des abréviations:

- ◆ ACO: Archives départementales de la Côte d'or, Dijon.
- ◆ ADN: Archives Départementales du Nord, Lille.
- ◆ AGR: Archives Générales du Royaume, Bruxelles.
- ◆ AMD: Archives Municipales, Douai.
- ◆ BCO: Bibliothèque municipale, Courtrai.
- ◆ BNF: Bibliothèque Nationale de France
- ◆ DHI: numéro de l'écrou dans la base de données *Prosopographia Burgundica* de l'institut historique allemand de Paris, http://www.dhi-paris.fr/seiten_franzoesisch/Elektronische_Publikationen/burg_f.htm
- ◆ *HHB*: PARAVICINI (W.), *Die Hofordnungen der Herzöge von Burgund. Band 1, Herzog Philipp der Gute 1407-1467*, Stuttgart, 2005.

Table des matières

Introduction.....	2
Historiographie.....	10
Typologie et catalogue des sources.....	24
Méthodologie.....	35
1 Les officiers d'armes de l'hôtel ducal.....	38
1.1 Composition du collège héraldique bourguignon.....	39
1.2 La carrière des officiers ducaux.....	47
1.3 La place des officiers d'armes au sein de l'hôtel.....	66
2 Les fonctions des officiers d'armes ducaux.....	73
2.1 Les missions des officiers d'armes bourguignons.....	74
2.2 Le héraut, figure de l'autorité ducal.....	86
2.3 L'image du prince en action.....	91
3 Les ducs de Bourgogne et les officiers du dehors.....	97
3.1 Les officiers du dehors à la cour de Bourgogne.....	97
3.2 Les relations au sein de l'office d'armes.....	100
3.3 Les officiers du dehors, instruments de propagande.	101
Conclusion	103
Annexes.....	104
Annexe 1: tableaux de présence des officiers.....	105
Annexe 2: index des mentions d'officiers d'armes.....	109
Annexe 3: Pièces justificatives.....	167
Bibliographie.....	172
Index des tableaux, graphiques et illustrations.....	190
Liste des abréviations:	191